



**HAL**  
open science

## Les mutations agraires dans l'espace lituanien

Jurgita Mačiulytė

► **To cite this version:**

Jurgita Mačiulytė (Dir.). Les mutations agraires dans l'espace lituanien. Presses universitaires de la Méditerranée, 8, 188 p., 2001, Territoires en mutation, 2-84269-444-9. hal-03444175

**HAL Id: hal-03444175**

**<https://hal.science/hal-03444175>**

Submitted on 23 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# territoires en mutation

Revue de l'U.M.R. 5045 du C.N.R.S. "Mutations des territoires en Europe" Université Paul Valéry, Montpellier III

Juin 2001 **8**

*Jurgita MACIULYTE*

## LES MUTATIONS AGRAIRES DANS L'ESPACE LITUANIEN



## **TERRITOIRES EN MUTATION**

### **Directeur de la publication :**

Marie-Claude Maurel

### **Comité de rédaction :**

Alain Berger, Olivier Deslondes, Michel Drain, Anne Honegger,  
Marie-Claude Maurel, Pierre-Yves Péchoux,  
Daniel Puech, Michel Roux

### **Comité de lecture :**

Alain Berger, Olivier Deslondes, Michel Drain, Anne Honegger,  
Marie-Claude Maurel, Pierre-Yves Péchoux, Daniel Puech,  
Maria Halamska, Académie polonaise des Sciences,  
Dimitri Goussios, Université de Thessalie,  
Hans Friedrich Wollkopf, Université de Halle

### **Secrétariat de rédaction :**

Marie-Claire Canet, Sylvie Hammel

### **Maquette et mise en page :**

Marie-Claire Canet

### **Cartographie :**

Stéphane Coursière

### **Diffusion :**

Service des Publications de l'Université Paul Valéry  
Route de Mende  
34199 Montpellier Cedex 5

### **Impression :**

Presses de l'Imprimerie  
Université Paul Valéry

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2001

ISSN 1278-4249

**LES MUTATIONS AGRAIRES DANS  
L'ESPACE LITUANIEN**

**Jurgita MACIULYTE**

*En couverture : Les campagnes lituaniennes.  
(Illustration réalisée par Ramanus Gedutis)*

## Remerciements

*Ce travail n'aurait pu être mené à bien sans une collaboration universitaire franco-lituanienne. Je tiens tout d'abord à remercier Mme le professeur Marie-Claude Maurel pour son aide, ses conseils, son travail de terrain en Lituanie à mes côtés, sa disponibilité sans limite. En Lituanie, mon professeur, M. Pranas Aleknavicius, m'a considérablement aidée dans mes recherches documentaires, qu'il en soit remercié. Je voudrais également remercier tout particulièrement M. Pierre-Yves Péchoux pour ses conseils avisés et ses corrections attentives ainsi que M. Hugues Lamarche et Mme Marie-Claude Herrero pour leur accueil et leurs conseils lors de mes séjours au laboratoire LADYSS de Nanterre. Toute ma gratitude va au personnel de l'UMR 5045 « Mutations des territoires en Europe » de l'université Paul Valéry de Montpellier III qui m'a aidée durant tout ce travail. La présentation de cet ouvrage doit beaucoup au dévouement de Marie-Claire Canet, ingénieur d'étude, qui a mis au point le texte. L'illustration cartographique a été réalisée par la société cartographique « Briedis », par Mindaugas Baltrusaitis, et par le laboratoire de l'UMR 5045, par Stéphane Coursière et Jean-Claude Raynal.*

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	7
PREMIÈRE PARTIE : HÉRITAGES HISTORIQUES .....	13
1. Le choix du modèle danois durant l'entre-deux-guerres .....	15
1.1. La réforme foncière .....	16
L'importance de la question foncière .....	16
Le cadre juridique de la réforme foncière .....	17
La nouvelle structure de la propriété foncière .....	20
1.2. L'organisation de l'agriculture .....	24
Les mesures de l'intensification et de l'encadrement .....	26
La réorientation de la production agricole .....	28
Le développement du système des coopératives et des crédits agricoles .....	28
2. L'occupation soviétique et l'instauration du modèle soviétique .....	31
2.1. La première réforme foncière soviétique .....	31
2.2. La réforme soviétique d'après-guerre .....	32
2.3. La collectivisation de l'agriculture .....	34
3. Le développement du modèle collectiviste .....	38
3.1. L'agriculture lituanienne dans le système de l'Union soviétique .....	38
3.2. Le fonctionnement de l'agriculture lituanienne soviétisée .....	40
L'entreprise collective : nouveau cadre de l'activité économique et de la vie sociale des agriculteurs .....	40
Les exploitations auxiliaires .....	44
3.3. La diversité régionale de l'organisation de la production agricole .....	46
L'occupation et l'utilisation des sols .....	47
L'évolution des unités de production .....	49
Les disparités régionales dans les équipements et la productivité .....	53
3.4. L'aménagement de l'espace rural .....	57
Le retour sur les méthodes soviétiques d'intensification de la production agricole .....	57
Le schéma de planification .....	59
Les changements dans la répartition de l'habitat .....	61
DEUXIÈME PARTIE : UNE EXPÉRIENCE DE DÉCOLLECTIVISATION À LA RECHERCHE DE SON ITINÉRAIRE .....	63
1. La transition de l'économie planifiée à l'économie de marché et son effet sur le modèle collectiviste .....	65
1.1. Les premières réformes et le blocus économique .....	65
1.2. Les spécificités de la voie nationale de transition .....	66
1.3. Les chocs successifs du secteur agricole .....	67
1.4. L'évolution de la politique commerciale et des échanges agricoles .....	71

2. La restructuration juridique d'un modèle collectiviste .....	75
2.1. Le processus de réappropriation juridique de la terre : une logique contradictoire .....	75
2.2. La privatisation des exploitations collectives par leurs travailleurs.....	79
2.3. Le processus de la réforme foncière.....	81
TROISIÈME PARTIE : LA TRANSITION AGRAIRE EN LITUANIE .....	87
1. Les associations agricoles : la forme néo-collectiviste prédominante.....	89
1.1. Une transformation des biens collectifs en entreprises confiées aux opérateurs privés.....	89
1.2. Les successeurs des kolkhozes et des sovkhozes .....	91
1.3. Les associations agricoles : la forme transitoire de production .....	94
Les conflits fonciers et leurs enjeux .....	94
La naissance de nouveaux rapports sociaux au sein de l'entreprise.....	99
L'inertie des structures néo-collectivistes.....	101
L'avenir des associations agricoles .....	106
2. La renaissance de l'agriculture familiale polymorphe.....	111
2.1. De l'appropriation foncière à l'installation agricole : l'importance du capital matériel et du capital culturel .....	111
Les deux voies d'accès à la terre : la restitution et l'attribution .....	111
Le manque de capital non foncier dans les exploitations familiales .....	119
2.2. La filiation du modèle familial.....	121
Le groupe des exploitations marchandes .....	122
Les exploitations paysannes .....	124
Les exploitations vivrières .....	126
Le modèle idéal et les projets du développement .....	127
2.3. Le rôle de l'État dans le développement de l'agriculture familiale .....	135
2.4. Le noyau fragile du coopératisme agricole.....	138
2.5. Le rôle des lopins familiaux : bases de la modernisation ou mini-exploitations post-soviétiques ?.....	140
2.6. Les trajectoires socio-historiques locales .....	144
Skaistgiris : la paysannerie détruite ou le bastion néo-collectiviste .....	144
Suginciai et Civyliai : l'échec des associations agricoles néo-collectivistes.....	148
Plunge : le renouveau d'une agriculture familiale moderne.....	152
QUATRIÈME PARTIE : TERRITOIRES RURAUX DÉSTABILISÉS .....	157
1. Crises rurales .....	159
2. Le développement des activités non agricoles à la campagne : l'exemple du district de Plunge.....	163
3. La bonification des terres agricoles en question .....	166
4. La naissance d'une politique régionale rurale lituanienne .....	168
CONCLUSION .....	171
BIBLIOGRAPHIE .....	177
LISTE DES FIGURES.....	183
LISTE DES TABLEAUX.....	185

# INTRODUCTION

## LES MUTATIONS AGRAIRES DANS L'ESPACE LITUANIEN

À l'aube du troisième millénaire on peut constater que le XX<sup>e</sup> siècle apparaît comme une succession de grands bouleversements jusqu'alors inconnus dans toute l'histoire de la société agraire lituanienne. En cette période relativement courte, l'agriculture lituanienne a subi trois ruptures majeures : la réforme agraire, la collectivisation et la décollectivisation. Si les deux réformes précédentes sont déjà de l'histoire agraire, la transition post-communiste en cours est un moment unique dans l'histoire agraire lituanienne.

La proclamation de l'indépendance politique en 1990 et la chute du système soviétique ont ouvert la voie d'un processus de transition économique et sociale vers l'économie de marché. Dans l'agriculture, la transition s'exprime par un processus de décollectivisation. Ce terme est employé à propos des agricultures d'Europe centrale et orientale pour signifier la fin d'une expérience qui a duré ici une trentaine d'années et la volonté affichée par les régimes post-communistes de rompre avec ce modèle <sup>1</sup>. Dans un premier temps, le démantèlement du modèle collectiviste s'exprime par la rupture avec le système centralisé de Moscou et le changement du système macro-économique dans lesquels fonctionnaient les structures collectivistes. La liquidation de la propriété d'État de la terre et des moyens de production et la réappropriation de ces biens par de nouveaux acteurs sociaux induisent de fortes mutations des droits de propriété et, par la suite, la transformation des rapports sociaux dans l'agriculture. La nouvelle articulation entre la terre, le capital et le travail apparaît au sein des nouvelles structures agricoles, nées de la privatisation des kolkhozes et des sovkhoses ainsi que de la restitution de la terre ; de nouvelles formes de production se constituent alors à la campagne. Cette transition rapide dépend du jeu des contraintes politiques et socio-économiques qui apparaissent dans l'agriculture depuis la sortie du système socialiste. Des conséquences sociales lourdes accompagnent le processus de transition et procèdent d'une volonté politique exogène à la société agraire. La mise en place du schéma de la transition décrit par les politiciens se heurte aux résistances des ruraux et à l'inertie de leurs comportements. Si avec la

---

1 . M-C.Maurel, « La transition post-collectiviste : mutations agraires en Europe centrale », 1994, pp. 15-17.

reconstitution de l'indépendance et le changement politique et économique le modèle collectiviste est ouvertement condamné comme inefficace et incompatible avec l'économie de marché, l'issue du passage de ce modèle à un ou plusieurs autres modèles reste indéterminée.

Les mutations des rapports sociaux décident de l'émergence des nouvelles formes sociales de production. Bien que le processus de décollectivisation n'ait pas encore atteint son terme final, il évolue à un rythme rapide. Si, au début de la réforme foncière, la perception du passage vers de nouvelles formes sociales était floue, dix ans après le changement de régime politique, il devient possible d'entrevoir les formes structurelles qui prendront la suite du modèle collectiviste. Les exploitations néo-collectivistes, dont la plupart sont de type coopératif, cèdent la place aux exploitations familiales. La renaissance des exploitations familiales qui pourraient prendre le relais des exploitations collectives occupe une place importante dans notre analyse du processus de décollectivisation.

La renaissance et la réorganisation de cette forme d'agriculture familiale rencontrent de grandes contraintes liées au passé ainsi qu'à la situation actuelle. Nous reprenons l'hypothèse formulée par H. Lamarche et M.-C. Maurel que la reconstitution de l'exploitation familiale suppose une couche d'acteurs sociaux susceptibles de porter ce type de projet. Tous les bénéficiaires de la restitution ou de l'attribution foncières, qui ont des profils sociologiques très hétérogènes selon leur origine familiale, leur histoire professionnelle ou leur milieu de vie (ville ou campagne), n'ont pas les mêmes projets et les mêmes attitudes par rapport à la mise en valeur de la terre que la réforme agraire leur attribue. On admet que le comportement, l'attitude, les projets et la stratégie de l'appropriation des biens dépendent dans une large mesure de l'histoire sociale et professionnelle de chaque individu et de sa famille. Le système des valeurs et le rapport à la terre ne sont pas le produit d'un court instant. L'interrogation sur l'histoire socioprofessionnelle et familiale apporte une clé pour la compréhension de la stratégie et des projets de mise en valeur de la terre reprise.

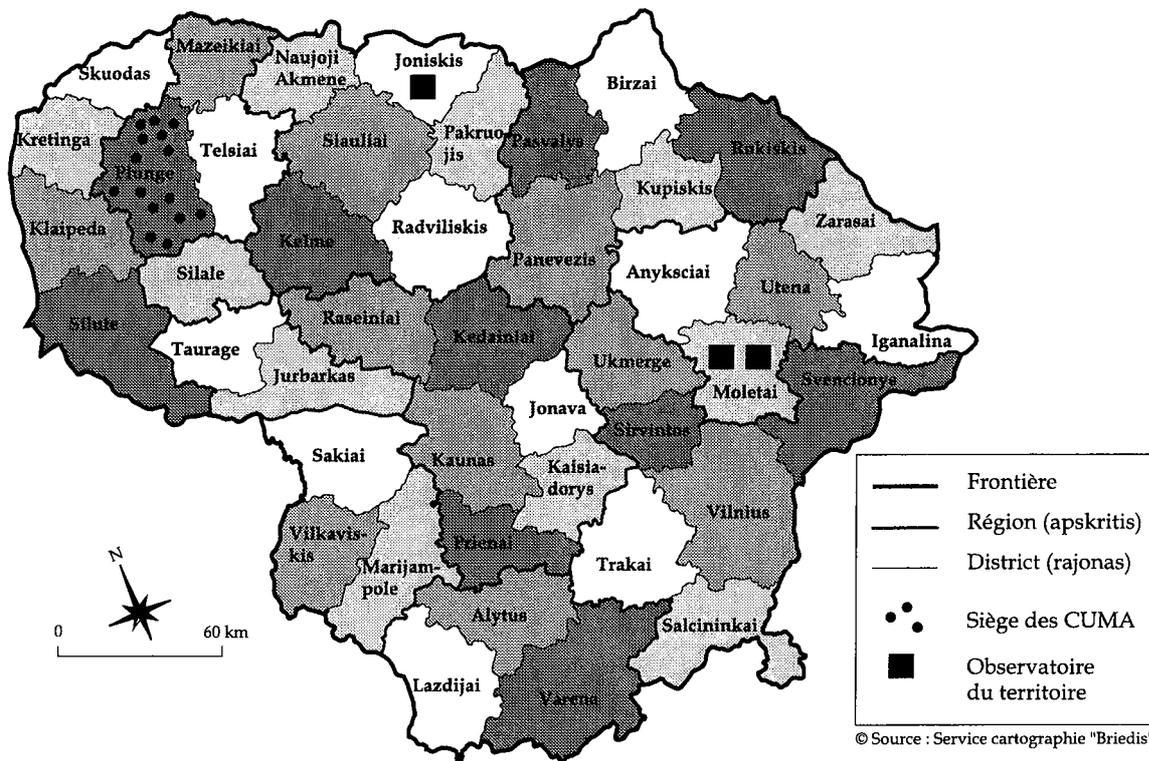
La question de la transition et de la décollectivisation en Europe centrale et orientale a fait l'objet de plusieurs études déjà menées par de nombreux chercheurs en sciences sociales. Mais cette rupture ne se produit pas de la même façon dans tous les États et dans toutes les sociétés concernés par ce changement. L'environnement politique, les modalités de la privatisation et l'histoire agraire du pays sont des facteurs qui jouent directement sur le processus de la décollectivisation et contribuent aux particularités des trajectoires de chaque pays. Le travail qui suit consiste en l'analyse des mutations agraires en Lituanie, relevant de ses propres singularités, en suivant la problématique qui a inspiré les travaux de l'URA 906 de CNRS « Dynamique de l'espace rural » (Montpellier) et de LADYSS (Nanterre) dirigés par M.-C. Maurel et H. Lamarche. Il s'agit d'analyser et de comprendre comment et dans quelles conditions se produit la rupture, quelles sont les étapes de la transition et quelles nouvelles formes structurelles prennent la suite du modèle collectiviste. En privilégiant ces temps forts des mutations agraires, on tente de replacer la problématique de sortie du modèle collectiviste, par rapport à une série d'arrière-plans historiques, pour repérer comment s'interpénètrent les héritages qui déterminent aujourd'hui la transition annoncée.

Dans le même temps, notre attention se porte sur la diversification territoriale de la réversibilité du modèle collectiviste. Malgré la petite taille du pays, le processus de décollectivisation n'est pas conduit au même rythme et de la même façon dans les diverses régions. Les recherches de type empirique se fondent sur la mise en place d'un observatoire de la transition de la société rurale et sur la conduite d'une enquête de terrain. Quatre sites d'observation situés dans trois districts ont été retenus pour comprendre la restructuration locale ainsi qu'apprécier l'importance des facteurs historiques. Ces lieux d'observation choisis diffèrent par leur trajectoire agraire de longue durée ainsi que par leurs conditions naturelles.

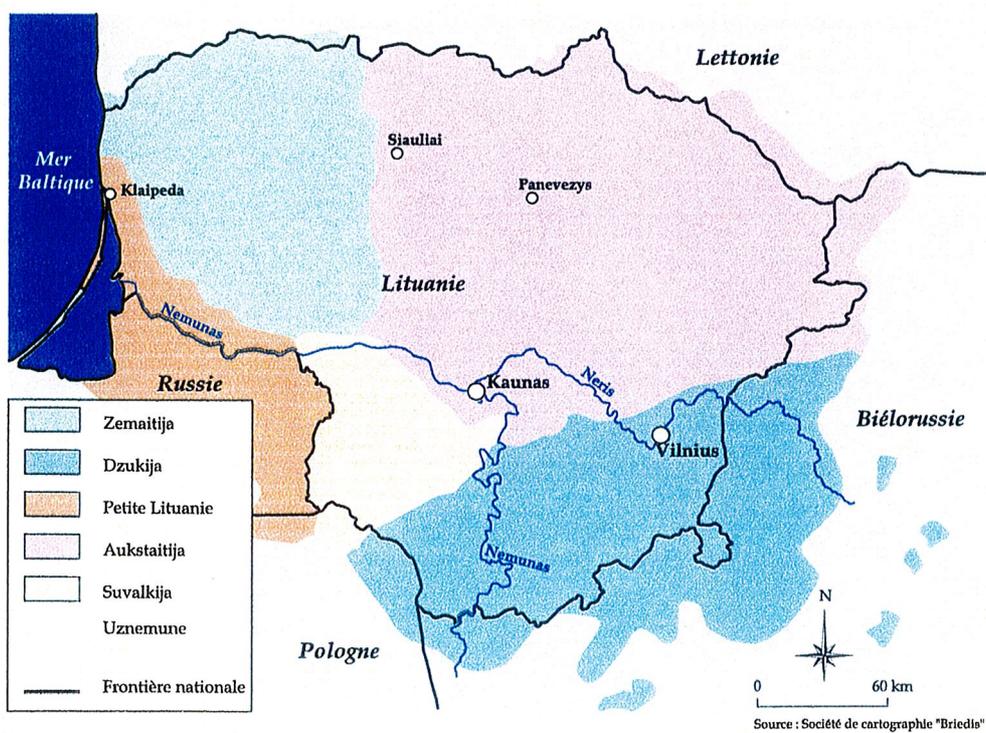
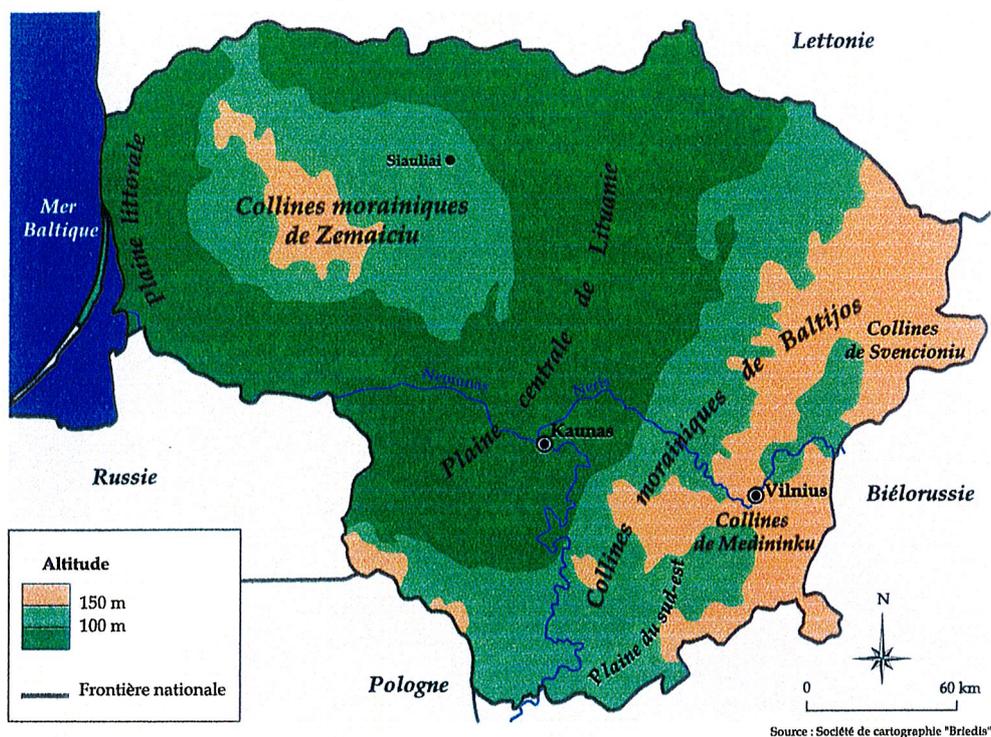
Le travail de terrain a été conduit sous forme d'enquêtes et d'entretiens auprès des différents acteurs politiques, économiques et sociaux de l'agriculture, à divers niveaux. À l'échelle du pays, les contacts ont été pris avec les responsables des divers départements du ministère de l'agriculture, en charge de la définition et de la mise en place de la réforme agraire, ainsi qu'avec les représentants des syndicats agricoles (Union des agriculteurs indépendants et Société des associations agricoles) et avec les chercheurs des divers instituts chargés de la préparation des programmes pour le développement du secteur agricole. Les informations ont été complétées par des entretiens avec des représentants de l'État et des syndicats agricoles dans chaque « observatoire » sélectionné au niveau du district et à celui de la *seniunija* (la plus petite unité administrative) pour mettre en évidence les problèmes et les contraintes de la transition. La collecte des informations cartographiques et cadastrales dans les archives de l'institut de l'aménagement foncier a apporté des données supplémentaires aux structures de propriété et à l'organisation de l'espace avant la guerre, durant la collectivisation et à la redistribution foncière en cours.

Mais la plus grande partie du travail de terrain a été consacrée à la conduite d'enquêtes auprès des agriculteurs, des exploitants indépendants installés sur la terre restituée et auprès des membres des associations agricoles qui sont également les utilisateurs de lopins de trois hectares. Le questionnaire visant les utilisateurs des lopins a été complété par une série de questions cherchant à étudier leurs rapports de propriété et de travail au sein de l'association agricole. Une enquête à part a été réalisée avec les directeurs des associations agricoles. Les entretiens ont été conduits à partir d'un questionnaire qui comprend un ensemble de questions ouvertes et fermées. Les réponses ont été codées de façon numérique et cette base de données a été traitée statistiquement.

Figure 1  
Les districts de Lituanie en 1998



Figures 2 et 3  
 Les grands ensembles du relief et les régions historiques



## I

### HÉRITAGES HISTORIQUES

Les changements du modèle agricole sont dus aux changements de régime politique et sociaux de l'État lituanien. Dans l'histoire du pays, les réformes agraires et les questions d'indépendance nationale sont des événements concomitants et font la singularité de la trajectoire lituanienne : la création de l'État souverain et la réforme agraire en faveur de la paysannerie durant l'entre-deux-guerres, l'occupation soviétique et l'instauration du modèle collectiviste et enfin la reconstitution de l'indépendance et l'engagement de la décollectivisation. Les mutations agraires, souvent exogènes au monde rural, ont rencontré la résistance de cette classe rurale et se sont heurtées aux héritages socioculturels et à l'inertie des formes structurelles antérieures.

Sur fond de progressive décollectivisation, la structure agraire que l'on observe aujourd'hui en Lituanie, caractérisée par la coexistence de grandes exploitations néo-collectivistes de centaines d'hectares et de petites et moyennes exploitations familiales, est le fruit d'une histoire agraire séculaire. Pour expliquer la situation actuelle et comprendre dans quels termes se pose la question de la décollectivisation, nous replacerons la problématique de sortie du modèle collectiviste dans une perspective historique, ceci afin de définir comment les héritages structurels jouent sur la recomposition du monde agraire et sur l'évolution contemporaine des comportements sociaux et des pratiques économiques de la société locale.

## 1. Le choix du modèle danois durant l'entre-deux-guerres

« L'agriculture constitue la base de notre État. Si nous voulons que notre arbre politique pousse luxuriant, il faut porter plus d'attention à notre agriculture et s'en occuper plus. Les paysans ont gardé leur religion, essentiellement le catholicisme. Notre campagne a conservé aussi l'identité nationale lituanienne. Les paysans ont beaucoup souffert à cause de leur religion. Ils ont dû beaucoup souffrir, même être exilés en Sibérie, à cause des livres publiés en lituanien. La renaissance de la nation a commencé d'abord à la campagne, y a planté plus vite ses racines, s'y est renforcée, y est devenue solide. Et c'était l'intelligentsia lituanienne issue de la campagne qui lui portait la lumière de la renaissance de la nation. Il a fallu encore plus relever, renforcer et soutenir cette campagne qui, venue à la maturité nationale, a commencé à s'élancer vers la vie indépendante dans l'État de Lituanie... ».

Iz. TAMOSAITIS, *Chemin de l'unité de la Nation*, 1938.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Lituanie, annexée par l'Empire tsariste russe, un mouvement d'intégration nationale formé par l'intelligentsia d'origine paysanne et par des membres de l'église catholique se développa en termes ethnique, linguistique et religieux, à la fois par opposition à une domination russe et par rapport à un adversaire intérieur, la noblesse polonaise, détentrice du sol et partisane de l'union avec la Pologne. La paysannerie lituanienne demeurait la seule couche sociale qui pouvait assurer la renaissance nationale. La libération des paysans du servage, en 1861, favorisa l'émergence de la paysannerie en tant que classe sociale et affermit le rôle de cette dernière dans la formation de l'identité nationale. La nouvelle intelligentsia lituanienne d'origine paysanne, issue surtout de la région d'Uzmemune, s'est préoccupée du retour de la conscience nationale à la campagne <sup>1</sup>. Son éveil fut favorisé par l'apparition de la presse (« *Varpas* », « *Ukininkas* ») destinée à former et éduquer les paysans <sup>2</sup>. L'interdiction de la presse étant abolie, diverses associations lituaniennes furent fondées et l'éducation commença à être développée. Ce fut autour de ce noyau ethnique paysan que se constitua la nation lituanienne.

---

1. Le développement de la paysannerie indépendante de la région Uzmemune située sur la rive gauche de Nemunas s'est implanté plus rapidement que dans le reste du pays. En 1795, après le troisième partage de Zckospolita (l'État fédéral polono-lituanien de 1569 à 1795), la région appartenait à la Prusse orientale ; en 1807, elle était rattachée au royaume de Varsovie où la paysannerie a été libérée du servage par Napoléon et en 1815 elle était annexée à la Russie. Selon le manifeste de 1864, les paysans du royaume polonais ont été considérés comme des propriétaires fonciers sans contrepartie et les paysans sans terre ont reçu six *margai* (soit 3,54 hectares) de terre.

2. Les journaux (1889-1905) édités par l'intelligentsia d'origine paysanne et consacrés à la renaissance économique et nationale de la campagne se sont surtout intéressés aux problèmes économiques et sociaux des paysans mais ils se prononçaient aussi contre la politique de la russification et contre la noblesse polonaise détentrice de la terre.

Au lendemain de la proclamation de l'indépendance (16 février 1918), les nouvelles autorités politiques dont la majorité était d'origine paysanne reconstruisirent un rôle éminent à la paysannerie en tant qu'assise identitaire et économique du nouvel État. Le modèle danois devait servir de référence et guida le développement de la société durant l'entre-deux-guerres : « la société paysanne égalitaire n'apparaît pas seulement, à l'instar de l'Europe de l'Ouest, comme un modèle d'organisation de l'agriculture, mais comme un modèle social global, de type populiste, qui avait l'ambition de répondre mieux aux aspirations nationales que le collectivisme soviétique et que le capitalisme industriel de l'Europe de l'Ouest »<sup>1</sup>. Ce choix de modèle d'exploitation agricole<sup>2</sup> fut déterminé par une série d'études menées par l'intelligentsia dans lesquelles on soulignait les avantages économiques et sociaux du modèle danois par rapport aux grands domaines de l'Europe du Sud et aux exploitations collectives en Russie soviétique<sup>3</sup>. Le projet de la réforme agraire était de créer une solide classe de paysans propriétaires, attachés à leur patrimoine et d'assurer la prospérité économique du jeune État. L'adoption du modèle danois commença par une réforme foncière, suivie d'un exceptionnel effort d'éducation et s'acheva par l'organisation d'un système de coopératives sous l'égide de l'État.

## 1.1 Réforme foncière

### *L'importance de la question foncière*

Après la proclamation de l'indépendance nationale, la question foncière apparut comme très ambiguë mais de première importance pour l'avenir du jeune État. La plupart des nouveaux cadres politiques associaient l'avenir de la nation avec la propriété privée, concentrée entre les mains des paysans lituaniens. Cependant, le jeune État héritait d'une structure agraire qui ne pouvait répondre à l'espoir de ses citoyens. La Lituanie appartient alors à l'Europe du « grand domaine » où la propriété foncière est concentrée entre les mains d'un petit nombre de détenteurs. La population rurale représente alors 80 % de la population mais 40 % des terres agricoles appartiennent aux grands propriétaires qui ne la travaillent pas eux-mêmes. Un quart des terres est concentré dans les mains des grands propriétaires qui possèdent en moyenne plus de 1 000 hectares de terre, mais dont les exploitations ne représentent que 0,1 % de toutes les exploitations agricoles. En revanche, 17 % de la population rurale n'a pas de terre et 80 000 paysans n'en ont pas suffisamment pour en vivre<sup>4</sup>. En effet, les maîtres de la terre appartiennent alors à une population « étrangère » qui n'est pas favorable à l'État lituanien et qui, dans la plupart des cas, nuit à son indépendance : 66,4 % des exploitations (de plus de 100 hectares) appartiennent aux

1. M. Sivignon, « La diffusion des modèles agricoles : essai d'interprétation des agricultures de l'est et du sud de l'Europe », in *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 63, fasc. 2, 1992-1993, p. 142.

2. « Cette notion qui correspond à une représentation formalisée de la réalité, mais aussi parfois à un objectif à atteindre, renvoie simultanément à deux niveaux de fonctionnement. Elle fait, d'une part, référence à l'organisation de la production agricole dans le cadre des exploitations elles-mêmes (main-d'œuvre employée, techniques mises en œuvre, orientation de la production) et, d'autre part, au contexte économique et social dans lequel les exploitations se trouvent placées (encadrement technique, commercial, financier...) », C. Barret, J.-P. Charvet, G. Dupuy, M. Sivignon, *Dictionnaire de géographie humaine*, Liris, Paris, 2000, p. 122.

3. Rimka A., *Stambusis ir smulkusis zemes ukis nuosavybes ir bendrojo valdymo santykiais*, Kaunas, 1920.

4. Esbergas S., *Lietuvos zemes reforma*, Vytauto Didžiojo universiteto teisiu fakulteto leidiny, Kaunas, 1935.

Polonais, 10 % aux Russes, 6,4 % aux Allemands et seulement 14,5 % aux Lituaniens. C'est également parce que le pays appartenait à l'Empire russe qu'après l'indépendance la question agraire appelait une réforme. Après les révoltes contre le pouvoir tsariste, des terres appartenant aux insurgés avaient été confisquées et transférées à des sujets russes. Après les insurrections de 1830-1831 et de 1863, le pouvoir tsariste a confisqué 458 grandes et moyennes exploitations et 22 000 personnes ont été déportées vers la Sibérie. Environ 34 000 hectares de terre ont été distribués aux émigrés russes. Dans le cadre d'une politique de russification menée par l'Empire, la Banque des Paysans attribuait la terre aux paysans russes à des conditions très avantageuses. La loi de 1870 prévoyait que dans les régions occidentales de l'Empire les deux tiers des domaines devaient appartenir aux propriétaires russes. Les propriétaires d'origines polono-lituanienne ne pouvaient obtenir la terre que par héritage.

La défense de l'État contre les armées russe et polonaise fut le problème le plus urgent durant les premières années de l'indépendance. Pour former l'armée nationale, le gouvernement lança la promesse de donner la terre aux volontaires et cela fut largement entendu par les travailleurs agricoles et les petits paysans qui formèrent alors la première armée lituanienne. Sur le front, des Bolcheviks menaient une propagande bien caractérisée par l'écrivain estonien G.E. Lugia qui rappelle comment les Bolcheviks répondaient aux volontaires baltes : « Pour qui luttez-vous ? Vous n'avez pas de patrimoine, des seigneurs l'ont pris à vos parents. Nous voulons vous le rendre, mais vous vous défendez pour que les seigneurs puissent garder la terre de vos parents et empêcher les fruits de votre travail »<sup>1</sup>. L'attribution des terres aux volontaires commença sans attendre la promulgation de loi de réforme foncière dans le but de convaincre que le gouvernement tiendrait sa promesse

### *Le cadre juridique de la réforme foncière*

Deux conceptions de la réforme foncière s'opposent dans les programmes des partis politiques. Les partis de droite, c'est-à-dire la majorité des nouveaux partis politiques (*Tautos Pazangos, Santaros, Valstieciu liaudininku, Krikscioniu demokratu, Socialdemokratu*), se prononcent pour la distribution des terres à ceux qui les travaillent. Au contraire, seul le Parti communiste, soutenu par des Bolcheviks russes, propose la nationalisation de la terre et l'instauration du modèle collectif. En 1919, la Commission de la réforme foncière approuva les principes de la réforme qui s'appuient sur la propriété privée. Avant la mise en vigueur de la loi de la réforme foncière, le gouvernement promulgua une série de lois selon lesquelles une partie des terres seraient prises dans le Fonds de la réforme. Les terres des banques russes (Banque de la Terre des Paysans et Banque de la Terre des Nobles), les terres confisquées après les insurrections nationales contre le tsar, les terres de l'Église confisquées par le pouvoir russe sont prises pour les besoins de la réforme. L'État reprend également 15 % des terres des domaines privés dont la taille est de 500 à 800 hectares et 30 % des terres des exploitations qui possèdent plus

---

1. Esbergas S., *id.*

de 800 hectares. Selon les premières lois, l'État prit, dans le Fonds de la réforme foncière, 77 487 hectares de terres dont 40 000 furent ensuite distribués aux volontaires <sup>1</sup>.

Le 3 avril 1922, la Diète vota la loi de Réforme foncière qui définit l'objectif de la réforme : pourvoir de terres les petits paysans et les paysans sans terre, créer des conditions favorables pour le développement des petites et moyennes exploitations et nationaliser les terres que l'État pourra mieux mettre en valeur que les propriétaires. Le Fonds foncier est formé des terres confisquées selon les lois de 1919-1920, des terres des collaborateurs des armées russes ou polonaises. Les terres d'Église et des propriétaires privés dont la superficie excède 80 hectares sont également transférées au Fonds (en 1929, la limite supérieure est relevée jusqu'à 150 hectares). Les terres des citoyens étrangers ne sont pas confisquées par l'État mais elles doivent être vendues aux paysans lituaniens dans un délai de trois ans.

**Tableau 1**  
**Le Fonds de la réforme foncière**

	Superficie en hectares
Terres d'État, des Banques de la Terre des Paysans et de la Terre des Nobles	40 026
Terres acquises en privilège du gouvernement russe	40 956
Terres d'Église	2 194
Terres privées	608 899
Autres	14 655
<b>Total</b>	<b>706 730</b>

Source : S.Elsbergas, *Lietuvos zemes reforma*, Kaunas, 1935.

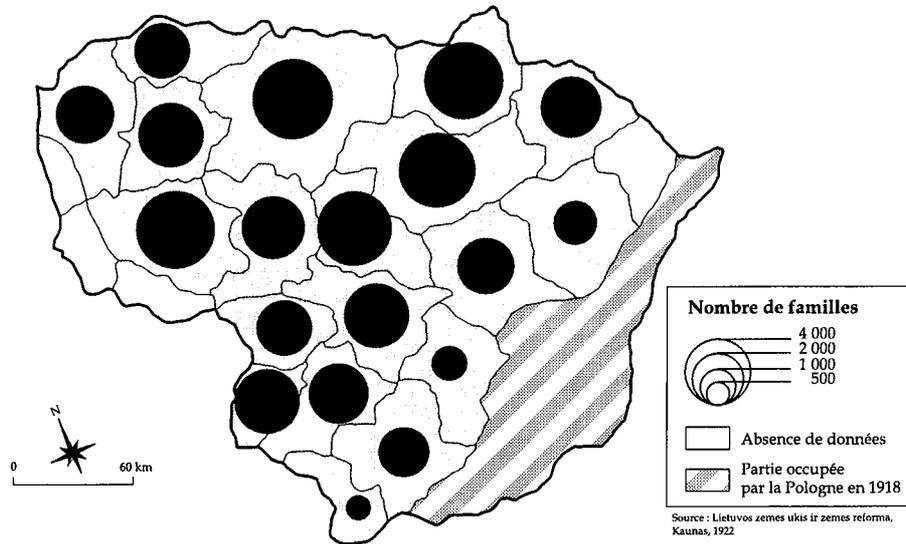
**Tableau 2**  
**La distribution des terres du Fonds de la réforme foncière**

	Superficie en hectares
Terre attribuée en propriété privée	
Paysans « sans terre »	353 385
Petits paysans	85 998
Église catholique	1 579
Hôpitaux, écoles, autre	1 025
Laiteries	61
Habitants des villes	3 265
Union des <i>Sauliai</i>	102
<b>Total</b>	<b>445 415</b>
Terre attribuée en jouissance	
Entreprises d'État	32 214
Municipalités	2 499
Entreprises et des associations privées	3 331
Exploitations scientifiques et écoles agricoles	8 477
<b>Total</b>	<b>46 521</b>
Autres (terres destinées à la vente, terres attribuées aux paysans à la place des prairies communes, etc.)	47 539
Réserve du Fonds	20 000
<b>Total du Fonds de la réforme foncière</b>	<b>559 475</b>

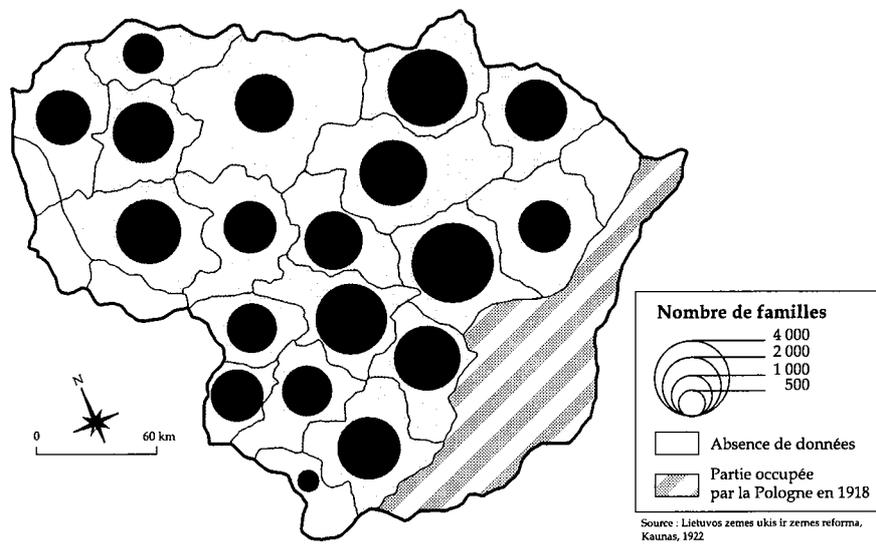
Source : S.Elsbergas, *Lietuvos zemes reforma*, Kaunas, 1935.

1. Aleknavicius P., Skuodziunas V., *Zemes tvarkymo darbai Lietuvoje nuo seniausiu laiku iki 1990 metu*, Kaunas, 1996.

**Figure 4**  
**La demande de terres par les paysans « sans terre » en 1918**



**Figure 5**  
**La demande de terres par les petits paysans en 1918**



La loi prévoit un ordre de priorité pour accéder à la terre. Les volontaires ou leurs familles sont les premiers à pouvoir obtenir la terre ; viennent ensuite les paysans dont les terres ont été confisquées après des insurrections, les petits paysans et les ouvriers agricoles qui recevront alors de 8 à 20 hectares de terre. La terre devait être attribuée aussi aux institutions publiques (municipalités, écoles agricoles, instituts de recherches, etc.). Les signataires de l'acte d'indépendance avaient aussi le droit d'obtenir de la terre. À la différence de la Lettonie et de l'Estonie, les grands propriétaires dont la terre est prise pour le Fonds de la réforme foncière peuvent bénéficier d'une compensation en argent ou en forêt, dans le cas où leurs terres ne sont pas hypothéquées pour répondre de leurs dettes.

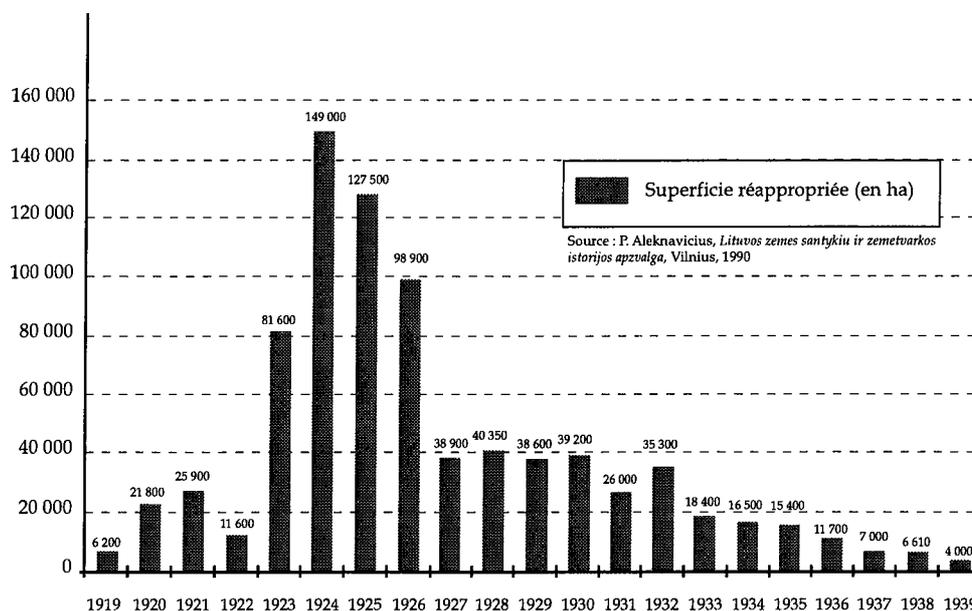
La loi ne se limite pas seulement au changement des rapports fonciers. Elle prévoit des mesures d'aménagement visant à assurer un fonctionnement efficace du nouveau modèle. La grande opération de remembrement des exploitations familiales conduisit à l'abandon par les paysans des villages groupés et à la création d'un semis de fermes dispersées, dont les terres étaient situées autour des bâtiments d'exploitation.

### *La nouvelle structure de la propriété foncière*

Le plus grand travail de la réforme foncière fut accompli au cours des cinq premières années. Après le coup d'état militaire qui fit changer de gouvernement en 1926, le travail de réforme se ralentit et il ne put être achevé avant l'occupation soviétique. En 1919, 40 000 petits paysans et 60 000 paysans sans terre avaient déclaré leur volonté de recevoir des terres. La réforme foncière toucha 559 476 hectares de terres dont la quasi-totalité concernait la propriété des seigneurs. 90 227 hectares de terres furent attribués aux petits paysans et 361 551 hectares de terres distribués aux paysans sans terre. À cause du manque de terres, une partie des paysans ont reçu moins que prévu par la loi. La taille moyenne des nouvelles exploitations fut de 10,4 hectares. La réforme foncière, menée au profit des vétérans des guerres d'indépendance et des « sans terre », créa une nouvelle structure foncière fondée sur les exploitations familiales petites et moyennes. Les exploitants de Zemaitija et du nord de la Lituanie qui possédaient des exploitations de bonne taille depuis le Moyen Age agrandissaient encore plus leurs exploitations. Là, durant l'entre-deux-guerres, la part des grandes exploitations (plus de trente hectares de terre) est la plus élevée du pays.

**Figure 6**  
**La réappropriation des grands domaines 1919-1940**

(Source : P.Aleknavicius, *Lietuvos zemes santykiu ir zemetvarkos istorijos apzvalga*, Vilnius, 1990)



**Tableau 3**

**Attribution de terre aux volontaires de la guerre pour l'indépendance 1920-1937**

Année	Nombre de volontaires	Année	Nombre de volontaires
1920	55	1929	745
1921	182	1930	739
1922	156	1931	451
1923	1 549	1932	480
1924	1 484	1933	459
1925	999	1934	192
1926	582	1935	110
1927	1 038	1936	99
1928	1 310	1937	12
		Total	10 642

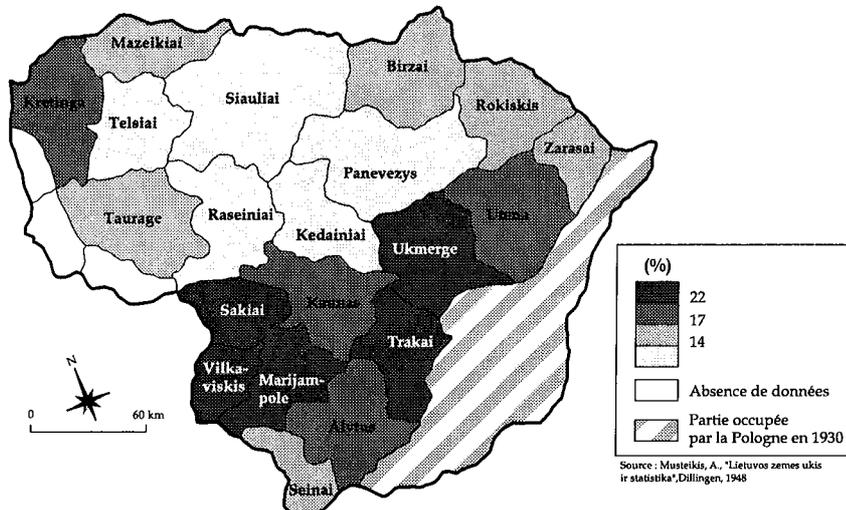
Source : B.Povilaitis, *Lietuvos zemes ukis 1918-1940*, Torontas, 1988.

**Tableau 4**  
**Les exploitations agricoles (en 1930)**

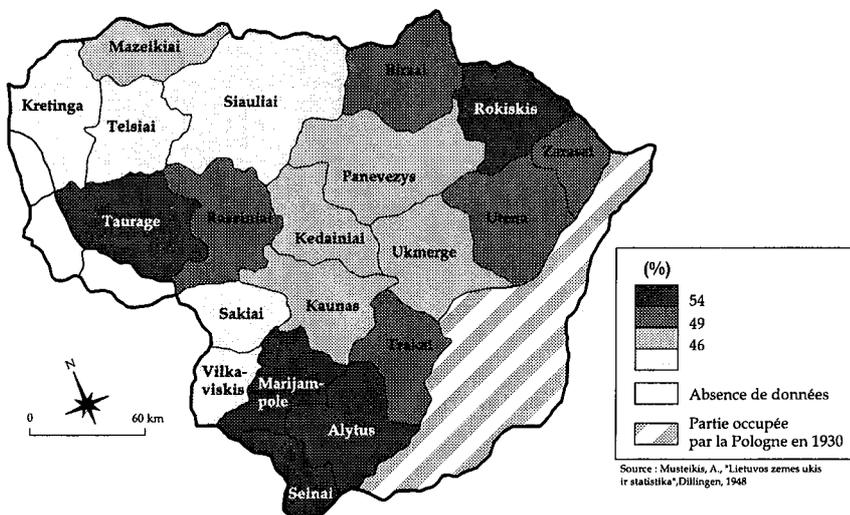
Surface en hectares	Nombre	%	Superficie totale en hectares	%
de 1 à 5	227 640	5,06	75 110	22,58
de 5,1 à 10	694 600	15,45	91 290	27,44
de 10,1 à 20	1 494 380	33,23	104 890	31,53
de 20,1 à 30	938 470	20,87	38 630	11,61
de 30,1 à 50	614 500	13,66	15 950	4,79
de 50,1 à 100	375 050	8,34	5 660	1,70
plus de 100,1	152 437	3,39	1 124	0,35
Total	4 497 077	100	332 654	100

Source : G.Veselka, *Zemes reforma Lietuvoje 1919-1940*, Vilnius, 1998.

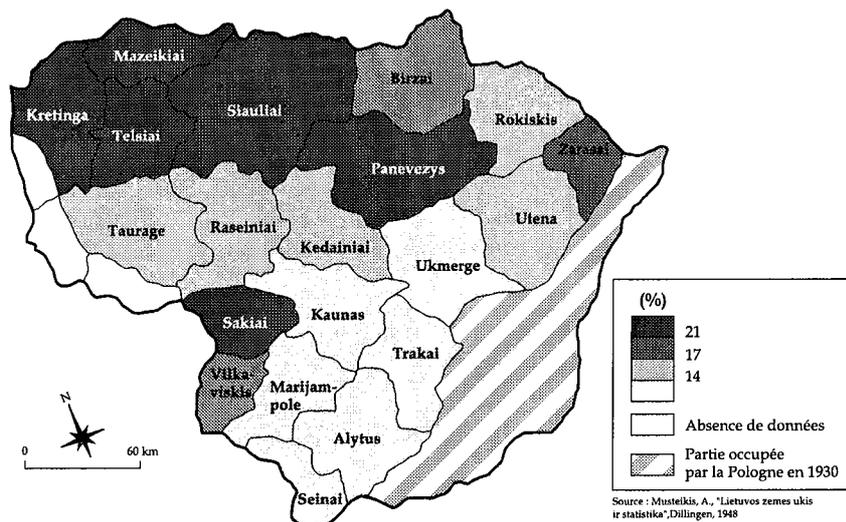
**Figure 7**  
Part des exploitations de moins 10 hectares dans la SAU en 1930



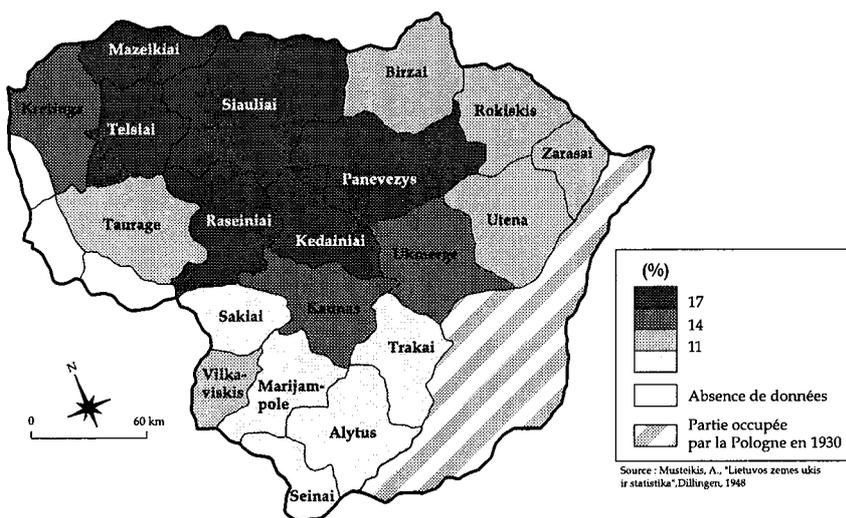
**Figure 8**  
Part des exploitations de 10 à 30 hectares dans la SAU en 1930



**Figure 9**  
Part des exploitations de 30 à 50 hectares dans la SAU en 1930



**Figure 10**  
Part des exploitations de plus de 50 hectares dans la SAU en 1930



Le changement des rapports fonciers s'accompagna d'une modification de l'organisation de l'espace rural. Après l'indépendance, la Lituanie avait hérité d'un système d'habitat groupé et d'une utilisation commune des prairies, des lacs et des forêts. 60 % de population rurale habitaient dans des villages groupés. Cependant, le système d'habitation variait selon les régions. Les premières fermes dispersées avaient été créées, à l'initiative des grands propriétaires avant l'abolition du servage (1861) dans la région de Zemaitija et dans la région d'Uzmemune (la région située sur la rive gauche de Nemunas) qui était sous forte influence de leurs voisins prussiens. Les grands transferts des villages groupés vers des fermes dispersées se sont développés pendant la réforme de Stolipine (1906-1914). Jusqu'à la Première Guerre mondiale, la majorité des paysans de Zemaitija et d'Uzmemune vivait dans des fermes isolées. Dans la *gubernija* de Vilnius (à l'est du pays), 24 % des villages groupés et dans la *gubernija* de Kaunas, 15 % des villages groupés étaient démembrés et dispersés en fermes isolées.

La loi de la Réforme foncière et la loi de l'Aménagement des territoires ruraux de 1922 visaient à regrouper en un seul tenant habitation, bâtiments de ferme et terres cultivées. Le déménagement s'effectua librement avec l'accord des deux tiers des habitants de chaque village. Pendant l'entre-deux guerres, 6 993 villages (ou 92 % de tous les villages) furent démembrés en 159 118 fermes dispersées. En même temps, l'État prit en charge la gestion d'une grande partie des forêts, des tourbières et des eaux.

La redistribution foncière a créé de nombreuses exploitations de taille moyenne et petite, qui poursuivaient la modernisation de l'époque.

## ***1.2. L'organisation de l'agriculture***

Si l'agriculture lituanienne, dans l'empire russe, obtenait des résultats supérieurs par rapport au reste du pays, elle était extensive et en retard par rapport à l'Europe de l'Ouest. La Première Guerre mondiale a causé de grands dommages à l'agriculture. Selon la statistique allemande, 50 540 chevaux, 28 428 tonnes de viande, 295 574 tonnes de volaille ont été emportés ; 1 200 villages, 2 000 fermes dispersées et 270 grands domaines ont été brûlés. Le tiers de la terre des grandes exploitations resta en friche, les biens et les équipements productifs furent détruits ou emportés par les occupants allemands. Après la proclamation de l'indépendance, l'État mit en place diverses mesures pour moderniser et pour augmenter la productivité agricole en essayant de rendre le pays capable de concourir avec les autres pays d'Europe.

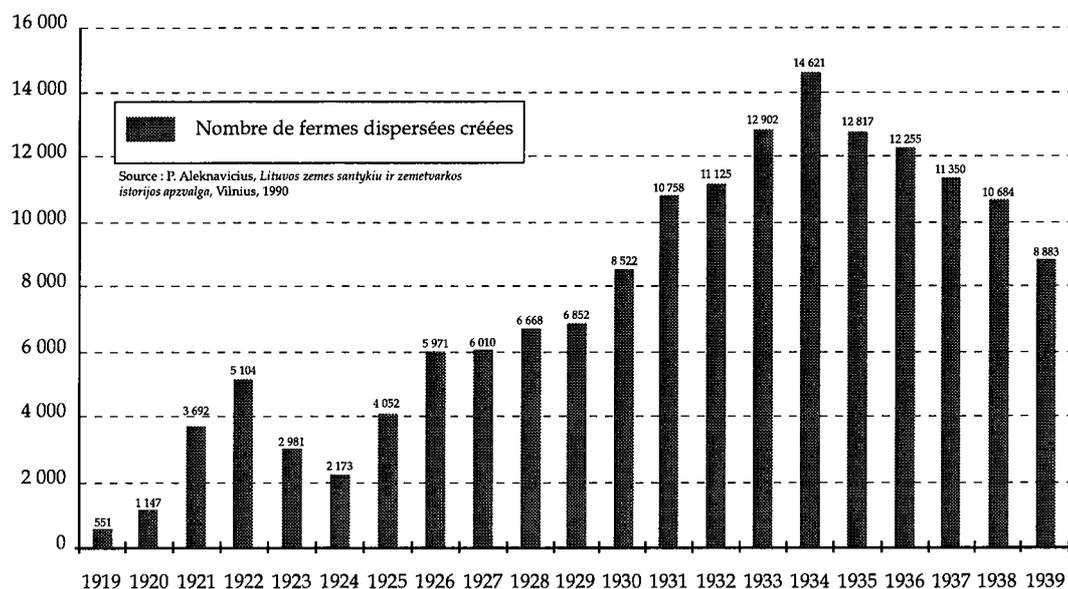
**Tableau 5**  
**Évolution des fermes dispersées 1919-1939**

Années	Nombre de villages déménagés	Nombre de fermes dispersées créées	Surface des fermes dispersées en hectares	Années	Nombre de villages déménagés	Nombre de fermes dispersées créées	Surface des fermes dispersées en hectares
1919	27	551	864	1930	365	8 522	92 935
1920	59	1 147	15 480	1931	402	10 758	105 392
1921	165	3 692	52 615	1932	503	11 125	114 363
1922	279	5 104	80 343	1933	513	12 902	123 497
1923	149	2 981	40 469	1934	565	14 621	136 207
1924	110	2 173	27 193	1935	570	12 817	120 200
1925	200	4 052	54 954	1936	528	12 255	111 400
1926	245	5 971	75 986	1937	512	11 305	100 535
1927	276	6 010	71 756	1938	475	10 684	86 439
1928	336	6 668	81 147	1939	422	8 883	76 729
1929	292	6 852	78 382	Total	6 993	159 118	1 654 643

Source : P.Aleknavicius, *Zemes tvarkymo darbai Lietuvoje nuo seniausiu laiku iki musu dienu*, Kaunas, 1996.

**Figure 11**  
**Évolution des fermes dispersées 1919-1939**

Source : P.Aleknavicius, *Lietuvos zemes santykiu ir zemetvarkos istorijos apzvalga*, Vilnius, 1990.



*Les mesures de l'intensification et de l'encadrement*

Durant l'entre-deux-guerres, grâce aux travaux de drainage, la superficie agricole et la surface labourée augmentèrent progressivement. En 1923, la superficie des terres labourées était de 2,26 millions d'hectares et en 1938 les terres labourées constituait 2,74 millions d'hectares. Le gouvernement, au moyen de la presse et de l'aide financière, encouragea les paysans à entreprendre un travail de bonification de leurs exploitations. Pendant cette période, 445 688 hectares de terres agricoles furent drainés <sup>1</sup>. De plus, l'utilisation des engrais minéraux augmenta progressivement dans les exploitations familiales (de 1932 à 1939, l'utilisation d'engrais azotés augmenta de 2,5 milliers de tonnes à 11,4 milliers de tonnes, des engrais phosphatés de 66 milliers de tonnes à 96,4 milliers de tonnes et les engrais potassium de 2,4 milliers de tonnes à 18,5 milliers de tonnes <sup>2</sup>). Pour améliorer la mécanisation des exploitations, l'État suscita la création de coopératives de matériel agricole en attribuant des crédits aux membres des coopératives. Entre 1919 et 1938, on assista à la création de 132 coopératives de matériel agricole et de 319 postes de nettoyage des céréales. L'État prit alors l'initiative du travail de sélection des cultures et des races d'animaux. Les stations de sélection des cultures choisissent de nouvelles sortes des semences mieux adaptées aux conditions naturelles du pays. Le plus grand travail est réalisé dans l'élevage qui est une branche importante de l'agriculture lituanienne. L'État prend en charge l'importation d'animaux de races et organise avec diverses unions d'éleveurs le réseau de distribution et de contrôle des animaux et de la production. Les races de vaches, d'une part, et de porcs (*bacon*), d'autre part, se répandent dans tout le pays durant cette période et jusqu'à nos jours. Le progrès de l'agriculture fut évident : le rendement des céréales est passé de 18 quintaux par hectare à 24,2 quintaux par hectare, celui des pommes de terre de 134 quintaux par hectare à 240 quintaux par hectare, le rendement de lait atteint 3 400 kilogrammes par an. Les agriculteurs lituaniens commencèrent à cultiver les betteraves à sucre et les betteraves fourragères.

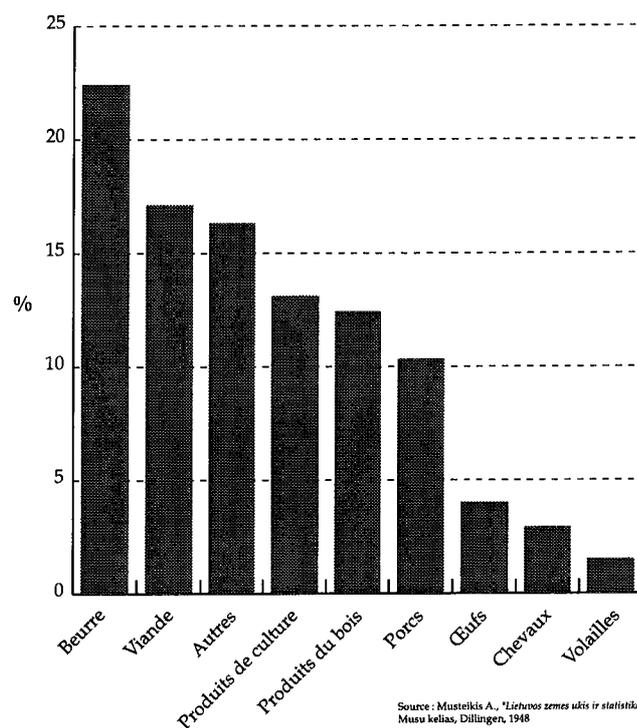
Par le biais de la Chambre d'agriculture, le gouvernement s'occupa de former les agriculteurs et de diffuser des méthodes scientifiques. En vingt ans, l'État fonda un véritable système de formation pour des exploitants indépendants ainsi que des spécialistes agricoles. Dix écoles publiques et huit écoles privées ainsi que 1 250 Centres des Jeunes Agriculteurs apprennent, aux paysans, à appliquer des méthodes avancées et à gérer leurs exploitations. Les spécialistes et les techniciens agricoles sont préparés dans six écoles supérieures et dans l'Académie agricole et l'Académie vétérinaire. Pour l'encadrement des exploitants agricoles au niveau du district et des *apskritis* <sup>3</sup>, la Chambre d'agriculture mit en place des services de consultations. Les diverses unions des agriculteurs fondées par les agriculteurs en fonction du type de production (par exemple, Union des éleveurs des porcs, Union des producteurs de lin, etc.) interviennent aussi directement dans la formation de leurs membres. La Chambre d'agriculture a édité divers journaux agricoles. La formation des paysans ouvrait la voie au mouvement coopératif.

1. Krisciunas J., « Zemes ukis », in *Pirmas nepriklausomas Lietuvos desimtmetis*, Kaunas, 1930.

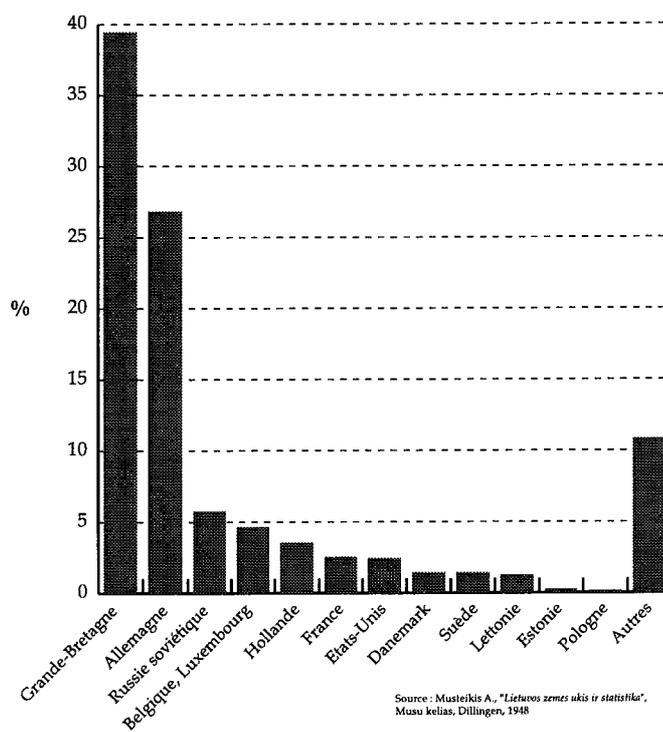
2. Povilaitis B., *Lietuvos zemes ukis 1918-1940*, Torontas, 1988.

3. *Apskritis* : la plus grande unité administrative correspondant à la région.

**Figure 12**  
**Les produits exportés par la Lituanie en 1998**



**Figure 13**  
**Les principaux pays à l'exportation en 1938**



### *La réorientation de la production agricole*

L'agriculture lituanienne demeurait l'activité économique principale et la population rurale représentait 80 % de la population. Si les grandes propriétés étaient les fournisseurs de céréales à destination des pays industrialisés de l'Europe de l'Ouest à partir des ports de la Baltique, après la constitution de l'État national, l'agriculture fut orientée vers les produits d'élevage qui correspondaient bien aux conditions naturelles et à la structure sociale du pays. Désormais, la Lituanie produisit surtout pour les marchés anglais (41 % d'exportation) et allemand (26 % d'exportation) ; la Grande-Bretagne et l'Allemagne étaient également les principaux fournisseurs du marché lituanien (29 % et 30 %). Parmi les autres pays avec lesquels la Lituanie entretenait des échanges commerciaux, il faut noter l'URSS, la Belgique, la Hollande. Si les produits lituaniens (porcs, volailles, bovins) convenaient bien au marché allemand, les agriculteurs durent élever une nouvelle race de porcs pour bacon et se spécialiser dans les produits transformés pour entrer sur le marché anglais. L'adoption d'écrèmeuses centrifuges et d'un matériel perfectionné conduisit en quelques années la Lituanie au rang des premiers producteurs et exportateurs européens de beurre. La majorité du commerce d'extérieur (environ 80 %) s'effectuait par le port de Klaipeda (Memel en allemand) qui jouit d'un avantage incontesté jusqu'en 1939 où la ville a été occupée par l'Allemagne. La perte de Klaipeda a altéré sérieusement le commerce extérieur, mais pour assurer un débouché sur la mer, le gouvernement envisageait de créer un port à Sventoji, près de la frontière lettone. En 1938 déjà, le gouvernement avait consacré 20 millions de litas pour l'approfondissement de ce port qui avait été donné à la Lituanie par la Lettonie lors de la délimitation de leurs frontières en 1921 <sup>1</sup>.

### *Le développement du système des coopératives et des crédits agricoles*

En quelques décennies, la Lituanie réussit à développer un système de coopératives agricoles. La coopération agricole, qui s'appuie sur l'égalité en responsabilité, la participation libre de ses membres et le partage équitable des bénéfices, correspondait bien aux principes politiques, économiques et sociaux du pays ainsi qu'aux intérêts des agriculteurs. Tournée vers l'exportation, l'agriculture lituanienne doit être disciplinée et bien organisée. Le système des coopératives peut assurer la livraison disciplinée des produits agricoles et le contrôle efficace de la qualité des produits ; il peut jouer un rôle déterminant dans le relais entre le producteur et le client. Les coopératives se chargent aussi de la transformation industrielle des produits. Dans ce processus, l'État intervint directement par une aide financière et organisationnelle.

En 1938, il existait 1 153 diverses coopératives et 6 associations de coopératives. Les coopératives laitières étaient les plus nombreuses parmi les coopératives de productions (192 sur 197 coopératives de production) <sup>2</sup>. Pour assurer l'exportation des produits laitiers (surtout le beurre), l'État développa un dense réseau de laiteries

1. Tissot L., *La Baltique*, 1940.

2. Lietuvos kooperatyvu kongresai, Kaunas, 1939.

appartenant aux coopératives. En 1926, les coopératives se réunirent au sein d'une Association des coopératives laitières, « *Pieno Centras* », qui devint alors la seule exportatrice des produits laitiers et dont l'exportation constitua 21 % de l'exportation agricole du pays. « *Pieno Centras* » se chargea de contrôler les produits en créant un poste d'inspecteur de production dans les laiteries, de construire des usines modernes de transformation, ainsi que de former des spécialistes. Grâce à cette organisation centralisée, les produits laitiers lituaniens réussirent à obtenir un bon label et à gagner les marchés européens.

L'achat, la transformation et l'exportation de la viande étaient gérés par la société par actions « *Maistas* » dont les actions appartiennent à diverses organisations des agriculteurs. La société construisit six usines modernes de transformation de viande selon des projets danois. En 1939, l'exportation assumée par la société constituait 90 % de l'exportation de viande (les bacons étaient le principal produit d'exportation) ou 25 % de toute l'exportation agricole. Pendant l'entre-deux-guerres, la Lituanie créa une industrie sucrière en construisant trois nouvelles usines dont plus de la moitié des actions appartenait aux agriculteurs. Le commerce des autres produits exportés (les céréales, le lin, les œufs, les fruits et les légumes) était aussi organisé dans le cadre des coopératives et des associations.

À la fin des années trente, la Lituanie était entrée dans un processus d'industrialisation en fonction des besoins de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire. Les sociétés et les associations commençaient à diversifier la production finale et à investir dans les autres secteurs industriels ainsi que dans les infrastructures. Il faut souligner la forte nationalisation des entreprises où l'État demeurait le principal actionnaire. Sur l'ensemble des capitaux investis dans les sociétés par action, qui s'élevaient début 1939 à 126 millions de litas, 51 970 millions venaient de participations étrangères : Belgique pour 18 millions, Allemagne pour 12 millions, Suède pour 6 millions de litas<sup>1</sup>. Cependant, ce processus de développement industriel fut arrêté par l'occupation soviétique en 1940.

L'État avait construit un système de crédits agricoles à bon marché qui permettaient la modernisation et le développement des exploitations et en même temps assuraient la paix sociale et des conditions d'existence décentes à la paysannerie. Les prêts aux exploitations étaient crédités par la Banque foncière (*Zemes bankas*), créée en 1924, et par des coopératives de crédit dans lesquelles les dépôts des paysans représentaient plus de 50 % des moyens du crédit coopératif. La Banque foncière fondée par l'État en 1924 demeurait le principal créancier des agriculteurs (elle accordait 99,4 millions de litas, à comparer aux 40,5 millions de litas accordés par les coopératives de crédit). Si les coopératives agricoles offraient de petits prêts à court terme, les crédits bancaires étaient destinés aux plus grands investissements et leurs clients étaient les grands et moyens exploitants. La Banque foncière a fourni des crédits à 20 325 exploitations, soit à 7,1 % de toutes les exploitations ; les coopératives de crédit ont consenti des prêts pour 62 370 exploitations, soit 21,7 % de toutes les exploitations de Lituanie<sup>2</sup>. La densité des coopératives de crédit et l'endettement des exploitations varient selon les régions. Les plus

1. Tissot L., *id.*

2. Ragevisius M., *Zemes ukio kreditavimas*, Kaunas, 1932.

gros prêts sont accordés pour des exploitations situées dans la région du Nord. Ce fait peut être expliqué par un plus grand dynamisme des exploitants pour se moderniser ainsi que par l'existence du capital libre qui permet la fondation de coopératives de crédit.

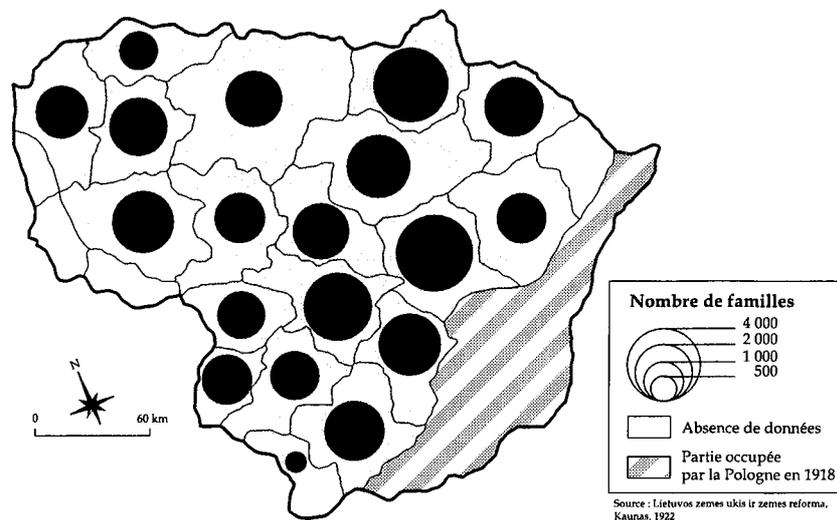
La réforme agraire avait réussi à créer une société de paysannerie familiale qui assurait la renaissance et le développement de l'État lituanien durant l'entre-deux-guerres. Cependant, l'occupation soviétique de 1940 et le retour de l'Armée rouge en 1944 interrompit le développement libre de la société rurale et le contre-modèle soviétique fut introduit par étapes successives.

**Tableau 6**  
**Emprunts auprès de la Banque de la Terre et des coopératives de crédits**

Année	Banque de la Terre		Coopératives de crédits		Total	
	en milliers Lt	en %	en milliers Lt	en %	en milliers Lt	en %
1925	3 735,1	53,4	3 260,1	46,6	6 995,2	100
1926	9 452,2	57	7 156,8	43	16 609	100
1927	12 368,1	59,1	8 569,4	40,9	20 937,5	100
1928	22 168,4	60	14 750,3	40	36 918,7	100
1929	34 738,3	62,8	20 620,9	37,2	55 359,2	100
1930	46 399,3	65,9	24 013,5	34,1	70 412,8	100
1931	72 935,2	69,7	31 704,7	30,3	104 639,9	100
1932	99 403,9	71	40 542,2	29	139 946,1	100

Source : M. Ragevicius. *Zemes ukio kreditavimas*. Kaunas, 1932.

**Figure 14**  
**Attribution des crédits par la Banque de la Terre et des coopératives de crédits en 1932**



## 2. L'occupation soviétique et l'instauration du modèle soviétique

Le pacte secret Ribbentrop-Molotov, signé le 23 août 1939, a mis fin à la période de l'indépendance de la Lituanie et en même temps à la formation d'une société villageoise libre et démocratique. Tombé dans la zone d'influence de l'Union soviétique, le pays a été occupé le 14 juin 1940, et le 21 juillet 1940 la Diète nationale a déclaré la Lituanie république socialiste. Annexée alors à l'Union soviétique, la Lituanie subit de grands changements politiques, économiques et sociaux. Formée depuis trois décennies, la société rurale fut changée d'une manière brutale par le modèle léniniste-stalinien d'agriculture. L'instauration du modèle collectiviste commença par la nationalisation foncière et la distribution des terres aux petits paysans et aux salariés agricoles ainsi que par la mise en œuvre du système différentiel des impôts et s'acheva par la création des exploitations collectives — kolkhozes et sovkhoses. La collectivisation de la campagne lituanienne se poursuivit en utilisant des méthodes radicalement brutales (arrestation, déportations massives de paysans) et rencontra la forte résistance des paysans. Cette expérience douloureuse laissa des traces dans la mémoire des familles et les souvenirs de vie indépendante avant l'occupation seront transmis aux générations suivantes. Si la société lituanienne a subi la collectivisation la plus violente des pays d'Europe centrale, la volonté de renouer avec le modèle familial de l'entre-deux-guerres s'y révèle plus affirmée.

### 2.1. *La première réforme foncière soviétique*

Le 22 juillet 1940, la Diète nationale adopta une déclaration annonçant la nationalisation de la terre. Ayant pour but de gagner à sa cause une partie de la paysannerie, le pouvoir soviétique commença à mettre en œuvre une réforme foncière à la façon soviétique en distribuant la terre nationalisée aux paysans sans terre et aux petits paysans. La distribution de la terre effectuée de la sorte par le pouvoir soviétique ne fut qu'une mesure temporaire avant la collectivisation entière de l'agriculture. Contrairement à la réforme foncière menée en Russie soviétique, en Lituanie cette réforme n'a pas été inspirée par la société villageoise elle-même, mais imposée et mise en œuvre par la force par les autorités d'occupation. Le 5 août 1940, on adopta la loi du Fonds national de la terre d'après laquelle le Fonds prenait toute l'ancienne terre privée en laissant à chaque exploitation individuelle seulement 30 hectares de terre au maximum. D'après les données statistiques soviétiques, 201 722 paysans sans terre ou ayant peu de terre ont exprimé leur volonté d'acquérir de la terre. Jusqu'à l'occupation par l'Allemagne nazie on a distribué 585 000 hectares de terre à 71 000 paysans sans terre et petits paysans. Les autorités soviétiques ont essayé de soutenir les petits paysans en leur accordant certains privilèges : les petites exploitations jusqu'à 5 hectares de terre furent exemptées du paiement de leurs dettes et des taxes obligatoires d'État ; on accordait des crédits aux nouveaux fermiers. Mais il semble que les paysans n'aient pas montré beaucoup d'enthousiasme pour cette nouvelle réforme et ne l'aient pas soutenue. Les paysans ont commencé à refuser la terre qui leur avait déjà été accordée : en 1940, 4 492 nouveaux fermiers ont rendu la terre accordée par le pouvoir soviétique et, en conséquence, on a adopté un décret qui interdisait au pouvoir local de reprendre la terre.

Plutôt que de soutenir les petites exploitations, les autorités soviétiques ont essayé de détruire les moyennes et les grandes exploitations non seulement en leur confisquant les terres mais aussi par des moyens économiques : les impôts fonciers sont calculés d'après la surface de la terre possédée jusqu'à la nationalisation, ceux de l'agriculture d'après le revenu des exploitations et ceux des livraisons obligatoires pour l'État d'après la taille des exploitations <sup>1</sup>. Seuls les impôts sur la terre furent augmentés pour les grandes exploitations de 1,5 à 3 fois. Comme les exploitants ne pouvaient pas payer des impôts d'une importance exagérée, ils furent jugés pour avoir voulu « éviter d'une manière pernicieuse l'accomplissement de leurs obligations ». Pour propager le système des kolkhozes, les premières exploitations collectives ont été exemptées de toutes livraisons, sauf de celles, minimales, de céréales. Mais jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la collectivisation n'ayant pas été annoncée officiellement, seulement vingt kolkhozes furent créés en Lituanie à la place de grands domaines.

Avant la Seconde Guerre mondiale le pouvoir soviétique a exécuté les premières déportations qui touchaient surtout l'intelligentsia, les hommes politiques et les militaires. En 1940, 3 965 chefs de familles (particulièrement les grandes propriétaires) ont été déportés vers le nord de l'URSS.

## *2.2. La réforme foncière soviétique d'après-guerre*

En 1944, l'armée d'occupation soviétique revenue en Lituanie, on a repris la réforme foncière commencée en 1940. Le 30 août 1944, est adoptée la loi sur « la liquidation des conséquences de l'occupation allemande dans l'agriculture ». La réforme foncière d'après-guerre est devenue encore plus rigoureuse et radicale à l'égard des grandes et des moyennes exploitations. Le Fonds national de la terre a été élargi avec les terres des paysans déportés ou émigrés et en nationalisant la majeure partie des terres privées. La terre qu'on a laissée à l'exploitation individuelle fut diminuée dans la plupart des cas jusqu'à 20 hectares, et on n'a laissé que jusqu'à 5 hectares aux propriétaires qui avaient soutenu les Allemands pendant la guerre. Grâce à cette plus grande surface de terres nationalisées, on a augmenté jusqu'à 10-15 hectares la superficie maximale de la terre accordée aux paysans sans terre et aux paysans ayant peu de terre. Si en 1940 on a ajouté aux petits paysans en moyenne 3,98 hectares, en 1944-1947 ils pouvaient recevoir 5,04 hectares de terre et la taille moyenne des nouvelles exploitations atteignait 8,68 hectares de terre.

---

1. Aleknavicius P., Skuodziunas V., *id.*

**Tableau 7**  
**Fonds foncier de l'État en 1940 et en 1948**

	En 1940				En 1948			
	Unités		Surface		Unités		Surface	
	Nombre	%	Hectares	%	Nombre	%	Hectares	%
Total d'État, d'Églises, des entreprises	3 903	13,6	46 959	7,8	2 911	4,1	76 487	5,5
Terres des exploitations privées	24 816	86,4	560 633	92,2	44 073	61,6	775 062	56,9
Terres des Allemands	0	0	0	0	4 340	6,1	74 445	5,6
Terres des exploitants émigrés vers l'Ouest	0	0	0	0	17 868	25,1	417 159	30,6
Terres des exploitants déménagés de Petite Lituanie	0	0	0	0	2 187	3,1	18 097	1,4
Total	28 719	100	607 592	100	71 379	100	1 361 250	100

Source : M.Gregorauskas, *Tarybu Lietuvos zemes ukis 1940-1960*. Vilnius, 1960.

Jusqu'aux déportations en masse des paysans au lendemain de la proclamation de la collectivisation, en se fondant sur l'idéologie marxiste-léniniste, le pouvoir soviétique essayait de liquider les grandes et moyennes exploitations par des moyens économiques. Pour cela il établit l'impôt sur la terre, l'impôt sur le revenu, les obligations d'État d'après la taille des exploitations : plus l'exploitation est étendue, plus les impôts par hectare sont élevés. En effet, les autorités soviétiques essayaient non seulement de liquider par le système des impôts la classe des grands et moyens paysans, mais aussi d'entraver la formation d'exploitations marchandes. Les obligations économiques les plus dures imposées par l'État étaient appliquées aux exploitations les plus performantes appelées dans la terminologie soviétique les *koulaks*. La liquidation des koulaks a eu un sens beaucoup plus large en Lituanie qu'en Russie pendant la collectivisation. Pour le pouvoir soviétique, l'extermination des koulaks signifiait aussi la destruction de la mémoire de l'identité nationale. Et ce n'était pas par hasard que le pouvoir soviétique qualifiait les gros paysans, ou les koulaks, « d'éléments nationalistes dangereux ». Le 12 décembre 1947, le Comité central du Parti communiste de Lituanie (*Lietuvos Komunistu partijos Centro Komitetas*) a adopté un décret qui indiquait les signes caractéristiques des exploitations des koulaks. On considère comme exploitation de koulak les exploitations où est utilisé le travail salarié, ou qui ont des machines agricoles, ou qui fournissent des services à d'autres exploitations. En se fondant sur cette directive, les comités exécutifs des districts devaient faire les listes des koulaks d'après lesquelles on appliquait aux propriétaires les moyens économiques exceptionnels en prélevant un supplément spécial d'impôts. Ensuite ces listes servirent à l'exécution des déportations d'agriculteurs.

**Tableau 8**  
**Livraisons obligatoires par hectare en 1945-1946 selon la taille des exploitations**

Produits	Superficie de l'exploitation (en hectares)				
	moins de 10	de 10 à 15	de 15 à 20	de 20 à 25	plus de 25
Céréales (kg)	100	140	183,3	216,7	266,7
Pommes de terre (kg)	100	140	180	260	340
Viande (kg)	Pour toutes les exploitations 6 kg par ha de SAU				
Nombre de litres de lait par vache	100	112,5	140,6	162,5	187,5

Source : M. Gregorauskas, *Tarybu Lietuvos zemes ukis 1940-1960*. Vilnius, 1960.

### 2.3. La collectivisation de l'agriculture

Le 24 mars 1948, le Conseil des ministres de la République et le Comité central du Parti communiste de Lituanie soviétique ont promulgué le décret « sur l'organisation des exploitations collectives ». Les moyens économiques appliqués par les autorités soviétiques ont interrompu le développement de l'exploitation privée mais n'ont pas donné envie aux paysans de renoncer aux exploitations individuelles et de se réunir dans des kolkhozes. Pour assurer la collectivisation, les autorités soviétiques décidèrent de liquider les obstacles humains qui leur étaient défavorables. À partir du mois de février et jusqu'au mois de mai 1948, on a déporté les paysans sous le titre codifié de « Vesna » (Printemps). On a déporté 11 233 familles ou 39 482 personnes parmi lesquelles 12 278 hommes, 16 559 femmes et 10 645 enfants de moins de quinze ans <sup>1</sup>. Il faut remarquer que le pouvoir soviétique ne trouvait pas suffisant d'exiler seulement le chef de famille : on exilait toute la famille, car on voulait atteindre la liquidation complète des « éléments disposés hostilement » et peut-être aussi la destruction complète de la « mémoire ».

Ces déportations ont accéléré la création des kolkhozes. En 1948, 614 kolkhozes qui unissaient 7 227 exploitations ont été créés <sup>2</sup>. On a créé les kolkhozes d'après les règlements des statuts de l'artel agricole adoptés en Russie soviétique. On a essayé d'introduire le modèle soviétique aussi en organisant les coopératives agricoles et après en les réorganisant avec les kolkhozes : en 1948-1949, 136 kolkhozes ont été créés sur la base des coopératives agricoles. La coopération agricole soviétique était stimulée en accordant les crédits collectifs pour l'achat du bétail, des semences, du matériel et pour la construction des bâtiments de production.

Le processus de la collectivisation ne fut pas aussi rapide que le voulait le Parti communiste ; au mois de février 1949, le VI<sup>e</sup> congrès du Parti communiste de Lituanie adopta donc une résolution « pour la collectivisation définitive de l'agriculture ». Dans ce but, on a mis tous les moyens économiques, tous les moyens de la propagande et de la répression à la disposition des autorités. Au mois de mars, on a recommencé les déportations des familles des paysans de Lituanie et des deux autres Pays baltes. Comme l'indique le compte rendu de P. Kapralov, adjoint du ministre de la sécurité de l'URSS, en mars et février 1949, pendant la phase de déportation « Priboj » (Vague), on a déporté de Lituanie 8 817 familles ou 29 180 personnes, parmi lesquels 9 199 hommes, 11 736 femmes et 8 245 enfants de moins de quinze ans. Les régions du nord de la Lituanie, de Uzmane et de Zemaitija, dominées par des exploitations relativement grandes et performantes économiquement, ont été les plus touchées par les déportations de paysans <sup>3</sup>.

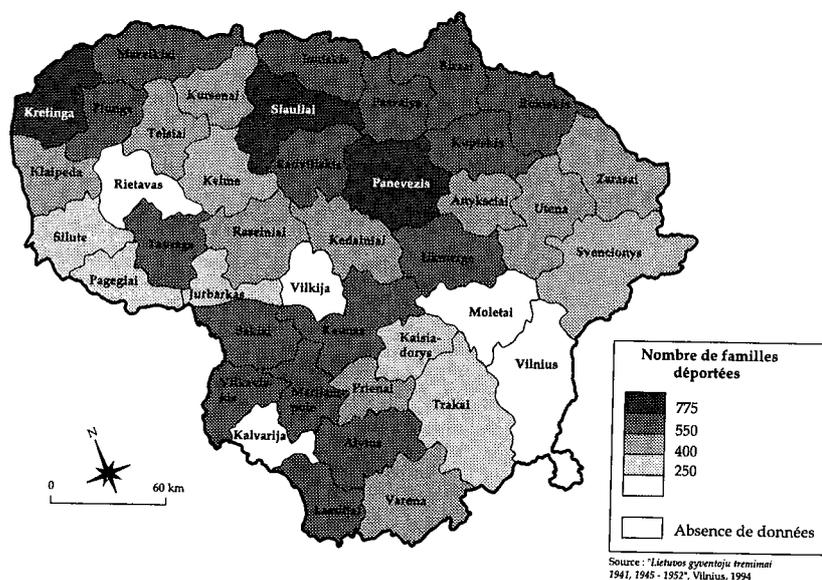
---

1. Calcul fait à partir de *Lietuvos gyventojų treminiai 1941, 1945-1952 m.* (dokumentų rinkinys), Mokslo ir enciklopedijų leidykla, Vilnius, 1994.

2. Gregorauskas M., *Tarybu Lietuvos žemės ūkis 1940-1960*, Politinės ir mokslinės Literatūros leidykla, Vilnius, 1960.

3. Gregorauskas M., *id.*

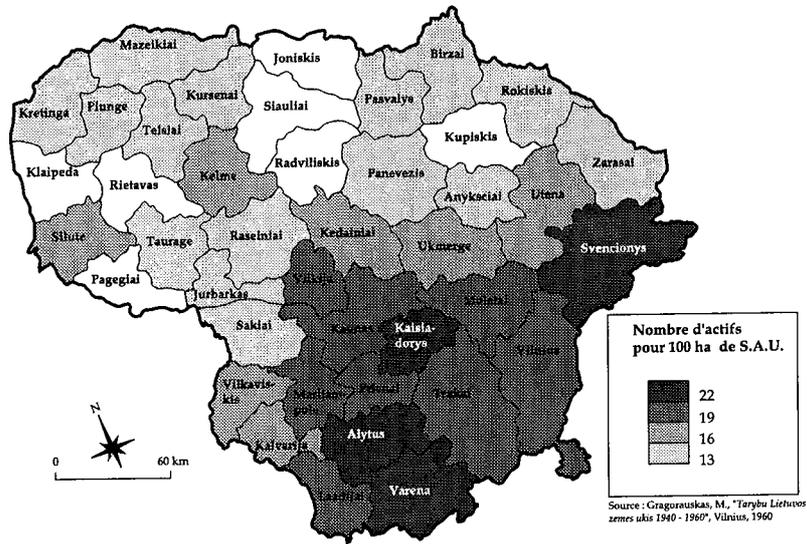
Figure 15  
La déportation des paysanneries en 1948-1949



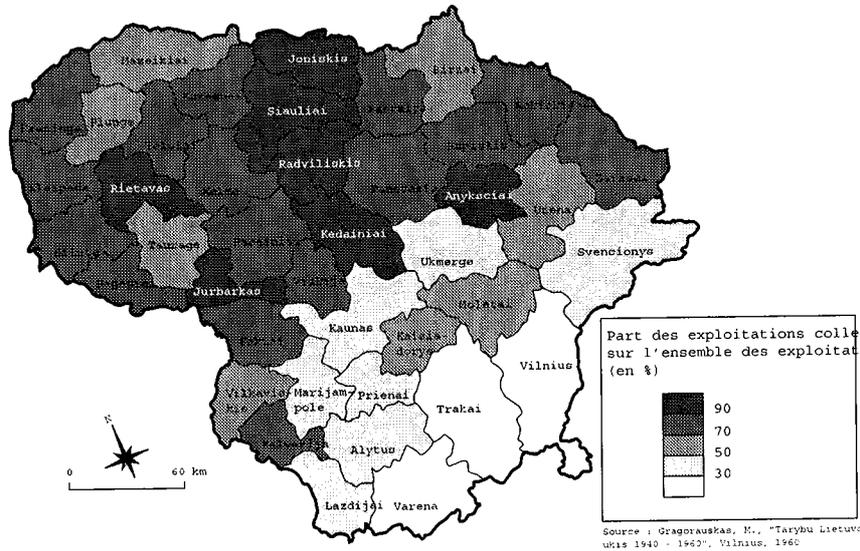
Dans la résolution du comité central du Parti communiste de Lituanie datée du 29 mars 1949 concernant les résultats des déportations des habitants, on indiquait : « Grâce aux moyens appliqués dans la République, les kolkhoziens et les petits et les moyens paysans sont devenus plus actifs ; les paysans adhèrent aux kolkhozes ». Les déportations de masse et la terreur à la campagne ont effrayé les agriculteurs et cela a stimulé leur adhésion « volontaire » aux kolkhozes. Si au début de la collectivisation les petits paysans étaient majoritaires dans les exploitations collectives, après les déportations les propriétaires, les moyens paysans ont commencé à adhérer aux kolkhozes eux aussi. En 1948, 60 % des membres des kolkhozes étaient des paysans pauvres, et en 1949, 60 % étaient des propriétaires moyens.

Les stations de machines et de tracteurs ont joué un rôle important dans la collectivisation. Les premières stations furent créées sur les terres des propriétaires émigrés, surtout en Petite Lituanie (région de l'est de Prusse orientale habitée par les Litvaniens). Les stations qui étaient bien équipées en moyens techniques lourds devaient démontrer la supériorité de l'agriculture soviétique mécanisée sur les petites exploitations individuelles. Pendant les premières années de l'occupation soviétique, la Lituanie a reçu des républiques soviétiques les moyens techniques lourds pour l'agriculture qui étaient utilisés pour la création des stations techniques qui aidaient aussi à compenser le manque de main-d'œuvre dans les régions très touchées par les déportations. Les districts les plus touchés par les déportations et la région de Petite Lituanie abandonnée par ses anciens habitants d'origine allemande comptaient moins de treize personnes pour 100 hectares de SAU.

**Figure 16**  
**La force de travail des kolkhozes au lendemain de la collectivisation en 1952**



**Figure 17**  
**Le niveau de collectivisation par district en 1950**



En 1950, 6 032 kolkhozes avaient été créés qui comprenaient 62,4 % d'agriculteurs. Le niveau de collectivisation variait selon les régions. Le plus grand pourcentage des exploitations collectives se trouvait dans les régions touchées par les déportations et dans la Petite Lituanie, presque vide après la guerre, où on créa sur les terres vides les premiers sovkhoses. On avait un moindre pourcentage d'exploitations collectives dans les régions boisées où il y avait des conditions favorables à la résistance et dans la zone des banlieues où, grâce à la proximité du marché urbain, l'exploitation privée pouvait exister. Pour aboutir définitivement à la collectivisation, en 1955 les autorités soviétiques ont exécuté de nouveau des déportations de paysans : on a exilé 5 139 familles, parmi lesquelles 5 004 agriculteurs ou personnes qui aidaient les résistants. Comme l'annonça la presse soviétique, c'est cette année-là qu'on a achevé la collectivisation de l'agriculture. Les exploitations collectives rassemblaient 94,1 % de tous les paysans.

Pendant la première décennie après la collectivisation, sous la politique pratiquée par Staline qui a entraîné un véritable blocage du développement de l'activité agricole, les lopins individuels sont devenus les principaux producteurs de produits agricoles. Ils fournissaient la majeure partie de la production de l'élevage : 84 % de la production du lait, 87 % de la production de la viande, 93,3 % de la production des œufs. Seuls les témoins vivants peuvent nous décrire la situation réelle du village lituanien dans les premières années qui suivirent la collectivisation.

*« Nous avons dû nous inscrire dans les kolkhozes. Nous avons dû donner nos chevaux et tout le matériel. Et nous-mêmes, nous devons y travailler toute l'année. Nous ne recevons pas de salaire pour une journée de travail, mais on nous fixe ces journées d'après le travail fait, et ce n'est pas tellement facile de les gagner. Pour l'année passée on nous a accordé (pour une journée de travail) 800 grammes (c'est-à-dire 2 livres) de blé. En été il y a du travail mais en hiver, surtout pour les femmes, très peu, et même ça n'est pas beaucoup apprécié.*

*On peut élever seulement une vache, un mouton, mais pour une vache il faut donner 100 grammes de lait, 30 kilogrammes de viande et 50 œufs. Pour un mouton, 400 grammes de laine, et il faut donner 150 kilogrammes de pommes de terre. Et on ne reçoit que 60 ares de terre. Nous payons des impôts comme si nous avions 1 hectare de terre bien qu'il manque 40 ares pour cela. Il faut payer 200 roubles d'impôts pour cette terre.*

*Pour payer tout nous devons vendre tous les produits de cette seule vache. Il ne nous reste si, on peut dire, qu'un peu de lavasse, et nous n'osons même pas manger un œuf. Et la viande, on n'y pense même pas. » (Lettre envoyée de Lituanie par un kolkhozien, en 1957).*

### 3. Le développement du modèle collectiviste

Le modèle collectiviste qui fonctionne dans un système économique centralement planifié et administré se caractérise par l'appropriation sociale de la terre et des moyens de production, l'organisation en commun du travail et la généralisation d'un rapport de type salarial au sein de grandes exploitations — kolkhozes et sovkhozes. La part de ces deux formes de production a varié durant l'époque soviétique. Si les premières fermes d'État sont créées sur les terres « abandonnées » par les propriétaires avant l'occupation soviétique, avec les années du collectivisme leur nombre a augmenté grâce à la conversion des kolkhozes peu performants et à la spécialisation renforcée dans la zone périurbaine. Dans la campagne soviétique, les exploitations collectives étaient le cadre de vie non seulement économique mais également socioculturel des ruraux. Le modèle collectiviste demeurait comme un modèle global de l'organisation de la société et de l'espace rural. Son application fut suivie par le réaménagement de l'espace rural selon des normes qui devaient créer les conditions de mise en œuvre d'un tel projet de société.

#### *3.1. L'agriculture lituanienne dans le système soviétique*

Avec la mise en place de l'économie planifiée en URSS, l'ensemble du territoire soviétique fut considéré comme un complexe économique unique, dont la gestion sectorielle centralisée est censée assurer à la fois la puissance de la fédération et l'égalisation des niveaux de développement des différentes régions. Malgré la spécialisation régionale, les efforts de coopération et d'intégration entre régions et républiques, et malgré les transferts inter-républicains, sous forme de transferts budgétaires ou de flux de main-d'œuvre, les disparités préexistantes ont persisté.

Pendant l'époque soviétique, l'agriculture et le secteur agro-alimentaire ont continué d'occuper une place importante dans l'économie de la Lituanie. La production alimentaire constituait 35 % du PNB et 20 % de l'exportation totale ; 29 % de la population active travaillaient dans l'agriculture et dans l'industrie agro-alimentaire. Malgré sa petite taille (le territoire de la Lituanie représentait 0,5 % du territoire de l'URSS), la Lituanie produisait, par rapport au niveau de la production totale de l'URSS, 1,5 % des produits cultivés, 2,7 % de la viande et 3 % du lait. En général, le niveau de vie dans les Pays baltes restait le plus élevé par rapport au reste de l'URSS. La balance agro-alimentaire excédentaire permettait de mieux approvisionner le marché lituanien en denrées alimentaires.

Dans le même temps, en matière d'agriculture, la Lituanie, comme les deux autres Pays baltes, faisait figure de « modèle » au sein de l'Union soviétique. En termes de productivité, par rapport à l'ensemble de l'Union, l'agriculture lituanienne était la plus performante. Prenons l'exemple de la production du lait, nous voyons que si la productivité moyenne de l'URSS était de 2 780 kg par vache, celle de la Lituanie se situait à 3 806 kg dans le secteur « collectif » et à 4 008 kg dans le secteur du privé. La productivité des cultures, proportionnellement au reste de l'espace soviétique, demeurait élevée (les cultures céréalières atteignent 29 quintaux/ha à rapprocher de 19 quintaux/ha en moyenne pour l'URSS ; les pommes de terre 161 quintaux/ha à rapprocher de 110,7

quintaux/ha). La productivité du travail des agriculteurs lituaniens restait plus élevée que celle des Russes. De ce fait, les kolkhoziens lituaniens recevaient une rémunération moyenne de 264 roubles, les kolkhoziens soviétiques de 178 roubles. Les autres critères, que nous aborderons dans les autres chapitres, montrent que les exploitations collectives sont mieux dotées en capital technique qu'en spécialistes agricoles. Ceci, même si la supériorité de l'agriculture lituanienne par rapport au reste de l'URSS demeurerait incontestable, d'une façon générale elle restait peu efficace et était très largement subventionnée.

**Tableau 9**  
**Indicateurs de développement des Républiques baltes et de l'ensemble de l'Union en 1988**

	Produit matériel net par tête (en roubles)	Production agricole par tête (en roubles)	Production industrielle par tête (en roubles)
<i>Moyenne de l'ensemble de l'URSS</i>	1 907	832	2 377
Lituanie.....	2 412	1 328	3 446
Lettonie.....	2 723	1 082	3 879
Estonie.....	2 670	1 144	4 196

Source : F. Barry, « La coopération éclatée : les républiques soviétiques entrent en scène », *Le Courrier des Pays de l'Est*, n° 348, mars 1990.

Après l'annexion politique, le gouvernement soviétique mena au niveau des nouveaux territoires une politique d'intégration économique. Si durant l'entre-deux-guerres les principales relations commerciales s'effectuaient avec l'Europe de l'Ouest, pendant l'époque soviétique elles furent tournées radicalement vers l'Union soviétique. Il est difficile d'évaluer les échanges inter-républicains, car la statistique la plus détaillée n'est pas publiée. Placée dans la région économique du Nord-Ouest de l'URSS, la Lituanie fut spécialisée dans l'élevage de bovins, de porcins ainsi que dans les cultures de pomme de terre et de lin en produisant le surplus exportable de ces produits (90 % des exportations agricoles). Elle livrait 37 % de sa production de lait et 33 % de sa production de viande au Fonds central du pays, surtout aux grands centres urbains de Moscou et de Saint-Petersbourg. En retour, la République recevait les céréales fourragères, les protéagineux, les engrais, et la quasi-totalité de ses besoins en machines agricoles et en carburant. La Lituanie n'avait pas de relations commerciales directes avec les marchés hors de l'Union soviétique car les exportations transitaient par le Fonds central de l'URSS. Cette intégration commerciale rendait le pays très dépendant du reste de l'Union. Principal héritage de l'économie soviétique centralisée, ce fut un vrai obstacle quand l'indépendance fut retrouvée.

Après l'annexion politique, l'agriculture lituanienne fut intégrée dans le système économique de l'URSS et elle ne constitua qu'une région économique. Si d'autres parties soviétisées de l'Europe centrale et orientale gardèrent plus ou moins leur indépendance économique, les Pays baltes, eux, furent soumis directement à la politique économique de Moscou. En devenant un élément du système global de l'URSS, l'agriculture lituanienne fut intégrée au fonctionnement de celui-ci par une procédure de planification de l'activité économique et le contrôle des flux financiers et matériels. Le développement du pays dépendait entièrement des organes suprêmes du centre et les structures républicaines n'occupaient qu'une place intermédiaire pour transmettre les directives centrales et veiller à leur exécution. Tout était décidé à Moscou : les objectifs en matière de politique agricole

exprimés dans des directives définies par le Parti communiste de l'URSS ainsi que les aspects techniques de la procédure de planification réalisés par le GOSPLAN qui définissent le plan pour la République. Le commerce entre les régions et les républiques ainsi que la distribution des intrants étaient centralisés et dépendaient des diverses institutions centrales. Au lendemain de sa sortie de l'URSS, la Lituanie, pas plus que les deux autres Pays baltes, ne possède d'institutions propres, ni économiques, ni administratives, ni techniques, qui auraient pu aider la transition vers une économie de marché. L'intégration politique et économique des Pays baltes dans le système unique de l'URSS a modifié l'itinéraire des réformes économiques et révélé des spécificités par rapport aux États de l'Europe centrale et orientale.

### *3.2. Le fonctionnement de l'agriculture lituanienne soviétisée*

La collectivisation des moyens de production a entraîné un changement radical des rapports sociaux et a créé de nouvelles formes de production fondées sur le travail collectif et la propriété collective. Les diverses activités économiques étaient mal développées en milieu rural et les kolkhozes et les sovkhoses demeuraient le cadre principal de l'activité économique, mobilisant 361 800 actifs, ou 17,8 % de la population active en Lituanie. Si pendant la première décennie après la collectivisation, la société agricole des paysans-kolkhoziens resta homogène, la marche à l'industrialisation et l'application de méthodes nouvelles dites scientifiques entraîna une nouvelle différenciation socioprofessionnelle ainsi qu'un nouveau mode de vie pour les agriculteurs. L'entreprise agricole devint non seulement le lieu de travail mais aussi la cellule sociale au sein de laquelle se déroulaient la plupart des activités quotidiennes de la vie matérielle et socioculturelle des familles rurales. Si le régime soviétique réussit à créer une nouvelle génération d'« ouvriers agricoles », certains éléments du mode de vie traditionnelle des paysans demeuraient sous la forme d'une économie auxiliaire.

#### *L'entreprise collective : nouveau cadre de l'activité économique et de vie sociale des agriculteurs*

— Les caractères de la gestion et du travail dans l'entreprise agricole

Après la collectivisation, les kolkhozes et les sovkhoses devinrent des cadres spatiaux du travail et de l'activité sociale des agriculteurs. La différence entre les deux formes de propriété resta plutôt formelle, tant au niveau de l'organisation de l'activité de production que de l'exercice du pouvoir. Si, en théorie, les kolkhozes paraissent plus indépendants dans la préparation du plan de production, ils ne disposent dans la réalité que d'une marge de manœuvre réduite pour organiser leur activité. Dans les kolkhozes ainsi que dans les sovkhoses, le plan de production pour la vente à l'État était fixé en fonction des objectifs définis par les organes supérieurs de l'administration et l'initiative économique des exploitations agricoles apparaît toute relative.

Le pouvoir et la gestion des exploitations collectives sont concentrés dans les mains des dirigeants qui sont fidèles au régime et possèdent les compétences techniques nécessaires. Le président du kolkhoze, avec le Conseil d'administration, formé de spécialistes et de techniciens, et le directeur du sovkhoze participent à la préparation des plans, examinent les questions concernant la production, l'organisation du travail et les résultats financiers. Le fonctionnement des kolkhozes, sur les principes de la démocratie kolkhozienne, était très formel. En réalité, le président du kolkhoze, et le directeur du sovkhoze, détiennent non seulement tout le pouvoir de l'organisation de la production, mais d'eux dépendent aussi la plupart des aspects touchant la vie matérielle et quotidienne des agriculteurs. La réussite économique de l'exploitation est alors directement liée aux capacités de gestion des dirigeants et à leurs bonnes relations avec les organes extérieurs. À l'extérieur, ils représentent les exploitations et défendent les intérêts de celles-ci auprès de l'administration, tentant d'obtenir le plan de collecte le moins exigeant possible, d'accélérer la livraison du matériel ou d'intrants de production et d'obtenir des crédits pour la construction des équipements socioculturels. Si ce mode de gestion a formé un groupe de dirigeants instruits et débrouillards, il a aussi appauvri une vaste couche d'ouvriers agricoles en réduisant leur responsabilité et leur capacité à réfléchir de manière indépendante.

Le modèle d'organisation du travail, dans l'exploitation soviétique, reposait sur la séparation des branches des productions végétale et animale et une décomposition du cycle de production biologique en une chaîne segmentée de tâches confiées à des opérateurs spécialisés en fonction d'une qualification généralement étroite. La division du travail pouvait être sectorielle ou, dans le cas des kolkhozes regroupés, territoriale. Les principales subdivisions demeurent alors une brigade permanente de production, qui fonctionne selon le principe de l'autonomie comptable. Il s'agit d'un collectif de travailleurs, muni des principaux moyens de production et spécialisé dans la production d'un produit, ou effectuant un type déterminé de travail. Les brigades peuvent être de plusieurs types : de culture, d'élevage (on utilise le terme de « ferme »), de maraîchage, etc. Chaque brigade travaille sous l'autorité d'un chef de brigade qui dépend lui-même du président du kolkhoze ou du directeur du sovkhoze.

L'exploitation collective intégrait toute une série d'activités non agricoles ; il s'agit d'activités annexes de réparation, d'entretien, de transport, de services, d'électricité et de communication, des activités auxiliaires non agricoles ainsi que des activités à caractère socioculturel ou idéologique. Au lendemain de l'indépendance, la base matérielle de ces diverses activités fut un cadre de privatisation et de démantèlement des structures collectives.

À partir des années soixante, le processus de division sociale du travail accroît, grâce au progrès technique, l'application de la mécanisation et de la motorisation. La société rurale se structure alors en groupes socioprofessionnels qui diffèrent selon la profession et l'activité. Le travailleur agricole qui acquiert une qualification se spécialise dans un domaine d'activité très spécifique ; en revanche, les agriculteurs sans formation professionnelle (souvent des personnes âgées et des femmes) sont affectés, le plus souvent, à des tâches manuelles non mécanisées. Les mécaniciens occupent une place privilégiée parmi les travailleurs agricoles. Au sommet de cette hiérarchie socioprofessionnelle se trouvent les dirigeants et les spécialistes agricoles. La Lituanie,

comme les autres Pays baltes, se distinguait par sa proportion assez élevée de spécialistes agricoles. Si, dans un premier temps, les premiers dirigeants d'exploitations collectives furent nommés en fonction de leur origine sociale et de leur fidélité au nouveau régime, plus tard, il leur fut demandé d'avoir un diplôme d'études supérieures ou spécialisées. Dans la perspective de mieux gérer l'exploitation et d'appliquer des méthodes scientifiques, le nombre de spécialistes augmenta progressivement. Les années soixante-dix virent des exploitations collectives bien dotées en cadres supérieurs : en moyenne, 31 spécialistes par kolkhoze et 35 par sovkhoe. Malgré l'apparition d'une « élite agricole » et de travailleurs qualifiés, les travailleurs manuels, sans spécialisation et peu instruits, restaient encore très présents et constituaient 36,7 % des actifs agricoles dans les kolkhozes et 35,5 % des actifs agricoles dans les sovkhoe.

La collectivisation de la terre et du capital a supprimé une des motivations des producteurs agricoles. Les problèmes liés à la motivation et à la qualité du travail furent parmi les premières préoccupations des dirigeants soviétiques. En 1966, on introduit une rémunération mensuelle garantie dans les kolkhozes, une économie comptable dans les sovkhoe ainsi que des rémunérations complémentaires en fonction du résultat final lié au travail, des primes du fonds d'encouragement et un peu plus tard, une autonomie comptable au niveau des brigades. Mais la juste rémunération demeure difficile à établir ; cet état de fait se justifiait par la segmentation du processus de production et la variété des tâches au cours de l'année. Si ces mesures nouvelles garantissaient un niveau de revenus suffisant et régulier, elles ne changèrent pas l'attitude des agriculteurs par rapport au travail et aux résultats qui dépendent, en général, de la qualité individuelle de chacun. L'expérience de la privatisation après l'indépendance, quand le gaspillage et l'irresponsabilité continuaient d'exister dans les exploitations déjà privatisées par les salariés, montre que le fond du problème réside non seulement dans la propriété mais aussi dans le mode d'organisation du travail. Se pose, alors, la question de savoir si les méthodes industrielles liées à l'organisation du travail peuvent être valables dans une activité agricole.

#### — Le changement de la vie sociale des ruraux

La nouvelle gestion des exploitations agricoles ainsi que l'organisation du travail s'accompagnèrent d'une réorganisation radicale de la vie sociale à la campagne. À partir des années soixante, la politique agricole visa à aligner les conditions de vie en milieu rural sur le modèle urbain, dans le souci réel de contrer l'exode rural <sup>1</sup>. De 1965 à 1980 les dépenses pour les besoins socioculturels passèrent de 5 millions à 86 millions de roubles. Grâce à cette politique les agriculteurs obtenaient les mêmes avantages sociaux que les travailleurs de la ville : quinze jours de vacances par an, des journées de repos hebdomadaire, la retraite à soixante ans pour les femmes et pour les hommes. Dans un même temps, les exploitations collectives s'engageaient dans la création d'un service du bien-être individuel des travailleurs. Une partie des bénéfices de l'exploitation collective

1. En URSS, la population rurale lituanienne a été caractérisée par une grande migration de la campagne vers la ville. De 1951 à 1975, la population rurale a diminué de 704 800 personnes, la raison en était la migration vers la ville ; seulement 49,5 % de cette perte ont été compensés par l'accroissement naturel. La majorité des migrants était constituée de personnes actives (42 % avaient entre vingt et vingt-neuf ans) et appartenait à des groupes professionnels de cadres agricoles.

était destinée à la construction des équipements de service socioculturels : jardin d'enfants, foyer de jeunes, dispensaire, cantine, buanderie collective, ainsi qu'à la construction de maisons individuelles pour les jeunes ménages. En URSS, la Lituanie devint un « modèle » de création pour les nouvelles infrastructures socioculturelles. Plusieurs habitats groupés équipés en services socioculturels bénéficièrent de différentes primes émanant du gouvernement soviétique.

Si la mécanisation, la motorisation du travail et les avantages sociaux ont alors amélioré les conditions de vie et de travail, les différences entre la ville et la campagne restaient importantes. Toute une série d'études a permis d'établir que l'insatisfaction des ruraux à l'égard de leurs conditions de vie et de travail a été un facteur fondamental de l'accélération de l'exode rural. L'analyse conduite par des sociologues lituaniens, sur la base d'enquêtes, apporte des matériaux intéressants pour la connaissance des motifs de l'émigration. Les conditions de travail sont le principal motif de l'exode rural. Dans la plupart des cas, le maximum de 240 jours de travail par an prévu par la loi n'est pas respecté. Si les travailleurs manuels n'atteignent pas ce quota, les mécaniciens, eux, ainsi que les travailleurs des ateliers d'élevage le dépassent. Le travail sur l'exploitation auxiliaire occupe une grande partie du temps libre. On estime que le travail sur l'exploitation auxiliaire constitue plus d'une heure par jour en hiver et plus deux heures par jour en été<sup>1</sup>. Sur ce point, les femmes rurales sont les plus défavorisées. Après le travail lourd sur l'exploitation collective (les femmes sont les plus présentes dans les rangs des travailleurs manuels sans qualification), elles supportent l'essentiel des travaux ménagers auxquels s'ajoutent les travaux d'entretien de l'économie auxiliaire. Les bâtiments d'élevage qui sont les principaux lieux de travail des femmes posent des problèmes d'aération, d'automatisation de l'alimentation et du nettoyage. On note alors que les taux de mortalité et de maladie sont plus élevés chez les femmes rurales que chez les citadines.

Le mauvais fonctionnement du système de distribution, du réseau des services courants ainsi que la médiocrité des équipements scolaires et culturels font la différence entre la ville et la campagne et influencent aussi directement la migration vers la ville. Les résultats d'une enquête menée par l'Institut d'économie agricole en 1980 a démontré que seulement 11,3 % des agriculteurs étaient satisfaits de la vie culturelle à la campagne. 42,1 % des agriculteurs enquêtés ont souligné la faiblesse de leur salaire, 31,8 % le mauvais approvisionnement à la campagne, 28,5 % l'absence de cantine et 22,1 % l'insuffisance du service courant.

Si le réseau des équipements socioculturels est dense dans le milieu rural en Lituanie, la qualité des services ne satisfait pas les besoins des ruraux. En 1980, 2 695 magasins (45 % des établissements de commerce), 1 194 entreprises de restauration (31,7 % des entreprises) se trouvaient en milieu rural. 80 % des exploitations disposaient de petits centres de services courants. Par contre, le commerce de détail en campagne demeure 3,7 fois inférieur par habitant à celui des consommateurs urbains. Le service courant réalisé à la campagne constitue à peine 16 à 20 % de tout service. Beaucoup d'articles ne sont pas présents dans les magasins ruraux, le choix y est réduit et impose un déplacement vers la ville proche. Les différences au niveau de l'équipement des logements

---

1. Grabauskas B., *Lietuvos TSR zemes ukio socialine raida*, Mokslas, Vilnius, 1983.

sont révélatrices. Bien que les nouveaux habitats groupés soient construits sur le modèle urbain, ils ne disposent pas du même confort qu'en ville.

Des tentatives pour modifier la vie traditionnelle des paysans et créer un nouvel environnement socioculturel à la campagne n'ont pas donné les résultats escomptés par le pouvoir soviétique. Comme l'a montré l'analyse des sociologues menée dans les écoles rurales, le métier d'agriculteur (toutes spécialisations confondues hors cadres d'administration) est resté sans attrait. L'attitude des enfants reflète bien la réalité : les jeunes de moins de trente ans ne constituent plus que 12 % des actifs agricoles.

**Tableau 10**  
**Comparaison des conditions de logement en ville par rapport à la campagne**  
*(en % de tous logements)*

Conforts communaux	Ville	Campagne
Conduite d'eau.....	87	12
Canalisation.....	86	9,6
Chauffage central.....	75	13,6
Gaz.....	85	35,9
Eau chaude.....	67	8,1

Source : Grabauskas B., *Lietuvos TSR zemes ukio socialine raida*, Mokslas, Vilnius, 1983.

### *Les exploitations auxiliaires*

Les lopins familiaux individuels dont la taille ne dépasse pas 0,6 hectare de terres occupent une place déterminante dans la vie des familles rurales. Dans un contexte de pénurie des produits alimentaires et d'organisation médiocre des dessertes en biens de consommation, le lopin fournit la plus grosse partie de l'approvisionnement alimentaire des familles rurales : 90 % des pommes de terres, 75 % de la viande, 80 % du lait et 100 % des œufs. La superficie réservée à l'usage personnel des kolkhoziens et des sovkhosiens atteint 800 000 hectares, ou 23 % de SAU totale, mais les lopins individuels assument une grande partie de la production animale, des légumes et des fruits. Si le plus gros de la production est consommé par la famille, les excédents sont commercialisés, soit par les intermédiaires des coopératives de consommation ou d'agences d'État, soit directement sur les marchés de la ville. La vente de surplus constitue un appoint appréciable dans le revenu familial. La prospérité relative des ruraux baltes par rapport au reste de l'URSS tient surtout à l'économie auxiliaire. En Lituanie, 45 % du revenu des agriculteurs émanent d'exploitations auxiliaires (URSS, 25 %). Ces revenus supplémentaires permettent d'accéder à certains biens de consommation (voitures, appareils électroménagers, ameublement) ainsi qu'à aider la famille en ville.

Jusqu'aux années soixante-dix, les exploitations auxiliaires furent négligées par le régime soviétique. Leur développement dépendait de différentes mesures : capacité des bâtiments de production et volume du cheptel limité (1 vache, 2 veaux, 2 truies dans le cas d'un ménage kolkhozien, 1 vache, 1 truie et 1 porcelet pour les autres catégories de travailleurs ruraux). Les restrictions apportées au développement des lopins individuels avaient pour objet d'éviter la constitution d'exploitations privées orientées vers la production marchande. Après l'approbation d'un « Programme de l'approvisionnement alimentaire » en 1982, les pouvoirs publics changèrent d'attitude vis-à-vis des

exploitations auxiliaires. La nouvelle politique agricole conféra une place importante au développement du secteur individuel pour qu'il contribue à atteindre les objectifs du programme. À partir de cette date, et dans un premier temps, les exploitations auxiliaires bénéficièrent de véritables mesures d'encouragement. Les kolkhozes et les sovkhozes furent chargés des approvisionnements, en quantités suffisantes, en fourrage et en jeunes animaux ; de garantir le service agro-matériel et vétérinaire ; de réserver une superficie bien placée pour le pâturage. Dans un second temps, l'État s'engagea à acheter toutes les productions sous contrat. Des contrats furent donc établis entre exploitations collectives et producteurs privés et la production vendue par les producteurs individuels fut intégrée dans un plan d'exploitation collective. Les mesures prises par cette nouvelle politique encourageaient le développement des exploitations individuelles et permettaient de les intégrer plus étroitement, au système de production socialiste.

**Tableau 11**  
**La production agricole dans les exploitations auxiliaires**

		1966-1970	1971-1975	1976-1980
Pommes de terre :	milliers de tonnes	1 931,2	1 765,1	1 375,2
	en % de la production totale	67,9	70,1	69,3
Légumes :	milliers de tonnes	271,1	253,8	172
	en % production totale	79,2	71,8	58,9
Fruits et baies :	en milliers de tonnes	85,9	135,5	166,4
	en % de la production totale	91	87,5	85
Céréales :	en milliers de tonnes	203,6	221,5	239,5
	en % de la production totale	11,1	9,8	9,2
Lait :	en milliers de tonnes	1 125,4	1 104,3	1 006,3
	en % de la production totale	47,2	42,7	37
Viande :	en milliers de tonnes	161	145,9	1 15,9
	en % de la production totale	45,1	33,9	25,5
Œufs :	en milliers d'unités	431	434,3	386,3
	en % de la production totale	67,2	54,6	41,9

Source : R. Songaila, Lietuvos TSR zemes ukio vystymo uzdaviniai, Vilnius, *Mokslas*, 1983.

**Tableau 12**  
**L'utilisation des sols dans les exploitations auxiliaires en 1990**

	Lopins attribués aux ménages kolkhoziens	Lopins des ouvriers et des employés des sovkhozes
Nombre d'utilisateurs .....	319 094	143 016
Superficie totale (en milliers ha).....	192,8	69,4
dont superficie agricole utile : .....	188,8	67,9
– superficie labourée.....	158	57,7
– jardin.....	14,8	5,2
– prairie.....	5,5	1,7
– pâturage .....	10,5	3,3
– autre.....	4	1,5

Source : R. Songaila, Lietuvos TSR zemes ukio vystymo uzdaviniai, Vilnius, *Mokslas*, 1983.

Les exploitations auxiliaires étaient partie prenante des exploitations collectives. Si une grande partie du travail demeure familiale, l'exploitation collective leur offrait une vaste gamme de services : parcelles cultivées dans un champ commun d'entreprise, location de matériel agricole, achat de production, service vétérinaire, approvisionnement en fourrages et en céréales, etc. Sur le fonds de terre dont disposait l'exploitation collective, l'assemblée de kolkhoze (le plus souvent des responsables) déterminait la superficie du pâturage commun ainsi que la dimension du lot de terre réservé à l'usage individuel. Au lendemain de l'indépendance, pour annihiler cette dépendance foncière des agriculteurs vis-à-vis des responsables des exploitations collectives, le gouvernement donna, en jouissance, un lopin de trois hectares à toutes les familles rurales.

Les lopins ont joué un rôle très important dans la conservation de la mentalité du petit producteur privé et du savoir-faire des paysans, ce que le régime soviétique a dénoncé. Si dans l'entreprise collective le travail agricole demeurait bien déterminé en fonction des tâches liées à la production, sur le lopin individuel le travail se faisait en famille. Au sein du groupe domestique, s'opérait une véritable division du travail en grande partie héritée de l'ancienne économie paysanne. La plus grande partie du travail était assurée par les femmes et les personnes âgées. Les femmes assuraient le soin des bêtes et l'entretien du potager, la gestion des provisions, la mise en réserve des légumes et des fruits, la cueillette des champignons et des baies pour les confitures. Les grands travaux d'été, comme les semailles, la préparation du foin, la récolte mobilisaient toute la famille, y compris les enfants partis en ville. Ici, à côté de l'exploitation collective mécanisée au matériel lourd et puissant, le travail se faisait de façon quasi archaïque comme au début du siècle.

### ***3.3. La diversité régionale de l'organisation de production agricole***

Pendant l'époque soviétique, malgré la petite taille et l'homogénéité relative des conditions naturelles et humaines de la Lituanie, apparut une certaine différenciation spatiale de l'organisation de la production agricole. Pour analyser la différenciation de l'activité agricole ainsi que les disparités régionales affectant le niveau de développement agricole, nous reprenons la démarche suivie par M.-C. Maurel, selon laquelle « l'activité de production agricole, fonction économique majeure du système rural, détermine l'existence d'une trame spécifique, que l'on peut qualifier de trame d'organisation de la production, et qui est une composante essentielle de l'organisation de l'espace rural soviétique. Cette trame est constituée d'éléments matériels, inscrits dans le paysage rural, et d'éléments de nature fonctionnelle, qui s'expriment de manière indirecte à travers les formes spatiales qu'ils contribuent à engendrer. Les premiers forment l'occupation du sol, les seconds la trame fonctionnelle des unités de production. Leur combinaison détermine des modèles régionaux d'organisation de l'espace rural » <sup>1</sup>.

---

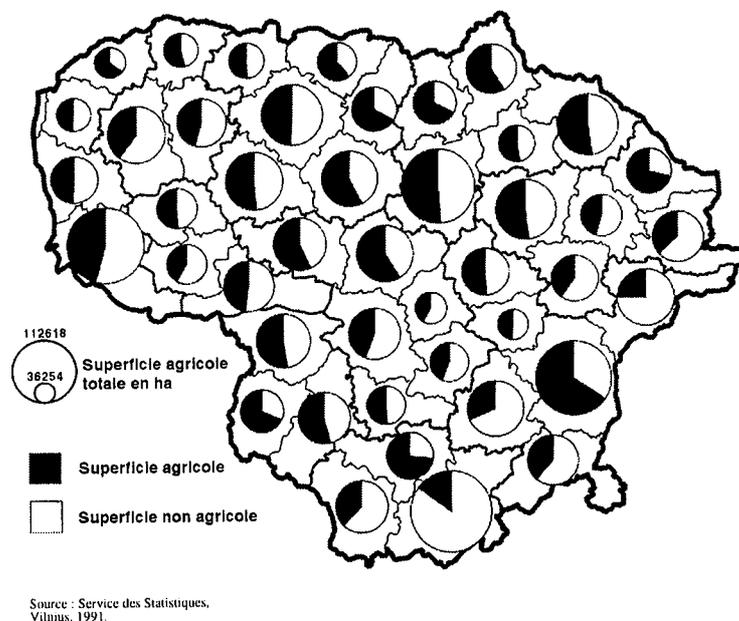
1. Maurel M.-C., *Société et espace rural en Russie d'Europe*, Université Lille III, p. 247.

### *L'occupation et l'utilisation des sols*

Les terres agricoles occupent 4 642 500 hectares, ou 71,1 % de la superficie totale dont 47,4 % sont utilisées par des kolkhozes et 22,6 % par des sovkhozes. Cette proportion liée aux potentialités naturelles des diverses régions présente des variations d'une région à l'autre.

Dans la plaine centrale formée de moraines de fond s'étend un domaine privilégié et plus de la moitié de la superficie est affectée à des usages agricoles. Les conditions pédologiques améliorées par la bonification des terres autorisent une mise en culture continue et intensive <sup>1</sup>. La concentration foncière et celle du cheptel s'y révèle la plus élevée.

**Figure 18**  
Occupation agricole en 1990

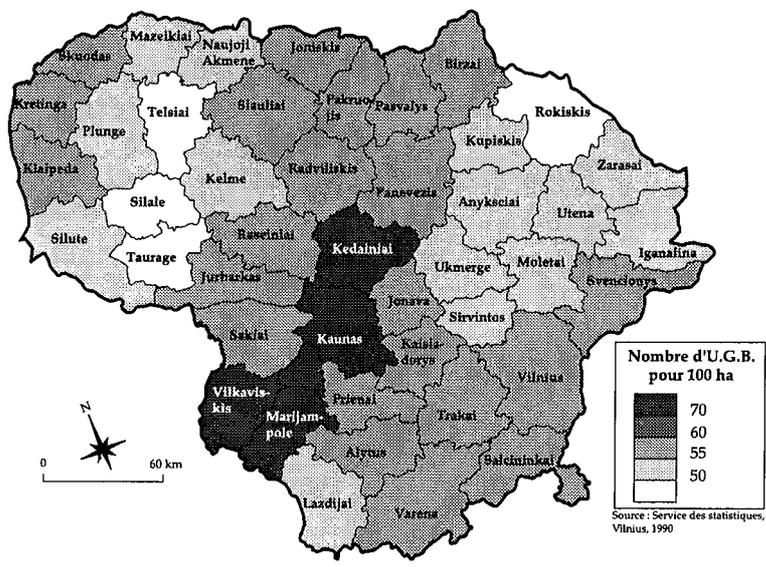


1. Pour rendre compte de l'intensivité de la mise en valeur, nous avons choisi deux indicateurs : l'importance relative des terres labourées et la charge en cheptel par unité de surface agricole.

**Figure 19**  
**Intensivité de la mise en valeur par district en 1988**



**Figure 20**  
**Charge en cheptel par district en 1988**



La zone des croupes situées à l'est et à l'ouest du pays (collines de Baltijos, de Medininku et Zemaitijos) ainsi que celle de la plaine du sud-est des *sendr*, c'est-à-dire des épandages sableux pro-glaciaires faiblement vallonnés, présentent des conditions naturelles moins favorables pour l'agriculture. Les sols acides qui subissent l'érosion se prêtent plus difficilement à la mise en valeur. Les nombreuses forêts, les lacs, les dépressions marécageuses y sont très présents et les terres agricoles constituent là moins de la moitié de la superficie totale. La charge en cheptel et l'importance de la superficie labourée demeurent les plus faibles.

Si le territoire se différencie par la continuité et l'intensité de la mise en valeur, l'utilisation du sol est assez homogène dans tout le territoire. Elle se définit par un système polyculture-élevage lié à la spécialisation générale de la Lituanie. Les céréales et les pommes de terre sont cultivées dans toutes les exploitations et cela ne dépend pas de la spécialisation en élevage. Les cultures industrielles (lin, betterave à sucre) sont réparties en fonction des conditions naturelles et la distribution des usines de transformation. 90 % des terres consacrées à la betterave à sucre se trouvent dans la plaine centrale de la Lituanie. Le lin occupe une place importante dans la Zemaitija où les sols acides conviennent bien à cette culture. Les cultures fourragères sont cultivées dans toutes les exploitations. Les exploitations spécialisées en cultures maraîchères et en vergers se trouvent dans les zones suburbaines et la plupart d'entre elles sont organisées en *sovkhoses*.

Si l'organisation des systèmes de production est quasi homogène sur tout le territoire, il existe une diversité spatiale des structures de productions. Le fonctionnement des *kolkhozes* et des *sovkhoses* se rapproche à la fin de l'époque soviétique mais il est indispensable d'analyser leur évolution et leur répartition spatiale.

### *L'évolution des unités de production*

Le processus de la collectivisation a créé de nouvelles unités de production dont la taille, la nature et le fonctionnement apparaissent radicalement différentes des formes précédentes. Les *kolkhozes* et les *sovkhoses* deviennent le cadre de l'activité économique et de la vie sociale des paysans et le maillon essentiel de l'organisation de l'espace rural. Malgré la volonté de transformation radicale des structures agraires en fonction des nouveaux objectifs économiques à atteindre pour l'industrialisation de la production agricole, le régime soviétique a dû prendre en compte l'héritage de l'organisation léguée par l'ancienne société rurale. La collectivisation tardive, la densité et le mode de répartition du peuplement, le degré de continuité de l'occupation humaine avant et après la collectivisation présentent des variations régionales et influent sur l'organisation des nouvelles unités de production. L'évolution et la transformation des structures collectives dans les régions occidentales annexées ont des spécificités propres bien que le territoire soit soumis au système unifié de l'URSS. Avant de décrire les caractères de l'organisation spatiale des unités de production à la veille de la décollectivisation, il nous semble important de retracer les étapes du remodelage de la trame de répartition des exploitations collectives.

Les premiers kolkhozes furent créés à l'échelle d'un finage villageois. En 1949, la taille moyenne du kolkhoze atteint 425 hectares et regroupe environ 38 anciennes exploitations. Pendant la collectivisation, la superficie des kolkhozes augmenta grâce aux nouveaux adhérents et à l'annexion des terres des déportés. En 1950-1951, le pouvoir soviétique lança le premier mouvement de fusion des exploitations collectives. En Lituanie, le mouvement de regroupement est allé de pair avec le processus de la collectivisation. En 1950, le nombre des kolkhozes atteignait 7 146, mais la même année, 4 158 exploitations collectives furent regroupées avec les 1 440 plus grandes exploitations. Les nouveaux kolkhozes réunissaient deux ou trois anciennes exploitations collectives. En 1952, on comptait 2 923 kolkhozes parmi lesquels 451 kolkhozes n'avaient pas été affectés par le regroupement, surtout dans les régions moins collectivisées. La fusion des kolkhozes se poursuivit jusqu'en 1955.

**Tableau 13**  
Évolution du nombre des kolkhozes 1948-1952

	1948	1949	1950	1951	1952
Nombre des kolkhozes	20	614	6 032	4 471	2 923
Surface moyenne en ha	204	330	425	835	1 340
Nombre moyen des actifs		47	67	131	198
Nombre moyen de ménages kolkhoziens	15	25	38	73	117

Source : M. Grigoraukas, Tarybu Lietuvos zemes ukis 1940-1960, Vilnius, 1960, p. 189.

Le regroupement mécanique et précipité crée des exploitations trop grandes qui posent des problèmes de gestion et d'organisation du travail. L'ancien système d'habitat, la résistance des partisans, le manque de main d'œuvre et de dirigeants capables de gérer les nouvelles structures ainsi que l'attachement aux valeurs et aux habitudes de la propriété privée et l'absence de traditions collectives représentent les vrais obstacles à la création des grandes exploitations collectives. En 1955, le Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique et le Conseil des ministres approuvent une directive sur « Les moyens pour le développement de l'agriculture lituanienne » qui insiste sur l'utilité de réexaminer la fusion des kolkhozes. 557 nouveaux kolkhozes furent créés en regroupant les grandes exploitations collectives. Avant la période khrouchtchevienne, la taille moyenne des kolkhozes atteint 989 hectares de SAU et regroupe 157 anciennes exploitations paysannes. La Lituanie, comme les autres Pays baltes, est constituée par des exploitations collectives plus petites que dans les autres régions de l'URSS situées dans les mêmes conditions naturelles <sup>1</sup>.

Au lendemain de la collectivisation, le kolkhoze demeure le cadre institutionnel dominant de l'activité agricole. En 1951, les kolkhozes cultivaient 94 % des terres agricoles. Les premiers sovkhoses, comme les fermes d'État, furent créés sur les « terres libres » dans les régions qui étaient abandonnées par les Allemands après la guerre (la Petite Lituanie). À partir de 1956, le processus de fusion des exploitations collectives s'accompagna de leur transformation en sovkhoses. 1956-1959, 434 kolkhozes furent réorganisés en sovkhoses. Mais ce processus connut sa plus grande accélération avec

1. En 1958, la taille des kolkhozes en Biélorussie était de 1 117 hectares et ils regroupaient 310 ménages kolkhoziens ; en Ukraine 1 930 hectares de terres et 421 ménages kolkhoziens ; en Russie 2 046 hectares de terres et 225 ménages kolkhoziens.

l'arrivée au pouvoir de Krouchtchev. Entre 1958 et 1965 le nombre des sovkhoses fut multiplié plus de deux fois. La transformation des kolkhozes en sovkhoses porta sur les exploitations aux résultats économiques les plus faibles. Les investissements d'État et le passage des kolkhoziens au statut d'ouvrier devaient assurer une utilisation plus rationnelle de la force de travail et un développement rapide des entreprises. On peut supposer qu'un des critères de transformation des kolkhozes en sovkhoses et le remodelage des unités de travail fut la difficulté d'approvisionnement en main-d'œuvre. Les investissements de l'État dans le matériel agricole au sein des sovkhoses avaient pour but également de répondre à l'insuffisance des ressources humaines.

L'agrandissement des unités de production se renouvela après l'approbation des schémas de planification par district pour la spécialisation et la concentration de la production. Entre 1975 et 1983 la taille moyenne du kolkhoze passa de 2 000 hectares à 3 032 hectares et celle du sovkhose à 3 100 hectares. Contrairement au processus précédent, en 1989, pour diminuer les dépenses de budget, 36 sovkhoses furent convertis en kolkhozes.

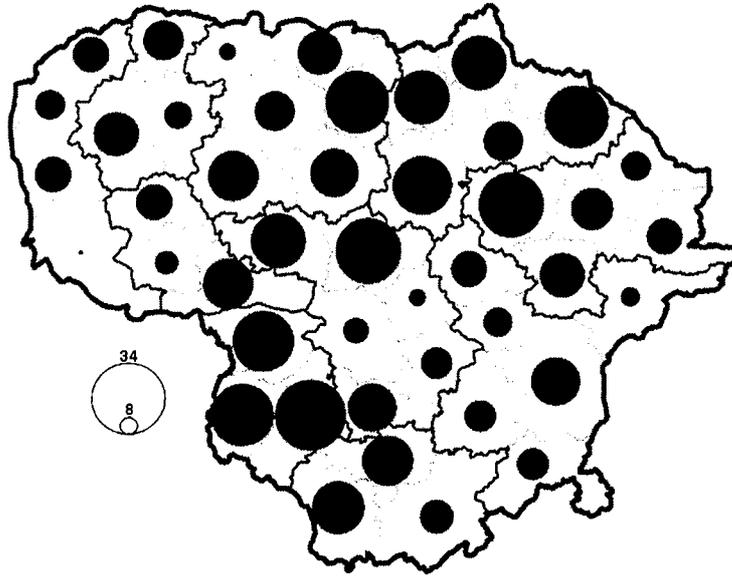
**Tableau 14**  
**Évolution des kolkhozes et des sovkhoses 1950-1989**

Années	Nombre de kolkhozes	Nombre de sovkhoses	Années	Nombre de kolkhozes	Nombre de sovkhoses
1950	6 032	104	1960	1 912	228
1951	4 471	?	1965	1 529	316
1952	2 923	88	1970	1 427	300
1955	1 783	87	1975	966	270
1957	2 028	124	1980	751	312
1958	2 176	138	1985	737	311
1959	1 966	226	1989	834	275

Source : Lietuvos statistikos metrasčiai, Vilnius.

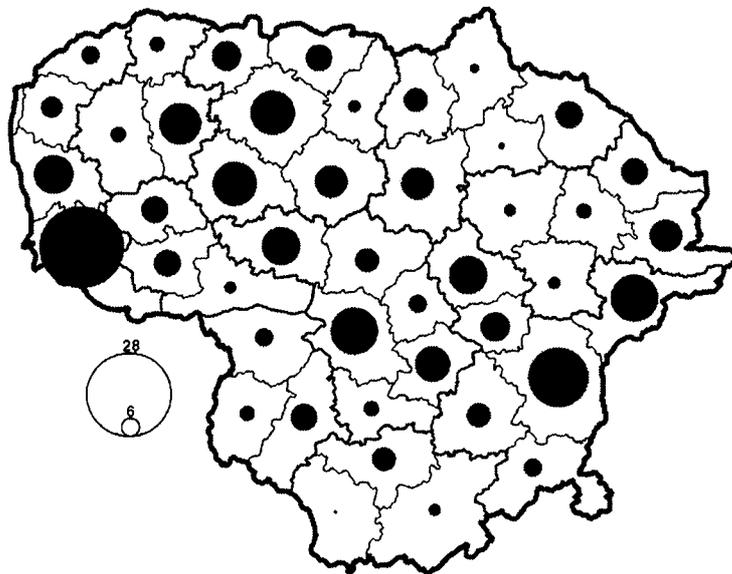
Si le secteur coopératif demeurerait une forme prépondérante, on peut alors distinguer les régions où le secteur d'État a pris une place importante. Les données cartographiques nous permettent de constater que les sovkhoses sont plus fréquents dans la zone frontalière qui fut reconnue à la Lituanie après l'occupation soviétique. Les terres « sans propriétaires » abandonnées par des Allemands dans la région de Klaipeda ou par des Polonais dans la région de l'Est ont été la base de la formation des fermes d'État. Autour des localités urbaines les plus peuplées (Vilnius, Kaunas, Klaipeda, Siauliai), une proportion élevée d'exploitations a été transférée au secteur d'État et on a tenté d'y développer des exploitations très spécialisées dans la production de viande porcine, de volailles, de légumes, de manière à pouvoir assurer l'approvisionnement des citadins.

Figure 21  
Répartition des kolkhozes en 1990



Source : Service des statistiques, Vilnius 1991

Figure 22  
Répartition des sovkhoses en 1990



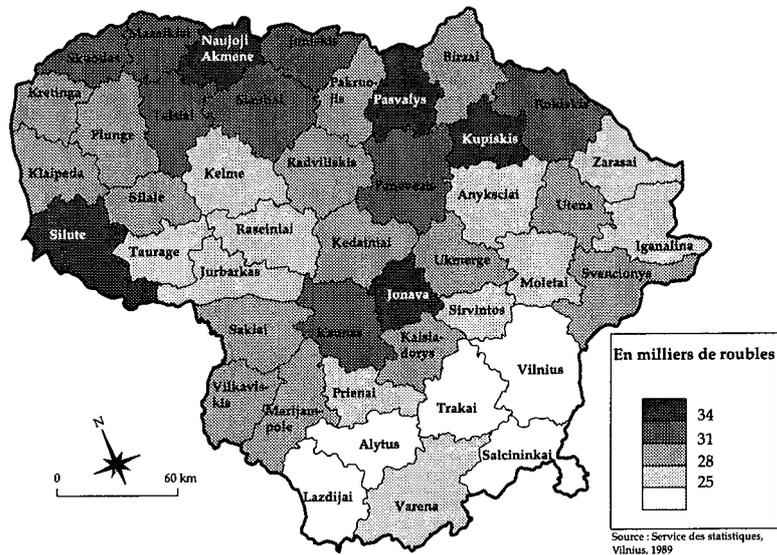
Source : Services des statistiques, Vilnius 1991.

*Les disparités régionales de l'équipement et de la productivité*

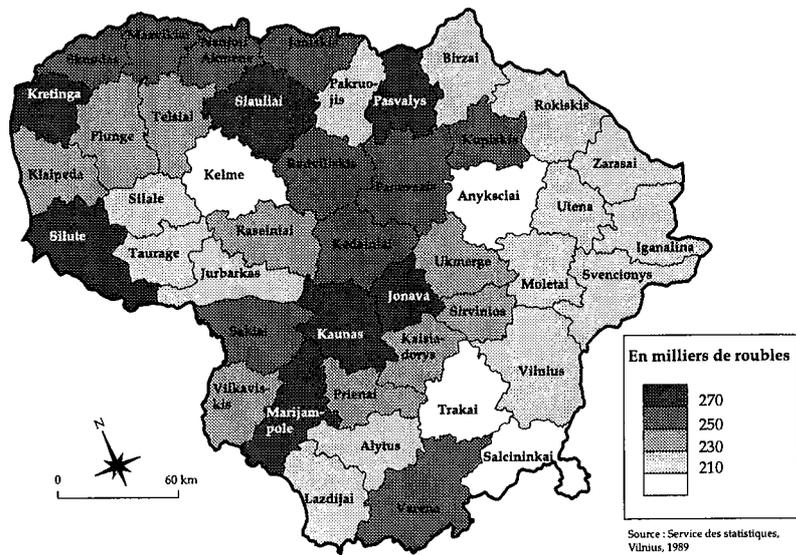
Des disparités existaient entre les unités de production de chaque région : elles concernaient le niveau de développement des forces productives (dont le matériel et la main-d'œuvre). Les unités de production différaient selon leur volume de main-d'œuvre, leur participation à l'activité productive ainsi que les moyens de production mis à leur disposition. Le nombre des actifs et fonds indivis nous apparaissent comme des critères importants car, au moment de la décollectivisation, ils furent pris en compte pour déterminer le partage des biens des travailleurs agricoles. À partir des cartes, quelques remarques peuvent être faites : elles éclairent les relations entre les forces productives matérielles et humaines mises en œuvre dans les exploitations collectives. Les exploitations collectives se différençaient par la force de travail. Les régions de l'Est (districts de Rokiskis, Kupiskis, Zarasai, Utena, Ignalina, Svencionys, Moletai) demeuraient les moins dotées en main-d'œuvre et concentraient en moyenne moins de 240 kolkhoziens et moins de 300 sovkhosiens par exploitation. Ce phénomène peut s'expliquer par la situation démographique de ces régions caractérisées par une faible natalité (moins de 10 naissances pour 1 000 personnes) et une plus grande mortalité (12 à 16 décès pour 1 000 personnes). En effet, le taux d'accroissement naturel restait négatif et la diminution de population agricole atteignait 20 à 30 % entre 1959 et 1976. Tous ces paramètres ont fait que les exploitations collectives ont souffert du manque de main-d'œuvre, la population active ne constituant que 45 % de la population de la campagne. Par contre, les exploitations des banlieues agricoles près des grands centres urbains (districts de Vilnius, Kaunas, Klaipeda, Siauliai, Panevezys, Alytus) se sont distinguées par le nombre élevé des kolkhoziens et des sovkhosiens. Les exploitations collectives de la zone périurbaine furent orientées vers la production intensive, voire industrielle, de légumes, de fruits, de viande de volaille et de porcs qui demandaient un grand volume de force de travail. De la même façon, la proximité des grandes villes autant que celle des centres importants de services socioculturels jouaient positivement sur le maintien de la force de travail en milieu rural.

La différenciation entre le niveau des équipements et l'importance des forces humaines fut plus faible. La plus forte dotation en capital technique distinguait les kolkhozes et les sovkhoses des plaines centrale et littorale qui se prêtaient le mieux à la production agricole. D'une part, la politique agricole escomptait que la contribution des régions fertiles permettrait d'atteindre plus sûrement les objectifs de production prévus par les plans. D'autre part, la collectivisation des régions centrale et nordique qui ont bénéficié d'un plus grand investissement en matériel issu de l'État compenserait les pertes humaines liées aux déportations. De plus, ces régions « vides » au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ont été réhabilitées par les immigrés des autres régions. Plus tard, pendant l'époque soviétique, l'excellente situation financière et le soutien privilégié de l'État ont permis progressivement d'atteindre un niveau supérieur en matière de fonds productifs.

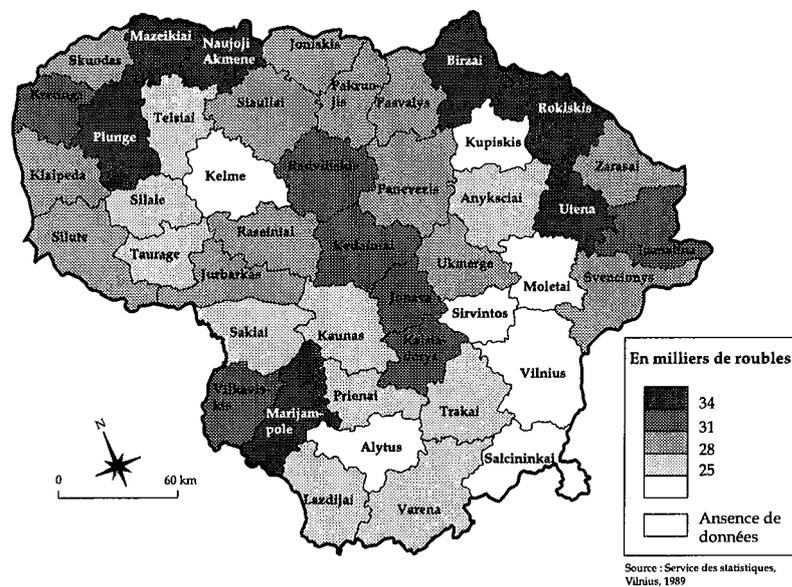
**Figure 23**  
**Le niveau d'équipement des kolkhozes par district en 1988**  
**au travers du fonds indivis par kolkhozien**



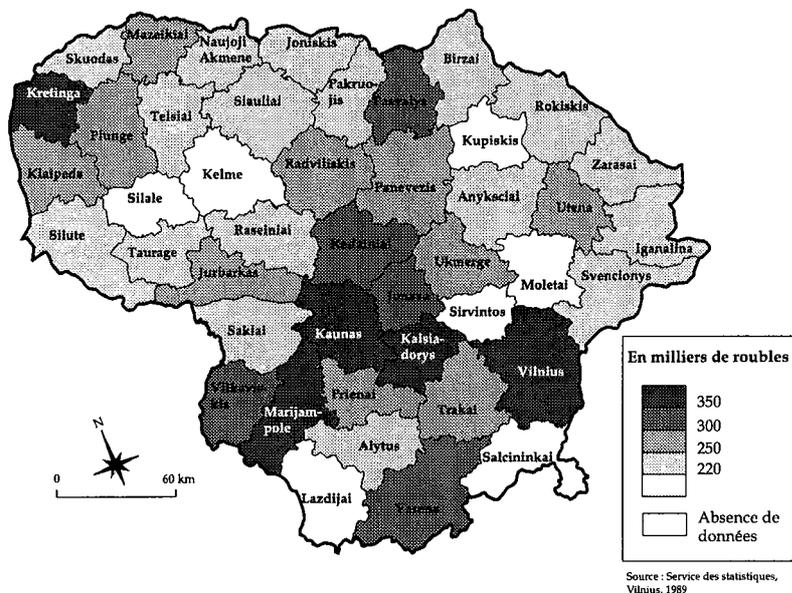
**Figure 24**  
**Le niveau d'équipement des kolkhozes par district en 1988**  
**au travers du fonds indivis pour 100 hectares de SAU**



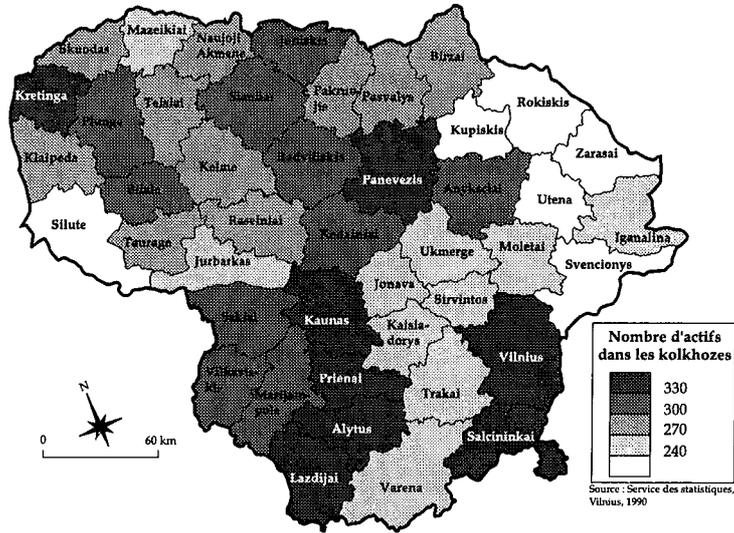
**Figure 25**  
**Le niveau d'équipement des sovkhozes par district en 1988**  
**au travers du fonds indivis par travailleur**



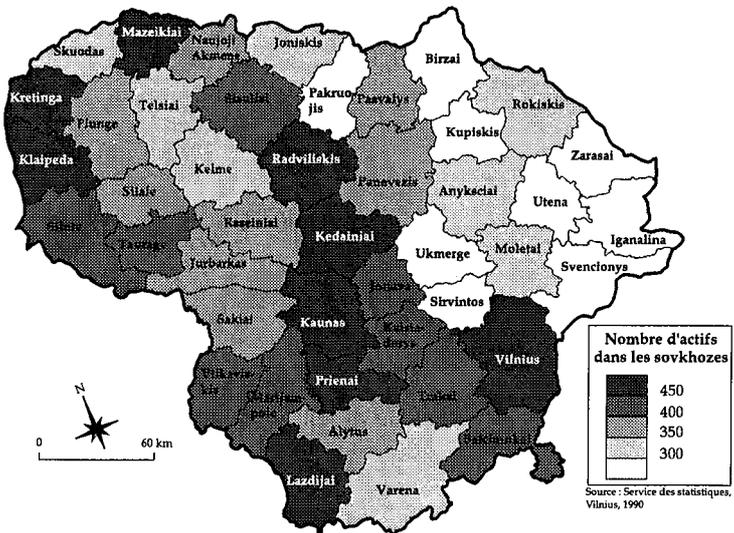
**Figure 26**  
**Le niveau d'équipement des sovkhozes par district en 1988**  
**au travers du fonds indivis pour 100 hectares de SAU**



**Figure 27**  
**La force de travail des exploitations collectives**  
**en nombre d'actifs par kolkhoze en 1988**



**Figure 28**  
**La force de travail des exploitations collectives**  
**en nombre de travailleurs par sovkhoeze en 1988**



### 3.4. *L'aménagement de l'espace rural*

#### *Retour sur les méthodes soviétiques d'intensification de la production agricole*

Dans le contexte soviétique, l'agriculture lituanienne était intensive, mais les résultats obtenus pendant toute la durée d'application du système soviétique sont restés insuffisants : les besoins du pays en denrées alimentaires n'étaient pas satisfaits. En 1982, le Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique reconnut officiellement le handicap de l'agriculture soviétique et approuva un « Programme d'approvisionnement en produits alimentaires jusqu'en 1990 », selon lequel la production agricole soviétique, aussi bien que lituanienne, devait atteindre l'objectif de satisfaire les besoins alimentaires de ses citoyens. Pour atteindre cet objectif les autorités soviétiques ont recouru aux anciennes méthodes d'intensification de la production agricole telles que la spécialisation et la concentration, basées sur une large coopération et la mise en valeur du potentiel agricole.

#### — La mise en valeur des terres agricoles

La méthode des travaux de bonification a pour but de créer une nouvelle organisation de l'espace rural qui pourrait permettre la mécanisation de la production agricole. La bonification des terres occupe une place importante dans l'amélioration des performances agricoles et l'organisation de la production. Elle repose sur plusieurs mesures : travaux de drainage, remembrement des champs, destruction des fermes isolées, création de pâturages et de prés irrigués, épierrage, etc.

La plus grande partie du financement fut consacrée au drainage des terres. Avant 1982, le drainage portait sur 2,8 millions d'hectares, soit 80 % de l'ensemble des terres qui souffrent des mauvaises conditions de drainage. Le niveau de bonification variait selon les régions. Ce sont les régions de plaines qui ont connu les plus gros travaux de drainage et ont enregistré les plus profondes transformations du milieu rural.

Le drainage de la terre s'est accompagné d'autres mesures tendant à améliorer les performances agricoles : fertilisation des terres arables et des pâturages naturels, chaulage des sols acides. L'apport de fertilisation s'est fait sous forme d'engrais minéraux, phosphatés et azotés, qui ont été distribués en fonction des caractères agrochimiques des sols des districts. L'apport en engrais minéraux, après la construction des grandes usines d'engrais azotés à Jonava et des engrais phosphatés à Kedainiai s'est amélioré, mais leur consommation restait insuffisante. Une partie des difficultés a résidé dans le manque de moyens mis en œuvre pour la livraison des engrais aux exploitations, leur conservation et leur épandage ce qui entraînait la perte de 30 à 50 % de l'efficacité des engrais. L'agriculture soviétique utilise très peu d'éléments phytosanitaires et ce fait influence aussi le petit rendement des cultures et demande beaucoup de travail manuel, comme, par exemple, pour l'arrachage des mauvaises herbes.

#### — La spécialisation et la concentration de la production agricole

Pour améliorer la productivité du travail et industrialiser la production agricole, la spécialisation et la concentration ont été introduites dans l'organisation de l'agriculture lituanienne soviétique. Le tournant vers la spécialisation et la concentration fut pris durant le neuvième quinquennat (1970-1975) et se poursuivit jusqu'à la restauration de

l'indépendance nationale. Si la spécialisation vise à réduire la diversité des productions, la concentration doit accroître les surfaces consacrées à telle ou telle culture, diminuer le nombre des fermes d'élevage, ainsi que celui des divers ateliers de production et de conditionnement. L'expérience montre que plus l'unité de production est grande, meilleurs sont les résultats productifs et moindres les investissements consentis pour la modernisation et l'industrialisation de l'agriculture. La spécialisation fut introduite à plusieurs niveaux :

— à l'échelle macro-régionale, quelques branches sont toutes désignées, compte tenu des facteurs économiques et naturels. La Lituanie est placée dans une zone intensive d'élevage, particulièrement pour la production de lait et de viande (bovine et porcine). Ces produits constituent 80 % de la production de la république. Les cultures de lin et de betteraves à sucre constituent des branches complémentaires dans la spécialisation zonale ;

— à l'échelle inter-exploitations, plusieurs exploitations de district sont impliquées pour déterminer un type de production et participer à la chaîne de production. À cette échelle la forme de coopération inter-exploitations s'adapte bien au développement de la spécialisation ;

— à l'échelle de l'exploitation, on considère qu'une exploitation est spécialisée lorsque plus de 50 % de sa production commercialisée est assurée par un seul produit. Une exploitation peut présenter une branche (souvent dans la production des légumes et des fruits) ou plusieurs branches de spécialisation ; de même une spécialisation peut concerner un stade technique d'une chaîne de production dans le cadre d'une coopération inter-entreprise.

À partir des années quatre-vingt, les exploitations collectives commencèrent à se spécialiser. Les sovkhozes apparaissent plus spécialisés que les kolkhozes. On distingue différents types de spécialisation en fonction de leur structure et de leur part de production commercialisée : élevage de gros bétail (production de viande de bovins et de lait), élevage du gros bétail et de porcs (production de viande de bovins, de porcs et de lait), aviculture, cultures maraîchères et vergers.

La spécialisation dans l'élevage n'influence pas la production des cultures. Des cultures céréalières et des pommes de terre sont faites sur toutes les exploitations. La spécialisation des cultures apparaît dans les cultures de lin et de betterave à sucre. Si en 1965, 1 361 exploitations se consacraient à la production de lin sur une surface moyenne de 38 hectares, quinze ans plus tard, seulement 256 exploitations cultivaient encore le lin et la superficie moyenne destinée à cette culture atteignait 150 hectares. Le même fait peut être constaté à propos de la culture de la betterave à sucre : le nombre de producteurs de betteraves à sucre diminue de 984 à 267 exploitations mais la surface moyenne augmente de 37 hectares à 133 hectares

À partir de 1975, la spécialisation et la concentration doivent être développées dans le cadre de la coopération inter-entreprises. Dans le domaine de la production agricole on peut distinguer deux types de coopération inter-entreprise : coopération territoriale et coopération sur une base sectorielle (une nouvelle organisation inter-entreprises par les exploitations-membres). Toutes les exploitations agricoles furent regroupées dans 230 unions inter-entreprises territoriales au sein desquelles participaient 3 à 8 exploitations du district. Cette organisation territoriale devait permettre de mieux spécialiser la

production dans chaque unité de base en assurant les phases successives de la production agricole.

Si la recomposition des chaînes d'élevage permet de mieux spécialiser l'élevage et demande moins d'investissement pour la modernisation des fermes, elle entraîne de grandes dépenses de transport et crée des difficultés lorsqu'il y a une mauvaise coordination des activités entre les membres. Cette forme de coopération ne se développe pas : en réalité, il n'existait que trente unions de coopération territoriale.

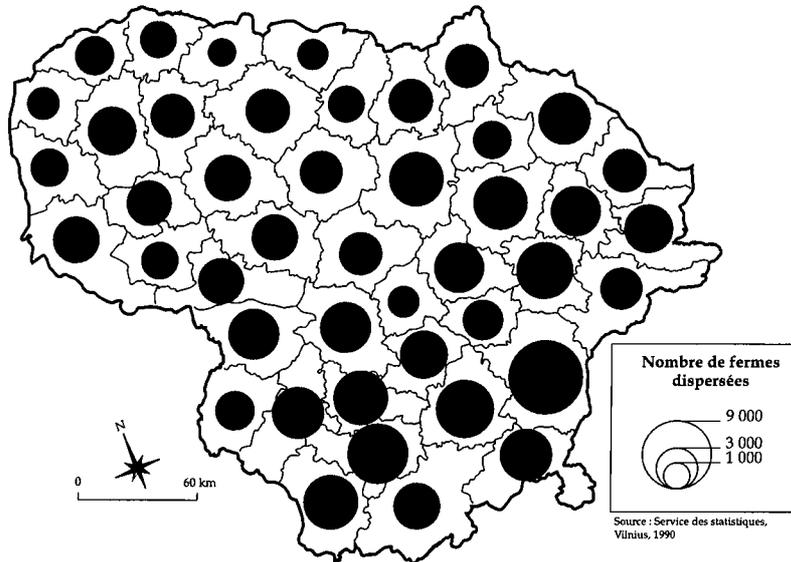
Ces nouvelles entreprises de production agricole créées sur une base d'« inter-coopération » se consacrent à l'élevage des porcs. Des complexes d'élevages porcins comptent de 12 000 à 54 000 têtes et produisent 7 % de la production de viande de porc. Ces nouvelles usines à bétail servent d'exemple à l'industrialisation de l'agriculture, mais leur développement fut limité par le manque d'investissements financiers et d'aliments composés et concentrés.

### *Le schéma de planification*

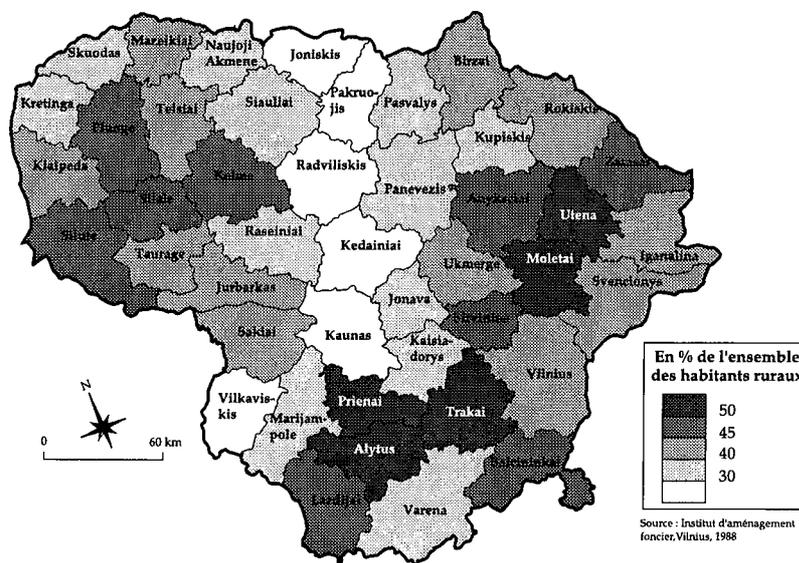
Le développement et l'aménagement des territoires ruraux ont été soumis aux principes du modèle soviétique qui visent l'organisation et la répartition planifiée de la production et de la main-d'œuvre. Pour le pouvoir soviétique, le développement de l'agriculture et l'augmentation de la production passent par l'application des méthodes industrielles qui doivent l'être dans un espace réaménagé. Si la nationalisation des biens de production a entraîné très vite un nouveau mode d'organisation du travail, la réorganisation de l'espace demanda plus de temps et surtout de moyens financiers. C'est seulement à la fin des années soixante que la réorganisation centralisée et planifiée de l'espace rural en Lituanie fut entreprise. Le cadre de l'aménagement était le district. En 1966-1967 on prépara les premiers schémas d'aménagement à l'échelle du district. La suite du mouvement forcé vers la spécialisation et la concentration des entreprises agricoles, les schémas d'aménagement à l'échelle du district furent revus et approuvés par le Conseil des ministres de Lituanie en 1975. Dans le même temps, l'institut d'Aménagement élaborait des plans de développement des exploitations agricoles.

Pour les aménageurs soviétiques « la planification à l'échelle du district a pour objectif le développement et la répartition scientifique de la force de travail dans le district. Elle s'appuie sur le plan et sur les directives du Gouvernement ». Souvenons nous que, dans la définition soviétique, les forces productives englobent non seulement des ressources humaines mais aussi la terre et le capital. Le schéma de planification du territoire prévoit l'utilisation du sol, la spécialisation et la concentration de la production, la construction de l'habitat, des bâtiments de production, celle des routes ainsi que les grandes lignes de la coopération inter-entreprises. Ces schémas étaient faits pour dix à quinze ans mais devaient être réexaminés tous les cinq ans. La mise en place de projets était surveillée par le Soviet du district.

**Figure 29**  
**Nombre de fermes dispersées par district en 1986**



**Figure 30**  
**Part de la population habitant les fermes dispersées en 1986**



Les principaux axes de préparation du projet émanent des services du plan et de la tendance de la politique agricole décrite par le Parti communiste de l'URSS. Dans la planification de la production, on tient plus ou moins compte des conditions naturelles et humaines des régions. Les conditions naturelles, comme le climat et les sols, sont surtout relevées en prenant en compte le type et le plan de production du district ainsi que ceux de l'exploitation. Les exploitations dont les sols ont une aptitude pédologique inférieure à la moyenne reçoivent de l'État un complément au prix de vente. Les facteurs économiques et sociaux sont moins pris en compte et les planificateurs ne sont vraiment attentifs qu'aux facteurs démographiques et aux fonds indivis des entreprises agricoles.

La préparation du schéma et celle de la planification spatiale et régionale de la production sont guidées par les recommandations des instituts scientifiques, tant au niveau de la République qu'à celui de l'URSS. Les chercheurs des institutions qui dépendent des différents ministères sont chargés de trouver une solution optimale pour l'organisation et le développement du secteur agricole ; mais ceci, dans les règles décrétées par le pouvoir. La partie des travaux la plus importante est consacrée à la recherche de la dimension ou de la taille *optimale*, qu'il s'agisse d'une parcelle, d'un bloc de culture, d'une brigade de travail, d'un village ou d'un fonds d'amortissement, avec l'intention de diminuer au maximum les investissements et les dépenses et d'augmenter au mieux les revenus et des bénéfices. Par exemple, des économistes avaient calculé qu'en Lituanie la taille optimale d'un élevage de vaches devait atteindre 400 à 600 têtes et pour les porcs plus de 3 000 têtes ; les troupeaux d'une même exploitation devraient être concentrés dans deux fermes principales ; la distance séparant le lieu de travail et l'habitat ne pouvait dépasser deux kilomètres. Les travailleurs résidant dans une exploitation resteraient, eux, groupés dans une ou deux localités et les travailleurs de chacune cultiveraient 2 100 hectares de terre ou 1 200 hectares de SAU. Si les recommandations scientifiques furent bien appliquées au niveau des projets d'aménagement, elles le furent plus ou moins dans la réalité.

#### *Les changements dans la répartition de l'habitat*

La redistribution de la population rurale faisait partie des objectifs de l'aménagement à la soviétique ; la dispersion de l'habitat, héritée de l'entre-deux-guerres, ne répondait pas au fonctionnement territorial du modèle soviétique. Les fermes dispersées étaient présentées par les analystes soviétiques comme autant d'obstacles majeurs à l'application de la technique agricole à adopter et à l'application de la technologie agronomique présentée comme une nécessité ; de même la dispersion de l'habitat paraissait entraver la gestion des exploitations collectives et rendre plus difficile et coûteuse l'implantation et l'entretien des services socioculturels. Toutefois, nous pensons qu'il existe un autre aspect, celui par lequel le pouvoir soviétique a essayé de détruire sans tenir compte des dépenses considérables engagées. L'ancien système d'habitat, enraciné dans le paysage rural, révèle les forts sentiments lituaniens du temps de l'indépendance. Le processus de destruction massive des fermes dispersées s'accéléra à partir de 1965 prétextant l'amélioration des conditions de vie à la campagne, ceci, en vertu du principe idéologique du « rapprochement de la ville et de la campagne » ; à partir de cela, on obligea les familles à abandonner leurs habitations lorsque celles-ci étaient dispersées. Les

diverses études menées sur la migration rurale ont prouvé que la taille de l'habitat jouait directement sur l'exode rural. La planification territoriale poursuit cette entreprise de liquidation des hameaux et fermes isolés en les classant dans la catégorie des « localités sans avenir » et en programmant leur disparition au profit de nouveaux habitats regroupés. Les habitats sont classés en trois catégories : habitat central, habitat auxiliaire et habitat « sans perspective ». Pour l'habitat central, catégorie qui regroupe la plus grande partie de la population vivant dans le périmètre d'une exploitation, on recommande de construire des équipements et services socioculturels, le siège administratif, l'atelier de réparation du matériel et les principaux bâtiments de production. L'étendue des plus grands kolkhozes a conduit à organiser en sous-centres, « l'habitat auxiliaire », les centres des anciens kolkhozes rassemblés ; ils sont gérés selon une logique territoriale. L'habitat classé dans la catégorie « sans perspective » ne bénéficie d'aucun investissement destiné à l'amélioration des conditions de logement et des équipements ou à l'entretien des infrastructures existantes.

## II

### UNE EXPÉRIENCE DE DÉCOLLECTIVISATION À LA RECHERCHE DE SON ITINÉRAIRE

Le 11 mars 1990, la Lituanie retrouve son indépendance politique et engage les réformes économiques visant le passage de l'économie planifiée à l'économie de marché. Dans l'agriculture, cette transition Plan-Marché impose le changement radical de système en supprimant les directives de production, l'allocation administrative des ressources et le monopole d'achat des produits agricoles, ainsi que l'abolition du contrôle de l'administration étatique sur les exploitations. Ces réformes « fonctionnelles » sont accompagnées de réformes structurelles qui imposent la transformation des kolkhozes et des sovkhozes en de nouvelles structures agricoles compatibles avec l'économie de marché.

La particularité de la trajectoire de la réforme agraire lituanienne porte sur sa portée symbolique du retour à l'indépendance nationale. Celle-ci tient à la spécificité de sa position géopolitique entre l'Europe centrale et le monde slave. L'itinéraire de décollectivisation apparaît comparable à celui des États d'Europe centrale desquels la Lituanie est proche par son histoire et sa culture. Tardivement convertie au catholicisme (1385), la Lituanie a connu un développement culturel et social proche de celui de l'Europe centrale et du Nord, compte tenu de son union avec la Pologne durant deux siècles et demi (1569-1795) et de la polonisation des classes dirigeantes qui en a découlé. Comme dans l'ensemble de l'Europe centrale, durant l'entre-deux-guerres, la Lituanie mena une réforme agraire au profit de la paysannerie conçue comme la base sociale du nouvel État. Cependant, à la différence de l'Europe centrale, la Lituanie, comme les deux autres Pays baltes, a connu une domination plus longue et plus précoce par les Russes : l'appartenance à l'Empire russe au lendemain du troisième partage de la République polono-lituanienne (1795) et l'annexion soviétique de 1940 furent suivies par une imposition brutale du modèle collectiviste. Si, par son parcours de décollectivisation, la Lituanie se rapproche des pays de l'Europe centrale, la sortie du système collectiviste demeure plus incertaine et difficile. La conception de la « réforme » (terme appliqué officiellement à un ensemble de lois rétablissant la propriété privée sur la terre et réglant les dispositifs de privatisation des

biens des exploitations collectives), conditionnée par l'évolution du rapport des forces sociales sur la scène politique, représente les intérêts des divers groupes impliqués dans son processus. L'objet de ce chapitre est d'expliquer l'itinéraire de la réforme agraire, sous l'influence des changements d'orientations politiques, ainsi que la spécificité de la transition lituanienne par rapport à celle observée dans les autres pays de l'ancien bloc soviétique.

## **1. La transition de l'économie planifiée à l'économie de marché et son effet sur le modèle collectiviste**

### ***1.1. Les premières réformes et le blocus économique***

Dès le démarrage du mouvement pour affranchir la Lituanie de la tutelle soviétique, les premières tentatives de réforme économique ont été liées aux revendications politiques des révolutionnaires lituaniens. Au tout début, le Mouvement pour la reconstruction *Sajudis* (*Lietuvos Persitvarkymo Sajudis*), créé en 1988, manifesta en faveur de l'indépendance économique du pays sans se préoccuper de son indépendance politique. Les Pays baltes, surtout l'Estonie, paraissaient offrir un champ d'expérimentation économique idéal pour les réformes lancées en Union soviétique par M. Gorbatchev. Les économistes proches du Parti communiste lituanien avaient élaboré un plan d'autonomie économique, qui envisageait de reconnaître et d'attribuer à la Lituanie la maîtrise de sa production et celle de ses échanges commerciaux. Les entreprises lituaniennes devaient elles-mêmes, dans cette perspective, nouer des liens commerciaux avec le marché extérieur sur des bases de partenariat égalitaire. Les réformateurs de *Sajudis* se prononçaient alors pour l'organisation individuelle du travail et pour l'attribution de la gestion des biens publics à des organismes privés ainsi que pour la création de coopératives et de sociétés à capitaux mixtes.

Mais, en même temps que se manifestait la volonté d'entreprendre des réformes et d'acquérir l'autonomie économique, se développait une révolution romantique en vue de la reconquête de l'indépendance politique, dont la proclamation, en 1991, mit un terme à la réforme économique jusque-là soutenue par Moscou. Pour forcer la Lituanie à rentrer dans l'Union, le pouvoir soviétique commença un blocus économique. En 1990-1991, la Gosbank de l'URSS exigea que tous les paiements, entre les Pays baltes et les autres républiques fédérées, transitent par Moscou, puis elle gela les avoirs des banques baltes en Russie. Sur le plan monétaire, le pays souffrit alors d'une pénurie de liquidités en roubles. Le gouvernement soviétique mit en place un embargo commercial qui affecta d'abord le secteur énergétique pour lequel les Pays baltes se trouvaient sous la dépendance totale de la Russie. Enfin, Moscou décida que les paiements pour le pétrole et le gaz seraient effectués en devises et aux cours mondiaux, ce qui était évidemment très préjudiciable aux productions baltes « faibles » et difficilement négociables sur les marchés internationaux. Le gouvernement demanda, dans ces conditions difficiles, aux entreprises, de rechercher de nouveaux marchés, de négocier les prix et de procéder aux paiements par l'intermédiaire de banques commerciales et non plus par la Banque centrale de l'État soviétique. Le blocus économique par Moscou mit en situation difficile aussi bien les entreprises industrielles qu'agricoles et il freina le processus de transition vers l'économie de marché.

## *1.2. Les spécificités de la voie nationale de transition*

Au lendemain de la proclamation de l'indépendance nationale l'élaboration d'une stratégie de transition de l'économie planifiée à l'économie de marché souligne la forte prédominance des considérations politiques sur celles de l'économie. Préoccupés surtout par leur rupture politique avec Moscou, les responsables politiques lituaniens se montrent peu intéressés par les problèmes économiques. La réforme économique passa donc après des impératifs politiques nationalistes et volontaristes. La privatisation des moyens de production, qui commença en 1991, apparut comme l'objectif premier de la réussite de la transition, alors que les impératifs de stabilisation et de libération économique ainsi que la mise en place d'une économie de marché passaient au second plan.

À la fin de 1993, à la suite d'un programme de privatisation au moyen de l'attribution de coupons de privatisation, les désétatisations concernaient environ 70 % des entreprises d'État, plus de 90 % des domaines agricoles et 97 % des bâtiments. Si la privatisation a permis d'initier la population aux principes du marché et de la propriété capitaliste, elle révèle cependant certains défauts. D'abord, la rapidité des privatisations, la plupart des exploitations collectives ayant été privatisées en quelques mois, a entraîné de nombreuses procédures illégales et a permis de maintenir au pouvoir l'ancienne nomenclature économique. Ensuite les entreprises industrielles et agricoles se sont trouvées privatisées avant d'avoir été convenablement restructurées. Enfin, la rapidité de ces processus et la conjoncture politique dans laquelle ils se sont déroulés n'ont pas favorisé les investissements étrangers, qui auraient pu s'intéresser à l'agro-alimentaire en particulier et mieux marquer le retournement de l'économie lituanienne jusque-là intégrée dans l'espace soviétique. En dernier lieu, la privatisation s'est déroulée dans des cadres juridiques incomplets, surtout si l'on considère le domaine financier. Finalement les structures privatisées se retrouvent dans un environnement macro-économique mal organisé et peu favorable à leur fonctionnement.

Contrairement à la réforme structurelle, la réforme fonctionnelle s'est opérée avec plus de retard. À partir de 1991, on a commencé à libérer progressivement les prix et, au début de 1995, le processus était presque achevé sauf pour les prix de l'électricité et du gaz ainsi que pour les tarifs postaux restés sous le contrôle de l'État. Si l'État parvient à maîtriser l'évolution des prix, c'est par le contrôle qu'il conserve sur les anciennes grandes entreprises étatiques qui sont en situation de monopole, ainsi que par une politique monétaire active. « La réforme monétaire entreprise offre un exemple caractéristique de la prééminence des objectifs politiques de restauration de la Nation et de l'État sur la recherche de l'efficacité économique pure »<sup>1</sup>. L'introduction de la monnaie nationale, le litas, par une loi adoptée en mai 1992, avait pour but de répondre à la pénurie de roubles mais aussi de rétablir un attribut fondamental de la souveraineté nationale. Avant la mise en circulation du litas, une monnaie intérimaire, le « talonas », fut introduite. Les talonas et les roubles russes circulèrent en même temps jusqu'en septembre 1992, date à laquelle le rouble fut progressivement retiré de la circulation au profit du talonas. Le litas fut introduit seulement en juin 1993 (donc plus tardivement que dans les autres Pays baltes) et sa valeur

---

<sup>1</sup> I. Lainela S., « Private sector development and liberalization in the Baltic countries », in *Communist Economies and Economic Transformations*, vol. 6 (2), 1994, p. 175.

rattachée à celle du dollar des États-Unis en avril 1994. Ce long maintien de deux monnaies paraît avoir été dommageable à l'économie. Bien que le gouvernement ait envisagé d'orienter l'évolution économique par une politique monétaire active, la situation financière resta et demeura très fragile comme en témoignent les krachs de plusieurs banques commerciales survenus depuis 1994.

Si la Lituanie semble cependant avoir échappé aux graves conséquences sociales de la transition (le taux du chômage était de 5 % en 1995 et augmentait à 6,9 % en 1998), la situation est en réalité beaucoup plus contradictoire. Le taux réel du chômage est probablement beaucoup plus élevé, peut-être deux à trois fois supérieur à celui annoncé par les sources officielles. Le gouvernement des ex-communistes, revenus au pouvoir en 1992, a mené une politique dirigiste et tenté de privilégier le maintien de l'emploi par une baisse des salaires réels (le salaire réel a baissé de 62 % entre 1991 et 1993) et en utilisant des méthodes populistes (attribution des aides financières à court terme, annulation des dettes envers l'État, refus de reconnaître les faillites) et il a essayé de soutenir les activités en crise pour protéger l'emploi.

### *1.3. Les chocs successifs du secteur agricole*

Les premières mesures de transition fonctionnelle sont intervenues après la privatisation des structures collectives. Privatisés sans avoir été restructurés et ayant accédé brutalement à l'autonomie, la plupart de ces collectifs économiques se révèlent incapables de s'adapter à un nouvel environnement économique devenu instable.

La transition de l'économie planifiée à l'économie de marché affecte ainsi des exploitations agricoles depuis longtemps collectivisées et intégrées au système unique soviétique. Le premier choc du passage à l'économie de marché est lié à la rupture politique et économique avec la Russie après la restauration de l'indépendance nationale. Comme nous l'avons noté dans le chapitre précédent, l'agriculture lituanienne entretenait d'importantes relations économiques avec l'URSS : en exportant vers elle ses produits agricoles et agro-alimentaires, elle recevait en retour du matériel et des carburants. Le blocus économique et la libération des prix en Russie ont entraîné une forte hausse des prix des produits pétroliers et des intrants, ce qui a accru les coûts de la production agricole en Lituanie. L'évolution rapide vers un alignement aux cours mondiaux, ainsi que la grande dépendance des échanges avec la Russie et les autres États appartenant à l'ancienne Union soviétique, d'une part, l'absence d'une politique commerciale, d'autre part, ont plus fortement détérioré ici les termes de l'échange que dans les autres pays d'Europe centrale et orientale pendant les premières années de transition.

Pendant la période soviétique, l'agriculture et l'industrie alimentaire de la Lituanie étaient subventionnées, principalement sous forme de compléments aux prix. En 1986, l'équivalent de subvention à la production a atteint 3,7 milliards de roubles, ou 92 %, contre 47 % dans les pays membres de l'OCDE. Une telle politique de prix subventionnés, permettait aux exploitations agricoles de faire des bénéfices et de bien rémunérer les salariés agricoles, malgré des coûts de production souvent très élevés et une faible productivité du travail. En novembre 1992, dans le cadre du processus de libération des prix, les subventions et les prix de soutien ont été supprimés. Les prix agricoles ont

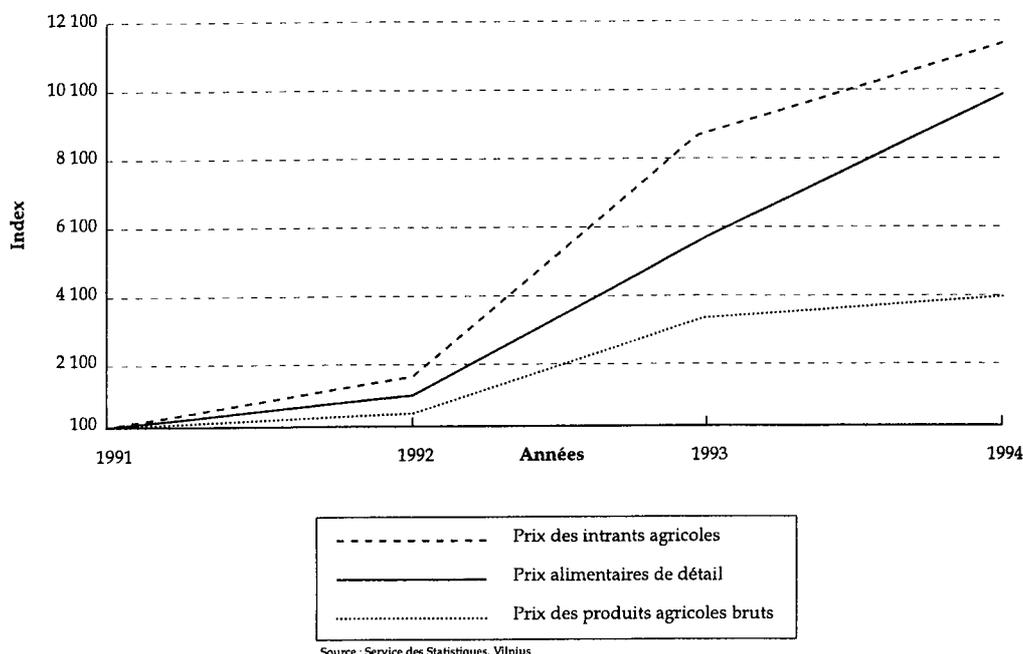
augmenté moins vite que l'inflation et ils ont considérablement baissé en termes réels. Parallèlement, les prix des intrants de l'agriculture (engrais, carburants, machines, etc.), lesquels étaient subventionnés et en situation de monopole, ont augmenté au rythme de l'inflation. La hausse des prix des intrants a été de 3,5 à 4 fois supérieure à celle des produits agricoles. L'ouverture en « ciseau » entre prix agricoles et prix des intrants montre bien la diminution de la rentabilité des exploitations agricoles dont la plupart travaillent désormais à perte, sans compensation.

En 1991, toutes les subventions à la consommation qui, à la fin de la période soviétique, atteignaient 512 millions de roubles, ont été supprimées. La hausse des prix alimentaires de détail, accompagnée d'une forte baisse du pouvoir d'achat, a été à l'origine d'une baisse continue de la demande intérieure. Entre 1990 et 1994, la consommation de la viande *per capita* a diminué de plus de 50 %, celle du sucre et du lait de 40 %, celle des pommes de terre de 13 %. Cette diminution de la consommation est partiellement compensée par une augmentation de celle de produits moins chers tels que les produits céréaliers : la consommation du pain a augmenté de 12 %. La contraction du pouvoir d'achat est également liée à la baisse des revenus et au chômage ainsi qu'à l'inflation qui a atteint son paroxysme en 1992 avec 1 000 %.

Dans le secteur agricole, la situation du crédit est critique, les taux d'intérêt commerciaux ayant dépassé 72 % au cours de 1993. L'un des problèmes qui se pose pour les prêts au secteur agricole est l'absence de garantie, dans la mesure où la valeur des bâtiments et du matériel agricole est trop faible pour constituer une garantie réelle. De plus, les associations agricoles cultivent des terres louées qui ne peuvent, de ce fait, être utilisées comme garantie. Dans ces conditions, les partenariats agricoles et les exploitants privés sont incapables d'obtenir des crédits auprès des banques commerciales. Bien que la demande de crédits soit importante dans le secteur agricole en raison même du processus de restructuration, la Banque agricole d'État reste le seul établissement financier en mesure d'accorder des prêts à l'agriculture. L'État n'attribue d'aide financière qu'à partir de 1993, lorsqu'il alloua au secteur agricole 130 millions de litas pour les semis de printemps et l'achat de carburants. En 1997, le gouvernement crée un Fonds d'aide à la campagne qui demeure la principale institution pour le financement de l'agriculture. En outre, la Lituanie a pu bénéficier de prêts sur les marchés financiers internationaux dont la plus grande partie provenait de la vente de maïs et de tourteaux de soja achetés aux États-Unis. Il est cependant évident que cette aide pour l'agriculture est insuffisante et que seule une petite partie des exploitations peut bénéficier des crédits à court terme provenant de l'État.

La réduction des crédits et la suppression des subventions ont provoqué une détérioration de la situation financière des entreprises agricoles dont le nombre diminue considérablement. Si on comptait, après la privatisation, environ cinq mille associations agricoles, cinq ans après leur nombre a diminué de moitié. Selon les données de l'Union des associations agricoles, en 1996, sur 1 850 associations qui ont été soumises à une étude d'évaluation, 13,5 % seraient dans une bonne situation, 34,6 % dans une situation moyenne, le reste, soit plus de la moitié, connaîtrait de graves problèmes financiers. Avant de conclure à une catastrophe générale, il convient d'examiner l'évolution de la gestion et la conduite de ces exploitations.

**Figure 31**  
**Indice des prix alimentaires de détail et des prix des intrants**  
**et des produits agricoles bruts (1991 = 100)**



Pour réagir face à cette situation économique défavorable, les exploitations agricoles ont réduit au maximum l'utilisation des engrais, des produits phytosanitaires, arrêté les investissements et souvent laissé une partie des terres agricoles en friche. Elles essaient aussi de se détourner des productions non rentables et coûteuses, surtout celle de l'élevage à base d'aliments composés jusqu'alors importés à bas prix de Russie. Pendant les premières années de réforme, l'agriculture enregistre en matière d'élevage une grande décapitalisation, une grande partie du cheptel est exportée vers les pays d'Europe centrale et la Russie où les prix du bétail sont encore plus élevés.

La restructuration de l'agriculture qui était très mécanisée et industrialisée, inefficace, hyper-subsidée et non autonome, s'annonce incertaine et très difficile. Emportée par une récession aussi rapide que forte, l'agriculture, qui était grande exportatrice de produits agricoles, ne subit pas un choc excédentaire semblable à celui qui a affecté les pays d'Europe centrale. La destruction massive de son potentiel agricole lui a permis d'échapper à l'apparition des surplus agricoles. La production agricole a en effet chuté de plus de 60 % entre 1990 et 1994. Si, dans la période antérieure à la réforme, l'agriculture et l'industrie alimentaire représentaient le second secteur d'activité du pays avec 27 % du PIB, la part de l'agriculture dans le PIB est tombée à 7 % en 1994<sup>1</sup>. La baisse annuelle la plus rapide s'était produite en 1992 au cours de la première année de libération des prix. Ce recul considérable était lié à la contraction du marché intérieur et à la perte des marchés traditionnels de l'ex-Union soviétique, à la baisse progressive des prix agricoles ainsi qu'à la privatisation précipitée des structures collectives. En outre, une

1. En 1998, la part de l'agriculture dans le PIB était 9,5 %.

partie du déclin de la production peut être imputée à la forte sécheresse que la Lituanie a connue entre 1992 et 1994. Autrefois destiné principalement à l'exportation, le secteur de l'élevage a enregistré la plus forte récession. À partir de 1995, la mise en place d'une politique de protectionnisme a permis un accroissement de la production agricole et en 1997 le marché intérieur a enregistré des surplus de céréales et de viande. On constate un important stockage de produits dans les entreprises de transformation et le paiement aux producteurs est repoussé de plusieurs mois.

**Tableau 15**  
**Évolution de la production agricole brute, 1989-1999**  
(évolution annuelle en pourcentage)

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999 *
Production agricole .....	2	- 9	- 5	- 23,8	- 7,7	- 18	1,8	10,3	6,4	- 2,1	- 14,2
Cultures.....	4	- 17,7	8,8	- 34	22	- 30	8,7	21,8	6,8	- 2,9	- 17,6
Élevage.....	0,6	- 4,5	- 10,6	- 18	- 21	- 10	- 6,2	- 2,8	5,9	- 0,7	- 8,9

\* En 1999 la production a chuté à cause des mauvaises condition météorologiques.

Source : Service des Statistiques, Vilnius.

Ces conditions économiques extrêmement défavorables ont entraîné un violent mouvement de protestation et les agriculteurs sont descendus dans la rue, en 1994, pour réclamer une politique agricole plus interventionniste, des revenus stables et des prix minimums garantis. Pour éviter un effondrement total de l'agriculture et garder un électorat important (environ un quart de la population active vit, tant bien que mal, de l'agriculture), en décembre 1994 la Diète composée alors d'une majorité de gauche, adopta une loi sur la réglementation des relations économiques dans l'agriculture qui vise à réglementer les relations entre les entités économiques agricoles, les entreprises publiques et les marchés agricoles et à donner aux institutions de l'État le contrôle de ces relations. La loi prévoit l'intervention directe de l'État (prix d'achat minimum garantis, quotas, subventions au stockage pour les principaux produits agricoles et aux exportations) ainsi que des mesures de protection du marché intérieur (taux d'importation, licences d'import-export). Mais les contraintes financières ne permettent d'assurer des prix garantis qu'à une faible quantité de produits, elle-même déterminée par des quotas. Les autorités n'ont à leur disposition aucun mécanisme institutionnel pour mettre en place cette nouvelle politique interventionniste et elles doivent s'en remettre totalement aux entreprises de transformation. Les subventions qui sont comprises dans les prix garantis sont ensuite directement versées aux entreprises dans le but de maintenir les prix à la consommation à un niveau inférieur à celui auquel ils se situeraient sans ces subventions et d'imposer des prix à la production plus élevés. L'élaboration et la mise en œuvre d'un tel programme créent des contraintes supplémentaires dans le secteur de transformation des produits agricoles. Obligée de payer un prix garanti souvent plus élevé que le prix réel du marché, une partie des entreprises travaille à perte ou ne peut pas faire suffisamment de bénéfices pour moderniser sa production <sup>1</sup>.

1. La culture du lin demeure la plus rentable grâce à une importante subvention (cette subvention constitue les deux tiers environ du prix garanti). Au contraire, les taillages ont de graves problèmes financiers liés aux prix garantis de la paille qui sont plus élevés que les prix du marché. En achetant de la paille à un prix plus élevé que celui des fibres, ils travaillent à perte et deviennent de grands débiteurs vis-à-vis des producteurs de lin.

Dans la perspective d'entrée dans l'UE, le gouvernement révisé la politique agricole. En 2000, la Diète modifie la loi sur la réglementation nationale des relations économiques dans l'agriculture et jette les bases d'une politique en vue du développement de mécanismes d'intervention sur le marché conformes aux dispositifs d'intervention de l'UE. Depuis 2000, l'État vise à diminuer le nombre des produits pour lesquels s'appliquent les quotas et les prix d'achat minimum garantis, essaie d'appliquer le système du soutien direct aux agriculteurs et d'encourager la production des produits agricoles de bonnes qualités <sup>1</sup>.

#### *1.4. L'évolution de la politique commerciale et des échanges agricoles*

Jusqu'à la restauration de son indépendance, la Lituanie n'avait que très peu d'expérience en matière de commerce extérieur. La politique commerciale était élaborée par Moscou et la quasi-totalité des exportations des produits alimentaires lituaniens s'effectuait dans le cadre d'un fonds central commun à toutes les républiques de l'Union soviétique. Ces échanges de produits dépendaient d'un système de spécialisation mis en place par le pouvoir central soviétique. En 1989, les échanges des produits agricoles et alimentaires représentaient 20 % du total des exportations et 10 % des importations. Le secteur agricole lituanien était fortement orienté vers l'exportation, celle-ci dépassant les importations de 20 à 30 %. La Lituanie, comme les autres Pays baltes, fournissait des produits laitiers et de la viande en échange de céréales fourragères <sup>2</sup>. La Russie occupait le premier rang des échanges avec plus de 50 %, la Biélorussie 9 % et les autres Pays baltes 8 % environ. Seulement 10 % des importations et 5 % des exportations se passaient hors de l'URSS.

Après la séparation d'avec l'URSS, la politique commerciale a été fortement modifiée. Au début de la transition économique, le gouvernement lituanien a gardé le monopole dans la régulation des échanges commerciaux en mettant en place un système de restrictions quantitatives (contingentements et licences à l'exportation) qui avaient pour but de freiner la hausse des prix à la consommation et de fournir aux producteurs nationaux les intrants indispensables. En 1993, l'État a entrepris de permettre et d'organiser la libéralisation des échanges et la plupart des restrictions administratives ont été progressivement remplacées par des mesures tarifaires sur les exportations et les importations. Les signatures d'accords bilatéraux et multilatéraux, notamment la signature d'un Aide-mémoire avec le Fonds monétaire international, d'un Accord de libre-échange avec l'Union européenne et d'un Aide-mémoire sur le régime de commerce extérieur avec l'OCM, ont obligé à mettre en place un régime d'échanges compatible avec les conditions

---

1. En mai 2000, les prix de toutes les catégories de lait cru sont libéralisés et les prix du bétail ont été complètement libéralisés en janvier 2000. Cependant, le gouvernement soutient directement le développement des exploitations marchandes laitières en remboursant une partie de l'achat du matériel laitier ainsi qu'en attribuant des subventions pour l'achat des bêtes de grande productivité.

2. 85 % du commerce extérieur se fait avec l'URSS. Le secteur agricole produisait deux fois plus qu'il n'était nécessaire pour satisfaire les besoins du marché intérieur. L'élevage qui constituait 70 % de la production agricole était orienté vers le marché soviétique : le tiers des fourrages était importé d'URSS et 40 % de la production laitière et 33 % de la production de viande étaient exportés.

et les contraintes des marchés intérieurs et internationaux. Pendant cette période de transition, le marché intérieur est resté relativement bien protégé par des tarifs douaniers élevés sur les importations (entre 30 et 40 %). Sous la pression des organismes internationaux et dans le cadre des engagements pris envers le Fonds monétaire international, le commerce extérieur a dû être encore plus libéralisé. Si cette ouverture des frontières, qui crée des conditions de concurrence, est bénéfique à terme aux producteurs nationaux parce qu'elle les oblige à se moderniser, l'avenir de la très grande masse de ruraux (surtout les petits cultivateurs des lopins) reste très incertain.

En 1997, l'exportation des produits agricoles et alimentaires constituait 17,4 % du total des exportations, en 1998, 13,1 % et en 1999 leur part a baissé jusqu'à 12,6 %. En 1999, l'importation des produits agricoles et alimentaires constituait 11,2 % par rapport aux 17,1 % en 1998 et aux 12 % en 1997. Les produits d'élevage (lait et produits laitiers, animaux) étaient les principaux produits d'exportation et l'importation était constituée par des produits alimentaires.

**Tableau 16**  
**Part des produits agricoles et alimentaires dans le commerce total, 1990-1999**

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Exportations	16,6	30,7	19,8	14,2	24,1	20	18,5	17,4	13,1	12,6
Importations	6,1	5,1	11,5	8,3	10,0	10,4	13,1	12,0	17,1	11,2

Source : Lietuvos Respublikos statistikos departamentas.

L'ouverture vers l'Ouest et la libéralisation du commerce extérieur ont permis à la Lituanie de réorienter efficacement le flux de ses échanges. Avant la restauration de son indépendance, le pays n'avait plus aucun échange direct avec l'Europe de l'Ouest, mais en 1997, l'Union européenne a reçu 21,3 % des exportations agricoles et alimentaires. Jusqu'à la fin de 1994, les échanges avec l'Union européenne étaient régis par des tarifs appliqués selon le principe de la clause de la nation la plus favorisée. Le 1<sup>er</sup> janvier 1995 est entré en vigueur l'Accord de libre-échange entre la Lituanie et l'Union européenne, qui fixe une période transitoire de six années pendant laquelle la Lituanie pourra appliquer des tarifs à l'importation plutôt élevés mais qui devront être progressivement réduits au cours de cette période ; on prévoit une réduction des tarifs de l'Union européenne de 60 % sur trois ans pour des importations limitées de produits agricoles lituaniens. L'accord prévoit des contingents d'exportation des produits lituaniens ainsi que des importations contingentées de l'Union européenne. Alors que l'importation de produits provenant de l'Union européenne dépasse les contingents prévus, les quotas d'exportation lituanienne ne sont pas atteints, surtout pour la viande. Les problèmes de certification (en 2000, seulement 18 laiteries sur 38, une usine de boyauderie, 8 ateliers de transformation du poisson avaient la certification technique et sanitaire de l'Union européenne), la médiocrité de la qualité ainsi que l'insuffisance de l'infrastructure commerciale freinent l'entrée des produits lituaniens sur le marché européen. L'Accord d'association avec l'Union européenne, signé le 12 juin 1995, a amélioré la coopération dans le domaine des échanges, de l'assistance technique et de l'harmonisation de la législation ; il a aussi permis d'attirer de nouveaux investissements étrangers et facilité l'accès au marché de l'Europe de l'Ouest. Mais il faut remarquer que l'ouverture commerciale vers l'Ouest a pris du retard par rapport aux autres Pays baltes,

surtout par rapport à l'Estonie, et n'a eu lieu qu'après 1994, puisqu'en 1993 encore la Russie restait le principal partenaire de la Lituanie, avec plus de 50 % pour son commerce en général. Ce retard peut être expliqué par les efforts faits par le gouvernement de gauche pour maintenir les activités traditionnelles et pour entretenir des relations cordiales avec Moscou. Cependant, après la crise financière d'août 1998 en Russie, la Lituanie accélère la réorientation des échanges vers les pays occidentaux. L'exportation vers l'UE a légèrement augmenté et constitue 26,2 % des exportations en 1999 contre 23,5 % en 1998. L'Agence lituanienne de régulation du marché des produits alimentaire et agricole ainsi que l'Agence lituanienne de commerce mondial cherche activement les marchés en Asie et en Afrique du Nord. Les pays d'Europe occidentale sont les principaux importateurs des produits alimentaires en Lituanie. En 1999, les exportations d'UE vers la Lituanie étaient de 54,2 %. Le solde de la balance commerciale en faveur de l'UE s'établit à 780 millions de litas en 1999, contre 271 millions de litas en 1995. L'Allemagne, les Pays-Bas et le Danemark sont les principaux partenaires de la Lituanie en Europe de l'Ouest.

Les pays signataires de l'accord de libre-échange d'Europe centrale constituent le second partenaire commercial de la Lituanie en Europe, après l'Union européenne. Grâce à sa situation géographique et à d'anciennes relations commerciales, la Pologne est au premier rang, loin devant les autres, avec plus de 70 % des exportations et des importations. L'accord de libre-échange des Pays baltes a encouragé les relations commerciales entre les pays. L'exportation vers la Lettonie et l'Estonie a augmenté de 15 % en 1998 à 20,8 % en 1999.

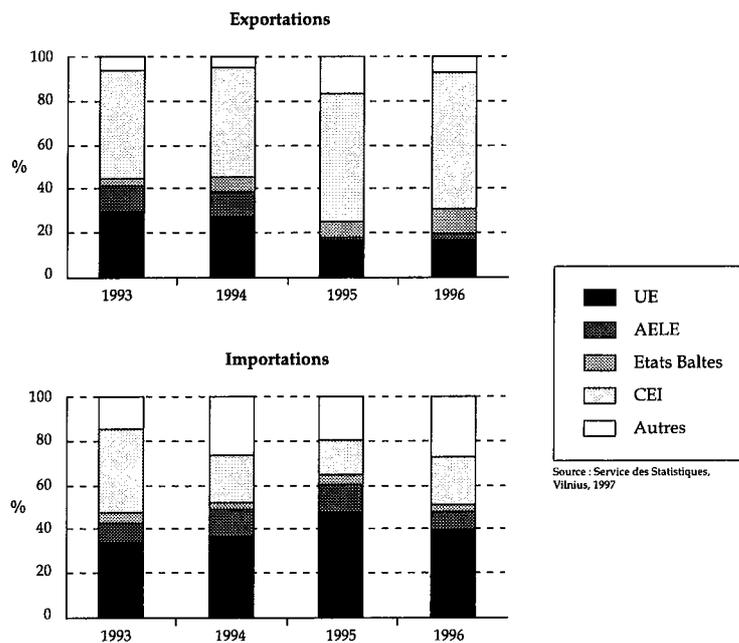
Pendant les cinq dernières années, depuis 1992, les échanges commerciaux avec la CEI ont faibli. Ce changement est lié à divers facteurs. Premièrement, le marché intérieur de la CEI a connu une forte contraction liée à la chute du pouvoir d'achat de la population. En même temps, les produits importés à meilleur marché en provenance de l'Europe de l'Ouest ou par le biais de programmes d'aide humanitaire font une concurrence aux produits baltes. Deuxièmement, des problèmes de règlement tels que les retards de paiement, l'inconvertibilité des monnaies, l'insuffisance du système bancaire et commercial font de l'ancienne Union soviétique un partenaire commercial peu fiable et peu attrayant. Bien que la Russie et les autres pays de la CEI soient déficitaires en produits alimentaires, le gouvernement russe a mis en place une protection croissante de son marché en appliquant des taxes douanières variables pour compenser le différentiel des prix intérieurs en Russie et également une forme de punition économique suivant l'attitude des pays exportateurs envers les minorités russes des pays concernés. À plusieurs reprises le gouvernement lituanien a essayé de négocier des conditions plus favorables pour l'exportation de ses produits alimentaires mais à cause de désaccords politiques (tentatives des Pays baltes d'entrer dans l'OTAN et dans l'Union européenne), les autorités russes ont refusé.

Cependant, la CEI continue à rester le principal acheteur des produits agricoles lituaniens. En 1997, les négociations avec la Russie ont été utiles pour la Lituanie. La Russie s'est engagée à acheter pour la ville de Moscou 10 milliers tonnes de boeuf, 10 milliers tonnes de beurre, 15 milliers de tonnes de poudre de lait. Il semble qu'aussi dans l'avenir les exportations des produits agricoles et alimentaires resteront orientées vers les marchés d'ex-Union Soviétique. Cette orientation commerciale vers l'Est pose des problèmes importants pour l'industrie agro-alimentaire dépendant de la situation politique

et économique des pays de l'ancien bloc soviétique. Ainsi le secteur agricole et agro-alimentaire a été très touché par la crise financière d'août (1998) en Russie. Depuis la mi-septembre 1998, les exportations vers les marchés de l'ex-Union soviétique ont été arrêtées. Les usines agro-alimentaires n'arrivaient plus à écouler leur production vers la Russie et 12 000 tonnes de produits agro-alimentaires s'accumulaient dans les dépôts. Grâce à l'aide supplémentaire d'État et l'accord bilatéral qui prévoyait l'échange de denrées alimentaires contre du pétrole russe, le secteur agro-alimentaire a surmonté cette crise et, de fait, les relations commerciales avec la Russie et les autres pays de l'ex-URSS ont faibli. Si, en 1997, l'exportation vers CEI constituait 59 % du total d'exportation, en 1999 elle ne constitue que 32,1 % du total d'exportation.

La recherche des nouveaux marchés, l'amélioration de la qualité des produits agricoles et alimentaires, l'augmentation de la productivité demeurent les priorités principales à long terme pour augmenter la capacité de concurrence du secteur et réorienter les flux commerciaux vers d'autres marchés plus stables.

**Figure 32**  
Exportations et importations de produits agricoles et alimentaires  
de 1993 à 1997



## 2. La restructuration juridique d'un modèle collectiviste

### *2.1. Le processus de réappropriation juridique de la terre : une logique contradictoire*

Le rétablissement de la propriété privée apparaît comme une dimension incontournable du démantèlement du modèle collectiviste et de la transition vers l'économie de marché. Une première remarque porte sur le processus de réaffectation des droits de la propriété foncière. Dans le contexte du retour à l'indépendance nationale, la question agraire qui se pose semble très ambiguë et difficile à résoudre. À la différence des autres pays de l'Europe centrale et orientale où elle était pratiquement vidée de son sens, en Lituanie, la propriété privée était juridiquement éradiquée, mais, cela, par des lois émanant d'un autre État.

Deux conceptions de la redistribution de la propriété foncière ont été discutées au Parlement lituanien. La première a consisté à attribuer des terres à des agriculteurs voulant devenir exploitants indépendants. Cette conception, défendue par l'Association des agriculteurs, formée à l'origine par les dirigeants des kolkhozes et des sovkhoses, faisait référence aux exploitations indépendantes créées sur la base de la loi sur l'exploitation paysanne (1989). Les experts agricoles ainsi que les aménageurs, qui refusaient la redistribution des terres pour revenir à la situation d'avant-guerre et d'avant la soviétisation mais qui s'opposaient à une réorganisation territoriale sur la base des anciennes structures collectivistes ont soutenu ce mouvement. La deuxième conception de la réforme foncière, privilégiée par le groupe des députés « juristes », insistait sur la reconnaissance des droits des anciens propriétaires. En 1990, soutenant la thèse que la propriété privée n'avait pas été valablement supprimée en Lituanie par l'occupation d'un autre État, les anciens propriétaires ont créé une Association de propriétaires fonciers (*Zemes savininku sajunga*) et une Association de prisonniers politiques et de déportés (*Politiniu kaliniu ir tremtiniu sajunga*), afin de demander réparation des injustices commises par le régime soviétique et manifester ainsi contre la deuxième occupation de leurs biens par les agriculteurs actuels. Le premier Parlement, formé de membres du mouvement pour l'indépendance *Sajudis*, reconnut l'illégalité juridique de la nationalisation par les autorités soviétiques et se prononça sur la réparation des préjudices subis du fait de l'occupation soviétique. Le 15 novembre 1990, le Parlement adopta un décret qui reconnut la continuité de la propriété privée des citoyens lituaniens et fixa les modalités du rétablissement de leurs droits.

Le 18 juin 1991, le Parlement vota la loi régissant les conditions de restitution de la propriété tant à propos de la terre qu'à celui des autres biens (*Del piliociu nuosavybes teisiu i islikusi nekilnojama turta atstatymo tvarkos ir salygu istatymas*). Cette loi régit l'exercice du droit de propriété pour les citoyens dont la terre et les biens ont été nationalisés selon les lois de l'URSS ou de la RSSL. Elle ne précise aucune date de référence et se contente d'employer le mot « nationaliser » qui permet d'envisager comme date, soit 1940 (première occupation par l'armée soviétique), soit 1944 (retour des troupes soviétiques sur le territoire lituanien). Les biens restituables sont la terre, les forêts, les commerces, les ateliers, les hôtels et biens immobiliers à usage d'habitation. Cette loi ne

peut s'appliquer qu'aux citoyens résidents permanents dans le pays. Mais tous les propriétaires ou leurs héritiers ne sont pas autorisés à récupérer leurs terres ; la loi s'accompagne d'exigences rigoureuses pour le bénéficiaire : il doit ou bien vivre ou travailler à la campagne, ou bien retourner vivre en milieu rural et se tenir prêt à cultiver sa terre. On entend, par être prêt, qu'il dispose des outils de production et du bétail. La superficie restituable est de 50 hectares de terre agricole ou un total de 80 hectares de terre (25 hectares de forêt et 5 hectares de lac). Les propriétaires demandant la restitution de leurs terres doivent les cultiver eux-mêmes ; ils ne peuvent ni les louer ni les vendre.

La loi envisage des cas de non restitution de terres à leurs anciens propriétaires ou à leurs héritiers. Il s'agit de terres que l'État conservera dans l'intérêt de la collectivité : terres occupées par les villes et les villages, routes, bâtiments industriels de l'État, réserves naturelles, terres nécessaires aux recherches scientifiques ou utiles pour le développement des villes et la construction des institutions et des entreprises d'État. Il en va de même pour les lopins attribués aux familles rurales (de 0,6 à 3 hectares) et les terres indispensables au pâturage du bétail des fermes des ci-devant kolkhozes ou ci-devant sovkhoses qui ne seront pas rendus aux anciens propriétaires. Il s'agissait, au départ, de reconnaître et de conserver à ces deux catégories d'utilisateurs un droit d'usage. Il est évident que les législateurs ont, d'une certaine manière, voulu, en limitant la superficie restituable, préserver les intérêts des utilisateurs actuels (attributaires des lopins familiaux et grandes exploitations collectives). Pour les anciens propriétaires ou leurs descendants, qui n'ont pas droit à la restitution de leur propriété foncière ou ne veulent pas la reprendre dans son état présent, la loi prévoit une compensation sous forme de bons d'approvisionnement d'État.

Cette loi ne se limite pas à la simple réparation des préjudices subis par les anciens propriétaires ; elle contient des dispositions qui règlent la redistribution des terres et fondent de nouvelles références en matière de droit foncier. La loi de la restitution sert de référence à la préparation de la loi sur la réforme foncière (*Zemes reformos istatymas*) qui fut adoptée le 25 juillet 1991. Cette dernière régleme les rapports de propriété et règle les conditions d'accès à la propriété foncière. Elle prévoit deux possibilités d'acquérir une propriété foncière : restitution et achat. S'ils entendent créer une exploitation individuelle ou s'ils veulent augmenter la superficie de leur exploitation (avec un plafond de 50 hectares de terres agricoles, 10 de forêts et 5 de lacs), les citoyens peuvent acheter des terres. Ils peuvent les acquérir à crédit et la durée de leur endettement est de vingt-cinq ans. Les membres des anciens kolkhozes, ou sovkhoses, transformés, bénéficient d'une priorité d'achat. Les terres non restituées (selon la loi précédente) ou non réclamées, seront gérées par un Fonds foncier d'État qui peut les louer en priorité aux agriculteurs habitant sur place.

La réforme agraire, qui est contenue dans ces deux lois de juin et juillet 1991, a, par son caractère radical et ses effets destructeurs sur le potentiel productif, suscité le ressentiment d'une majorité de ruraux, non préparés à affronter une telle mutation et donc directement touchés par une perte de revenus et bien souvent celle de leur emploi. Les anciens dirigeants d'exploitations collectives et l'ancienne nomenclature ont mené une active propagande à la campagne, en y répandant l'affirmation selon laquelle : « les citadins prendront vos terres et vous deviendrez une fois de plus les esclaves des maîtres des villes ». L'attribution de terres aux anciens propriétaires, dont la plupart sont des

citadins, a créé une vague de mécontentement chez les agriculteurs ; ceux-ci sont venus grossir les rangs d'un électorat protestataire et se sont tournés vers les forces de gauche et le Parti démocratique du travail qui a ainsi remporté les élections de l'automne 1992.

La nouvelle Diète a apporté des modifications à la législation et l'a fait sensiblement évoluer par rapport à ses dispositions initiales. Le 17 juin 1993, la Diète a approuvé le décret des principales directions de la réforme foncière ; ce décret amendait les principales lois réaffectant la propriété privée. Les législateurs ont essayé de trouver un compromis entre les différents groupes intéressés par ce processus : d'un côté, les anciens propriétaires, de l'autre, les exploitations collectives et les travailleurs agricoles sans droit à la propriété privée. Il est clair que la législation réglementant les conditions de la restitution de la propriété de la terre et des autres biens est devenue plus favorable aux anciens propriétaires ; mais elle comporte, cependant, des restrictions. Les nouveaux textes autorisent la restitution des terres à tous les ayants droit sans exiger qu'ils travaillent eux-mêmes. Les propriétaires peuvent louer leurs terres mais elles doivent obligatoirement être exploitées. La nouvelle législation autorise l'hypothèque et la vente de la terre restituée. Les ayants droit peuvent bénéficier de compensations, non seulement sous forme de bons d'approvisionnement de l'État, mais aussi de forêts (superficie maximum de 25 hectares), de terrains de construction, de fonds. Les superficies des terres classées dans la catégorie non restituable sont réduites. On permet la restitution des terres indispensables au pâturage du bétail des exploitations collectives, à l'exploitation des vergers et des terres spécialisées dans la sélection des semences et la reproduction des races de bétail, mais les propriétaires sont obligés de les louer tant que dure l'association agricole qui en dispose mais aussi selon les termes du bail défini par l'État. Pour éviter le morcellement de la propriété privée, on a interdit le partage des terres entre les ayants droit s'ils sont citadins et la superficie restituable ne dépasse pas 20 hectares.

La modification des lois sur la réforme foncière est très favorable aux familles rurales : elles sont autorisées à acheter des lopins de deux à trois hectares en utilisant des bons de privatisation, soit le versement d'un paiement considéré comme dérisoire. Cette décision est très vivement critiquée par la droite puisque le droit d'usage se trouve de ce fait transformé en droit de propriété et crée un important volume de petits producteurs.

Pour éviter le risque d'émietter la structure foncière, le nouveau dispositif légal précise une procédure d'élaboration relative aux projets d'aménagement foncier. Les projets d'aménagement foncier sont établis dans le cadre du maillage territorial de l'*apylinke* qui regroupe environ trois anciennes exploitations collectives. Sur une carte localisant l'espace bâti, les réseaux routiers, les cours d'eau, les forêts, les zones d'intérêt général (réserves naturelles, bases de loisir), les responsables de projets ont dressé les superficies minimales réservées aux exploitations collectives (l'appellation de « zone grise »), les superficies attribuées en location à des exploitations individuelles dans le cadre de la loi de 1989, et les superficies à attribuer aux utilisateurs de lopins, formant la « zone verte ». Seules les superficies restantes peuvent être restituées à leurs propriétaires originels. Les agriculteurs qui ont un droit de propriété sur des terres situées dans la « zone verte » ou dans une zone d'intérêt général peuvent se voir attribuer une terre équivalente venant du fonds foncier d'État. Le processus de réforme foncière est encadré par les services de la réforme agraire, sous la tutelle des Instituts de l'Aménagement foncier et du ministère de l'Agriculture, qui ont mis en œuvre une méthodologie complexe

d'aménagement foncier. Compte tenu de la nécessité de respecter ces dispositions contraignantes, la restitution s'opère à partir d'une longue procédure : vérification par les autorités locales auprès du Centre des archives, examen par le service de réforme agraire de l'*apylinke* et par l'Institut d'Aménagement foncier de district, tout ceci, avant, qu'enfin, l'administration du district ne prenne la décision finale. La terre ainsi restituée est sommairement délimitée et un titre provisoire de propriété est alors remis.

Par sa portée symbolique de réparation mais aussi par les enjeux économiques et sociaux qu'il enchevêtre, le processus de privatisation oppose les différents groupes d'intérêt. La loi de 1991, qui est une loi de compromis et qui ne reconnaît pas la restitution absolue des terres, a entraîné une vague de protestations chez les anciens propriétaires. Pour mieux comprendre en quels termes se pose la question de restitution pour les anciens propriétaires il faut revenir à l'histoire. Les anciens propriétaires ou leurs familles ont subi les traumatismes les plus graves de l'époque stalinienne : arrestations, déportations massives, confiscation de biens. Lorsqu'ils sont revenus de déportation, puisqu'ils avaient tout perdu, y compris leur toit, les anciens déportés se sont installés, généralement, dans les villes. Durant des décennies, leurs enfants ont été condamnés à supporter les persécutions politiques (interdiction d'entrer à l'Université, d'occuper un emploi important, de voyager à l'étranger). Il convient de rappeler que la population rurale qui comptait 2 341 600 personnes en 1939 était tombée à 1 666 500 personnes au recensement de 1959. C'est une élite paysanne et son patrimoine qui ont été volontairement liquidés par le pouvoir soviétique. L'Association des propriétaires fonciers est le porte-parole de cette génération et forme un groupe de pression très actif. Soutenue par l'Association des juristes, par l'Union des prisonniers politiques et par certains partis de droite (Parti démocratique, Parti des conservateurs, Parti *Tautininku*), elle mène le combat pour faire respecter le caractère inviolable de la propriété privée et rendre toutes les terres aux anciens propriétaires sans aucune limitation. Ils considèrent que la privatisation des lopins au profit des familles rurales a ouvert la voie d'une nouvelle occupation de leurs terres. À quatre reprises, la loi amendée a été déférée à la Cour constitutionnelle mais il fallait attendre le changement du rapport des forces sur la scène politique.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1997, la nouvelle Diète a voté une nouvelle loi sur la reconstitution de la propriété privée. Cette loi était encore plus favorable aux anciens propriétaires et à leurs héritiers. La loi relève le fonds foncier restituable jusqu'à un seuil de 150 hectares de terre (la référence est la superficie qui avait été laissée aux propriétaires fonciers par la réforme de l'entre-deux-guerres) mais elle ne détermine pas la part des terres agricoles. Désormais, les ayants droit ne doivent pas prouver qu'ils deviendront des exploitants indépendants ou que leurs terres seront louées aux autres agriculteurs. La loi prévoit la restitution d'une partie des terres qui avaient été classées dans la catégorie des terres non restituables. Même les terres occupées par des vergers, des pépinières, des fermes et autres bâtiments d'exploitations collectives seront rendues aux anciens propriétaires. Mais les amendements apportés ne sont toutefois pas aussi radicaux que le souhaitent les anciens propriétaires. Les législateurs n'ont pas modifié le droit d'utilisation et de privatisation des lopins par des familles rurales. Les terres occupées par des lopins ainsi que par des exploitations familiales, fondées sur la loi d'exploitation paysanne, sont considérées comme des terres non restituables par l'État. En revanche, la loi prévoit des privilèges pour les familles des anciens combattants, des volontaires de la guerre de 1918-1920, des

anciens prisonniers politiques et des déportés dont les terres ne peuvent pas être restituées. Ils peuvent bénéficier d'une compensation plus élevée en argent (30 % de plus par rapport aux autres citoyens). La nouvelle loi autorise aussi la restitution du patrimoine aux Lituaniens qui n'habitent pas dans le pays ; il s'agit des familles d'émigrés qui ont quitté le pays avant l'occupation soviétique.

La nouvelle loi modifie le droit au bail des associations agricoles. Les terres laissées auparavant aux exploitations collectives (zone grise) sont rendues aux anciens propriétaires sans restriction aucune. Les anciens contrats de bail sont annulés et les propriétaires fonciers peuvent cultiver les terres eux-mêmes ou les louer à des personnes morales ou juridiques. Les associations agricoles n'ont plus le droit de priorité de location de ces terres. Cette disposition de la loi est très critiquée par les dirigeants d'exploitations collectives et est considérée comme la deuxième vague de destruction des anciennes formes collectives.

**Tableau 17**  
**Évolution des dispositifs juridiques encadrant la privatisation des terres**

Dispositifs juridiques	Forces politiques au pouvoir	Procédure de la privatisation des terres
- Loi sur l'exploitation paysanne (4 juillet 1989).	- Réformateurs de la « Perestroïka ».	- Attribution en jouissance d'une superficie de 10 à 50 hectares à des exploitants indépendants.
- Loi réglementant les conditions de restitution de la propriété de la terre et des autres biens (18 juin 1991).	- Adhérents au mouvement pour l'indépendance « Sajudis ».	- Restitution aux propriétaires fonciers (avant 1940) et à leurs héritiers dans la limite de 80 hectares avec l'obligation de mise en valeur. - Attribution en jouissance de lopins de 3 hectares aux ménages ruraux. - Réserve d'une superficie minimale de terre aux grandes exploitations néo-collectives (« zone grise »).
- Principales orientations de la réforme foncière (17 juin 1993). Amendement de la loi de restitution (15 juillet 1993).	- Parti démocratique du travail.	- Privatisation des lopins de 3 hectares. - Autorisation de la restitution des terres dans la « zone grise » avec obligation de location aux exploitations néo-collectives.
- Suspension de la loi (16 janvier 1997). Nouvelle loi de restitution (1 <sup>er</sup> juillet 1997).	- Parti des conservateurs et Parti des chrétiens-démocrates.	- Agrandissement du plafond jusqu'à 150 hectares. - Suppression de la « zone grise ».

## ***2.2. La privatisation des exploitations collectives par leurs travailleurs***

Préalablement à la discussion du dispositif relatif au rétablissement des droits sur la terre, la question de la privatisation des sovkhozes et des kolkhozes a été discutée. Le 30 juillet 1991, le Parlement adopte la loi sur la « privatisation des biens des entreprises agricoles », selon laquelle les kolkhozes et les sovkhozes doivent être supprimés avant le 1<sup>er</sup> novembre 1991. Cette loi définit les ayants droit, c'est-à-dire les personnes physiques habilitées à participer à la privatisation des actifs du kolkhoze ou du sovkhoze. Il s'agit des membres et des retraités des entreprises agricoles, des maîtres d'écoles et autres personnels résidant dans les exploitations agricoles mais ne travaillant pas directement

dans l'agriculture, des membres de leurs familles, anciens membres (plus de cinq ans) et des anciens propriétaires de terres.

Les moyens utilisés pour la privatisation associent deux types de coupons :

— les « bons d'investissement » que tout citoyen lituanien a reçus,

— les « coupons verts », remis aux employés d'exploitations agricoles et qui ne sont utilisables que dans le cadre du processus de privatisation de leur exploitation. Leur valeur nominale est fonction du nombre d'années de service et de la valeur des actifs du kolkhoze ou du sovkhoe.

Ces coupons peuvent être utilisés pour souscrire des parts.

L'idée sur laquelle reposait la privatisation des biens était de constituer de petites unités productives ou « complexes techniques de production » (CTP), susceptibles de former des ensembles techniquement viables (bâtiments, terres, cheptel, équipement et machines). Les projets de démantèlement des kolkhozes et des sovkhoe sont élaborés par le Service de la réforme agraire en concertation avec l'administration des entreprises agricoles. La méthode de formation des CTP est compliquée et elle peut varier suivant les lieux, suivant les circonstances, suivant les acteurs impliqués et le niveau de responsabilité de ces derniers. Selon la loi, les kolkhozes et les sovkhoe doivent être démantelés en CTP et apprêtés pour la privatisation. Si personne ne se présente pour acheter le CTP, celui-ci sera privatisé en utilisant les parts des kolkhoziens ou des sovkhoeziens. Dans ce dernier cas les ex-kolkhoziens ou les ex-sovkhoeziens devront fonder une association agricole.

Le paysan qui récupère sa terre peut reprendre un inventaire vif et mort. Chaque part « théorique » dépend de la durée pendant laquelle le bénéficiaire ayant droit a travaillé dans l'exploitation et du montant cumulé des revenus qu'il y a perçus. Si toutefois il est impossible de satisfaire la demande, l'administration peut lui proposer les matériels agricoles, les bâtiments de production ou le cheptel selon la superficie qui est retirée de l'ancien collectif et la valeur des actifs du kolkhoze ou du sovkhoe. C'est-à-dire que la loi accorde aux membres le droit d'obtenir leurs parts d'actifs matériels sur demande, mais qu'elle laisse à l'administration le soin de décider quels biens leur seront attribués.

Bien que, officiellement, les kolkhozes aient été créés « volontairement » par des paysans qui y avaient regroupé leurs biens, par la suite les individus et les familles ne furent pas autorisés à reprendre leur apport, ni à percevoir des indemnités en échange. La loi ne précise pas clairement les modalités d'obtention des parts par les paysans ayant quitté le kolkhoze et créé une exploitation individuelle. Ce flou sert les intérêts des dirigeants qui essaient de maintenir des exploitations collectives. Dans la majorité des cas, ceux qui se séparent des anciennes exploitations collectives n'ont pas reçu les moyens techniques agricoles parce que la base technique n'était pas « suffisante » pour satisfaire toutes les demandes. Les tractoristes et les autres machinistes ont été les plus favorisés lors du partage des biens. La plupart d'entre eux ont récupéré les machines avec lesquelles ils travaillaient dans l'exploitation commune. La plupart de ceux qui voulaient sortir et créer une exploitation individuelle ont été obligés de partir sans rien et de s'installer les mains vides ; formellement ils continuent d'être des membres des nouvelles structures parce qu'elles disposent de leur part.

Selon les règles prescrites par la loi, les kolkhozes et les sovkhoe ont été transformés en association agricole. La loi sur les « associations agricoles », votée le 16

avril 1991, définit le fonctionnement et la gestion des kolkhozes et des sovkhoses transformés. L'association agricole est une entreprise créée en réunissant les biens des personnes physiques dans une propriété commune. L'association agricole est une personne civile dont les biens sont distincts des biens propres de ses membres. L'assemblée constitutive de l'association ratifie la liste de ses membres et des parts apportées, adopte ses statuts et élit les dirigeants de l'association. La loi définit les droits et les obligations des membres parmi lesquels on retiendra qu'ils peuvent retirer, vendre, donner la part apportée, participer aux avantages offerts et aux bénéfices (proportionnellement à leur apport initial), être informés de la situation financière, présenter des propositions et des remarques. Le capital social est formé par l'ensemble des apports initiaux de ses membres. L'association agricole utilise la terre appartenant à l'État et aux autres propriétaires selon la « loi sur le bail de la terre ». L'organe suprême de l'association est l'Assemblée générale qui a le droit de modifier les statuts, d'admettre de nouveaux membres ou d'en renvoyer, de résoudre les questions économiques et financières, d'élire la présidence et la commission de contrôle. La présidence (ou l'administration) est élue pour quatre ans. Elle s'occupe des activités économiques et commerciales. La commission de contrôle est destinée à contrôler les affaires économiques et à signaler les infractions à la présidence ou à l'assemblée générale.

Le but de ces lois sur la transformation des structures collectives est de permettre le retour du patrimoine collectif, sous forme de parts, entre les mains de ceux qui ont contribué à son accumulation. La Lituanie a choisi un mode de partage des actifs non fonciers différent de celui adopté dans les pays d'Europe centrale. Les anciens propriétaires (membres ou non-membres) n'ont pas reçu de parts proportionnelles à leur apport aux kolkhozes ou aux sovkhoses, bien que leurs biens et leurs terres aient été confisqués et utilisés pendant cinquante ans. Les kolkhozes et les sovkhoses n'ont pas été considérés comme étant la propriété de leurs membres, constituée à partir de leur apport de biens, et leur nationalisation n'a pas été prise en cause. Le législateur s'est limité à la seule restitution des terres en préservant les intérêts des agriculteurs effectifs actuels.

### *2.3. Le processus de la réforme foncière*

Le processus de la réforme foncière touche 3 926 000 hectares de terres, soit 63 % de territoires ruraux. Il comprend la restitution des terres en tant que telles ou en équivalence (restitution de terre dans un autre endroit) aux anciens propriétaires ou à leurs descendants, l'attribution et la privatisation des terres aux familles rurales, la vente et la location des terres d'État. Les premiers pas de la réforme foncière ont commencé en 1989 par l'attribution de terres en jouissance aux agriculteurs qui avaient créé des exploitations indépendantes. Entre 1989 et 1991, des terres ont été attribuées à environ 5 100 personnes pour un total de 86 400 hectares. La mise en vigueur de la loi de restitution a permis à 364 000 anciens propriétaires de demander à retrouver leurs titres de propriétaires fonciers. Le nombre des ayants droit pour la restitution a augmenté de 554 300 personnes lorsque la loi a subi des modifications qui permettaient le partage du patrimoine entre les ayants droits et autorisaient les petits-enfants de l'ancien propriétaire à reprendre le patrimoine familial. La plupart des ayants droit (402 100 personnes) a demandé la

restitution des terres en nature (au même endroit qu'avant la nationalisation) ; 110 800 ayants droit ont réclamé une restitution des terres dans un autre lieu, et 41 400 ayants droit ont préféré une compensation. Selon le département foncier, 3 059 000 hectares de terres agricoles et 745 000 hectares de forêts pourraient être restitués. Dès le début du processus de réforme foncière, il était évident que toutes les demandes de restitution ne pourraient être satisfaites ; l'État a donc défini une réserve foncière établie sur les terres qui ne seraient pas restituées.

**Tableau 18**  
**Le Fonds de la réforme foncière en 1998**

	Superficie (en milliers d'hectares)
I. Terres agricoles	3 926
I.1. Terres non restituées	867
a) gisements naturels	23
b) terres attribuées à des entreprises d'État et pour des recherches	39
c) terres attribuées selon la Loi sur l'exploitation paysanne	41
d) terres attribuées aux familles rurales (lopins de trois ha)	467
e) autres terres	297
I.2. Terres agricoles qui pourraient être restituées	3 059
II. Forêts	1 990
II.1. Forêts non restituées :	1 245
a) forêts de loisir	54
b) réserves naturelles	19
c) forêts de la zone urbaine	20
d) forêts des stations balnéaires	4
e) forêts d'État et des Parcs nationaux	1 148
II.2. Forêts qui pourraient être restituées	745
III. Total des terres agricoles et des forêts qui pourraient être restituées	3 804
IV. Superficie des terres demandées par ayants droit	3 159
V. Reste du Fonds foncier	645

Source : « Lietuvos Respublikos zemes reformos fondas : 1998 m. sausio 1 diena », *Zemes tarnyba prie Zemes ir misku ukio ministerijos*, Vilnius, 1998.

En 2000, la propriété foncière était constituée pour 43 % des terres agricoles, soit 1 697 365 hectares de terres agricoles <sup>1</sup>. Le processus de restitution foncière progresse lentement à cause du changement fréquent de la base juridique, du manque de moyens financiers et de documents d'archives. La demande de financement pour finir les travaux de la réforme foncière est de l'ordre de 357,7 millions et la compensation pour les terres non restituables constitue plus de 727 millions de litas. Cependant, on estime qu'au niveau du financement actuel la réforme foncière ne sera finie que dans vingt ans environ. Des problèmes d'ordre administratif (manque de personnel compétent surtout au niveau local, insuffisance de documents à l'appui des demandes) contribuent à ralentir la procédure <sup>2</sup>. La réforme foncière ne progresse pas au même rythme dans toutes les régions. Le plus faible taux de demandes approuvées se trouve dans l'Est de la Lituanie où les villages

1. « Lietuvos Respublikos zemes fondas : 2000m. sausio 1 d. », *Zemes ukio ministerija, Zemtvarkos ir teises departamentas*, Vilnius, 2000.

2. Parmi les 1 600 personnes travaillant dans les services de la réforme agraire des apylinke, un cinquième seulement a un diplôme d'aménageur foncier. Des archives centrales ne traitent que 20 à 25 milliers de dossiers par an ; de ce fait, en 1998, 197 900 des ayants droit (soit 32 % des ayants droit) n'ont pas tous les papiers nécessaires à la reconstitution de la propriété foncière.

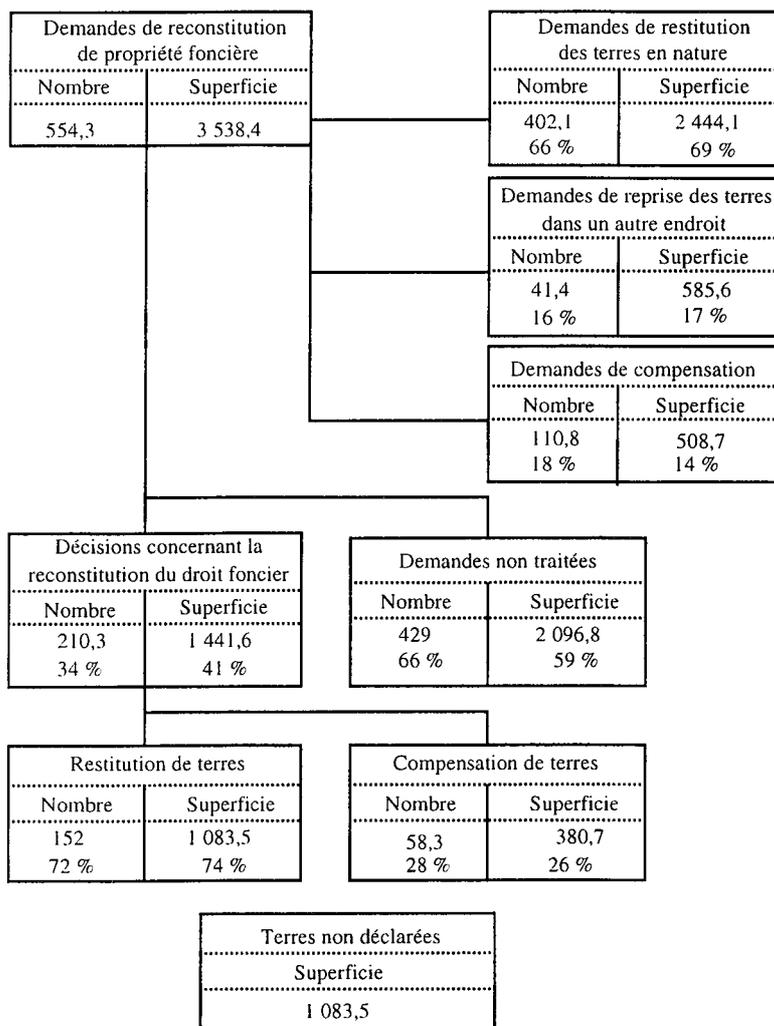
groupés n'avaient pas été déplacés durant l'entre-deux-guerres et dans la région qui appartenait à la Pologne et où il manque maintenant des données d'archives.

La décision d'attribuer aux travailleurs agricoles le droit de posséder et d'enregistrer un titre pour leur lopin de deux à trois hectares a alourdi la charge d'enregistrement des offices. Entre 1993 et 1995, les offices de la réforme agraire au niveau des *apylinke* faisaient le travail préparatoire pour la privatisation des lopins. Ils ont été chargés de déterminer, mesurer et cartographier les parcelles des utilisateurs. Pour évaluer l'ampleur de ce travail, il convient ici de dire que chaque utilisateur travaille environ quatre à cinq parcelles situées dans différents territoires et que le nombre de ces utilisateurs de lopins constitue plus de trois cents personnes en moyenne sur l'ancien territoire des exploitations collectives. À partir de 1995, les offices ont commencé la privatisation des lopins. Les utilisateurs qui ont eu le droit de reprendre la propriété privée ont pu privatiser le lopin en nature équivalente. Les agriculteurs n'ayant pas de propriété privée ont eu le droit de privatiser leur terre en utilisant un paiement acquitté en bons d'investissements dont la valeur est jugée dérisoire. En 1996, parmi 378 400 utilisateurs de lopins, 164 800 agriculteurs ont voulu privatiser des lopins en utilisant la propriété privée (c'est-à-dire en nature ou en équivalence), 99 500 personnes n'ayant pas de propriété privée ont demandé de participer à la privatisation en utilisant des bons d'investissement et un tiers des agriculteurs, soit 114 100 personnes n'ont pas fait de demande d'attribution de propriété privée des lopins. Le travail préparatoire de privatisation des lopins a progressé lentement. Jusqu'à la date de la suspension de la loi en 1997, seulement 170 700 hectares de terres de lopins ont été préparés à la privatisation, soit 23 % du territoire occupé par des lopins.

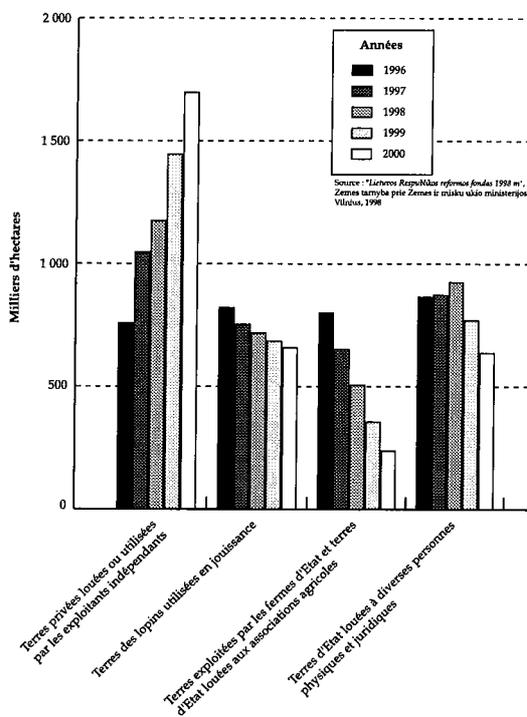
La reconstitution du marché foncier s'en est trouvée retardée. Les transactions foncières ont été bloquées tant que les propriétaires n'ont pas été en possession de leur titre de propriété ; cependant, dans la pratique, des ventes informelles de terre ont eu lieu. L'achat de terres du fonds foncier d'État par les exploitations qui désiraient élargir leur assise foncière est également bloqué tant que les demandes de terres de substitution n'ont pas été traitées. Enfin, dans l'attente d'une loi sur l'aménagement du territoire, les services fonciers sont réticents à prendre des décisions qui pourraient par la suite être contestées. En dépit du rétablissement de la propriété privée, l'État conserve un droit de gestion et de contrôle sur le foncier qui est loin d'être négligeable. En 2000, l'État gérait 2 248 283 hectares des terres soit 57 % des terres agricoles.

**Figure 33**  
**Processus du rétablissement de la propriété foncière à la campagne**  
**du 18 janvier 1991 au 1<sup>er</sup> juin 1998 (en milliers)**

(Source : Zemes tarnyba prie Zemes ir misku ukio ministerijos, Vilnius, 1998)



**Figure 34**  
Évolution de l'utilisation des terres agricoles depuis 1996



**Figure 35**  
Répartition des terres agricoles selon les groupes d'utilisateurs en 1998

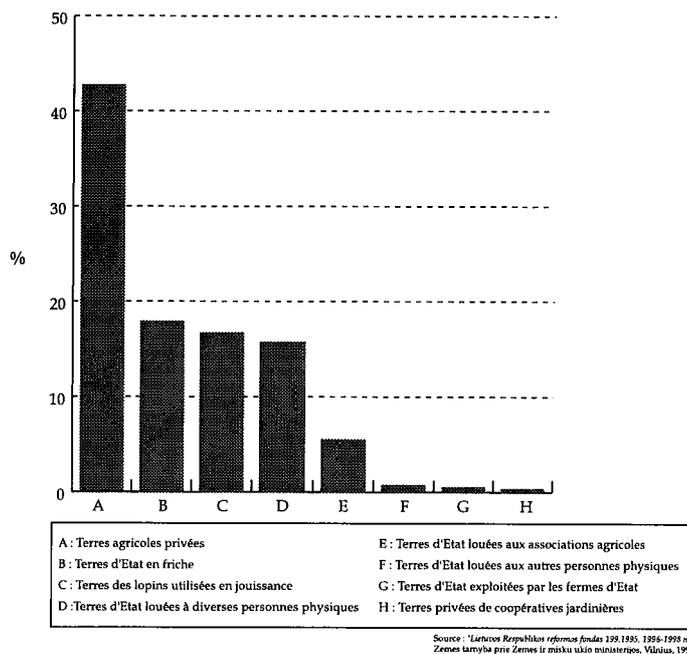
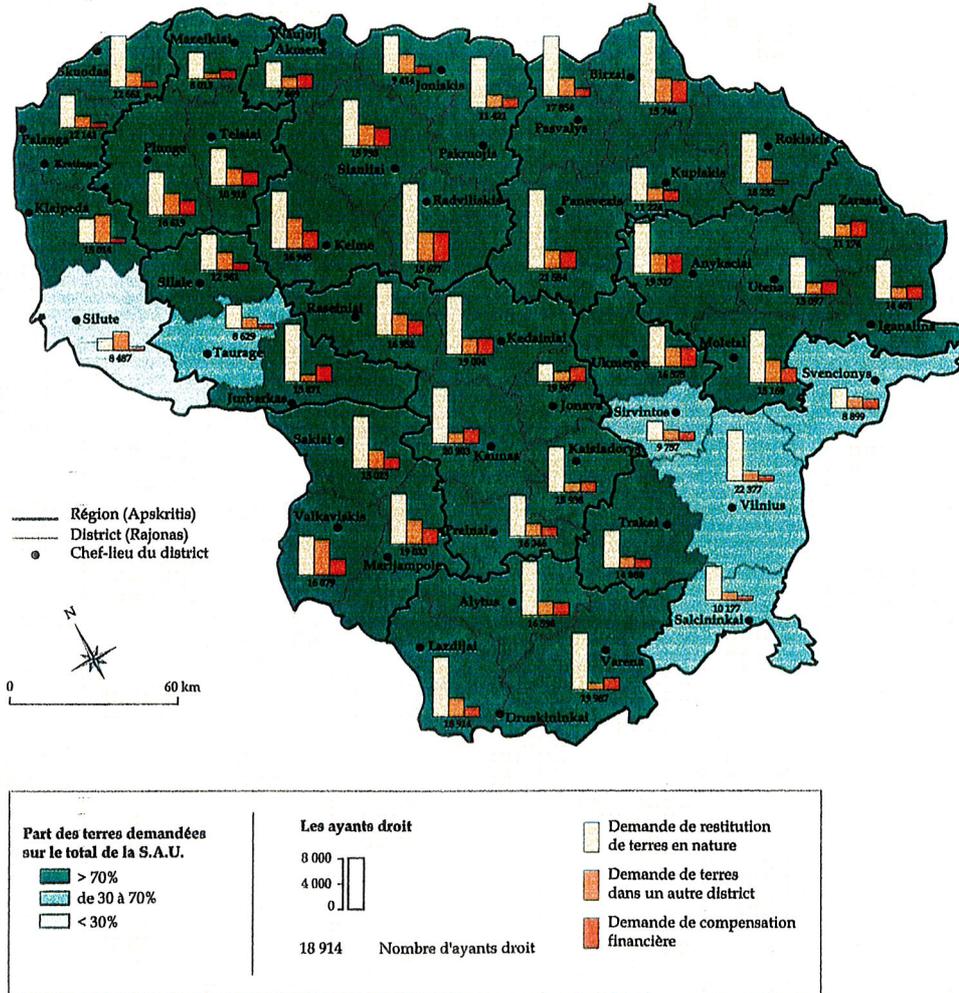


Figure 36  
Demande de restitution du droit de propriété foncière en 1997



Source : Université d'Agriculture de Lituanie (LZU, Zemetvarkos katedra) - 1997.

### III

## LA TRANSITION AGRAIRE EN LITUANIE

Le processus de restitution de la propriété foncière et la privatisation des biens des exploitations collectives a entraîné la transformation des rapports sociaux dans l'agriculture en Lituanie. La mutation des rapports sociaux se manifeste par la naissance de nouvelles formes de production qui se distinguent par leur propre articulation entre le capital, la terre et le travail. Trois grands types de structures agricoles se partagent actuellement l'exploitation des terres agricoles : les associations agricoles en partenariat issues de la transformation des kolkhozes et des sovkhozes, les exploitations individuelles en majorité familiales et les petites exploitations auxiliaires, ou lopins, héritées de l'époque soviétique. Leur proportion varie depuis la décollectivisation et des régions (grand nombre d'exploitations de type association agricole qui tendent à se transformer en exploitations de type familial).

L'interrogation de ce chapitre porte sur la filiation des formes sociales prenant la suite du modèle collectiviste en Lituanie. Comment se positionnent-elles par rapport au modèle collectiviste, et y a-t-il continuité ou au contraire antagonisme par rapport au modèle antérieur ? Comment évoluent-elles depuis la transition et quelles sont leurs chances de s'intégrer au marché ? Nous considérons que les formes sociales de production ne se définissent pas seulement par des structures de production mais se caractérisent aussi par leurs systèmes de valeur et de représentation. Dans cette démarche, l'analyse des acteurs sociaux qui prennent en charge la transformation agricole occupe une place importante.

## 1. Les associations agricoles : la forme néo-collectiviste prédominante

### *1.1. Une transformation des biens collectifs en entreprises confiées aux opérateurs privés*

Le changement du droit de la propriété est apparu dans les entreprises agricoles comme une des dimensions indispensables pour leur adaptation au nouveau système de marché. Il s'agissait de mettre un terme à l'appropriation sociale des moyens de production, c'est-à-dire à leur appropriation collective, et de transférer les droits de propriété à des opérateurs privés, susceptibles de constituer des centres autonomes de décision et de gestion. Pour les nouveaux élus, la privatisation des biens collectifs et étatiques devait permettre de changer le fonctionnement et la gestion des anciennes structures collectives, rétablir la responsabilité et l'intéressement personnels des travailleurs ainsi qu'offrir une possibilité de choisir librement l'organisation de production. Les premières tentatives de restructuration ont été appliquées en 1990 dans le but d'accroître l'efficacité des entreprises agricoles. Une soixantaine d'entreprises ont été transformées en sociétés capitalistes par l'attribution d'un certain nombre d'actions aux travailleurs en fonction de leur âge, de leur rémunération et de divers autres critères. Mais ce premier programme de transformation des kolkhozes et des sovkhoses n'a connu qu'un succès relativement limité et on a renoncé à poursuivre dans cette voie dès 1991.

La privatisation des entreprises agricoles a fait l'objet d'un débat long et animé dans le Conseil suprême. La question centrale était de savoir si la privatisation du secteur agricole devait impliquer des méthodes particulières en prenant en compte sa spécificité ou être conduite selon les principes généraux de la privatisation adoptés en Lituanie. Le Conseil suprême a décidé d'appliquer à l'agriculture une procédure particulière mais d'appliquer les mêmes principes de transformation pour les fermes collectives (kolkhozes) et les fermes d'État (sovkhoses). Le projet de réforme agraire présenté par la Commission agraire du Comité suprême (dirigée par le juriste E. Grakauskas) prévoyait le droit de restitution (en nature ou en argent) aux anciens propriétaires, de leur bien nationalisé qui était utilisé par des exploitations collectives<sup>1</sup>. Mais cette proposition n'était pas soutenue par la majorité des députés et les anciens propriétaires n'étaient pas impliqués dans la privatisation des entreprises agricoles. Le 30 juillet 1991, le Comité suprême a adopté la « loi sur la privatisation des biens des entreprises agricoles » selon laquelle les kolkhozes et les sovkhoses devaient être liquidés avant le 1er novembre 1991<sup>2</sup>. Dans le cadre du processus de privatisation, la priorité a été donnée aux agriculteurs en activité ou aux anciens employés à la retraite qui ont contribué par leur travail à la création des biens communs de l'entreprise. Toutefois, étant donné la complexité du processus de privatisation et le manque d'information et de compréhension des procédures, un grand nombre des propriétés n'ont été rachetées par aucune des catégories susmentionnées. Cela

---

1. « Le projet de Programme agraire décrivait la privatisation des entreprises agricoles. Le bien privatisé est constitué de bien nationalisé et de bien créé par des travailleurs agricoles. La privatisation doit attribuer le droit aux citoyens de récupérer leurs biens nationalisés et une partie des biens qui ont été créés en utilisant leurs terres et cheptel vif et mort. Les biens créés par les travailleurs agricoles devaient être distribués en fonction de la durée du travail et du salaire. » (E. Grakauskas, M. Treinys, 1990.11.05).

2. Les cadres juridiques de la privatisation ont été analysés dans le chapitre précédent.

a conduit à allonger la liste des ayants droit pour y inclure d'autres résidents ruraux ne travaillant pas directement dans l'agriculture : les employés des établissements médicaux, éducatifs, culturels, etc. Les entreprises agricoles ont été privatisées sous la forme de parts (*pajus*) dont la valeur était estimée en fonction du nombre d'années de service, de la valeur des actifs d'exploitation ainsi que de l'âge (coupons d'investissement émis par le gouvernement) et de la somme de l'épargne (des coupons d'indemnisation des pertes subies au niveau de l'épargne à cause de l'inflation). Les actifs de 1 160 entreprises agricoles furent privatisés. Pour faciliter le processus de privatisation et offrir la possibilité aux ayants droits de créer des unités de production plus autonomes, les grandes exploitations collectives furent partagées en de plus petites unités appelées « complexes technologiques de production » (*technologiniai gamybiniai kompleksai*). Globalement, les biens des exploitations collectives ont été répartis en environ 12 000 unités de production, et chaque entreprise agricole a été divisée en une moyenne de 10 à 12 unités.

Les modalités de transformation des entreprises collectives en privatisant des actifs non fonciers varièrent d'une exploitation à l'autre et dépendirent, dans la plupart des cas, du dynamisme des acteurs locaux ainsi que de l'attitude de l'administration provisoire formée par l'ancien directeur et les techniciens qui, dans la plupart des cas, essayèrent de préserver l'ancienne entité en se plaisant à se présenter comme les défenseurs de l'outil de production ainsi que de la potentialité productive de l'ancienne exploitation<sup>1</sup>.

Le kolkhoze de « Pergale », un des lieux de notre observatoire, a été partagé en dix unités de production ou complexes technologiques de production. Quatre unités ont été formées sur la base des anciens kolkhozes réunis entre 1970 et 1981 (les kolkhozes de Reibiniai, Alsiiai, Skaisgiris et Lankaiciai). Les autres unités ont été créées en fonction de l'activité secondaire et de la base matérielle du kolkhoze : unité de construction, unité d'agroservices qui regroupait les machines agricoles utilisées par les quatre anciennes brigades territoriales, unité de services d'électricité et de l'eau, unités de services culturels et de services courants. Les partants de l'ancien kolkhoze ont été regroupés et présentés aussi comme une unité d'agriculteurs indépendants qui avaient le droit de récupérer des actifs non fonciers en fonction de la superficie des terres restituées (en 1992, les exploitants indépendants ont cultivé 108 hectares de terre). 1 039 personnes avaient le droit de participer à la privatisation des biens de l'ancienne exploitation collective. Une assemblée de tous les ayants droit a choisi la privatisation des biens sous la forme des unités proposées par le Service de la réforme agraire et a décidé le démantèlement du kolkhoze. Quatre associations agricoles qui s'occupaient de l'agriculture ont été créées sur le territoire de l'ancien kolkhoze : l'association agricole d'Alsiiai regroupait 128 membres propriétaires, l'association de Reibiniu 242 membres propriétaires, l'association de Lankaiciu 173 membres propriétaires et l'association agricole de Skaisgiris 472 membres propriétaires. Le nouveau président de l'association de Skaisgiris, qui dirigeait le kolkhoze « Pergale » depuis 1979, critiqua vivement la privatisation. Selon lui, ce mode d'appropriation des biens avait placé dans des conditions égales tous les agriculteurs, bons et mauvais, même si leur contribution à la création du bien commun n'avait pas été la même. Les agriculteurs ne furent pas inclus lors de la privatisation des maisons de repos et

---

1. Pour marginaliser un groupe d'anciens dirigeants, le ministère de l'Agriculture a établi la liste des administrateurs et une grande partie de l'ancienne nomenklatura a été éloignée du processus de la privatisation.

des fermes inter-entreprises à la construction desquelles ils avaient participé. L'ancien kolkhoze perdit le droit de gestion et d'utilisation des installations de services socioculturels (la maison de la culture, la cantine, la crèche) qui furent transférées à la municipalité.

Le kolkhoze de Suginciai, deuxième lieu de notre observatoire, a aussi été partagé en onze unités de production et offert à la privatisation. Mais les ayants droits, sous l'influence de l'ancien président, choisirent l'autre voie de privatisation. En 1992, les travailleurs de l'exploitation ont opté pour la conservation des biens dans une seule entité. En effet, le bien de l'ancien kolkhoze estimé à 28 millions de roubles a été privatisé en deux étapes par 471 ayants droit et l'ancien kolkhoze a été réorganisé en association agricole. Les quatre partants du kolkhoze ont reçu quelques machines agricoles, du bétail et du carburant et se sont installés comme exploitants indépendants.

L'émiettement du capital en petites unités a conduit à la création de nombreuses exploitations non viables. Ce démantèlement des exploitations collectives se produisit de façon assez artificielle : l'ancienne structure d'organisation de la production ainsi que la structure professionnelle des travailleurs ont été peu prises en compte. Comme le démontrent des études menées par l'Institut d'économie agricole en 1994, 75 % des associations agricoles souffrent du manque d'une ou plusieurs catégories de travailleurs. La privatisation des actifs non fonciers a été généralement faite séparément de la terre. À titre d'exemple, les personnes ou les groupes de personnes qui faisaient l'acquisition des matériels agricoles ou des bâtiments de production ne possédaient souvent pas assez de terre, ou aucune. La préparation des exploitations collectives pour la privatisation fut en effet conduite par un personnel extérieur (Service de la réforme agraire) et ne tenant peu compte des intérêts et des attentes de ceux, qui durent plus tard faire la restructuration.

Les travailleurs agricoles ont mal compris la privatisation des biens et la confondaient très souvent avec les changements économiques du pays. D'après eux, toutes les difficultés rencontrées par les exploitations dans le nouveau contexte économique sont causées par la privatisation et ce processus est présenté comme destructif vis-à-vis des anciennes structures. Les résultats de notre questionnaire mené auprès des membres des associations montrent l'attitude négative des travailleurs vis-à-vis de la privatisation : en 1991, seulement 32 % des sondés ont été favorables au processus de la privatisation et leur nombre est tombé à 17 % en 1996. En effet, la rapidité de la privatisation, le système de paiement très difficile à comprendre pour la plupart des Litvaniens ainsi que la gestion du processus assez autoritaire ont fait une vague de mécontents chez les travailleurs agricoles. En 1992, la grande majorité des ruraux est venue grossir les rangs d'un électorat protestataire qui s'est tourné vers les forces de gauche.

### *1.2. Les successeurs des kolkhoz et des sovkhos*

Le processus de privatisation des biens a été très rapide : en janvier 1993 plus de 80 % des actifs non fonciers avaient été privatisés et les 20 % d'actifs restants ont été vendus pour 5 % de leur valeur comptable. Le transfert de la propriété commune (dont la valeur est estimée à 183 millions de litas) aux opérateurs privés a entraîné une grande mutation des formes de production qui ont pris la succession des exploitations collectives.

1 269 kolkhozes et sovkhozes ont été transformés en 4 279 associations agricoles, 593 entreprises privées, 161 sociétés à responsabilité limitée, 415 sociétés par action (y compris six sociétés où l'État garde la majorité des actions). La plupart des travailleurs a choisi le statut de l'association agricole (*zemes ukio bendrove*) proposé par la législation qui penchait pour l'adaptation d'un mode d'organisation plus conforme aux principes du mouvement coopératif.

La genèse de ces nouvelles formes sociétaires est le résultat de l'organisation précédente de l'activité économique des entreprises collectives. L'activité économique des kolkhozes était diverse et ne se limitait pas seulement à la production agricole. Les kolkhozes assuraient le travail de construction des bâtiments, les services vétérinaires, les services de réparation du matériel agricole, le service d'électricité ; la plupart d'entre eux ont eu des ateliers de travail du bois ou de production de pièces pour l'industrie, des moulins, des boucheries. Cette pluri-activité du kolkhoze ou du sovkhoze, avec les unités ou ateliers de production, fut le fondement des unités de privatisation et plus tard de la formation des nouvelles entreprises sociétaires. L'autre base de la division et de la formation des nouvelles structures était l'organisation territoriale de l'entreprise. Durant huit décennies, dans l'ensemble de l'Union soviétique, les kolkhozes et les sovkhozes ont été agrandis par la fusion des exploitations voisines souvent plus faibles. Les travailleurs du kolkhoze associé ont formé une brigade territoriale de polyculture-élevage dans l'exploitation agrandie. Au moment de la privatisation, les brigades se sont séparées et ont formé une association indépendante.

Comme les données statistiques ne permettent pas d'éclairer la variété et la complexité de cette transformation structurelle, nous avons mené une enquête dans le district de Moletai où 21 kolkhozes et 5 sovkhozes ont été transformés en 88 associations agricoles, 20 sociétés par actions, 7 entreprises privées et 3 sociétés à responsabilité limitée. En réalité, le titre d'« association agricole » cache la diversité des nouvelles structures collectives qui diffèrent suivant l'activité économique, le nombre des travailleurs ainsi que leur chiffre d'affaires.

**Tableau 19**  
**Évolution des entreprises agricoles dans le district de Moletai**

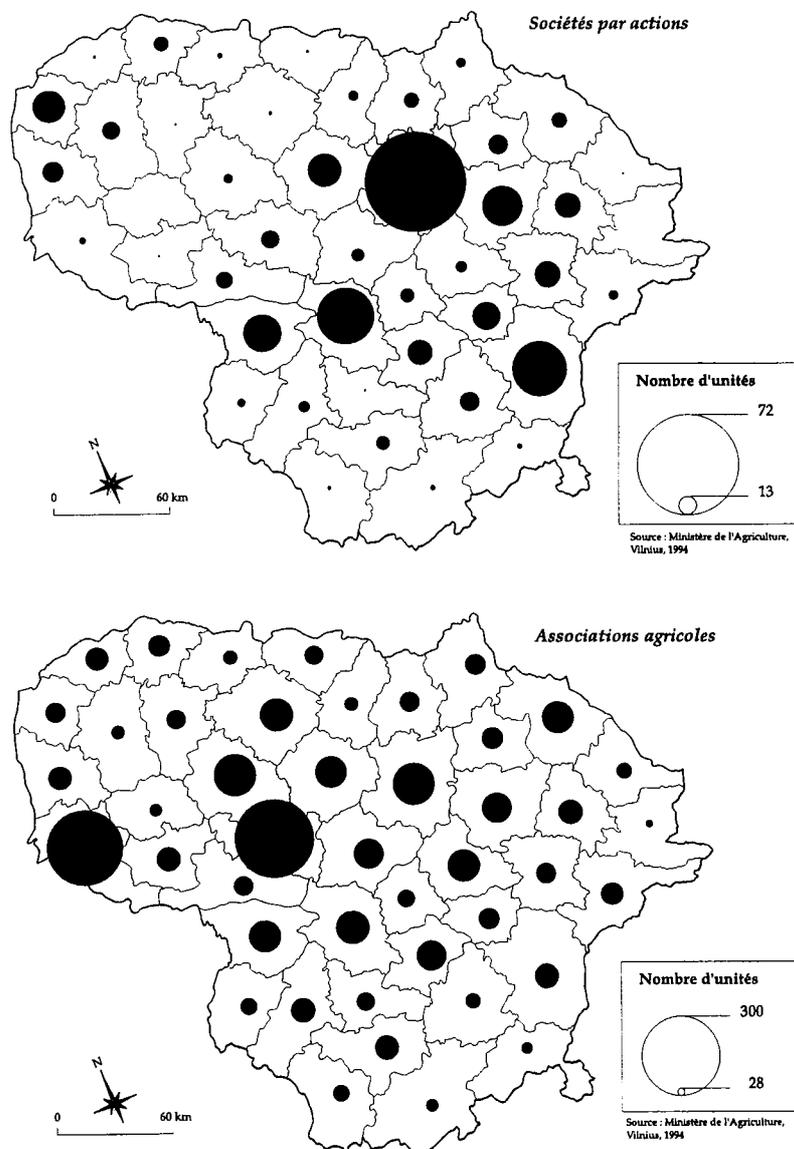
Époque collectiviste		Époque de la transition agraire		
Type d'entreprise	Nombre	Type d'entreprise	Nombre	
			1992	1996
Kolkhoze	21	« Grandes » associations agricoles	36	21
Sovkhoze	5	« Petites » associations agricoles	52	32
		Sociétés par actions	20	?
		Entreprises privées	7	?
		Sociétés à responsabilité limitée	3	?

Source : J. Maciulyte.

Dans le district de Moletai on peut qualifier 36 associations agricoles de « grandes » : elles conservent l'ancienne activité agricole (polyculture-élevage), l'organisation du travail et presque le même nombre de travailleurs. L'autre type des « associations agricoles », que nous appelons « petites », réunit un petit nombre des propriétaires ainsi que de travailleurs (deux à huit personnes) et sont créées sur le principe

du partenariat ; bien qu'elles portent le titre d'association agricole, la plupart d'entre elles ne font pas de production agricole : elles sont issues de l'activité secondaire des kolkhozes (le travail du bois, la construction des bâtiments, le service de réparation du matériel, etc.). Les sociétés par action enfin (*akcines bendroves*) ont été créées en privatisant les entreprises les plus intéressantes (les scieries les mieux équipées, les boucheries sans point de vente, etc.). Toutes les entreprises personnelles (*personalines imones*) du district sont consacrées au service vétérinaire. Si cette décentralisation de l'activité économique a offert la possibilité de développer des activités non agricoles en milieu rural, la rupture des liens avec l'entreprise-mère et le manque d'entrepreneurs gênent leur développement : la plupart d'entre elles n'ont pas trouvé leur place sur le marché et ont été liquidées.

Figure 37  
Les entreprises issues des exploitations collectives en 1994



### 1.3. Les associations agricoles : la forme transitoire de production

Au début de la décollectivisation, les associations agricoles demeuraient les formes de production dominantes, tant du point de vue de la superficie exploitée que de la main-d'œuvre employée. Mais avec les années elles diminuent progressivement au profit des exploitations individuelles. De 1991 à 1999 leur nombre a chuté de 4 234 à 1 244. En 1999, elles n'exploitaient plus que 394 348 hectares, soit 16 % des terres arables. Si, en 1992, elles assuraient la plus grande partie de la production agricole (63 % de la viande et des produits de culture, 42 % du lait), avec les années leur contribution à la production agricole a diminué considérablement. En 1999, elles produisaient 13,1 % de production de culture et 28,7 % de production totale d'élevage. Cependant, les associations agricoles continuent à assurer du travail à 38 800 agriculteurs.

**Tableau 20**  
Évolution des associations agricoles entre 1991 et 1999

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Nombre d'exploitations	1 269	4 279	3 483	2 880	2 423	2 108	2 004	1 503	1 244
Nombre annuel moyen de travailleurs (en milliers)	324,5	198,3	168,7	128,6	100,0	77,37	68,8	51,4	38,8
Nombre moyen de travailleurs par exploitation	266	46	46	45	41	37	34	34	31
Superficie consacrée à l'agriculture (en milliers d'hectares)	2 487	1 705	1 342	962	910,7	768,11	659,32	517,0	394,4

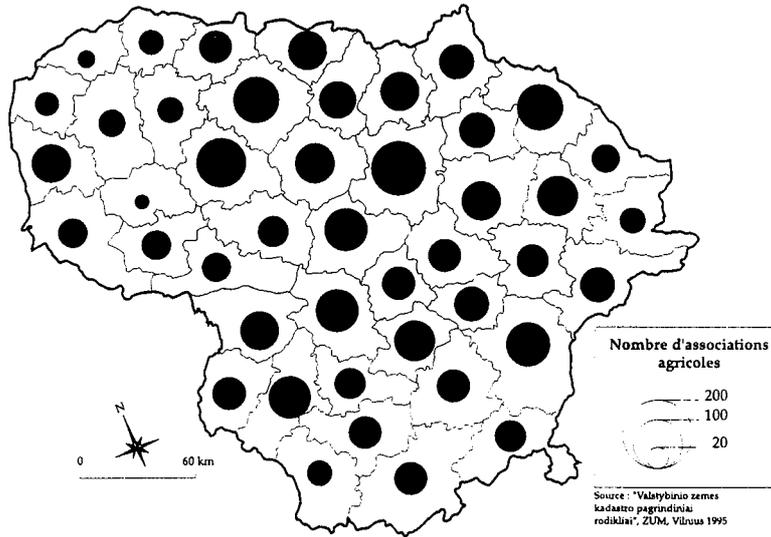
Source : Lietuvos metrasčiai 1991-2000. Vilnius.

La diminution progressive des exploitations néo-collectives ne peut pas être expliquée par la politique agricole défavorable qui gêne le développement de toutes les structures de la production issues de la décollectivisation. L'association agricole comme forme de production revêt un caractère transitoire lié à l'articulation ambiguë entre les trois facteurs de production essentiels, la terre, le capital et le travail et elle est source de conflits internes entre les divers groupes sociaux dont la divergence d'intérêts affaiblit le développement et l'adaptation au marché.

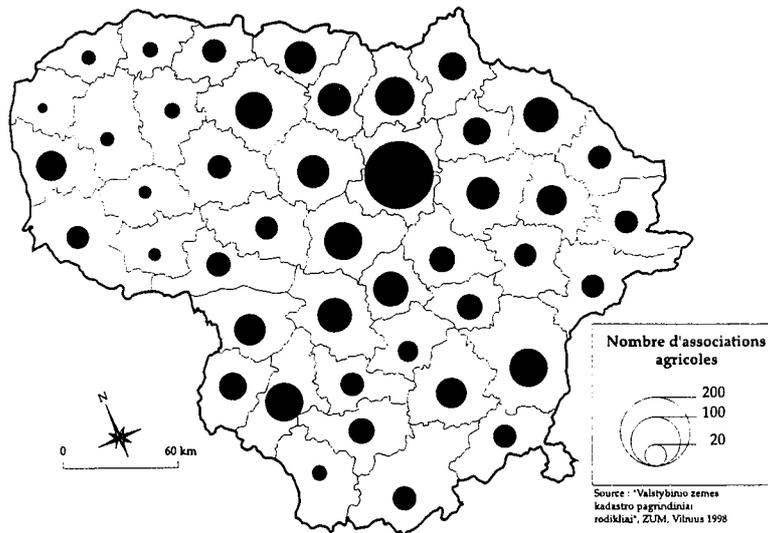
#### *Les conflits fonciers et leurs enjeux*

La séparation de la propriété foncière et des moyens de production engendre des conflits entre les détenteurs du capital foncier et les associations agricoles. La conception de la réforme foncière ainsi que la concordance des intérêts des divers groupes liés à la terre apparaît dépendante de l'évolution du rapport des forces sociales sur la scène politique.

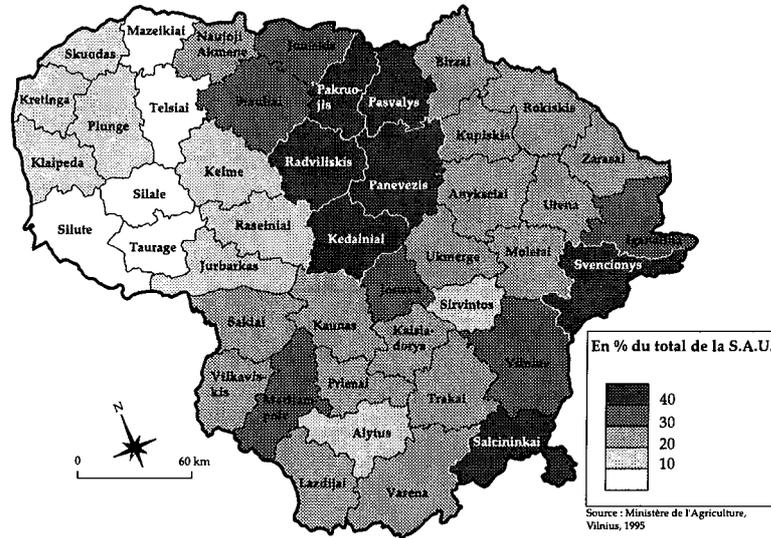
**Figures 38**  
**Les associations agricoles par district en 1995**



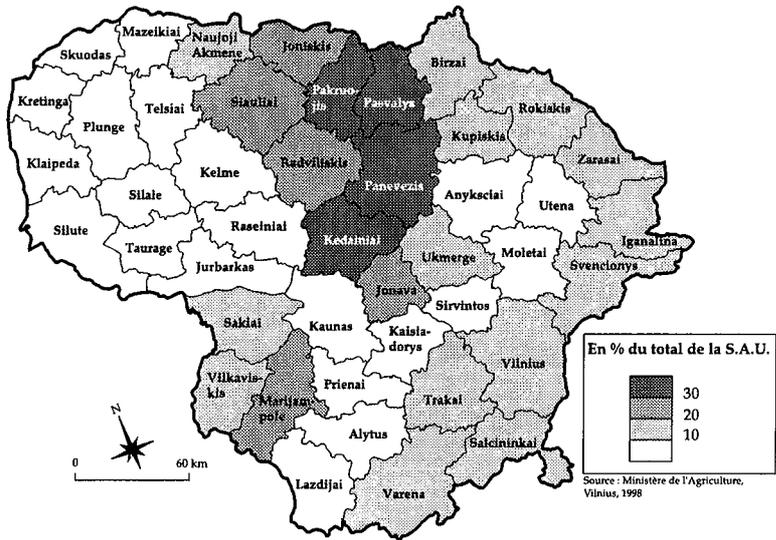
**Figure 39**  
**Les associations agricoles par district en 1998**



**Figure 40**  
Part des associations agricoles en 1995



**Figure 41**  
Part des associations agricoles en 1998



En 1992, pour préserver les intérêts des associations agricoles, comme la majorité des producteurs agricoles risquaient de se voir privés du droit d'usage des terres, les législateurs du premier Parlement ont déterminé les terres appelées zone « grise » qui seraient laissées aux associations agricoles et resteraient la propriété de l'État. En 1992, la zone « grise » constituait 800 000 hectares de terres agricoles et était déterminée en fonction du volume des cheptels de chaque exploitation. Cependant, le grand manque de moyens financiers indispensables pour la réforme foncière a obligé à diminuer la superficie des terres non restituables (le remboursement aux anciens propriétaires ou à leurs héritiers a demandé environs 900 millions de litas). En 1993, les anciens propriétaires ont été autorisés à récupérer leurs terres dans la zone « grise », mais à condition de la louer aux associations agricoles tant que celles-ci dureraient et au prix établi par l'État. La Diète, dominée par la majorité de gauche qui soutenait les anciennes structures, a modifié la loi sur l'association agricole pour éviter le retrait massif des terres. Selon les modifications apportées, un membre de l'association qui reprend la propriété foncière et refuse d'apporter sa terre à l'association peut perdre son adhésion et en même temps être licencié de l'association agricole. Si cet amendement de la loi défend les intérêts de l'association agricole, il ne respecte pas le choix personnel de ses membres et gêne l'installation des exploitations familiales.

Les partis de droite, revenant au pouvoir en 1997, sont réticents vis-à-vis des associations agricoles et se prononcent ouvertement pour la reconstitution des exploitations familiales. Les nouveaux législateurs apportent des modifications dans les lois de réforme foncière, autorisant la restitution des terres dans la zone « grise ». Or, des associations perdent le droit de priorité sur ces terres et sont mises dans des conditions égales avec les autres producteurs agricoles. Bien que cet amendement soit très vivement critiqué par les gestionnaires des exploitations néo-collectives, il a semblé qu'il serait indispensable pour faire avancer le processus de la réforme foncière et pour réanimer le marché foncier.

En 1997, les associations agricoles ont exploité 768 100 hectares de terre, dont 78,7 % sont loués par l'État et le reste auprès d'un grand nombre de petits propriétaires fonciers auxquels les associations ne sont pas toujours en mesure de verser le loyer (la rente foncière) prévu <sup>1</sup>. Cette location n'est pas bien réglée par la législation : le bail ne se fait que pour un ou trois ans. Mais la modification récente de 1998 sur la loi du bail prévoit une durée de location des terres d'État de quatre-vingt-dix-neuf ans et laisse espérer plus de stabilité et de garanties foncières pour les exploitants actuels de la terre. La demande de terre et le prix de la location varient suivant les régions. Dans les régions aux sols fertiles (la plaine centrale et le Sud-Ouest) le prix de la location peut atteindre 200 litas par hectare, soit 300 kilogrammes de céréales. Souvent les associations agricoles ne sont pas en mesure de verser le prix de la rente foncière et les nouveaux propriétaires fonciers choisissent des exploitants familiaux. Par contre, dans le reste du pays, le prix de la location est relativement bas à cause du manque de demandes et de la mauvaise qualité des sols.

---

1. « Valstybinio zemes kadastro pagrindiniai rodikliai », ZUM, Vilnius, 1997.

La restitution des terres aux anciens propriétaires, ou à leurs héritiers, a mis en question le droit foncier des anciennes exploitations collectives. Si pendant l'époque soviétique le droit foncier d'usage était garanti par l'État, détenteur du sol, désormais les associations agricoles doivent elles-mêmes négocier avec les nouveaux propriétaires fonciers. En revanche, celles-ci, en tant que personnes juridiques, n'ont pas de droit d'achat des terres. Cependant, à cause de la lenteur de la réforme foncière, l'État garde encore la majorité de la propriété foncière et ce fait joue en faveur des exploitations collectives qui ont la priorité de fermage. Sous l'effet de la restitution et de l'attribution des lopins, des procédures de retrait, la superficie exploitée par les associations agricoles s'est réduite.

**Tableau 21**  
La restitution foncière dans les territoires des associations agricoles de 1992 à 1998

	Superficie (en ha)	dont terres agricoles	Nombre d'utilisateurs
<b>Civyliai</b>			
Lopins .....	591	591	200
Terres restituées aux propriétaires privés :			
en 1992 .....	126,07	125,45	19
en 1993 .....	201,94	201,94	20
en 1994 .....	91,34	91,34	16
en 1995 .....	0	0	0
en 1996 .....	67,0	67,0	8
en 1997 .....	40,0	40,0	11
en 1998 .....	83,0	83,0	13
<b>Suginčiai</b>			
Lopins .....	854,3	854,3	332
Terres restituées aux propriétaires privés :			
en 1992 .....	114,05	114,05	7
en 1993 .....	160,85	100,25	17
en 1994 .....	0	0	0
en 1995 .....	84,04	41,96	10
en 1996 .....	255,0	255,0	20
en 1997 .....	154,0	154,0	19
en 1998 .....	284,0	284,0	29

Source : Suginciu agrarines reformos tarnyba, Suginciai, 1998.

**Tableau 22**  
Structure foncière des associations agricoles en 1997

	Suginčiai	Civyliai	Skaisgiris
Superficie totale dont : .....	1 517	420	1 739
– terres louées à l'État .....	1 477	345	981
dont zone « grise » .....	554	291	981
– terres louées aux propriétaires privés .....	40	75	758

Source : Suginciu agrarines reformos tarnyba, Suginciai, 1998.

Dans le territoire de l'ancien kolkhoze de Suginciai (environ 2 664 hectares de terre), la restitution devait toucher 93 % des terres. Si, durant l'entre-deux-guerres, le territoire appartenait à 308 propriétaires fonciers, maintenant, grâce à l'autorisation de partage des terres entre héritiers, le nombre des ayants droit à la restitution atteint 617 personnes. 253 personnes ont demandé la reprise de leur terre (cela constitue 2 309 hectares), 111 personnes ont choisi une compensation en argent, en bons de privatisation

ou en forêt pour 751 hectares de terre et 253 personnes ont préféré l'attribution de terre dans d'autres régions. Cependant, le processus de restitution foncière se développe très lentement sur le territoire de l'ancien kolkhoze à cause du directeur de l'association agricole qui, utilisant son influence au Service de la réforme agraire, empêche l'attribution des terres aux entrepreneurs privés. Ici, l'État reste le principal détenteur de la terre et la loue en grande partie à l'association agricole (1 477 hectares de terre agricole).

Dans « l'observatoire » de Civyliai, parmi 480 ayants droit, 98 personnes ont choisi la restitution en nature (486 hectares de terres), 41 personnes ont opté pour la compensation en argent (369 hectares de terre) et les autres ont demandé l'attribution de terre dans d'autres régions de la Lituanie. Ici, la transition vers le nouveau régime de droit foncier se développe différemment. Le nouveau directeur de l'association agricole, qui croit peu à l'avenir de son exploitation, laisse aller naturellement les événements. Depuis 1991, une grande partie des terres (421 hectares de terres sur 489 hectares déclarés) a été restituée. De ce fait, en 1996 (la dernière année de l'existence de l'association agricole) la superficie exploitée par l'association est réduite à 416 hectares (avant la décollectivisation le kolkhoze exploitait 1 281 hectares de terre agricole) et l'association souffre d'un manque de terre.

#### *La naissance de nouveaux rapports sociaux au sein de l'entreprise*

Le rétablissement du droit de propriété au sein de l'exploitation collective a entraîné une redistribution du pouvoir et a modifié radicalement les rapports sociaux au sein de l'entreprise agricole. Le partage des biens non fonciers des exploitations collectives a conduit à une grande dispersion du capital entre les petits porteurs des parts de propriété dont les intérêts et les stratégies apparaissent divergents.

On peut distinguer trois groupes d'agriculteurs selon leurs intérêts et leurs projets de mettre en valeur le bien commun. Les retraités, les plus nombreux en voix et en nombre de parts, sont intéressés par le versement de dividendes et les services d'assistance technique assurés par l'association sur leurs lopins. Le groupe des travailleurs-propriétaires est préoccupé par la conservation de leur emploi et par le niveau de leur salaire, aussi important à leurs yeux que les dividendes. Le troisième groupe est constitué par des membres qui veulent se retirer de l'association agricole en récupérant leur part. La majorité d'entre eux préfère s'installer comme exploitants indépendants. La divergence des intérêts et des rapports biens-travail des nouveaux copropriétaires est un des facteurs majeurs qui freinent la restructuration des associations et entraînent de grandes difficultés dans leur adaptation au marché.

Les diverses modifications de la loi sur l'association agricole liées à l'évolution des rapports de forces politiques ont visé à diminuer les conflits internes en accordant les intérêts des divers groupes sociaux (ou en marginalisant l'un des groupes) et de ce fait à promouvoir une restructuration plus profonde. En 1995, la Diète, sur la proposition de la Société des associations agricoles a introduit des amendements limitant le retrait de biens en nature. Selon la loi amendée, les membres partants peuvent vendre leurs parts aux autres membres ou aux personnes extérieures, mais ils n'ont pas le droit de récupérer le matériel agricole. Les associations agricoles sont autorisées à organiser des enchères

fermées et elles-mêmes, en tant que personnes juridiques, peuvent racheter les parts des agriculteurs partants. Si la loi amendée préserve les intérêts des membres restants, elle limite le choix des propriétaires à se retirer et à s'installer comme exploitants indépendants. Compte tenu de la faible valeur réelle des parts, car la plupart des associations ne sont pas en mesure de payer les dividendes, la vente des parts est impossible et la plupart des agriculteurs sont obligés de quitter l'association sans compensation. L'autre disposition introduite par les partis de gauche permet de tenir compte du nombre de parts dans la participation aux décisions. Cette modification de la loi aurait dû déclencher un mouvement de transfert des parts au sein de l'association et assurer une évolution des rapports sociaux vers des formes qui pourraient mieux assurer la stratégie d'appropriation-contrôle.

En 1997, le retour au pouvoir des partis de droite, hostiles aux associations agricoles, en particulier des anciens responsables d'exploitations collectives, a fait revoir la loi sur l'association agricole. Les modifications récentes élargissent les droits des membres copropriétaires : les partants sont à nouveau autorisés à retirer leurs parts en nature et l'association agricole doit les rembourser dans un délai d'un an. Pour limiter la concentration du capital dans les mains d'une élite des responsables, les législateurs ont rétabli l'ancien système de la décision « un membre, une voix ». La loi amendée qui est devenue très favorable aux héritiers des membres, prévoit que les héritiers membres de l'association deviennent automatiquement membres de l'association. Cet amendement introduit un grand risque de transfert des biens aux personnes « extérieures » qui n'ont ni le temps ni les compétences de le mettre en valeur. L'entrée des nouveaux membres-héritiers, dont une partie habite en ville, risque d'aggraver encore plus les conflits entre ces différents groupes sociaux. Si ces amendements récents attribuent plus de liberté aux membres propriétaires, ils auront pour effet de creuser encore plus les conflits entre les divers groupes sociaux et, pourraient même accélérer la liquidation de ces structures néo-collectivistes.

Dans ce contexte, les gestionnaires sont en position d'arbitrer les conflits entre ces groupes d'intérêts antagonistes. Le statut de l'association agricole permet d'introduire diverses réglementations qui en réalité prennent le pas sur la loi d'association agricole. Pour diminuer les possibilités de retrait des biens et préserver les intérêts de tous les membres, en 1995 l'assemblée générale de l'association de Skaisgiris a modifié les statuts de l'association : si un membre quitte l'association, il reçoit 50 % de sa part en numéraire et il doit vendre le reste de ses parts aux autres membres de l'association. Mais en réalité, les conditions de sortie de l'association sont encore plus compliquées : l'association ne rend la moitié de la valeur des parts qu'en cas de maladie ou de mort. Cette modification des statuts de l'association limite le choix des gens de se tourner vers l'exploitation indépendante. Dans l'association de Suginciai, les membres sortants ont la possibilité de récupérer leurs parts sur une période de cinq ans ; mais ce faisant, ils perdent certains avantages en matière de service agricole offerts par l'association agricole. Les prix des services agricoles sont deux fois plus élevés pour les non membres qui, en outre, ne peuvent bénéficier de ces services que lorsque les travaux de l'association (y compris sur les lopins des membres) sont terminés.

**Tableau 23**  
**Répartition des parts de propriété dans l'association agricole de Suginciai en 1996**

	Nombre de personnes	Répartition de la valeur des biens (en roubles)	En %	Valeur moyenne par tête (en roubles)
Détenteurs de parts d'entreprise	388	17 737 732	100	45 716
Membres actifs travaillant dans l'association	115	3 601 837	20,3	31 320
Membres actifs ne travaillant pas dans l'association	34	940 081	5,3	27 649
Membres à la retraite	208	11 387 545	64,2	54 748
Membres à la retraite travaillant dans l'association	14	1 002 631	5,7	71 617
Membres décédés	17	805 638	4,5	47 390

Source : J. Maciulyte.

**Tableau 24**  
**Répartition des parts de propriété dans l'association agricole de Skaisgiris en 1997**

	Nombre de personnes	Répartition de la valeur des biens (en litas)	En %	Valeur moyenne par tête (en litas)
Détenteurs de parts d'entreprise	490	2 773 348	100	5 660
Membres actifs travaillant dans l'association	111	512 551	18	4 618
Membres actifs ne travaillant pas dans l'association	164	539 490	19	3 290
Membres à la retraite	201	1 585 919	58	7 890
Membres à la retraite travaillant dans l'association	14	135 388	5	9 671

Source : J. Maciulyte.

### *L'inertie des structures néo-collectivistes*

Pour les pouvoirs publics, l'attribution de la propriété privée des moyens de production aux travailleurs agricoles aurait dû assurer la restructuration des anciennes exploitations collectives et en même temps changer le comportement des travailleurs vis-à-vis de leur entreprise. Mais est-ce que la simple attribution de part de propriété pourrait faire évoluer la responsabilité et la motivation des agriculteurs et déclencher une transformation profonde ? Nous lançons l'hypothèse que les projets ne peuvent être viables que s'il existe une couche d'acteurs sociaux susceptibles d'accepter et de porter ce changement. Comment les agriculteurs de la campagne lituanienne se positionnent-ils par rapport à la transformation annoncée et vers quelle forme de production vont leurs préférences ?

#### — Les travailleurs vis-à-vis de la privatisation

En 1991, au lendemain de la mise en œuvre de la réforme agraire, les sociologues de l'Institut d'économie agricole ont mené un questionnaire pour avoir l'opinion des agriculteurs sur les nouvelles formes de production. 448 agriculteurs ont été interrogés dans les districts de Alytus, Moletai, Kelme et Pakruojis. Les résultats font découvrir un fort attachement des travailleurs agricoles à l'ancien système : 58,7 % des agriculteurs se

prononçaient pour la forme actuelle, c'est-à-dire le kolkhoze, 11,6 % étaient pour la société par actions, 20,5 % pour la coopérative agricole ou l'association agricole et seulement 4,7 % pour l'exploitation indépendante (4,5 % des personnes n'ont pas répondu). Les agriculteurs sans formation sont les plus nombreux dans le groupe des partisans de l'ancienne structure (69,3 % des agriculteurs de ce groupe ont accompli une scolarité primaire). Pour l'exploitation réorganisée se prononcent surtout les techniciens et les spécialistes agricoles qui imaginent que le changement du statut juridique pourra leur permettre de mieux gérer l'exploitation et d'appliquer leurs connaissances. L'acquis de l'ancien système (l'assurance du travail et du salaire, peu de responsabilité, les garanties sociales, etc.), le niveau de vie assez élevé des agriculteurs lituaniens par rapport aux autres catégories sociales ainsi que l'ignorance des autres formes de production jouent directement en faveur du rejet de la transformation agricole.

Au moment de la privatisation et de la transformation des anciennes structures, la population agricole n'a pas montré un grand intérêt ni beaucoup de dynamisme. Les objectifs du processus n'ont pas été très clairs pour la plupart des ruraux qui n'exécutaient que les directives du pouvoir. La transformation de l'agriculture affectait une société agraire qui n'était pas prête à accepter une telle mutation. Les résultats de notre questionnaire mené après des travailleurs des associations agricoles ont montré que la plupart des personnes interrogées (68 % des agriculteurs) étaient opposés à la privatisation des biens et concevaient ce processus comme destructif. Dans la plupart des cas, les conséquences négatives de ce changement macro-économique (la baisse de la production et des revenus, la dispersion du capital, etc.) ont été perçus par les agriculteurs comme les effets directs de la privatisation. Les anciens responsables de l'agriculture collectiviste ont formé un groupe très actif de pression contre le processus annoncé. Pour écarter les anciens apparatchiks de la privatisation, le gouvernement a approuvé un décret selon lequel les administrateurs permanents doivent être approuvés par la commission du ministère de l'Agriculture. En revanche, une partie des anciens présidents des kolkhozes ont été remplacés et éloignés de la transformation des exploitations collectives. Cependant, la privatisation a entraîné des opérations illégales aux profits de l'ancienne nomenklatura. La complexité et la rapidité du processus furent mal appréciées par les ruraux qui, en 1993, à l'occasion des élections générales ont fait revenir au pouvoir les anciens communistes. Les partis de gauche ont estimé les « dégâts » de la décollectivisation à 35 milliards de litas et ont accusé de crimes économiques les responsables de la décollectivisation, notamment le Premier ministre G. Vagnorius.

— ...Les nouveaux propriétaires ?

L'attribution de la part de propriété et la transformation des kolkhozes en associations agricoles a offert le droit de gestion et de décision aux travailleurs agricoles. Il nous semble important de savoir comment les nouveaux propriétaires-membres interviennent dans la gestion de leurs entreprises compte tenu de la longue durée de l'absence de volontarisme des Soviétiques ? Est-ce que l'attribution de la propriété a fait changer leur comportement et leur attitude vis-à-vis du travail ? À quoi liaient-ils l'avenir et la restructuration plus profonde de leur exploitation ?

Après la privatisation, le capital de l'exploitation est constitué par les parts sociales des membres partenaires. En réalité, les actifs matériels (« la base matérielle ») sont restés indivis et les membres ne savent pas concrètement ce qu'ils possèdent. Comme le montrent les résultats de notre questionnaire, la plupart des membres de l'association ont répondu à la question « à qui appartiennent les actifs de l'association (le matériel, le bétail, les bâtiments) ? » que les biens appartiennent à l'association, c'est-à-dire à tous et non pas aux personnes physiques. En conséquence, personne ne se sent vraiment responsable à l'égard des biens dits « communs ». La part de propriété acquise grâce à la privatisation n'a pas réussi à changer leur état d'esprit qui demeure comme une habitude héritée de la période de la collectivisation. Les gestionnaires responsables des associations que nous avons rencontrés nous confirment que les comportements des travailleurs n'ont pas évolué et révèlent un manque de responsabilité et de motivation. Les conséquences négatives de l'époque soviétique (le gaspillage, le mauvais entretien du matériel, le travail sans foi, etc.) continuent à exister dans les associations agricoles. Les travailleurs eux-mêmes aussi reconnaissent que le travail collectiviste fait naître irresponsabilité et absence de motivation. La réponse la plus courante à la question : « quels sont les côtés négatifs en travaillant dans l'association agricole ? », est que « les gens ne travaillent pas comme pour soi-même ». Pendant l'époque soviétique, les diverses institutions socio-professionnelles et idéologiques (syndicat, Komsomol, le Parti communiste) contribuaient au contrôle du travail en appliquant des jugements suivis de sanction. La disparition de ce système de pression a contribué à la dégradation des rapports du travail. La peur de perdre son travail et le chômage existant à la campagne n'ont pas fait changer le comportement de la plupart des travailleurs agricoles.

Les résultats de notre questionnaire montrent également une grande passivité et la difficulté des agriculteurs à s'exprimer, notamment les retraités. En effet, la direction des associations continue de conserver un pouvoir décisionnaire et à préserver ses intérêts. Si la plupart des membres interrogés (49 individus ou 96,1 %) participent régulièrement aux réunions de l'association agricole, seulement 6 personnes, ou 12,2 %, prennent la parole « souvent », 13 personnes « quelquefois » et la majorité (30 personnes, ou 61,2 %) n'interviennent jamais. Parmi les personnes qui font des propositions, les spécialistes et les techniciens sont les plus présents (83,4 % des personnes intervenants pendant les réunions). Un sur trois des agriculteurs questionnés pense que les décisions concernant la gestion et l'avenir de l'association devraient être prises par le président ; les autres membres se prononcent pour que le pouvoir de la décision soit réparti entre l'Assemblée comme organe suprême de l'association et le Conseil de l'association. La plupart des membres (60,4 % de personnes interrogées) pensent que l'avenir de leur exploitation dépend de facteurs extérieurs (la politique du protectionnisme, le soutien des prix, les crédits bon marché, etc.) ou des capacités gestionnaires du président et seulement un sur cinq souligne que l'avenir sera lié au travail de tous les membres. Dans ce contexte de passivité et d'incompétence des membres, les responsables des associations jouent un rôle déterminant dans l'évolution de ces structures. Mais la plupart des responsables pensent que la faiblesse de cette forme sociale de production est due au statut juridique qui limite l'effort de restructuration. Les décisions peu populaires mais indispensables pour la restructuration (le licenciement de la main-d'œuvre excédentaire, le contrôle et l'exigence du travail, etc.) peuvent se heurter au système de la décision. La participation aux

décisions se fait sur la base « un membre, une voix » et de ce fait, les responsables sont obligés de tenir compte des intérêts des divers groupes. Ce système de décision est très vivement critiqué par les responsables qui demandent un changement de la loi qui permettrait de tenir compte du nombre de parts et déclencherait un mouvement de transfert des parts au sein des associations.

— Évolution du cadre fonctionnel et de l'organisation dans les structures néo-collectivistes

Dans de nombreuses associations agricoles, les modes de fonctionnement et d'organisation se restructurent lentement. Le choix de la production qui correspond peu aux demandes du marché est déterminé par « la base matérielle » et la structure professionnelle des travailleurs hérités des anciennes fermes collectivistes. La plupart des associations ont gardé l'ancienne structure de production fondée sur culture-élevage bien que la vente de la production de viande soit déficitaire depuis quelques années (en 1996, le prix de la viande bovine était de 317 litas par quintal et ne couvrait pas le coût de la production, qui était de 347 litas par quintal). Par exemple, dans l'association de Skaisgiris, la vente de céréales est beaucoup plus intéressante que leur consommation par le bétail ; mais le nombre élevé de spécialistes et de travailleurs dans l'élevage ainsi que les bâtiments de production existants freinent la réorientation de la production. De fait, la logique productive de l'association agricole répond davantage à l'impératif d'emploi de ses membres et à la base matérielle héritée de la période collectiviste qu'aux impératifs du marché.

La stratégie d'adaptation au marché porte sur la réduction des coûts de la production en diminuant l'utilisation des engrais et des éléments phytosanitaires ainsi que sur le recours à l'élevage extensif. À titre d'exemple, la quantité d'engrais minéraux est tombée de 196 kg par hectare en 1991 à 52 kg par hectare en 1995. Ce fait joue directement sur les rendements qui, depuis la transition, ont chuté considérablement. Entre 1991 et 1994, le rendement des céréales a baissé de 3 003 kg par hectare à 1 790 kg par hectare, ceux de la betterave à sucre de 27 100 kg à 16 100 kg par hectare et ceux des pommes de terre de 5 600 kg par hectare à 1 320 kg par hectare <sup>1</sup>.

Avec le changement macro-économique, les associations agricoles ne sont pas en mesure de faire de nouveaux investissements pour le développement de la production et pour l'application des nouvelles technologies. La plupart d'entre elles survivent grâce aux matériels agricoles acquis pendant la période antérieure à la transition, à des prix sensiblement inférieurs aux prix du marché. Les problèmes financiers et économiques ont fait se contracter la production et abandonner une partie des terres et des bâtiments agricoles. La restructuration a dissocié les activités non agricoles (réparation, construction, transport) en les autonomisant sous une autre forme sociétaire, dont la plupart n'arrivent pas à trouver leur place sur le marché et ont été liquidées. Les fermes abandonnées et détruites, les friches, forment une partie des paysages de la campagne décollectivée.

Les associations agricoles continuent à fournir à bon marché une large gamme de services à leurs membres : travaux de culture en commun des céréales et des betteraves à sucre, réalisation des labours et des travaux à façon sur les terrains qui se prêtent à

1. « Lietuvos Respublikos zemes ukis 1995 m. ». Statistikos departamentas, Vilnius.

l'utilisation des tracteurs et des machines, vente de la production, assistance vétérinaire. Cette activité d'assistance quasi caritative aggrave la situation financière de l'association agricole. Cependant, les dirigeants de l'association sont obligés de tenir compte des intérêts de la majorité de ses membres qui survivent grâce à cette petite agriculture. En revanche, les dispositions introduites en 1995 permettent aux associations agricoles de payer des dividendes sous la forme de services d'assistance.

Les associations agricoles ont gardé le modèle d'organisation du travail hérité du kolkhoze. L'organisation du travail est fondée sur une structure par branches de la production : par exemple, dans l'association de Skaistgiris, une équipe de culture (20 personnes), une équipe d'élevage (53 personnes), une équipe de mécanisation et de réparation du matériel (29 tractoristes, 13 chauffeurs, 9 mécaniciens et un ingénieur), une équipe de construction (12 ouvriers et 1 ingénieur), les services administratifs (le président, 5 comptables, 1 agronome, 1 zootechnicien) et environ 10 travailleurs non qualifiés. Ce mode d'organisation du travail révèle les mêmes faiblesses caractéristiques que le modèle collectiviste : difficultés de coordination du travail entre les diverses équipes, dispersion de l'activité sur un territoire étendu, suremploi pendant les mois d'hivers. Donc, cette spécialisation lourde de l'activité agricole ne permet pas de réagir aux changements fréquents des demandes du marché.

Les mesures d'adaptation au marché ainsi que la forte diminution de la production ont entraîné un délestage de la main-d'œuvre. Désormais, les associations agricoles ne sont plus en mesure d'assurer du travail à tous leurs membres. Ce sont les salariés des services comptables, de la construction, de l'électricité, des canalisations, des services socioculturels ainsi que les responsables des institutions professionnelles et idéologiques (Komsomol, syndicat, Parti communiste) qui ont subi les licenciements. Dans l'association de Civyliai, la moitié du personnel administratif a été licenciée au lendemain de la transformation (en 1988, l'administration avait compté 40 personnes, dont 3 agronomes et 11 comptables). En moyenne, le nombre des travailleurs dans l'association agricole a chuté de 214 salariés à 115 salariés. En hiver, la plupart des ouvriers saisonniers (les travailleurs des cultures, les chauffeurs, les mécaniciens) n'ont pas suffisamment de travail et sont mis en chômage partiel ou perçoivent un salaire minimal qui demeure loin du salaire minimal prescrit par la loi. Cependant, l'optimisation de la main-d'œuvre ne fut pas aussi radicale dans la plupart des associations agricoles et certaines continuent à garder une surcharge de travailleurs. L'association de Civyliai a davantage de techniciens et de spécialistes, l'association voisine de Suginciai de chauffeurs et de machinistes. Dans la réorganisation plus profonde du travail, les dirigeants occupent une place déterminante. Si le jeune directeur de Civyliai opte pour le licenciement de la main-d'œuvre, l'ancien président de Suginciai, suivant une stratégie très paternaliste, préfère donner du travail à la plupart des membres en payant moins et de telle façon à assurer la paix sociale dans son exploitation.

Cependant, le changement politique et économique a mis fin au système qui garantissait le travail à tous les citoyens, indépendamment de leurs qualités professionnelles et personnelles (le droit décrit par la Constitution soviétique). Par ailleurs, la direction embauche sur la base d'un contrat de travail, indépendamment de la qualité de membre de l'association, bien que, d'après la loi sur l'association agricole, les membres aient la priorité pour l'accès au travail. L'établissement des nouveaux rapports de travail

fait évoluer l'attitude de la direction vis-à-vis des salariés. Si pendant l'époque soviétique, la direction des kolkhozes n'avait pas réellement le droit de licencier et devait prendre son parti de diverses prévarications, désormais, les salariés agricoles sont recrutés en fonction de leur qualité professionnelle et personnelle. Mais la longue durée du système soviétique a modifié profondément l'esprit des personnes et une partie des ruraux se révèle incapable de s'adapter aux nouvelles exigences du travail. Comme dit le directeur de l'association de Skaisgiris : « Il faut du temps pour que les gens s'adaptent, ils ne sont pas coupables, ils ont été déformés. Il faut recréer leur mentalité ; la mentalité des gens des années 1970 était meilleure que celle de la génération suivante... ». Cette génération des années soviétiques constitue la couche sociale la plus marginalisée et la plus désespérée à la campagne. Le changement des rapports du travail a pour effet d'accroître les tensions sociales sur un fond de chômage et de paupérisation.

### *L'avenir des associations agricoles*

Les associations agricoles se révèlent comme une forme transitoire dont l'adaptation au marché dépendra de la restructuration plus profonde qui supprimera les conflits intérieurs entre les divers groupes et rétablira des rapports concrets de propriété et, de ce fait, modifiera les rapports de travail. Comme le souligne M.-C. Maurel, « le devenir de ces structures et notamment leur capacité d'adaptation micro-économique aux nouvelles règles du marché dépend beaucoup de l'aptitude des gestionnaires à engager les reconversions nécessaires. Mais il dépend plus encore de l'évolution des rapports sociaux au sein de ces formes structurelles pour les moins hybrides, en particulier des stratégies d'appropriation-contrôle qui s'y déploient »<sup>38</sup>.

La stratégie de la transformation proposée par le Conseil de la société des associations agricoles et votée par la Diète, en 1997, porte sur la reconversion juridique de ces structures néo-collectivistes. Ces modifications de la loi sur l'association agricole prévoient la transformation des associations agricoles vers d'autres formes juridiques qui pourraient améliorer les rapports de propriété et de travail, la gestion des biens communs ainsi que favoriser la concentration du capital. La plupart des responsables des associations agricoles pensent que ce changement de statut juridique (ou plutôt du titre) pourrait réduire l'hostilité de l'administration vis-à-vis des associations agricoles et faciliterait l'accès aux aides financières de l'État. La loi amendée propose la restructuration des associations agricoles en sociétés à responsabilité limitée ou en sociétés par action ou en coopératives agricoles. Si cette conversion du statut juridique peut modifier le système de décision et déclencher le transfert des parts (ou des actions), il est peu probable qu'elle soit acceptée par la majorité des membres (la décision de la restructuration devrait être prise par la majorité des membres-proprétaires). De même, le changement de statut juridique ne libérera pas les associations agricoles de leurs dettes, qui, dans de nombreux cas, excèdent le montant de leur propre capital. Depuis un an, seulement quelques associations ont choisi cette voie de transformation en changeant le statut de l'association en société par actions ou en coopérative agricole.

1. Maurel M.-C., « Décollectivisation agraire et mutations des espaces ruraux en Europe centrale », *Norois*, 1997, p. 50.

L'autre stratégie de la transformation porte sur l'appropriation du capital et du contrôle par une personne ou par un groupe de personnes. Dans ces conditions, les responsables et les techniciens agricoles jouent un rôle déterminant. La concentration du capital dans les mains des gestionnaires, issus des rangs des anciens dirigeants, ou de la couche des spécialistes et cadres de niveau intermédiaire, assure la transformation de l'association agricole en véritable entreprise agricole. L'appropriation du capital de l'exploitation passe par le rachat des parts des membres (en particulier des retraités) ou par le rachat du capital au moment de la liquidation de l'association agricole. Cette stratégie appelée « la deuxième vague de la privatisation » s'accompagne du changement du statut juridique en société fermée par action ou en entreprise personnelle et fait apparaître un vrai patron dans la nouvelle entreprise. Les diverses stratégies de l'appropriation-contrôle peuvent être observées dans la transformation des associations agricoles.

Au mois de novembre 1997, l'assemblée générale de l'association agricole de Civyliai a décidé la liquidation de l'entreprise. Ce choix était lié à l'accumulation progressive des dettes et au manque de terres de l'exploitation. Cependant, l'association agricole a été en mesure de rembourser les dettes qui constituaient 140 000 litas et ce fait a permis la liquidation juridique rapide (en 1997, on comptait 600 associations agricoles qui ont cessé leur activité mais ne pouvaient pas être liquidées à cause des dettes vis-à-vis de l'État et des banques). Cette stratégie de la liquidation « précipitée » qui a été proposée par le directeur a permis d'éviter la faillite quand les dettes dépassaient le capital propre de l'exploitation et que les membres auraient été obligés de partir sans rien. La commission de liquidation a réparti le bien commun estimé à 108 000 litas auprès de 118 membres-propriétaires en fonction de la quantité de leurs parts : 24 tracteurs, 4 moissonneuses-batteuses et les camions ont été partagés par groupe d'environ dix membres. Une partie des parts a été remboursée en argent reçu sur la vente des bâtiments et des matériels agricoles. La plus grande partie des biens a été rachetée par l'ancien directeur qui a acquis l'ancien atelier de réparation du matériel et les bâtiments de la porcherie. Ce jeune entrepreneur ne croit pas à la perspective de l'agriculture traditionnelle dans la région avec des sols peu fertiles et essaie de développer l'activité non agricole et l'agriculture non traditionnelle sur le territoire de l'ancien kolkhoze. Au moment de la privatisation (en 1992) il a acheté un ancien atelier fabricant des objets en plastique et l'a transformé en société personnelle. Pendant cinq ans, cette entreprise a développé son activité et le nombre des salariés a augmenté de 15 à 38 personnes. En 1996, il a créé une société fermée par actions dont l'ancien directeur demeure le principal actionnaire et qui s'occupe du transport des marchandises en Europe. La société possède cinq camions et emploie sept personnes. Dans l'été de 1998, il pensait commencer à cultiver des champignons de Paris en utilisant les bâtiments rachetés et en louant environ 100 hectares de terre d'État provenant de l'ancienne « zone grise ». Pour cette activité, il pensait employer une partie des salariés et des spécialistes de l'association liquidée. Sur le territoire de l'ancien kolkhoze voisin, Levaniskes, il possédait également une entreprise personnelle avec trois salariés qui faisait la culture de céréales sur 47 hectares de terre. L'ancien directeur issu de la couche des techniciens (formation ingénieur mécanicien) a joué un rôle déterminant dans l'évolution de l'ancienne structure et en même temps a assuré un développement de l'activité et du marché du travail sur l'ancien territoire du kolkhoze.

L'autre stratégie d'appropriation des biens par un groupe de « managers » peut conduire à la conversion de l'association agricole en un autre type de structure juridique sans sa liquidation. Ainsi, l'ancien président du kolkhoze de Zvirgzdaiciai, au sud-ouest du pays, a créé une nouvelle entreprise en rachetant les parts de propriété des membres de l'association et en échelonnant le paiement sur dix ans. Sa société personnelle développe des activités de service et de production agricole sur deux mille hectares de terre qui ont été loués auprès de 90 propriétaires fonciers et de l'État, une centaine d'hectares ont été achetés et huit seulement proviennent de la restitution de biens familiaux. Les rapports de travail sont réglés sous la forme de contrats, indépendamment de l'ancien statut de membre, et la reconstitution de rapports de propriété concrets est mise en œuvre.

Le développement des associations agricoles dépend dans une large mesure de la capacité des nouveaux responsables à réorganiser la production selon les besoins du marché ainsi que de la recherche de nouvelles méthodes de gestion. Si la voie de la transformation décrite ci-dessus porte sur la transformation de la propriété et du contrôle, on observe aussi les associations agricoles qui, sans transformation structurelle, demeurent rentables et viables dans le nouvel environnement économique. Selon les données de la société des associations agricoles en 1996, on comptait 1 513 associations agricoles rentables dont les bénéficiaires constituaient environ 184,7 millions de litas, soit 122 000 litas par exploitation néo-collectiviste. Le succès des associations agricoles dites fortes dépend du dynamisme personnel et de la qualité « manageriale » des nouveaux présidents pour réorienter les stratégies productives et commerciales. Issus du rang des spécialistes ou des anciens responsables agricoles, ils possèdent la connaissance du marché et ont de bonnes relations avec les pouvoirs publics à des niveaux divers pour l'accès au crédit, à l'aide de l'État, ainsi que pour les débouchés de leur production.

L'association agricole de Voniskes (le district de Sakiai) demeure parmi les associations agricoles les plus performantes en Lituanie. Elle a été créée en 1992 en réorganisant l'ancien kolkhoze de Zdanovo en trois associations agricoles : Voniskiu, Ploksciu et Kubiliu. Le succès de l'association agricole est dû aux capacités gestionnaires et à la perspicacité d'un nouveau directeur nommé après la privatisation. Issu des rangs des anciens responsables agricoles de district et possédant une formation d'agronome, il a engagé une stratégie de production qui pendant quelques années a donné de bons résultats économiques et financiers. Depuis son arrivée, il a réorganisé le système de production en le fondant sur la rentabilité. Comme dit le directeur, les bons résultats économiques de son exploitation tiennent au bon choix du type de production et à l'application des techniques modernes. L'association agricole cultive 900 hectares des terres agricoles dont 90 hectares sont consacrés au lin (le directeur est aussi le président de la société des producteurs de lin en Lituanie), 60 hectares de betteraves à sucre et 500 hectares de cultures céréalières. Toutes les cultures choisies sont les plus subventionnées par l'État. L'association agricole garde 170 vaches et 150 porcs dont le nombre a été diminué considérablement comme non rentable. La grande utilisation des engrais et des éléments phytosanitaires permet d'obtenir de bons rendements : 6,4 tonnes de lin par hectare, 58 quintaux de céréales par hectare (en 1992, le rendement de céréales n'était que 24 quintaux par hectare), 430 quintaux de betteraves à sucre par hectare. L'association se spécialise aussi dans la sélection des grains. Elle n'a pas de dettes et ses bénéficiaires de 1997 atteignent 800 000 litas. Bien que l'association agricole soit rentable, elle ne paye pas de dividendes et réinvestit ses

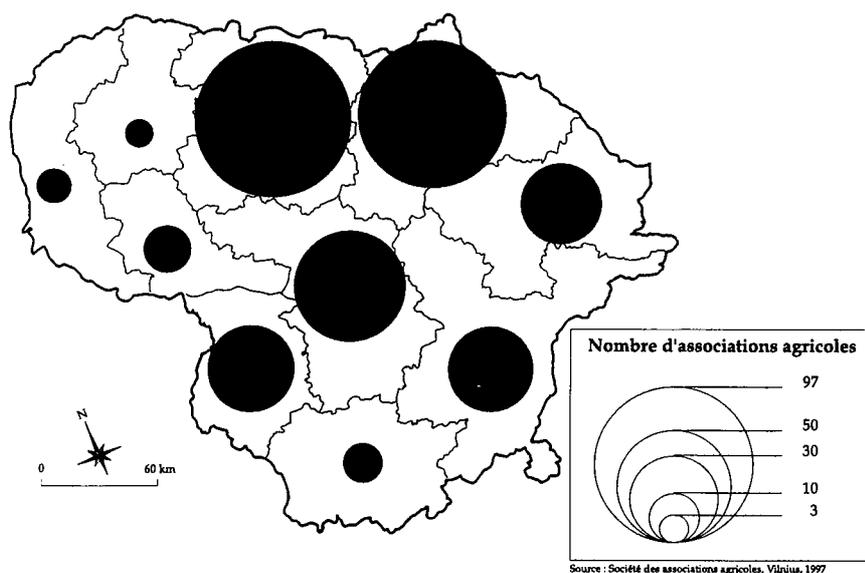
bénéfices dans la production. En cinq ans, l'association agricole a acheté six tracteurs, trois moissonneuses-batteuses, une ramasseuse pour betteraves à sucre, deux pulvérisateurs, deux épandeurs d'engrais et divers autres matériels agricoles. Elle a investi également dans la construction des nouveaux bâtiments et dans la réparation des anciens.

Le nouveau directeur essaie d'améliorer le rapport et le contrôle du travail. L'association agricole compte 114 membres dont 49 sont actifs. Le statut de membre ne garantit pas le travail dans l'association. De 1992 à 1998, le nombre de travailleurs a augmenté de 50 à 70 personnes. Le recrutement des salariés se fait en fonction de la qualité personnelle et professionnelle des agriculteurs et, comme le souligne le directeur, seulement un sur vingt des postulants est employé. L'administration ne prend pas son parti des prévarications : les mauvais travailleurs sont licenciés de l'association ou perdent le droit aux services agricoles gratuits pour les lopins. L'association agricole continue d'offrir une large gamme de services pour ses membres : les cultures céréalières sont cultivées dans les champs communs, les divers travaux sur les parcelles des lopins, la vente de bétail, l'approvisionnement en bois sont faits gratuitement par l'association agricole. Si ce service agricole auprès des membres entraîne des coûts économiques pour l'association, il assure la paix sociale. Il existe une dépendance entre l'association et les membres : l'association agricole ainsi que les travailleurs actuels ont besoin du bien commun dont les deux tiers appartiennent aux retraités et ces derniers en revanche obtiennent un service agricole pour leurs lopins. Ainsi, pour le travail urgent, le directeur arrive à mobiliser tous les membres avec leurs familles. Par exemple, chaque famille de membre est responsable d'une parcelle de lin de 0,5 à 1,5 hectare au moment de la récolte.

À l'opposé de cette stratégie, une gestion de type conservatrice qui cherche à préserver l'emploi et le patrimoine rend difficile l'adaptation des associations agricoles au nouvel environnement économique. Beaucoup d'associations qui étaient aux mains de gestionnaires incompetents et peu scrupuleux ou qui étaient déchirées par des conflits d'intérêts trop violents, ont été liquidées. Selon l'étude menée en 1996 par les services agricoles des districts, sur les 1 850 qui ont été soumises à une procédure d'évaluation, 251 associations agricoles, soit 14 %, étaient en bonne situation, 640 associations agricole, soit 35 %, en situation moyenne, le reste, soit plus de la moitié, ont de graves problèmes ou sont en voie de liquidation. Les associations agricoles en relativement bonne situation se trouvent dans les régions du nord et du centre où les bonnes conditions naturelles et la base matérielle acquise pendant la période soviétique (les kolkhozes de ces régions étaient mieux dotés en matériels agricoles) contribuent à leur survie. Par contre, dans les régions des collines avec des sols peu favorables la plupart des associations agricoles font faillite, se transformant en agriculture familiale. Les plus fortes associations agricoles se sont réunies dans la Société des associations agricoles qui défend leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

Les associations de Suginciai et de Skaisgiris où nous avons appliqué le questionnaire demeurent parmi les plus importantes exploitations néo-collectivistes, mais cette façade extérieure de stabilité cache des problèmes économiques et financiers. Avec le changement macro-économique, ces associations ne sont pas en mesure de faire des investissements pour le développement de la production. Tant en ce qui concerne la structure de la production que du point de vue de l'organisation du travail, elles ont conservé les anciens modes de fonctionnement. Les responsables n'ont pas diminué radicalement le nombre des salariés et les associations subissent une surcharge de main-d'œuvre et souffrent de la faible productivité du travail. La stratégie paternaliste des présidents qui ont dirigé ces mêmes exploitations pendant la période collectiviste répond d'avantage à l'impératif d'emploi de ses membres qu'à celui du marché. L'association agricole de Skaisgiris n'a pas de dettes mais ses bénéfices ont considérablement diminué. L'association agricole de Suginciai reste la dernière grande exploitation néo-collectiviste dans le district de Moletai mais elle semble en survie (l'association agricole a des dettes importantes vis-à-vis des banques et de l'État) et risque d'être dissoute, à plus ou moins long terme.

**Figure 42**  
Les membres de la Société des associations agricoles en 1997



## 2. La renaissance de l'agriculture familiale polymorphe

Après une longue rupture, la Lituanie retourne vers l'agriculture familiale. L'expérience de la réforme agraire montre que les exploitations familiales deviennent la forme dominante de l'agriculture en Lituanie et que leur nombre a augmenté de 5 000, en 1989, à 67 535 en 1999. Les exploitations familiales et 300 392 mini-exploitations que nous considérons aussi comme des exploitations familiales produisent 87 % de la production totale des cultures, 71 % des productions de l'élevage et cultivent 84 % des terres arables.

Nous considérons que l'accès au capital économique (terre et autres moyens de production) et le capital culturel (un ensemble d'aptitudes et de compétences de l'exploitant) sont deux facteurs déterminants qui jouent sur la décision de développer une exploitation agricole indépendante. Dans cette partie, nous étudierons les conditions dans lesquelles se reconstituent les exploitations indépendantes. Quelles sont les possibilités d'accès à la terre et autre capital non foncier en Lituanie ? Quelles stratégies d'appropriation foncière se manifestent et pourquoi ? Quel rôle occupe l'État dans cette renaissance de l'agriculture familiale ?

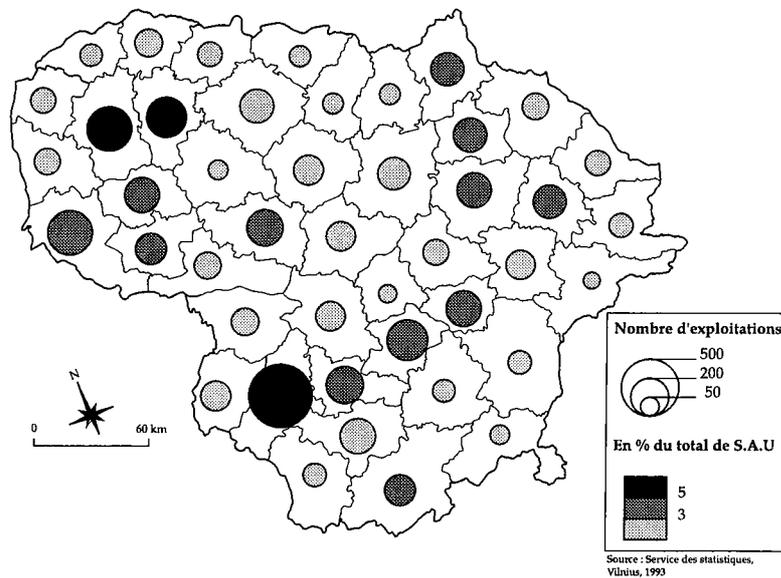
Ensuite notre étude portera sur l'analyse des exploitations indépendantes. Celle-ci ne se limitera qu'à une analyse du système de production (surface, système de production, niveau technique, rapport au marché) mais on tentera également d'appréhender quels modèles idéels guident le développement des exploitations familiales. En admettant qu'une exploitation familiale se caractérise par une trajectoire, produit d'une histoire particulière et d'une mémoire et par un projet spécifique qui oriente son devenir, l'histoire de la famille et le passé socioculturel et professionnel de l'exploitant apportent la clé pour comprendre des projets qui orientent le développement de l'exploitation.

### *2.1. De l'appropriation foncière à l'installation agricole : l'importance du capital matériel et du capital culturel*

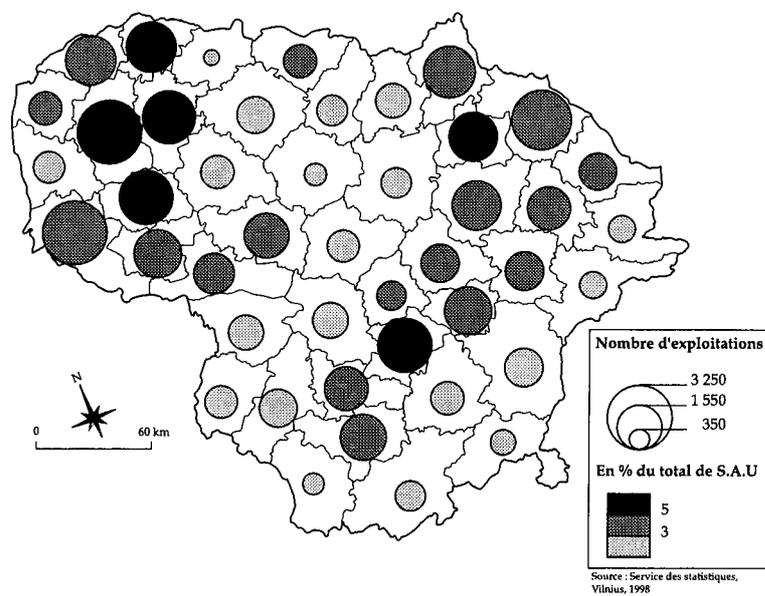
#### *Les deux voies d'accès à la terre : la restitution et l'attribution*

Le rétablissement de la propriété foncière est un facteur fondamental pour faire renaître les exploitations familiales. La Lituanie a choisi la restitution des terres aux anciens propriétaires ou à leurs descendants, sous la condition de descendre de paysans-propriétaires. 402 100 demandes de restitution des terres agricoles ont été déposées. Les travailleurs agricoles des exploitations collectives n'ont pas été exclus du mouvement de réappropriation foncière : des lopins de 0,6 à 3 hectares ont été attribués aux familles rurales avec un droit de rachat à un prix symbolique.

**Figure 43**  
**Les exploitations familiales par district en 1992**



**Figure 44**  
**Les exploitations familiales par district en 1997**



En Lituanie, la question de la reconstitution de la propriété privée de la terre doit être placée dans le contexte de trois événements historiques : l'occupation, la nationalisation et la collectivisation. Les modalités du rétablissement de la propriété privée de la terre sont largement fonction de l'histoire du pays depuis la fin de l'époque de l'indépendance de l'entre-deux-guerres jusqu'à la réaffirmation et au rétablissement de l'indépendance politique du pays en 1990. À la différence des autres républiques socialistes, dans les pays baltes, la suppression du droit de propriété par les autorités soviétiques signifiait non seulement le changement du système politique et économique mais surtout l'occupation par un autre État. De ce fait, lors du retour à l'indépendance nationale le rétablissement de la propriété privée représentait très fortement l'expression de la réparation des injustices commises par le régime soviétique et en même temps une dimension incontournable de la transition vers le marché. En revanche, la reconstitution de la propriété privée de la terre est apparue plus délicate que dans les autres États d'Europe centrale et orientale où la propriété formelle de la terre n'avait pas été supprimée. La question de la propriété foncière est devenue essentielle dans l'élaboration de la réforme agraire. Les divers amendements de la loi sur le rétablissement de la propriété foncière reflètent l'ambiguïté et l'importance de la question agraire et ils ont partagé les groupes politiques en deux factions. Les forces politiques indépendantistes qui plus tard se réunirent aux partis politiques d'orientation de droite ou du centre (*Tevynes sajunga, Krikscionis demokratai*) ne reconnaissaient pas les lois instaurées par les autorités soviétiques et demandaient la restitution absolue, sans limitation, des terres aux anciens propriétaires. Par contre, le parti de gauche (*Lietuvos demokratine darbo partija*) considérait que la terre appartenait à l'État et en même temps reconnaissait la validité des lois de la nationalisation et de la collectivisation. Le parti de gauche se présentait comme le défenseur des droits des utilisateurs actuels de la terre, c'est-à-dire des ouvriers agricoles des kolkhozes et des sovkhozes. Les modalités de la distribution foncière et ces contradictions sont les résultats des rapports de forces politiques qui défendaient des groupes sociaux dont les intérêts apparaissaient divergents. Si la restitution foncière vise à restaurer la justice historique et l'ordre social interrompus par l'occupation, l'attribution des lopins de trois hectares défend les intérêts des travailleurs agricoles sans terre. Cette double origine de la redistribution foncière a impliqué dans le processus de la création des exploitations indépendantes, des catégories d'acteurs sociaux dont les stratégies de l'appropriation foncière, ainsi que la valeur donnée par eux à la terre, demeurent très différentes.

#### — Les diverses stratégies de l'appropriation foncière

Pendant l'époque soviétique, la population agricole est tombée de 77 % de la population totale du pays après la guerre, à 23 % au lendemain de l'indépendance. La restitution du patrimoine foncier a impliqué de nombreux anciens propriétaires ou leurs descendants dont certains avaient perdu tout lien avec l'agriculture. Comme montrent les études menées en 1997 par l'Université agricole de Kaunas, sur 1862 parcelles cadastrales, 5,2 % des terres restituées sont laissées en friche et 35,2 % des terres restituées sont louées à des exploitants indépendants ou à des associations agricoles. Pour ce groupe de propriétaires, la terre ne représente pas la valeur d'usage, la restitution a pour eux valeur de réhabilitation sociale de la famille et de réappropriation symbolique du patrimoine

familial. La reconstitution du titre de propriété, souvent demandée par les enfants ou par les petits-enfants, ne peut pas être conçue comme une simple possibilité de mettre la main sur un bien qui est un jour « tombé du ciel ». Durant l'entre-deux-guerres, époque dont les souvenirs aidaient à résister à l'occupation soviétique, c'est autour de la terre que tournait la vie de famille, c'est grâce à la terre que s'enrichissait la famille, et plus tard c'est à cause de la terre que la famille était prisonnière ou déportée. Dans une large mesure, pour les anciens ayants droit, la restitution du patrimoine familial signifie la suppression d'une étape douloureuse dans l'histoire de la famille, le retour aux racines sociales de la famille et la reconstitution des liens entre les générations qui avaient été interrompus brutalement. Une partie d'entre eux n'a aucun projet de s'installer comme exploitant indépendant mais leur attachement à la terre reste fort.

*Durant l'entre-deux-guerres, la famille de M.J., au nord de la Lituanie, possédait 80 hectares, les bâtiments de production et une batteuse allemande avec laquelle elle rendait service aux voisins. L'occupation des Soviétiques a interrompu la vie calme de la famille. En 1947, le chef de la famille est jugé comme collaborateur avec les résistants à l'occupation soviétique et emprisonné pour quinze ans dans les mines d'Irkoutsk. Le même destin arriva aux familles de ses trois sœurs qualifiées de « koulaks » et déportées en Sibérie. Sa femme arriva à échapper à la déportation grâce à l'avertissement d'un des ses anciens salariés. Elle laissa tout et, dans la nuit, avec ses deux enfants de huit et cinq ans, elle disparut et se cacha dans la ville voisine. La famille vécut dans la peur d'être déportée : personne ne savait leur nom, les enfants dormaient dans la cave creusée sous la baraque. Quelques années plus tard elle arriva à trouver du travail dans une usine, ce qui permit à sa famille de survivre. En 1957, son mari fut remis en liberté mais il ne reprit jamais le travail pour raison de santé. Après la condamnation du culte de Staline, la famille ne put jamais revenir dans sa maison qui était occupée par des familles kolkhoziennes. Elle continua de vivre en ville dans un petit appartement d'une pièce. Il n'était pas question pour les enfants de choisir le métier d'agriculteur, désormais ils sont tous étrangers et mal venus dans la campagne. La nostalgie du temps vécu avant l'occupation, la haine vis-à-vis du système soviétique et la douleur de la vie détruite sont transmis aux enfants et petits-enfants. Après l'indépendance, deux frères font la demande de restitution des terres des parents, mais pour se résoudre à les louer aux nouveaux exploitants indépendants.*

Au-delà d'une démarche restitutive qui a valeur de réhabilitation, une partie des familles profitant de la restitution foncière se sont installées comme exploitants indépendants. Entre 1992 et 1997, 70 800 familles ont récupéré leur terre. Pour eux, « la restitution est vécue comme réinstallant la continuité du groupe familial en tant que groupe social possédant. Parce qu'elle rétablit la transmission du patrimoine, c'est-à-dire du bien hérité du père, elle renoue le lien entre les générations que la collectivisation avait désolidarisées. ...À travers la réappropriation, c'est aussi un devoir de mémoire qui s'accomplit »<sup>1</sup>. Les exploitations familiales suivant cette stratégie de l'appropriation du

<sup>1</sup> J. Maurel M.-C., « Anciens et nouveaux propriétaires : stratégies d'appropriation en Europe centrale et orientale », colloque France 1993.

patrimoine foncier différent du point de vue de la taille, de la façon de faire-valoir, des forces de travail ainsi que des projets. À côté des petits paysans propriétaires souvent âgés et produisant surtout pour l'autoconsommation, on retrouve des exploitations familiales de bonne taille et mobilisant quelques générations pour mettre en valeur le patrimoine familial.

*La famille de l'exploitant R.A. constituée de trois générations s'est installée en 1989 dans le cadre de la loi sur l'exploitation paysanne. Ce ménage d'exploitants a été le quatrième à recevoir des terres dans ce district. Il a pris 13 hectares et 80 ares venant des beaux-parents. Les terres forment un bloc d'un seul tenant. Il loue dix hectares supplémentaires. En outre, les beaux-parents ont reçu trois hectares en lopin. L'exploitation couvre au total 27 hectares. La production est orientée vers l'élevage. Les céréales (10 hectares) sont destinées au bétail. La famille possède dix vaches, six porcs et six truies. Tout le lait est transformé en beurre, fromage, crème, vendus directement sur le marché de la ville voisine où les prix sont intéressants. Les porcelets sont vendus également sur le marché. L'exploitation est très bien équipée en matériel (quelques tracteurs, une moissonneuse-batteuse, un camion) qui a été acheté à bas prix au moment de la privatisation des biens des kolkhozes. Les bâtiments de production sont neufs. Tous les investissements ont été réalisés par autofinancement sans aucun recours au crédit. La famille souhaiterait agrandir la superficie de l'exploitation mais les terres libres manquent. Une centaine d'hectares leur paraît un maximum. Trois personnes travaillent sur l'exploitation. Précédemment le jeune couple allait à l'usine ; l'apprentissage du travail agricole s'est fait grâce aux parents. La famille ne regrette pas ce choix et considère que leur niveau de vie est parmi les plus élevés à la campagne.*

L'attribution de la terre aux travailleurs agricoles représente une autre forme de l'appropriation foncière. La restitution des terres aux anciens propriétaires a risqué de mettre terme au droit foncier des utilisateurs des mini-exploitations de l'époque soviétique. 99 500 travailleurs des kolkhozes n'avaient aucun droit à faire valoir sur la terre. Et les terres de 164 800 travailleurs se situaient dans d'autres régions que leur lieu de résidence. L'attribution des lopins dont la taille moyenne est de trois hectares avaient créé 327 589 petites exploitations qui occupent 707 576 hectares de terres au total. Ces exploitations pourraient bien être classées familiales (le travail, la terre et les biens demeurent familiaux). Cependant, si la demande de restitution des terres se révèle être un choix familial de rupture avec le modèle collectiviste et la création d'une exploitation individuelle, l'attribution des lopins était conçue, tant par la majorité des responsables politiques que par les agriculteurs, comme le simple élargissement des mini-exploitations de l'époque soviétique. Par la petite taille de l'exploitation ainsi que par l'origine de l'appropriation foncière, ces nombreux petits producteurs ne sont considérés comme des exploitants familiaux ni par les autorités politiques, ni par les organismes professionnels des exploitants indépendants. Eux-mêmes, d'ailleurs, ne se considèrent pas comme tels. En général, la lenteur de la déposition des demandes pour la privatisation des lopins bien qu'au prix symbolique révèle l'absence des motivations et des intérêts pour l'appropriation foncière : en 1996, 114 100 des utilisateurs des lopins n'ont pas déposé les demandes pour devenir propriétaires.

*Mme. V.B. a travaillé dans le kolkhoze, puis dans l'association agricole pendant neuf ans. Elle est comptable et son mari est mécanicien. Ses parents ont travaillé dans les kolkhozes comme ouvriers et ses grands-parents ont été des paysans. La famille possède un lopin de trois hectares qui est réparti en six parcelles dont trois se trouvent dans les champs communs de l'association. Dans les champs communs, l'association cultive pour eux 0,25 hectare de céréales, 0,75 hectare d'orge et 0,5 hectare de betteraves à sucre. Après la récolte de 1996, l'association lui a versé 1 500 kilogrammes de céréales qui ont été réutilisés sur l'exploitation. Sur trois autres parcelles, la famille cultive elle-même des pommes de terres, des betteraves fourragères, des légumes. Un hectare est consacré au pâturage pour deux vaches et deux veaux. Pour l'autoconsommation, la famille élève deux porcs et vingt poules. L'exploitation offre la quasi-totalité d'autoapprovisionnement (la famille n'achète que le pain et parfois la viande). Les petits revenus de la famille proviennent du salaire obtenu dans l'association agricole et de la vente du lait non consommé par la famille. La famille n'a pas l'intention ni d'agrandir la superficie de l'exploitation, ni d'investir dans le matériel. Pour elle, la superficie idéale de son exploitation est de trois hectares. En cas de faillite de l'association, elle penserait chercher du travail dans une autre association agricole ou en dehors de l'agriculture.*

— La structure foncière des exploitations indépendantes

La taille de l'exploitation indépendante est un facteur déterminant pour la production agricole et oppose deux groupes d'exploitations. Les premières, issues de l'attribution de terres par l'État, ne dépassent pas trois hectares et se révèlent très proches (par leur fonctionnement et par leur intégration dans les structures néo-collectivistes) des lopins de l'ancienne économie auxiliaire. Les secondes, créées sur la terre restituée et de superficie un peu plus grande, essaient de renouer avec la logique familiale. Leur taille moyenne n'atteint que 11,8 hectares de terre en 1998. Selon les rapports annuels du ministère de l'Agriculture, la taille moyenne de l'exploitation familiale est passée à 12,5 hectares en 1999. La catégorie des unités de 5 à 10 hectares demeure la plus nombreuse (39 % des exploitations familiales enregistrées) et occupe 238 520 hectares de terre, soit le quart de la superficie agricole cultivée par les exploitations indépendantes. À partir du noyau de la terre restituée, l'élargissement foncier s'effectue en louant des terres auprès des membres de la famille, des voisins ou de l'État. Les plus dynamiques d'entre elles combinent ces diverses possibilités engageant ainsi un processus d'accumulation foncière. Cependant, les exploitations de bonne taille (plus de trente hectares de terre) ne constituent qu'environ 5 % des exploitations familiales enregistrées et sont situées au nord et au centre du pays. La diversité de la répartition spatiale des tailles des exploitations est liée à la situation d'avant la collectivisation. Durant l'entre-deux-guerres ces régions étaient constituées par des exploitations de bonne taille et actuellement la superficie des terres restituées aux anciens propriétaires ou à leurs descendants est plus importante que dans les autres régions du pays.

**Tableau 25**  
**Structure foncière des exploitations indépendantes en Lituanie (1997)\***

	Superficie (en hectares)	Part dans la superficie totale (en %)
<i>Superficie totale</i> .....	680 106	100
dont :		
– terres privées .....	494 499	72,7
– terres octroyées pour utilisation et pour lesquelles les titres de propriété sont en cours de préparation .....	72 271	10,6
– terres louées à l'État .....	92 413	13,6
– terres louées à des propriétaires privés.....	20 923	3,1

\* Les données sur les exploitations familiales sont enregistrées dans un registre des exploitations indépendantes. Les exploitations enregistrées constituent 57 818 sur 70 800 des exploitations familiales, soit 81% des exploitations familiales.

Source : Ukininku ukio veiklos rodikliai 1997. Statistikos departamentas prie Lietuvos respublikos vyriausybes. Vilnius 1998.

**Tableau 26**  
**Taille des exploitations familiales en Lituanie (en 1997)**

Classe des exploitations selon la taille (en hectares)	Nombre des exploitations	% de toutes exploitations	Superficie (en hectares)	% de la superficie totale
0,3 à 3	341	0,6	930	0,1
3,1 à 5	10 729	18,6	44 181	6,5
5,1 à 10	22 307	38,6	164 065	24,1
10,1 à 20	17 191	29,7	238 520	35,1
20,1 à 30	4 595	7,9	110 523	16,3
30,1 à 40	1 414	2,4	48 340	7,1
0,1 à 50	663	1,1	29 554	4,3
Plus de 50,1	578	1,1	43993	6,5

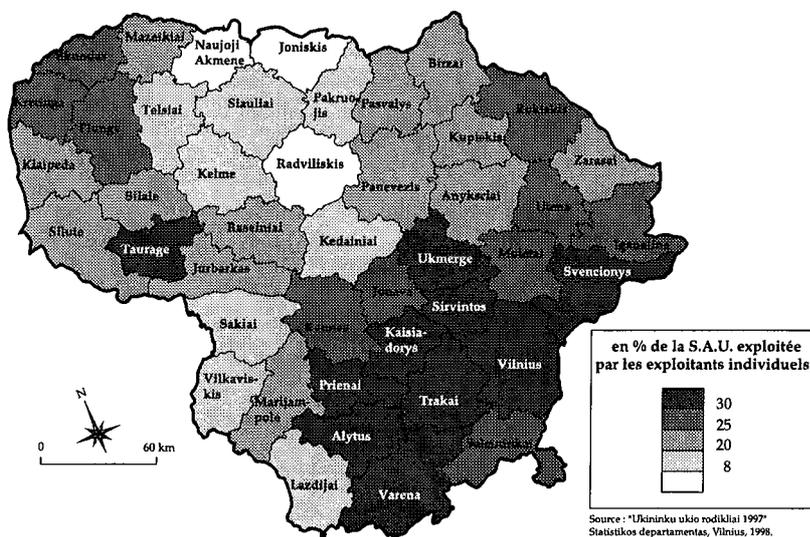
Source : Ukininku veiklos rodikliai 1997. Statistikos departamentas, Vilnius 1998.

**Tableau 27**  
**Taille des exploitations familiales en Lituanie (en 1999)**

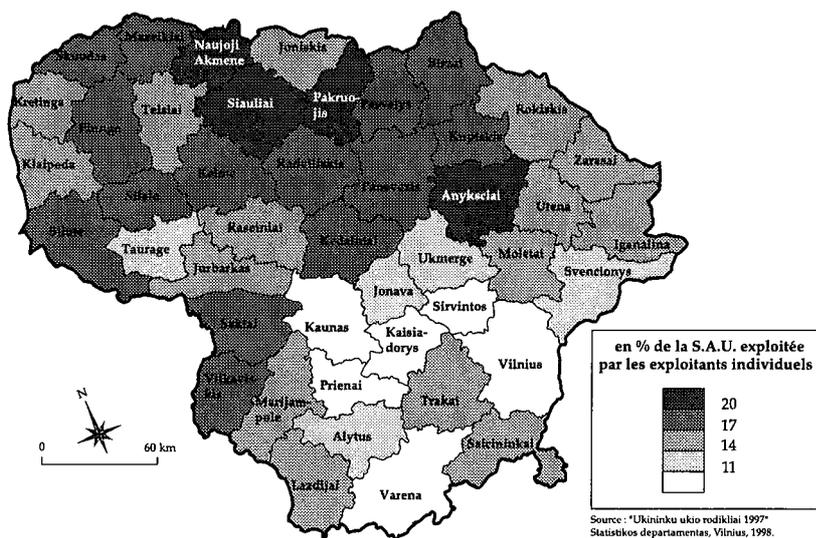
Classe des exploitations selon la taille (en ha)	Nombre des exploitations	% des exploitations	% de la superficie totale
Moins de 3	605	0,9	0,2
3,1 à 5	12 676	18,8	6,5
5,1 à 10	25 540	37,8	23,1
10,1 à 20	19 950	29,5	34,4
20,1 à 30	5 458	8,1	16,2
30,1 à 40	1 738	2,6	7,4
40,1 à 50	817	1,2	4,5
Plus de 50,1	751	1,1	7,7

Source : Ukininku veiklos rodikliai 1999. Statistikos departamentas, Vilnius 1999.

**Figure 45**  
**Part des exploitations de 5,1 à 10 hectares dans la superficie totale occupée par les exploitations familiales en 1997**



**Figure 46**  
**Part des exploitations de 20,1 à 30 hectares dans la superficie totale occupée par les exploitations familiales en 1997**





sortants des exploitations collectives ont bénéficié de l'attribution de tracteurs et de machines agricoles d'occasion, des engrais ou des carburants. Les exploitations familiales fondées dans le cadre de la loi de 1989 sur l'agriculture paysanne, qui prévoyait l'attribution de capital en fonction de la taille de l'exploitation, demeurent les mieux dotées en matériel. Ces premières exploitations familiales<sup>1</sup> ont pu bénéficier de prêts à moyen ou long terme à faible taux d'intérêt (de 3 à 8 %). Ces emprunts ont surtout servi à acheter les machines, des bâtiments à usage agricole et d'habitation, vendus par les fermes d'État ou collectives à des prix inférieurs au marché. Les autorités se sont efforcées d'aider les premiers installés en leur accordant des prêts subventionnés sur le budget de l'État ou grâce à l'aide accordée par les États-Unis et l'Union européenne. Si ces premières exploitations familiales, témoignant ainsi d'un mode de pensée plus autonome que les autres, sont parvenues à acquérir matériel, cheptel et bâtiment, plus tard la grande majorité des nouveaux exploitants ont dû s'installer dans des conditions plus défavorables. Souvent, les partants de l'association agricole n'arrivent pas à récupérer leur part et sont obligés de s'installer sans rien et doivent à présent consacrer toute leur capacité d'autofinancement à l'acquisition de tracteurs et de machines d'occasion, ainsi qu'à la construction de modestes bâtiments d'élevage, au prix d'une sévère limitation de la consommation familiale. Comme le montrent les résultats de notre questionnaire : 17 % des exploitants indépendants interrogés n'ont rien reçu en sortant de l'ancienne exploitation collective où ils ont travaillé. Leurs parts continuent à rester dans l'association agricole et eux-mêmes sont membres de ces associations agricoles.

Les exploitations familiales sont très diversifiées selon l'équipement en matériel. Selon les données du département de statistique en 2000, les exploitations indépendantes possédaient 64 652 tracteurs, soit environ 1,1 tracteur par exploitation ou pour 31,2 hectares de terre. Cependant, ces chiffres ne reflètent pas bien la réalité. À côté des exploitations qui sont suréquipées en machines agricoles (sur quelques dizaines d'hectares, ils possèdent deux ou trois tracteurs, des machines spécialisés) on retrouve des exploitations familiales sans aucun matériel agricole. Ceux-là recourent aux services des associations agricoles ou des exploitants mieux dotés en matériel.

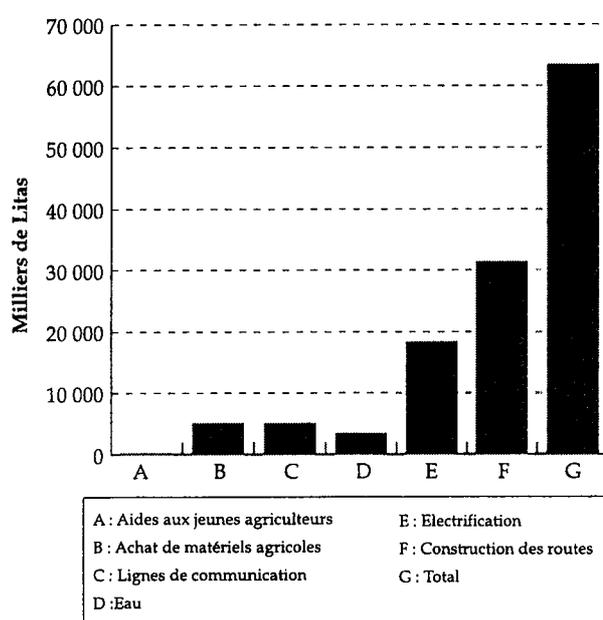
Pour faciliter l'installation des exploitants indépendants, en 1997, les nouvelles autorités du ministère de l'Agriculture approuvent le programme de l'installation des agriculteurs indépendants qui prévoit diverses mesures pour faciliter le développement des exploitations familiales. Pour faciliter l'installation des nouveaux exploitants sur la terre récupérée, l'État prévoit le financement des infrastructures communes (lignes électriques, routes, distribution de l'eau, lignes téléphoniques, etc.). Ainsi, l'État s'engage à rembourser 25 % du prix d'achat du matériel pour toutes les exploitations familiales créées sur la terre privée. Les jeunes familles des exploitants qui ont moins de trente-cinq ans et ont le diplôme d'études agricoles peuvent bénéficier d'une aide pour la construction de bâtiments de production : l'État rembourse 40 % du prix de la construction des bâtiments mais les frais ne doivent pas dépasser 50 000 litas. Les autorités de tutelle décentralisent la gestion du fonds d'aide en l'accordant aux services agricoles des districts. Le fonds d'aide est accordé sous réserve de la réussite à un concours. Cependant, ces efforts de l'État sont insuffisants pour aider tous les nouveaux installés dont le nombre augmente chaque année.

---

1. On compte environ 5 000 exploitations fondées dans le cadre de cette loi.

Le démarrage du projet d'installation ainsi que les possibilités de recevoir l'aide de l'État, qui ne rembourse qu'une partie des dépenses, demandent des moyens financiers provenant de l'autofinancement de l'exploitation. Or, ce ne sont que des exploitations de bonne taille et déjà bien équipées en matériel qui peuvent recevoir l'aide. En réalité, les possesseurs des lopins qui ne sont pas considérés comme exploitants indépendants par les autorités sont marginalisés et exclus du soutien financier.

Figure 48  
Répartition du soutien pour l'installation des agriculteurs indépendants en 1997



Source : Ministère de l'agriculture, Vilnius, 1998

## 2.2. La filiation du modèle familial

Dix ans après la renaissance de l'agriculture familiale, on constate une grande hétérogénéité des exploitations familiales qui diffèrent non seulement par la taille, leur niveau technique, leur rapport au marché mais aussi par leur système de valeurs et de représentations pour ce qui est des projets d'avenir. En l'absence de données statistiques reflétant la renaissance de l'agriculture familiale en 1996-1997, nous avons mené une enquête auprès des exploitants indépendants sur les terrains d'observation précédemment présentés. Cent quarante-cinq exploitants indépendants ont été interrogés. Les mini-exploitations de trois hectares ont été analysées de la même façon, c'est-à-dire en utilisant le même type de questionnaire que les exploitations fondées à partir des terres restituées. Dans les statistiques, la distinction des lopins se fait en fonction de leur origine et du seuil de trois hectares mais cette définition nous apparaît assez artificielle et incomplète. Les

exploitations créées sur la base de la terre attribuée répondent à tous les critères d'une exploitation familiale (le travail, la terre et le cheptel et le reste du capital demeurent familiaux). Comme point de départ de l'analyse des exploitations individuelles, nous avons choisi de caractériser leur logique de production. Trois groupes d'exploitations individuelles ont été distingués en fonction du degré d'ouverture sur le marché : les exploitations relativement marchandes, les exploitations paysannes et les exploitations vivrières. Dans un deuxième temps, nous nous interrogerons sur les projets du développement des exploitations familiales et sur la diversité régionale du modèle familial.

**Tableau 28**  
Définition du type d'exploitation à partir de quelques critères

	Céréales		Lin		Betterave à sucre		Nbre de porcs vendus	Nbre de vaches *	Nbre de bœufs vendus
	Superficie (ha)	Partie vendue (en %)	Superficie (ha)	Partie vendue (en %)	Superficie (ha)	Partie vendue (en %)			
Exploitation marchande avec une vente importante	Plus de 10	Plus de 50	3,1-10	100	3,1-10	100	Plus de 10	7 et plus	7 et plus
Exploitation paysanne avec une vente moyenne	3,1-10	30,1-100	0,1-3	100	1,1-3	100	de 6 à 10	de 5 à 6	de 4 à 6
Exploitation vivrière avec une petite ou aucune vente	0-3 3,1-10	0-100 0-30	-	-	0,1-1	100	de 0 à 5	de 0 à 4	de 0 à 3

\* Nous n'avons pas de données sur la quantité de lait vendue.

**Tableau 29**  
Répartition par terrain des exploitations selon les logiques productives

	Exploitations marchandes	Exploitations paysannes	Exploitations vivrières	Total	
				Nombre	%
Suginciai .....	1	3	34	38	26,20
Civyliai .....	1	14	9	24	16,60
Slaistgiris .....	6	7	28	41	28,30
Plunge .....	18	18	6	42	29,00
Total .....	26	42	77	145	-
% .....	17,90	29,00	53,10	-	100

### *Le groupe des exploitations marchandes*

Composé de 26 exploitations familiales, ce groupe se distingue par l'important volume de production destiné au marché. Presque toutes les exploitations marchandes (24 sur 26 exploitations) se consacrent à la polyculture-élevage mais la production destinée au marché se révèle différente : 12 exploitations réalisant une vente importante de porcs, 4 exploitations laitières, 2 exploitations laitières associant l'élevage de porcs et 8 exploitations vendant une part importante de leur production végétale (céréales, lin, betteraves à sucre). En fonctionnant dans une logique relativement marchande, toutes les

exploitations, sauf une (spécialisée dans les céréales), produisent aussi pour l'autoconsommation. Les céréales et les betteraves à sucre prédominent dans l'organisation de la production à Skaistgiris où la plupart des exploitants habitent le village central et ne possèdent pas de grands bâtiments de production. 81 % des exploitations marchandes gèrent une superficie de plus de 20 hectares. Toutes les exploitations, sauf une, ont été créées sur des terres restituées. Depuis leur installation, presque la moitié des exploitations ont agrandi leur superficie par la location de terres à l'État ou à des propriétaires habitant en ville. Ce groupe d'exploitations est assez bien équipé en matériel : 69 % des exploitants possèdent au moins deux machines ; quelques tracteurs ou un tracteur et une moissonneuse-batteuse ou un tracteur et un camion. Les exploitants de ce groupe ont déjà réalisé d'importants investissements sur leur exploitation : un sur deux a investi dans l'achat de matériel et dans la construction de bâtiments de production ou a engagé la construction d'une ferme sur la terre récupérée ; huit agriculteurs ont investi dans l'achat d'un tracteur, quatre dans des bâtiments de production. Ces exploitations marchandes se définissent par une grande indépendance vis-à-vis des associations agricoles. Seulement cinq exploitants de ce groupe font appel aux associations agricoles pour la location de matériel. Toutes ces exploitations emploient des engrais chimiques et 92 % des exploitations utilisent des produits chimiques. Deux tiers des exploitants font appel aux techniciens des associations agricoles ou à ceux des Services de Conseils agricoles du district.

Dans ce groupe, le travail demeure familial. Dans 46 % des exploitations, le travail est accompli par le couple d'exploitants occupé à temps complet ; dans 31 % des exploitations, l'un des conjoints travaille à temps complet ; 12 % des exploitations sont dirigées par des retraités et seulement 11 % des exploitations sont des exploitations à temps partiel.

La logique marchande de leur exploitation, les investissements qu'ils ont accomplis depuis l'installation, la grande intensité de leur désir d'investissement au profit de l'exploitation les définissent comme des exploitants dynamiques et porteurs de projets. On peut dire que ce groupe d'exploitations se réfère au modèle d'une exploitation familiale moderne. Un tiers des exploitants s'est installé dans le cadre de la loi sur l'exploitation paysanne, en 1989-1990, au moment où le modèle collectiviste n'était pas encore mis en question. Cette rupture précoce avec le système collectiviste révèle le grand désir des nouveaux entrepreneurs de se tourner vers l'agriculture familiale. De plus, ils ont profité des crédits bon marché et du bas prix du matériel agricole avant l'inflation grâce à laquelle ils ont constitué un important capital de départ.

Qui sont les acteurs sociaux porteurs de ce modèle familial ? Pour vérifier l'hypothèse que la représentation d'une exploitation familiale est le produit d'une histoire et d'une mémoire, on s'est interrogé sur l'histoire familiale et sur le statut social des exploitants durant le système collectiviste. Tous les exploitants de notre échantillon, sauf un, sont issus de familles qui, durant l'entre-deux-guerres, possédaient des exploitations moyennes ou grandes. Au moment de la collectivisation, une famille sur deux était considérée comme une famille de « koulaks » et a subi la déportation. Éloignés du patrimoine familial par la force et par la violence, ils ont gardé de forts sentiments d'attachement à leur patrimoine familial et vivent dans la nostalgie du temps vécu durant

l'entre-deux-guerres. Leur système de valeurs et leur attachement au patrimoine ont été transmis aux enfants qui essaient à présent de renouer avec l'agriculture familiale.

La maîtrise d'un savoir-faire, d'une technicité et d'une capacité à réfléchir d'une manière indépendante sont des facteurs importants pour démarrer et gérer une exploitation de ce type. Ce groupe est assez hétérogène du point de vue du travail exercé avant l'installation, et du niveau des études. Une partie des exploitants (15 personnes) ont travaillé dans le secteur agricole et y occupaient des postes de responsabilité (président de kolkhoze, agronome, zootechnicien) ou exerçaient un travail qualifié (tracteuriste, mécanicien). À côté des exploitants qui ont travaillé dans les entreprises agricoles, on retrouve des citadins. Après l'indépendance, grâce à la restitution foncière et à cause du chômage et des charges devenues très élevées, une partie des citadins s'est installée à la campagne, sur les terres reprises et constitue la couche « des nouveaux villageois »<sup>1</sup>. Ce retour à la campagne peut être vu comme un repli sur les racines familiales et comme un retour aux sources dont ils furent privés par la collectivisation et quelquefois par les déportations vers l'intérieur de l'Union soviétique.

Ce groupe de nouveaux agriculteurs, descendants d'agriculteurs, venant de la ville se définit par une bonne connaissance du marché et des besoins des consommateurs en ville.

Le niveau d'étude des exploitants marchands est supérieur à celui des autres. 60 % de ces exploitants ont fait des études supérieures ou spécialisées agricoles. Les agriculteurs de ce groupe consultent régulièrement les journaux et visitent les magasins agricoles. Leur ouverture d'esprit leur permet d'innover et d'introduire de nouvelles méthodes agricoles sur leur propre exploitation. Ils jouissent aussi d'une bonne connaissance des aides publiques accessibles (les crédits, les subventions, les différentes aides pour les exploitants indépendants). Pendant une période assez courte, ces exploitants ont réussi à obtenir de grandes performances économiques et techniques. Réunis dans les diverses associations professionnelles, ils deviennent une force politique importante et influent sur la politique agricole. Si ce groupe d'agriculteurs demeure minoritaire (estimé à 46 000 exploitants agricoles selon le ministère de l'Agriculture), il a le plus de chance de faire face au marché et de se développer dans l'avenir.

### *Les exploitations paysannes*

Dans l'échantillon enquêté, ce groupe est composé de 42 exploitations qui produisent peu pour le marché. Ce groupe se définit par un niveau de vente limité et par un système de production très diversifié. L'objectif est chez elles de satisfaire les besoins familiaux et d'écouler le surplus sur le marché. La logique de production est guidée par les besoins de la famille et en même temps par l'intérêt d'avoir des revenus complémentaires en vendant le surplus. Si dans les exploitations marchandes une des branches de production a été choisie pour développer la commercialisation, dans les exploitations paysannes il est difficile de cerner ce choix. Toutes les exploitations, sauf une, pratiquent la polyculture-élevage et vendent le surplus des différents produits sur le marché (lait,

1. Entre 1992 et 1996 la population rurale a augmenté de 15 000 personnes, « Kaimo socialine raida », *Statistikos departamentas*, Vilnius, 1998.

viande de porc, céréales non consommées sur l'exploitation). La commercialisation des produits se fait sur le marché en ville ou par les intermédiaires qui viennent sur place pour acheter les produits agricoles. Une partie de la production est vendue aux grandes usines agro-alimentaires mais sans contrat.

Le groupe des exploitations paysannes est très hétérogène en ce qui concerne la taille des exploitations, le niveau d'équipement, les investissements effectués après l'installation et la trajectoire foncière. La plupart des exploitants (39 personnes) se sont installés sur la terre restituée et 3 agriculteurs ont bénéficié de l'attribution de terres par l'État. La taille de ces exploitations est très variable : 25 % des exploitants possèdent une superficie de 3 à 10 hectares, 35 % des exploitations ont entre 10,1 et 20 hectares et 38 % des exploitants ont plus de 20 hectares. Un exploitant sur quatre a agrandi la superficie de son exploitation depuis son installation. À côté des exploitations très bien équipées (40,5 % des exploitations paysannes), on retrouve des exploitants qui ne possèdent pas de matériel en propre et le louent à l'association agricole ou à des voisins. Dans ce groupe, le niveau de l'investissement est plus bas que dans les exploitations marchandes. Un tiers des exploitants n'a fait aucun investissement. 35 % des exploitants n'ont investi que dans l'achat d'un tracteur.

Ce groupe d'exploitations comprend un grand nombre d'agriculteurs qui ont des revenus complémentaires (29 % des exploitants travaillent à temps partiel sur l'exploitation) et des retraités (38 % des exploitants de ce groupe). L'existence de revenus extérieurs détermine le choix d'une logique de production où seuls les surplus sont destinés au marché.

La moitié des agriculteurs provient de familles qui possédaient des exploitations moyennes durant l'entre-deux-guerres. Un tiers des exploitants avait des parents petits paysans ou salariés agricoles. Dans ce groupe d'exploitants, on ne trouve pas de techniciens ou de spécialistes agricoles. La plupart des agriculteurs étaient ou sont encore maintenant des travailleurs qualifiés (tracteuriste, électricien) ou non qualifiés (vacher, travailleur des cultures). Ce groupe d'exploitants qui se sont installés plus tard et avec un petit capital de départ rencontre de grosses difficultés de développement des exploitations. La vente modérée de la production agricole leur apporte des revenus insuffisants pour l'investissement et pour l'élargissement de l'assise foncière. Ce groupe demeure très fragile aux changements fréquents du marché. Ces exploitations sont très dépendantes des entreprises et des firmes privées qui écoulent leurs produits agricoles et jouent le rôle d'intégrateur mais aussi instaurent une situation de monopole. Dépourvus de connaissances agricoles (chez la plupart le savoir-faire provient du lopin auxiliaire de l'époque soviétique), ils sont très réticents à l'adoption des nouveautés. Leur production est basée sur la branche traditionnelle « polyculture-élevage » qui suivant la situation du marché apparaît parfois peu rentable. Habités au travail salarié, ils ont du mal à gérer une exploitation indépendante dans un nouvel environnement économique dont le fonctionnement et les règles sont pour eux inconnus. Peu performants économiquement et avec une faible productivité de travail, ils ont des difficultés pour accomplir l'effort d'adaptation nécessaire au marché.

### *Les exploitations vivrières*

Composées de soixante dix-sept exploitations, elles représentent le groupe le plus nombreux. Ici, le premier objectif de la production est de satisfaire les besoins alimentaires de la famille. Si à l'époque de l'économie de pénurie, leur rôle était d'approvisionner les familles rurales en produits frais, à présent, en raison de la grande baisse des revenus et du chômage à la campagne, ces exploitations aident les familles rurales à survivre. Une petite vente de lait leur apporte de modestes revenus complémentaires.

Le processus de restitution des terres confisquées a concerné des catégories de personnes aux projets d'avenir très variés. Certains propriétaires ne pouvant avoir accès au lopin ont préféré reprendre une superficie plus vaste, c'est-à-dire reprendre un bien familial, mais en adoptant une logique d'autoconsommation. Une exploitation vivrière sur deux repose sur une superficie supérieure à trois hectares et une sur trois possède une superficie supérieure à dix hectares. Les exploitations de trois hectares sont cependant les plus nombreuses dans ce groupe (41 exploitations). Depuis leur installation, la plupart d'entre elles ont conservé la même superficie ou bien l'ont diminuée (88 % des exploitations vivrières). Elles sont très mal équipées. Un exploitant sur deux ne possède aucun matériel, un sur trois a un tracteur. Ces exploitations vivrières demeurent très dépendantes vis-à-vis des associations agricoles. Ces dernières leur fournissent à bon marché une large gamme de services. Les revenus principaux proviennent de l'association agricole sous la forme de salaires.

Dans ce groupe d'exploitants, on compte un grand nombre de travailleurs des associations agricoles (49 sur 77 exploitants). Ce groupe d'agriculteurs refuse le modèle familial. Le projet d'installation sur la terre attribuée fait référence aux mini-exploitations de l'époque soviétique et ces personnes ne sont pas porteuses de projets de retour vers l'agriculture familiale. Les petites exploitations sont exclues et marginalisées tant par le marché que par les pouvoirs publics. Les exploitants des lopins sont soumis à la logique quasi vivrière destinée à l'autoconsommation. Les petites quantités de lait écoulées sur le marché apportent des revenus complémentaires qui sont utilisés pour faire fonctionner la mini-exploitation (le paiement pour la location de matériel agricole, l'achat des semences et des engrais, etc.). Ce groupe d'agriculteurs n'a pas de possibilités réelles pour développer l'exploitation. Ils ont des difficultés à obtenir l'aide de l'État ainsi que des crédits bancaires et ne sont défendus par aucune organisation professionnelle. Les lopins de trois hectares sont la forme transitoire qui permet à la grande masse des ruraux de surmonter les effets de la transition agricole. Issues des exploitations auxiliaires de l'époque soviétique, ces exploitations jouent le rôle de tampon social. Orientés vers la petite production de lait, les lopins absorbent de grandes quantités de main-d'œuvre à la campagne et permettent aux familles rurales les plus marginalisées par le processus de la décollectivisation de survivre.

### *Le modèle idéal et les projets du développement*

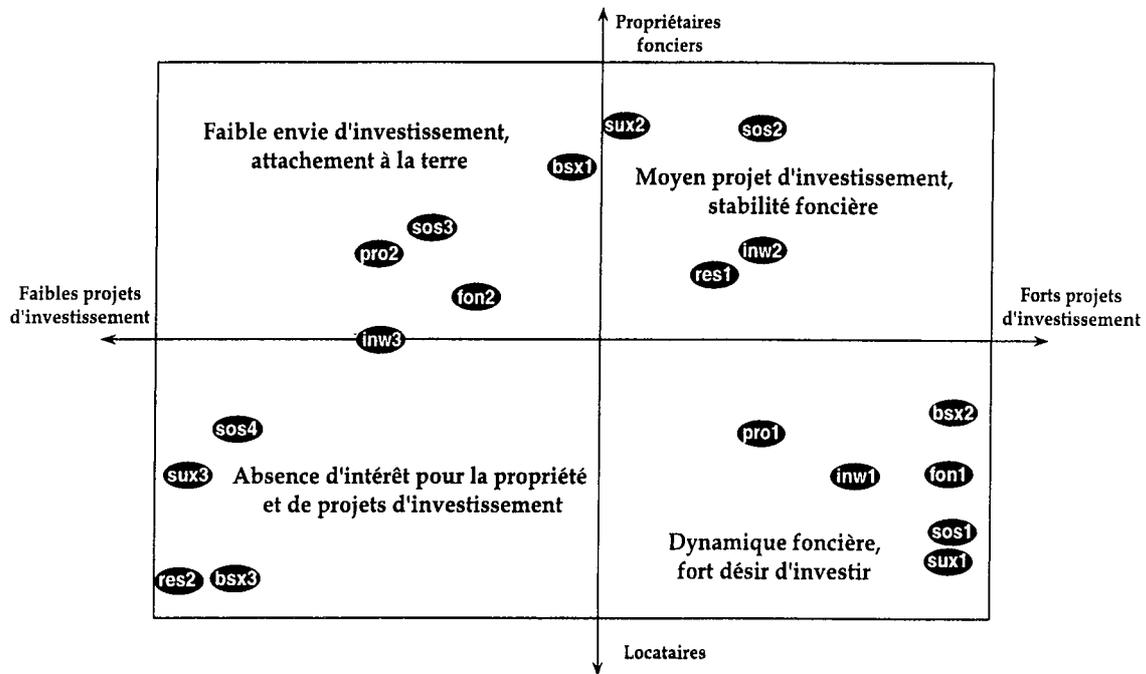
L'attribution de la propriété privée de la terre a impliqué, dans le processus de la reconstitution des exploitations familiales, des catégories d'acteurs sociaux dont les projets de mettre en valeur la terre sont très divers. « Le projet ne peut se former sans se référer à un modèle ou une représentation de l'exploitation familiale qui est le produit d'une histoire et d'une mémoire »<sup>1</sup>. Tous les bénéficiaires de la restitution ou de l'attribution, qui constituent des profils sociologiques très hétérogènes selon leur origine sociale, leur histoire professionnelle ou aussi selon leur lieu de vie (ville ou campagne) n'auront pas les mêmes projets ni les mêmes attitudes par rapport à la mise en valeur de la terre. Que représente pour eux l'acquisition d'un patrimoine familial après cinquante ans de rupture ? Vers quels type d'exploitation indépendante orientent-ils leurs projets ? Que représente pour les travailleurs agricoles l'attribution d'un lopin ? L'élargissement des micro-exploitations de l'époque soviétique ou la possibilité de création d'une exploitation familiale ? D'autre part, les nouvelles exploitations diffèrent par leur origine et le mode d'appropriation foncière. L'apport foncier s'impose comme un facteur de différenciation déterminant des conditions de la renaissance des exploitations familiales.

Pour répondre à ces interrogations, nous avons repéré des groupes d'acteurs en fonction de leurs attitudes et de leurs projets de développement de l'exploitation. Les représentations de chaque enquêté ont été analysées à partir des indicateurs concernant le projet de développement de l'exploitation et la stratégie foncière. L'indicateur « projet d'investissement » (INW) est élaboré à partir des réponses affirmatives aux questions : « *Pensez-vous dans les années qui viennent investir dans les bâtiments, dans le matériel agricole, dans le cheptel* », et reflète le développement de l'exploitation envisagé par l'agriculteur. Cette variable synthétique a été codée en trois positions : grand investissement (l'agriculteur envisage d'investir dans les bâtiments de production, dans le matériel agricole et dans la terre), investissement moyen (l'exploitant pense acheter le matériel agricole ou construire le (ou les) bâtiments de production) et faible ou aucun investissement dans le cas où l'agriculteur ne prévoit aucun investissement ou se limite à l'achat de bétail. L'indicateur « priorité d'investir dans l'exploitation » (PRO), créé à partir des variables : « *Si vous aviez des économies, les consacriez-vous à acheter du matériel, de la terre, des bâtiments de production, du bétail* », permet d'apprécier le degré de détermination de ce projet et de retenir le caractère prioritaire dans l'esprit du répondant. La surface idéale indiquée par des agriculteurs enquêtés affirme la stratégie foncière que l'exploitant préférera réaliser. Cette variable est codée en quatre positions : plus de 25 hectares (ce seuil signifie le désir pour le développement vers l'exploitation familiale moderne), de 10,1 à 25 hectares (l'exploitation moyenne de type paysan), de 3,1 à 10 hectares (les lopins élargis) et trois hectares et moins (les lopins pour l'économie auxiliaire). Pour étudier le foncier, nous avons retenu les critères concernant l'origine de la terre (RES), statut foncier (BSX) ainsi que l'importance du fermage.

---

1. Maurel M.-C., *La renaissance polymorphe de l'agriculture familiale*, p. 319, rapport d'étude (sous la dir. de H. Lamarche), Programme Copernicus, Bruxelles, 1996.

Figure 49  
Le modèle idéal et les projets de développement



**Projet d'investissement (INW) :**

- 1 - Fort
- 2 - Moyen
- 3 - Faible

**Priorité à l'exploitation (PRO) :**

- 1 - Oui
- 2 - Non

**Surface idéale (SOS) :**

- 1 - Plus de 25,1 ha
- 2 - De 10,1 à 25 ha
- 3 - De 3,1 à 10 ha
- 4 - Moins de 3 ha

**Taille de l'exploitation (SUX) :**

- 1 - Plus de 20,1 ha
- 2 - De 3,1 à 20 ha
- 3 - Moins de 3 ha

**Présence de fermage (FON) :**

- 1 - Oui
- 2 - Non

**Statut du foncier (BSX) :**

- 1 - Propriété
- 2 - Mixte (propriété et location)
- 3 - Usufruit et location

**Origine de la terre (RES) :**

- 1 - Restitution
- 2 - Attribution par l'Etat

L'analyse des correspondances entre ces variables permet de structurer les représentations des agriculteurs enquêtés. L'axe 1 (x) exprime l'inégal degré de projet d'investissement et oppose des projets cohérents (surface idéale de bonne dimension, priorité d'investissement dans l'exploitation, projet d'investir dans les matériels agricoles et bâtiments de production) à l'absence de projets ou projets très modérés (petite surface idéale envisagée, priorité d'investir hors agriculture, aucun ou projet médiocre d'investissement). L'axe 2 (y) est défini par le degré de l'appropriation foncière. Aux deux extrêmes de cet axe s'opposent, d'une part, les exploitations fondées sur la propriété privée issue de la restitution foncière ou de la privatisation et, d'autre part, les exploitations pratiquant le fermage sur toute ou partie de l'exploitation. Le niveau d'appropriation foncière, processus très récent et non achevé, reflète la trajectoire foncière parcourue depuis l'installation ainsi que le dynamisme foncier des exploitants. Quatre groupes d'exploitants ont été définis en fonction des caractères de leurs projets et de l'appropriation foncière : groupe 1 : des exploitants qui se projettent dans la création d'une exploitation familiale moderne ; groupe 2 : des exploitants se limitant aux exploitations de type paysan ; groupe 3 : des exploitants déclarant une faible envie d'investir mais attachés à la terre ; groupe 4 : des attributaires de lopins refusant d'investir et ne manifestant pas d'intérêt pour le foncier.

Le groupe 1 est constitué par 37 agriculteurs qui déclarent un fort désir d'investissement à caractère prioritaire (projet cohérent d'investir dans la terre, dans les bâtiments de production et dans les matériels agricoles). Il faut ajouter que 95 % des exploitants de ce groupe ont déjà réalisé d'importants investissements sur leurs exploitations : 48 % des agriculteurs ont investi dans l'achat de matériel agricole et dans la construction des bâtiments de production, 10 % dans les bâtiments de production et 35 % dans l'achat des machines agricoles. La surface de leurs exploitations est déjà importante : 62 % des exploitations de ce groupe possèdent entre 20 et 40 hectares de terre, 24 % de 40,1 à 60 hectares de terre et 14 % des exploitations cultivent plus de 60 hectares de terre. Le groupe est caractérisé par la trajectoire d'accumulation foncière réalisée sur la base de la location (20 exploitants sur 37). Grâce au dynamisme foncier poursuivi depuis l'installation, la majorité d'exploitants (73 % des agriculteurs de ce groupe) ne possède qu'une partie des terres en propriété. La superficie louée auprès de l'État ou d'autres propriétaires fonciers varie de quelques hectares à quelques dizaines d'hectares. En revanche, les agriculteurs de ce groupe planifient encore plus pour l'avenir l'agrandissement de leur assise foncière encore plus dans l'avenir. Plus de la moitié des exploitants déclare avoir envie d'agrandir la superficie de leurs exploitations. Leur surface idéale, envisagée dans l'avenir, est beaucoup plus élevée par rapport aux autres groupes : 32 % des exploitants indiquent la superficie idéale entre 20 et 40 hectares de terre, 33 % de 40 à 60 hectares de terre et le reste évoque la superficie de plus de 60 hectares.

Ce nouveau type d'agriculteurs « entrepreneurs » qui essaient de se mettre en phase avec l'exploitation familiale moderne est présent principalement sur le terrain du district de Plunge (25 cas sur 42) et plus faiblement dans le Nord et l'Est du pays (7 cas sur 41 sur le terrain de Skaisgiris et 5 cas sur 65 sur les terrains de Suginciai et Civyliai). En revanche, ce groupe est constitué exclusivement des exploitations créées sur le patrimoine restitué.

*L'agriculteur A.J. s'est installé il y a six ans sur 50 hectares de terres dans le cadre de la loi sur l'exploitation paysanne (propriété familiale : 9 hectares ; achat auprès de l'État : 41 hectares). Il loue 28 hectares de terre (dont 12 hectares de forêt qui permettent de s'approvisionner en bois) à son frère qui habite en ville et à l'État.*

*Les terres se trouvent à onze kilomètres du village où habite la famille. Un tracteur, un camion, le bétail et les engrais rendus par le kolkhoze ont permis de démarrer l'activité agricole. Il y a trois ans, la famille a racheté un bâtiment de ferme. Pour bénéficier du matériel français attribué dans le cadre du programme CUMA réalisé dans le district, l'agriculteur a réuni ses voisins au sein d'une coopérative. Il travaille avec sa femme et son fils de dix-huit ans qui étudie à l'université agricole et pense reprendre l'exploitation de ses parents. La famille cultive 18 hectares de céréales, 5 hectares de lin, 1 hectare de pommes de terre, 1,4 hectare de cultures légumineuses, 30 hectares de prairies et 10 hectares sont laissés en jachère. L'exploitation élève 37 bovins dont 14 vaches laitières, 12 cochons. Les profits sont réinvestis dans l'exploitation et le remboursement des crédits est assuré. La famille pense atteindre la centaine d'hectares de terre et construire une nouvelle maison et des bâtiments d'exploitation sur ses terres. Grâce à son expérience professionnelle (sa formation d'agronome) et le bon encadrement (les consultations de l'expert français, un séjour chez les agriculteurs français), cet agriculteur s'efforce d'appliquer les nouvelles technologies à sa propre exploitation (ensilage, rotation culturale, achat de bétail de race). L'exploitant voudrait aider les utilisateurs de lopins en leur proposant un projet d'assolement pour éviter la dégradation des sols. L'accès au matériel, une bonne formation professionnelle et le goût pour l'innovation lui ont permis de recréer une exploitation moderne.*

*Après des études supérieures à l'Académie vétérinaire, la jeune famille de I.M. et J.M. est revenue chez les parents du mari à la campagne de Zemaitija en 1994. Le couple a décidé de créer une exploitation indépendante sur la base des terres restituées des grands-parents. Les parts récupérées (quelques vaches et le cheval) par des parents qui travaillaient dans le kolkhoze (la mère était trayeuse, le père ouvrier de l'élevage) ont constitué le capital de départ. Le début de travail individuel a été difficile mais petit à petit la famille achetait le matériel agricole d'occasion en autofinancement. L'exploitant a obtenu un crédit pour cinq ans pour acheter un tracteur. En 1996, le jeune chef de l'exploitation a créé une coopérative dans le cadre du projet français de CUMA, ce qui lui a permis de bénéficier du matériel agricole français. La jeune famille possède 50 hectares de terres dont 4 hectares de forêt. La terre est d'un seul tenant autour de la ferme isolée. Elle cultive 4 hectares de blé, 5 hectares d'orge, 1 hectare d'avoine et de petits pois et le reste est consacré au pâturage. La famille obtient de bonnes récoltes sur des terres peu fertiles (5 tonnes par hectare de céréales). L'exploitation est orientée vers la production laitière (15 vaches de bonne race, 4 bœufs et le jeune bétail). Trois porcs sont élevés pour l'autoconsommation de la famille. L'exploitation fournit environ 250 litres de lait par jour ; les vaches sont traitées avec un appareil électrique fabriqué par l'exploitant. Le chef d'exploitation voudrait agrandir le troupeau de vaches et pense que sur ses terres il pourra en élever environ 50. Mais ces projets se heurtent au manque de moyens financiers pour construire de nouveaux bâtiments de production. Il songe démonter un ancien bâtiment de kolkhoze pour construire une étable ou construire de nouveaux bâtiments de production en utilisant l'aide de l'État aux jeunes familles agricoles (l'État accorde une*

*aide financière pour la construction des bâtiments de production pour les jeunes agriculteurs mais 40 % des dépenses financières ne sont remboursés qu'après la construction). L'exploitation manque également de chambre froide pour le lait.*

*L'exploitant emploie deux salariés qui sont nourris et logés sur l'exploitation. Sa femme travaille hors de l'exploitation dans le service vétérinaire mais elle aide aussi sur l'exploitation. Les beaux-parents habitent sur l'exploitation mais ils ne contribuent pas au travail agricole. Le jeune couple s'intéresse aux innovations agricoles et consulte régulièrement les journaux spécialisés, font appel aux consultants agricoles et participent aux divers projets organisés pour l'amélioration de l'agriculture. Les connaissances acquises dans l'Académie vétérinaire leur permettent de bien gérer l'exploitation. Le couple pense un jour atteindre 100 hectares de terres et élever environ 0,3 UGB par hectare.*

*Le jeune exploitant descend d'une famille d'agriculteurs. Son arrière-grand-père était paysan libre, même avant l'abolition du servage, et possédait ses terres. Ses grands-parents ont cultivé les mêmes terres, mais en 1945 la famille a été considérée « koulak » et déportée vers la Sibérie. Après la déportation, son grand-père est revenu dans la même maison mais ses enfants, ne pouvant plus exploiter ses terres, travaillaient dans le kolkhoze. C'est le petit-fils qui a reconstitué les liens familiaux avec la terre en se réinstallant sur celles de ses ancêtres.*

Le deuxième groupe se distingue du premier en ce qui concerne les projets de développement, plus modérés, et la stabilité foncière. À la différence du modèle précédent, la part de la propriété privée dans la SAU est très élevée (une exploitation sur deux cultive des terres en propriété totale). De ce fait, les exploitations de ce groupe se caractérisent par la stabilité foncière (seulement 11 exploitations sur 39 cas ont agrandi leur assise foncière par la location de terres). La taille de l'exploitation demeure plus petite que dans le premier groupe (24 exploitants sur 39 de ce groupe cultivent de 10 à 20 hectares de terre). Les projets d'investissement dans le foncier sont fondés sur un élargissement modéré et ne concernent qu'un exploitant sur trois. La superficie idéale que les exploitants envisagent d'atteindre est de 25 hectares de terre dans 31 cas sur 39. Cependant, leur attachement au patrimoine familial est fort ; la plupart d'entre eux n'envisagent pas de vendre de la terre. Les investissements prévus sont consacrés à l'achat des outils agricoles. Selon les projets d'investissement et la stratégie foncière, le modèle « idéal typique » de ces agriculteurs pourrait être qualifié de paysan.

Le modèle idéal de type paysan représente un peu plus du tiers d'enquêtés sur le terrain de Plunge, un quart sur les terrains de Suginciai et Civyliai et le cinquième des enquêtés à Skaisgiris. Formant le quart de tous les enquêtés, ce modèle est bien présent chez les bénéficiaires de la restitution foncière (45 % des exploitations créées sur le patrimoine restitué).

*Sur une superficie de 21 hectares provenant de la restitution des terres aux parents, l'installation de toute la famille de A.T. remonte à 1993. Les terres sont réparties en quatre parcelles situées dans un périmètre de trois kilomètres. Le chef d'exploitation âgé de 47 ans a travaillé au kolkhoze durant vingt-cinq ans comme tractoriste et chauffeur. Au lendemain de la privatisation, il a travaillé dans l'association mais a dû la*

*quitter en raison du manque de travail durant l'hiver. La famille a repris ses parts de capital sous forme de biens (une demi-batteuse, un camion, deux vaches, quatre veaux). Depuis quelques années, la famille a acheté un tracteur d'occasion et du matériel de culture grâce à l'autofinancement. Ils ont agrandi le bâtiment construit durant l'époque kolkhoziennne pour abriter foin et céréales. Le système de production est orienté vers l'élevage. La SAU est consacrée aux céréales (7 hectares), aux pommes de terre (1 hectare), au triticale (1 hectare), aux légumineuses et aux herbages (le reste). La famille élève cinq bœufs, quatre vaches, sept veaux, quatre porcs et une truie. La production végétale est suffisante pour nourrir le bétail. La production de lait et de viande bovine est vendue dans les usines de transformation à Utena. La famille vit en autoconsommation. L'épouse de l'exploitant est catéchiste et son salaire permet à la famille de vivre puisqu'une grande partie du revenu agricole est réinvestie.*

*La superficie de l'exploitation n'a pas été agrandie depuis l'installation et le chef d'exploitation ne pense pas l'agrandir dans l'avenir. La surface idéale qu'il indique est de 21 hectares. Bien que la famille ne prévoit pas d'investissements fonciers, elle reste attachée à sa terre et ne veut pas la vendre. Dans l'avenir le chef d'exploitation ne pense investir que dans le matériel pour être plus indépendant de l'association agricole qui lui loue une partie de service. L'exploitant semble déçu par cette expérience et regrette le passé en déclarant qu'il serait prêt à retourner au kolkhoze. La question du manque de capital pour remplacer le matériel, la difficulté d'accès au crédit apparaissent comme des obstacles significatifs. Les sols peu fertiles ne permettent pas d'obtenir de bons résultats de production : La récolte de céréales n'atteint que 1 250 kg par hectare. Le fils aîné travaille sur l'exploitation mais son père ne veut pas qu'il prenne la succession, arguant du fait que c'est un travail d'esclave, mal rémunéré.*

Le troisième groupe révèle des situations caractérisées par un très faible désir d'investissement mais par contre un fort attachement à la petite propriété foncière. Toutes les exploitations sont en propriété totale de la terre mais leur superficie est petite (18 exploitants sur 40 de ce groupe possèdent une exploitation de 3 hectares de terre, 16 exploitants entre 3,1 et 10 hectares de terre et seulement 6 agriculteurs cultivent plus de 10 hectares de terre). Le groupe rassemble des agriculteurs sur une trajectoire de repli et sans projets d'investissement dans le foncier. Leur superficie idéale reste proche de la superficie actuelle qui pourrait être caractérisée comme des lopins élargis. Si une partie d'entre eux envisage de petits investissements consacrés à l'achat de quelques outils agricoles ou à l'amélioration des petits bâtiments de production, un agriculteur sur deux ne prévoit aucun investissement dans l'avenir. Selon les projets et la représentation du modèle idéal, les exploitants de ce groupe se réfèrent à la petite agriculture auxiliaire fondée sur la propriété privée issue de la restitution ou de la privatisation des lopins de l'époque soviétique. Pour les propriétaires fonciers de ce groupe, l'agriculture offre de petits revenus supplémentaires et la garantie de la survie en cas de faillite de l'association agricole. Ces lopins élargis en propriété sont la forme transitoire qui a peu de chance de trouver une place dans le marché.

Ce groupe est représenté sur tous les terrains (40 % des enquêtés ou 27 répondants) mais plus fortement dans la région du Nord, formant la moitié des employés des associations. Il est presque absent sur le terrain de l'Ouest où les agriculteurs indépendants

bénéficient d'une aide en matériel provenant de France et d'un encadrement par des consultants agricoles.

*Durant l'entre-deux-guerres les parents de A.J. possédaient six hectares et demi de terres à six kilomètres du village de Suginciai. La famille de sa femme était propriétaire de sept hectares de terres dans la même région. Actuellement la famille possède trois hectares de terres attribués par l'État dans la zone des lopins mais en compensation ils ont dû rendre leurs terres familiales. Un hectare de terre est loué auprès de l'État. Les terres de l'exploitation sont réparties en six parcelles dont la plus éloignée se trouve à deux kilomètres de la maison. La famille vient d'hériter de trois hectares de terres mais ces terres sont à trois kilomètres et elles ne seront utilisées que pour la fenaison. Le chef d'exploitation voudrait agrandir la superficie de son exploitation en récupérant quelques hectares de terres provenant de la famille de sa femme (six hectares des terres de la famille durant l'entre-deux-guerres seront partagés aux trois enfants).*

*La production de l'exploitation est très variée, la famille cultive des pommes de terre (30 ares), de l'orge (30 ares), du seigle (30 ares), de l'avoine (30 ares), des betteraves fourragères (5 ares) et divers légumes (2 ares de carottes, de concombres, de haricots, d'oignons) et le reste est consacré aux pâturages. La famille élève deux vaches, deux génisses, trois porcs, vingt poulets. La famille vit en autoconsommation mais le reste de la production est vendu : vingt litres de lait par jour, un porc par an, une vache qui est remplacée par une jeune élevée sur l'exploitation, une tonne de pommes de terre. La famille a acheté un petit tracteur et un assortiment complet des équipements pour le tracteur.*

*Les agriculteurs sont retraités. Avant, le chef d'exploitation travaillait dans le kolkhoze comme chef d'une brigade de culture, sa femme continue à travailler encore comme postier. Le chef de cette mini-exploitation aimerait développer son exploitation mais il se considère comme trop vieux. La famille de sa fille qui habite dans le même village ne veut pas se lancer dans l'agriculture indépendante. Les terres de la région sont aussi peu fertiles pour l'agriculture. Le but de cet agriculteur est d'essayer de garder le niveau actuel de production.*

Le quatrième groupe est formé par les attributaires de lopins de 3 hectares et en usufruit, qui déclarent ouvertement leur refus de devenir des exploitants indépendants. Si les agriculteurs du groupe précédent envisagent un très petit investissement qui pourrait permettre le fonctionnement de leurs exploitations, les usufruitiers ne prévoient aucun investissement sur leurs lopins et manifestent leur indifférence à la propriété foncière. La terre est louée à l'État à des prix très bas. Les usagers des lopins demeurent très dépendants vis-à-vis des associations agricoles qui réalisent pour eux une large gamme de travaux. Leurs parcelles sont dans les champs collectifs de l'association et les locataires ne connaissent pas leurs limites. Par leur caractère de propriété foncière et par une forte insertion dans les exploitations néo-collectivistes ils demeurent très proches des exploitations de l'époque soviétique et leur avenir dépend de l'existence des successeurs de ces exploitations.

Les « refusants » de l'exploitation indépendante constituent 22 % des répondants et principalement dans les terrains de l'Est (27 cas sur 32) où le modèle collectiviste a été fortement affirmé et où les conditions naturelles sont peu favorables pour l'agriculture. Pendant l'époque soviétique, les exploitations des régions où les conditions naturelles étaient peu favorables bénéficiaient de subventions supplémentaires qui permettaient le développement de l'agriculture dans ces régions. Après le changement économique, ces exploitations n'ont reçu qu'une petite aide supplémentaire insuffisante pour concourir sur le marché. De ce fait, l'agriculture devient une activité peu rentable et peu attirante dans ces régions avec un potentiel agricole médiocre. Peu d'agriculteurs déclarent avoir envie de se lancer dans l'agriculture indépendante.

*I.K. est ouvrière dans l'élevage de l'association agricole. Elle n'aime pas ce travail mais pour gagner sa vie elle est obligée de le faire. Son mari travaille aussi dans l'association agricole comme ouvrier de culture mais il n'a pas de travail durant toute l'année. Les revenus provenant de l'association sont très bas (environ 250 litas en hivers et 400 litas en été) et sont utilisés pour l'achat des vêtements et pour louer le matériel agricole auprès de l'association. Ils cultivent trois hectares attribués par l'État. La terre n'est pas encore privatisée et la famille paye une location de 10 litas par hectares. La famille élève une vache, quelques porcs, de la volaille, elle cultive un demi-hectare d'orge, 20 ares de pommes de terre, quelques ares de divers légumes et un hectare de pâturage. La petite production est consommée par la famille de trois personnes mais ce n'est pas suffisant et les parents du mari qui cultivent aussi un lopin les aident en produits agricoles. Les jeunes gérants ne possèdent aucun matériel agricole et font régulièrement appel à l'association agricole. Ils ne pensent ni louer plus de terre, ni investir dans son exploitation. En cas de faillite de l'association, ils songent à diminuer la superficie du lopin parce que, sans le matériel de l'association, ils ne seront pas en mesure de cultiver les trois hectares actuels. Ils voudraient bien abandonner l'agriculture et partir en ville mais il n'y a pas de travail dans la ville voisine. Cette famille provenant de la famille des ouvriers agricoles sans terre avant la collectivisation, est marginalisée par le processus de la restitution mais ils ne possèdent aucun capital pour mettre en valeur la terre. Ce sont eux qui sont le plus marginalisés dans cette période du grands changements agricoles.*

**Tableau 30**  
Répartition par terrain des exploitants selon les modèles idéels

Terrains	Entrepreneurs	Groupes paysans	Attachés au lopin	Refusants	Total
Suginciai et Civyliai	5	16	17	27	65
Skaisgiris	7	8	21	5	41
Plunge	25	15	2	0	42

### *2.3. La rôle de l'État dans le développement de l'agriculture familiale*

Le développement des exploitations familiales dépend dans une large mesure de la politique agricole de l'État. Après le changement de majorité en 1996, la politique officielle exprime une préférence particulière pour le modèle des exploitations familiales après une longue ignorance par le gouvernement précédent formé des partis de gauche qui se prononçaient ouvertement pour le soutien des grandes exploitations des associations agricoles. L'exploitation familiale est reconnue officiellement comme une forme de production d'avenir et l'État prévoit diverses mesures pour le développement, la modernisation et le soutien des exploitations indépendantes. En 1996, les divers fonds pour l'aide à l'agriculture ont été réunis en un seul fonds pour l'aide à la campagne qui disposait de 397 millions de litas en 1997, dont la moitié destinée à la régulation du marché et au soutien des revenus des agriculteurs. 108 millions de litas du fonds était consacré aux sept programmes appelés prioritaires pour la modernisation et pour la restructuration du secteur agricole : aide à l'installation des agriculteurs indépendants, développement de la coopération et de l'agro-service, application des nouvelles technologies, programme d'amélioration des races, développement de l'agriculture écologique, développement rural dans les zones défavorisées et développement du système de contrôle de la qualité des produits agricoles. Le programme pour l'installation des agriculteurs indépendants a bénéficié du plus grand soutien financier parmi tous les programmes prioritaires et ceux-ci constituent 60 613,6 mille litas dont 28 639 mille litas ont été dépensés pour la construction des routes, 18 289,1 mille litas pour l'électrification, 3 378,8 mille litas pour l'eau, 5 038 mille litas pour les lignes téléphoniques, 5 036,9 mille litas pour l'achat du matériel (l'État rembourse 25 % du prix) et 231,9 mille litas pour la construction des bâtiments de production chez les jeunes agriculteurs (l'État rembourse 40 % de la construction). Le Fonds prévoit aussi le financement des recherches et du développement du système de consultation. Pour faciliter l'accès aux crédits, l'État a formé le Fonds de garantie pour les agriculteurs en accordant 45 millions de litas du Fonds pour l'aide à la campagne.

En 1998, le Fonds pour l'aide à la campagne est de 385 millions de litas. En analysant les résultats de 1997, le ministère a modifié un peu les principes et les directions de distribution de l'aide. Pour soutenir les investissements à long terme et diminuer l'aide provenant des subventions, l'État a mis plus de moyens financiers pour l'installation des agriculteurs indépendants en diminuant la partie des moyens financiers pour la régulation du marché. De ce fait, l'État a augmenté l'aide pour l'installation des jeunes agriculteurs et pour l'achat de matériel ainsi que son soutien au développement des exploitations laitières qui correspondent aux critères européens. Le financement pour le développement de la coopération et des nouvelles technologies ainsi que pour la formation du Fonds des garanties a été également augmenté.

Une partie du Fonds pour l'aide à la campagne est gérée par le ministère de l'Agriculture (il dispose de 301 millions de litas en 1998) et le reste (84 millions de litas) est attribué aux responsables locaux d'*apskritis* ou de district dans le cadre d'un concours.

**Tableau 31**  
**La distribution du Fonds pour l'aide à la campagne en 1997 et en 1998**  
**en Lituanie (en millions de litas)**

Programmes et projets soutenus	Somme affectée en 1997	Somme utilisée en 1997	Financement prévu pour 1998
Régulation de marché et soutien des revenus des agriculteurs	246	260	207
Programmes des investissements	108	94	110
Fonds de garantie	20	8	45
Recherches et consultation agricole	23	20	23
<b>Total</b>	<b>397</b>	<b>382</b>	<b>385</b>

Source : Ministère de l'Agriculture, Vilnius, 1998.

Dans la perspective de l'élargissement de l'Europe, la campagne lituanienne bénéficiera de l'aide de l'UE dans le cadre du programme SAPARD<sup>43</sup>. En vue de l'adhésion, en juin 2000, la Diète a adopté la stratégie de développement agricole et rural et a approuvé la base juridique de mise en œuvre du programme SAPARD en modifiant la loi sur la réglementation des relations économiques dans l'agriculture en mars 2000. Des investissements dans les exploitations agricoles ainsi que l'amélioration des infrastructures rurales, des mesures prioritaires dans ce programme, pourraient adoucir les effets de la transition que subit la campagne et accélèrent le développement des exploitations marchandes.

Le développement du service d'assistance et d'encadrement agricole demeure un secteur prioritaire dans la nouvelle politique agricole. Avant l'indépendance, le système de consultation a été adapté aux grandes structures agricoles collectivistes qui elles-mêmes avaient les divers spécialistes agricoles pour la gestion et le développement de la production. Pendant la réforme structurelle il est apparu la nécessité de créer un nouveau système de consultation et d'encadrement pour les nouvelles exploitations privées où les nouveaux chefs manquent souvent de connaissances pour le développement et la gestion de leurs exploitations. Le bas niveau d'instruction des exploitants influence directement les faibles résultats de la production et la mauvaise qualité des produits agricoles. Le service de consultation agricole a été créé en 1993 sur l'initiative du ministère de l'Agriculture, de la société des associations agricoles et de l'Union des exploitants indépendants sur le modèle danois. Il compte 210 conseillers agricoles répartis en 44 bureaux régionaux comptant chacun entre 3 et 5 conseillers. Le centre de service faisant la coordination du système est à Dotnuva, là où était le siège de la consultation agricole durant l'entre-deux-guerres. Le travail de consultation est dirigé et surveillé par le Conseil national au niveau du pays et par les Conseils régionaux composés de représentants d'Union des exploitants indépendants et de la société des associations agricoles et du ministère de l'Agriculture.

1. Pendant la période de 2000-2006, la Lituanie devrait recevoir une aide de 120 millions de litas par an. Ce programme prévoit des mesures prioritaires pour le développement agricole et rural, y compris des investissements dans les exploitations agricoles, l'amélioration du traitement et de la commercialisation des produits de l'agriculture et de la pêche, le développement et la diversification des activités économiques, l'amélioration des infrastructures rurales, la rénovation des campagnes et la préservation du patrimoine rural.

Le but du conseil de consultation est une aide aux exploitants indépendants pour développer une exploitation rentable et moderne. C'est-à-dire que le système de consultation agricole se charge d'aider à augmenter la productivité et la capacité de concurrence des exploitations agricoles et à améliorer la qualité de production, de diffuser les résultats des recherches agricoles, d'appliquer les technologies performantes, d'améliorer le niveau de formation agricole des spécialistes ainsi que des agriculteurs. Les secteurs du service sont la culture, l'élevage, les cultures maraîchères et horticoles, l'économie agricole, la mécanisation et la construction. L'activité du centre de service à Dotnuva porte sur la diffusion de nouvelles informations agricoles et la formation des consultants agricoles. Il organise des réunions, des stages et des visites de terrains pour les conseillers agricoles et les agriculteurs, publie un mensuel « Mano ukis » (« *Mon exploitation* ») et son complément « Economika » (« *Économie* ») et divers bulletins d'information. Les bureaux régionaux de consultation agricole sont chargés d'encadrer les nouveaux exploitants agricoles en leur apportant diverses consultations destinées au développement de l'exploitation moderne. Un bureau régional est constitué d'un agronome, un zootechnicien, un économiste, un comptable et parfois d'un ingénieur mécanicien. En travaillant directement avec les exploitants indépendants, ils essaient de mettre en place diverses mesures agricoles visant à améliorer la productivité agricole et la gestion de l'exploitation (la préparation des plans pour les cultures et l'affouragement du bétail, l'élaboration de plans d'entreprise et la constitution de dossiers pour les emprunts, etc.). Ils font également le travail de formation des exploitants indépendants (organisation des séminaires agricoles, des journées portes ouvertes, les parcelles expérimentales, etc.). Le service de consultation lituanien participe à divers projets internationaux financés par l'Union Européenne et la Banque mondiale dont le but est de faire progresser les exploitations lituaniennes vers le modèle occidental (par exemple, les consultants hollandais participent aux projets « Développement des exploitations laitières correspondant aux standards européens » et « Comptabilité des exploitations familiales »). Les divers instituts agricoles lituaniens travaillent aussi avec le service de consultation dans le but d'appliquer les nouveaux résultats scientifiques dans les exploitations privées.

La demande de conseil est très forte, notamment parmi les exploitants privés nouvellement installés. Cependant, à cause du manque de moyens financiers le service de consultations n'est pas accessible à tous les agriculteurs. Jusqu'en 1997, 2 000 exploitants ont bénéficié régulièrement de ce service agricole de consultation. 20 000 agriculteurs ont participé à divers cours de formations organisés par les services locaux. Depuis 1997, le service des consultations est devenu payant sous la forme d'un contrat fait entre le service de consultation et l'agriculteur qui permettra d'augmenter le budget assez réduit de ce service agricole et d'améliorer l'intéressement matériel des consultants ainsi que leurs conditions de travail (une partie des services locaux ne possèdent pas de voiture de fonction ; de ce fait, les visites des agriculteurs sur terrain sont difficiles).

#### *2.4. Le noyau fragile du coopérativisme agricole*

Pendant la période de la transition économique, la coopération agricole devient importante pour répondre aux effets économiques du marché. Dans la société lituanienne, l'idée de la coopération s'appuie sur le modèle agricole de l'entre-deux-guerres où les diverses coopératives de producteurs indépendants ont joué le rôle principal dans l'organisation de l'agriculture. Si la collectivisation agricole a arrêté l'existence des coopératives agricoles, la notion du coopérativisme agricole n'a pas perdu sa signification initiale. Comme le soulignent les experts étrangers, en Lituanie, à la différence des autres ex-républiques soviétiques, la coopérative agricole n'est pas confondue avec une ferme collective fondée sur le travail en commun. Malgré la clarté de la notion de « coopérativisme » dans la société, le rôle et la place des coopératives agricoles dans des structures économiques et sociales ne sont pas encore déterminés et précisés. Après la longue durée du collectivisme, ces structures économiques et sociales réunissant des producteurs agricoles sont en train de se développer et cherchent leur place sur le marché.

La loi de la coopération, mise en vigueur le 3 juillet 1993, a marqué le début du développement des coopératives agricoles. Cette loi régleme le mouvement de coopération, la fondation des sociétés coopératives (des coopératives) et de leurs unions (les associations), les fondements de l'activité, la réorganisation, la gestion, la formation du capital, la répartition du bénéfice, la liquidation. Deux cents coopératives agricoles environ ont été créées. La plupart d'entre elles sont petites et ne comptent qu'entre 3 et 10 membres ; quelques dizaines de ces coopératives ont de vingt à cent adhérents et seulement une coopérative réunit trois cents producteurs agricoles. L'activité des coopératives agricoles est diverse. Selon les données du ministère de l'Agriculture de 1995, 41 % des coopératives agricoles servent à l'utilisation du matériel en commun, 28 % au commerce des produits agricoles, 14 % à la promotion, 13 % à la production agricole et 4 % à la transformation des produits agricoles.

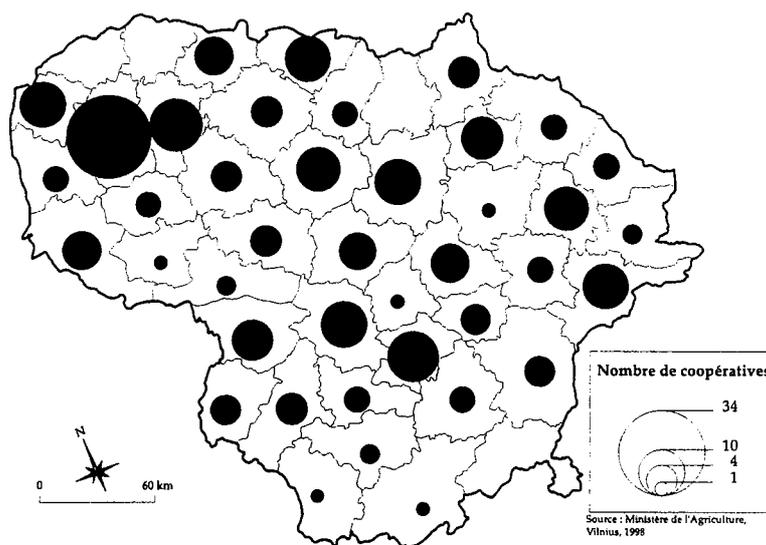
Les premières coopératives ont été créées en utilisant la consultation et les aides financières de l'étranger. En 1994, le district de Plunge (un de nos observatoires) a été choisi par le gouvernement français pour réaliser un projet de type CUMA. Le même projet qui a abouti à la création de la coopérative de matériel « Kursiu krastas » a été réalisé dans le district de Kelme avec l'aide financière de l'Allemagne.

Les coopératives de service agricole qui sont les plus nombreuses accomplissent divers travaux de terrain pour le compte des petits producteurs mal dotés en matériel agricole. La plupart d'entre elles sont créées par des anciens membres des associations agricoles liquidées qui ont regroupé leurs parts pour reprendre en commun les machines ou les bâtiments. La transformation de l'association agricole en coopérative de matériel agricole permet de sauvegarder l'ancien capital des fermes collectives et d'assurer les services aux exploitants des lopins.

Les coopératives de transformation de production agricole, qui étaient très nombreuses durant l'entre-deux-guerres, se développent très lentement. La création des nouvelles entreprises agro-alimentaires sous la forme de coopératives de producteurs se heurte au manque de moyens financiers et à la grande concurrence du marché agro-alimentaire déjà partagé par de grandes entreprises. Cependant, grâce à la politique de la privatisation, favorable aux agriculteurs (les producteurs agricoles ont bénéficié de l'achat

des actions de l'industrie agro-alimentaires à des prix très bas), les agriculteurs demeurent dans certaines usines les actionnaires principaux. Même si les agriculteurs-actionnaires possèdent même 30 à 50 % des actions, ils n'ont pas de possibilité réelle d'intervenir dans la gestion, l'utilisation et le partage du bénéfice de la société ainsi que dans la détermination des prix d'achat qui sont dictés par l'industrie monopoliste. La transformation de la société par actions en coopérative pourrait supprimer les conflits entre les agriculteurs-actionnaires et les autres actionnaires dont la plupart sont dans l'administration de l'entreprise. Un exemple d'une telle démarche est caractérisé par la société par actions « Aukstaitijos pienas » qui, en 1996, a été transformée en coopérative laitière et à présent la coopérative possède deux tiers des actions de l'entreprise et demeure son principal actionnaire. Cette coopérative de producteurs est la plus grande en Lituanie et réunit plus de 3 000 producteurs agricoles. Les membres de « Aukstaitijos pienas » sont des agriculteurs indépendants, des associations agricoles et des petits exploitants des lopins de trois hectares. Ces derniers sont les principaux fournisseurs de lait.

**Figure 50**  
**Les coopératives agricoles en 1998**



En comprenant les avantages de la coopération agricole, l'État soutient le mouvement de la coopération. En 1998, le gouvernement a accordé 4 millions de litas pour la coopération par rapport à 240 600 litas en 1997 : désormais un membre de coopérative pourra bénéficier de 10 000 litas par rapport à 1 000 litas en 1997. Malgré ces efforts de l'État, la coopération agricole se développe très lentement. À la fin de 1997, seulement 0,4 % des moyens financiers accordés par l'État ont été utilisés. Le système actuel des impôts est un des grands obstacles qui freine ce processus : si les agriculteurs indépendants sont libérés des impôts, à partir de 1997 les coopératives agricoles sont obligées de payer divers impôts (TVA, taxe du bénéfice des personnes juridiques, taxe de l'immobilier, des routes, etc.). De ce fait, le rassemblement en coopératives ajoute des

charges supplémentaires qui pèsent sur les producteurs indépendants : ce système d'imposition rend la coopération agricole peu attrayante. En plus, les exploitants indépendants ne disposent pas de moyens financiers suffisants pour former le capital initial de la coopérative ainsi que pour employer du personnel. L'absence de politique agricole à long terme (les changements de la politique agricole, surtout du soutien financier pour l'agriculture, sont introduits tous les quatre ans, après les élections parlementaires) décourage les investissements dans les coopératives agricoles.

Le facteur humain est très important dans le mouvement coopératif. La société rurale lituanienne n'est pas encore consciente des avantages de la coopération : l'individualisme tant désiré et attendu pendant les années du collectivisme agricole, l'absence de leaders naturels et la tradition de l'autogestion rurale freinent le développement des coopératives agricoles.

Cependant, il faut constater que le nombre des coopératives augmente progressivement et de ce fait, on peut imaginer que cette forme de l'organisation de l'agriculture va se développer en Lituanie.

### ***2.5. Le rôle des lopins familiaux : bases de la modernisation ou mini-exploitations post-soviétiques ?***

Si la réforme foncière s'appuie sur la restitution foncière aux anciens propriétaires ou à leurs héritiers, les travailleurs et les retraités agricoles n'ont pas été exclus du processus de la redistribution foncière. Des lopins de deux à trois hectares ont été attribués aux familles rurales selon le décret de 1990 sur « L'élargissement des exploitations auxiliaires des habitants ruraux » (« *Del kaimo gyventoju sodybinu sklypu ispletimo* »). En 1993, le gouvernement de gauche a autorisé la privatisation des lopins au bénéfice des familles rurales. Cette transformation du droit d'usage en droit de propriété a créé environ 300 392 mini-exploitations couvrant 648 985 hectares de terre, soit environ 17 % de la superficie agricole. Leur part est importante dans les régions dont la densité de la population rurale est la plus élevée. En limitant la superficie restituable, le législateur a voulu d'une certaine manière préserver les intérêts des utilisateurs actuels et a reconnu de fait l'ancienneté du droit d'usage. Cependant, si, pendant l'époque soviétique, ces exploitations auxiliaires étaient intégrées dans l'économie des exploitations collectives qui assuraient dans une large mesure leur existence, elles fonctionnent à présent dans d'autres conditions tant du point de vue de leur statut que de leur environnement socio-économique.

Comment, dans le nouveau contexte socio-économique, cette forme de production évolue-t-elle par rapport à sa devancière, l'exploitation auxiliaire de l'époque soviétique? Quel rôle joue-t-elle à présent pour les familles rurales ? Quels sont les obstacles à son développement et quelle place sur le marché lui réserve l'avenir ?

Pour étudier les lopins agricoles familiaux, nous avons interrogé 61 travailleurs agricoles et les retraités des anciennes structures collectives de Suginciai, de Civyliai dans le district de Moletai et de Skaisgiris dans le district de Joniskis. À cause de leur origine et de leur petite superficie, tous ces petits producteurs, dont la majorité travaillent dans les associations agricoles, sont classés dans la catégorie des utilisateurs de lopins (*asmeninio*

*ukio naudotojai*) et ne sont pas considérés comme des exploitants indépendants par les pouvoirs publics. Les superficies attribuées en location et plus tard en propriété aux utilisateurs de lopins sont généralement groupées en un seul bloc de terres, dans les mêmes limites que les exploitations auxiliaires de l'époque soviétique et forment la « zone verte » dans le cadre du projet de la réforme foncière. La moitié de ces mini-exploitants a concouru à privatiser ces lopins à des prix très bas ou sont arrivés à « transférer » les terres de la famille dans la « zone verte ». À présent, ils sont les nouveaux propriétaires fonciers. Cependant, le reste, 33 sur 61 travailleurs interrogés, utilisent leur terre en usufruit. L'attribution de terres aux travailleurs agricoles a entraîné un grand morcellement. Les lopins de trois hectares sont aujourd'hui répartis entre trois et six parcelles situées autour du village central. Les limites des parcelles sont mal marquées et souvent les agriculteurs ne connaissent pas exactement le lieu où se trouve leur terre. La dispersion des parcelles dans les divers champs freine l'utilisation de matériel et l'application des techniques agricoles plus performantes. La loi d'aménagement foncier prévoit le regroupement des parcelles des lopins mais ces travaux ne seront effectués qu'à la fin de la réforme foncière quand la restitution des terres aux anciens propriétaires sera terminée.

Si les limites qui, en droit, empêchaient l'agrandissement de l'exploitation auxiliaire ont été supprimées, dans les faits, l'accumulation foncière se heurte à des obstacles significatifs. Pour obtenir de constituer un capital foncier de départ suffisant, il fallait descendre d'une famille d'anciens propriétaires. La plupart des travailleurs agricoles proviennent des familles de petits propriétaires ou paysans sans terres durant l'entre-deux-guerres (44 % des agriculteurs interrogés). Les terres qui pourraient être louées à bas prix à l'État sont mal entretenues et très éloignées des lieux d'habitation. L'élargissement de l'assise foncière est difficile aussi à cause du manque de moyens financiers pour l'achat des terres et de l'insuffisance du matériel agricole indispensable pour mettre en valeur une superficie plus importante. Seulement sept utilisateurs de lopins, soit 11 % des personnes interrogées, ont agrandi leurs exploitations par la location foncière, par la restitution ou en regroupant leurs terres avec celles des autres membres de la famille. Cependant, la superficie agrandie de leurs exploitations reste très modérée et ne dépasse pas huit hectares de terre.

Les lopins demeurent très mal équipés en matériel agricole. 72 % des agriculteurs enquêtés ne possèdent pas de tracteurs et la traction animale reste très présente sur ces exploitations. De ce fait, les mini-exploitations continuent à rester très dépendantes des structures néo-collectivistes qui offrent une large gamme de services agricoles. Tous les agriculteurs interrogés font appel aux associations agricoles pour la location de matériel agricole : 54 exploitants s'y adressent pour l'approvisionnement en fourrage, 60 agriculteurs pour les travaux de récolte, 37 pour le service des semailles et 49 pour le labour. On peut donc dire que la plupart des mini-exploitations dépendent presque entièrement des entreprises néo-collectives. Dans l'association de Skaisgiris les parcelles de céréales et des cultures techniques sont cultivées dans les champs communs et la récolte commercialisée par l'intermédiaire de l'association agricole. Cependant, les rapports entre les nouvelles structures collectivistes et les mini-exploitations sont en train de se modifier. Si, pendant l'époque soviétique, l'assistance technique était gratuite pour les kolkhoziens et sovkhhoziens, à présent ces derniers sont obligés d'assumer une partie des charges. Cependant, le statut de membre de l'association garantit le service à un prix

plus bas que pour les autres exploitants non-membres. Les associations agricoles ont abandonné certains services précédemment offerts à leurs membres : assistance vétérinaire et agronomique, approvisionnement commun en fourrage, collecte et commercialisation des produits agricoles.

Dans les villages et dans les régions où les associations agricoles ont disparu, la situation de ces petits producteurs est devenue critique puisque les emplois ont disparu et que plus personne n'est en mesure d'effectuer les travaux mécaniques sur les lopins.

Par rapport à l'époque soviétique, la production agricole de ces mini-exploitations a augmenté. Si, pendant l'époque soviétique, les exploitations auxiliaires étaient une source de prospérité des ruraux et aidaient les familles rurales à s'approvisionner en produits frais, à présent elles se cantonnent dans une économie de survie. Dans les régions où les associations agricoles sont liquidées et où la petite industrie des villes voisines agonise, les lopins demeurent le seul moyen de survivre pour les familles rurales. Leur production est très variée et guidée par les impératifs d'auto-alimentation. La production des cultures (céréales, betterave fourragère, une partie des pommes de terre) est réutilisée sur l'exploitation pour l'alimentation du bétail. Un carré de pommes de terre, légumes divers, de petites serres fournissent les légumes qui sont conservés et consommés en hiver. La production de lait apporte des revenus complémentaires ou, dans le cas de chômage, le seul revenu. Les utilisateurs des lopins sont les principaux fournisseurs de lait pour les laiteries et leur production laitière constitue 56 % de la production totale. Dans notre sondage, 17 agriculteurs avaient 1 à 2 vaches, 26 agriculteurs 3 à 4 vaches, 15 agriculteurs 5 vaches et seulement trois personnes n'avaient pas de vache. En général, un exploitant de lopin fournit de 2 à 6 tonnes de lait par an, ce qui lui rapporte de 200 à 600 litas par mois. Cette activité est complétée par l'adjonction d'un élevage porcin, de volailles, généralement pour l'autoconsommation de la famille et les jeunes bétails (un veau, une génisse) sont vendus aux abattoirs ou consommés par la famille. La charge animale à l'hectare fourrager est assez élevée et varie de 2 à 3 UGB dans 38 exploitations, soit 63 % des exploitations étudiées.

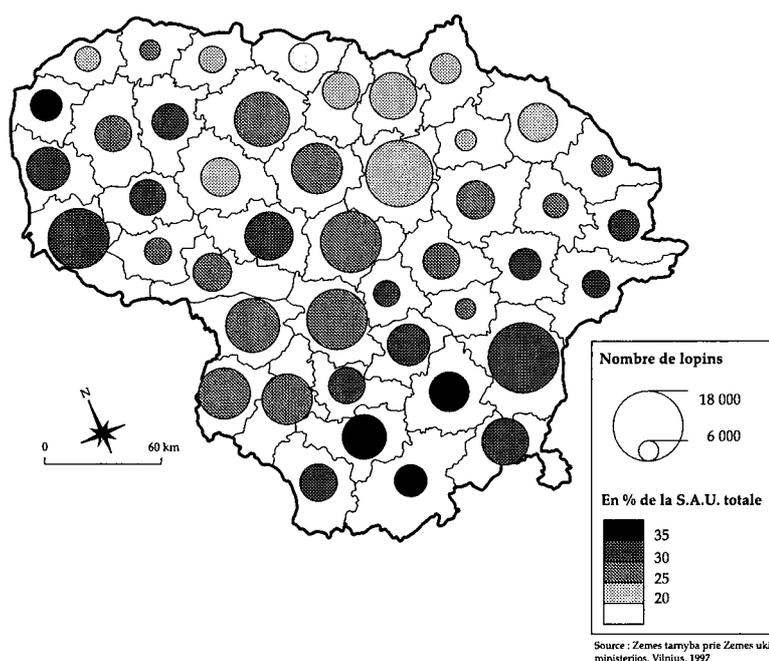
Les exploitants des lopins rejettent les hypothèses de développement de leurs exploitations et préfèrent la petite exploitation auxiliaire à mi-temps. Les réponses à la question : « Voulez-vous devenir le chef d'une exploitation familiale », reflètent un très faible désir de se tourner vers l'agriculture familiale indépendante ; seulement quatre exploitants de lopins ont donné une réponse positive. Dans le cas de faillite de l'association agricole, le tiers des travailleurs pense exploiter les lopins, 16 % (ou 10 agriculteurs sur 61 exploitants interrogés) cherchent des possibilités de développer leur exploitation actuelle, 26 % (ou 16 agriculteurs) cherchent du travail dans les autres associations, chez les exploitants indépendants ou hors de l'agriculture, et le reste ne donne aucune réponse.

Par rapport à ses projets de développement de l'exploitation et au modèle idéal, le groupe des exploitants des lopins demeure hétérogène. Cependant, la majorité d'entre eux a une exploitation auxiliaire servant à l'autoconsommation familiale et offrant un petit revenu complémentaire. Ceux-ci ne prévoient ni investissement sur l'exploitation (54 % des agriculteurs interrogés), ni élargissement de l'assise foncière (60 % des agriculteurs du groupe). Leur surface idéale est de trois hectares. À côté, on peut distinguer les travailleurs agricoles qui, en gardant une double activité entre l'association et le lopin, prévoient un

petit développement de leur exploitation : élargissement modéré de la superficie de l'exploitation (33 % des exploitants du groupe), achat de matériel agricole ou agrandissement des bâtiments de production (39 % des agriculteurs). Cette modernisation modérée des petites exploitations vise à assurer le fonctionnement indépendant de ces exploitations en cas de faillite de l'association agricole et à augmenter les revenus supplémentaires provenant de l'exploitation. En revanche, on peut distinguer un très petit groupe d'agriculteurs (4 agriculteurs de notre enquête) qui essaient de créer une exploitation marchande. Ceux-ci prévoient des investissements importants dans la terre, dans le matériel et dans les bâtiments de production au prix d'une sévère limitation de la consommation familiale, mais ils ont rarement les moyens de leurs projets.

Les difficultés de constituer le capital de départ tant foncier que matériel, car les utilisateurs des trois hectares n'ont pas réellement la possibilité de bénéficier d'une aide de l'État, l'absence de bonnes connaissances techniques et du marché sont les vrais obstacles au développement de ces mini-exploitations. Cependant, si ces petites exploitations ont peu de chance de trouver leur place sur le marché, elles jouent un rôle de tampon social dans la campagne décollectivisée. Les utilisateurs des lopins constituent une couche relativement nombreuse qui est en voie d'exclusion du marché du travail et des circuits du marché des produits agricoles puisqu'ils se bornent à livrer une très petite quantité de production agricole. Ceux qui continuent à travailler dans les associations agricoles reçoivent des salaires d'un niveau très faible qui n'atteignent pas le minimum vital défini par le gouvernement. Pendant la période de 1991 à 1994, 209 000 travailleurs agricoles ont perdu leur emploi dans les exploitations collectives réorganisées, soit 63 sur 100 salariés agricoles. La plupart d'entre eux, les plus âgés et les moins qualifiés, n'ont pas retrouvé d'emploi et se réfèrent aux lopins qui demeurent leur seul moyen de survivre.

**Figures 51**  
Les lopins dans les districts en 1997



## 2.6. *Les trajectoires socio-historiques locales*

Selon les régions et les districts, l'avancement du processus de réforme agraire et l'importance relative des diverses formes structurelles précédemment décrites apparaissent variables. Par rapport au schéma type de décollectivisation découlant des options politiques nationales, on observe une grande hétérogénéité des réponses locales. Au moment où nous en sommes de l'évolution socio-historique du pays, nous pouvons apprécier, dans un temps long, le poids des différents facteurs historiques et des dynamiques locales intervenant dans ce processus de redifférenciation des territoires. Les quatre « observatoires » où nous avons appliqué notre questionnaire d'enquête diffèrent par leurs conditions naturelles, leur histoire agraire, leur niveau de développement économique et social à l'époque soviétique, et par la voie de transformation structurelle suivie lors de la décollectivisation <sup>1</sup>.

### *Skaistgiris : la paysannerie détruite ou le bastion néo-collectiviste*

L'« observatoire » de Skaistgiris se situe dans le district de Joniskis, près de la frontière lettone. La région est caractérisée par les meilleures conditions agronomiques du pays. Les sols de la plaine des nappes de moraine de fond sont estimés à 50 points de fertilité. La densité de population est moyenne et atteint 30 habitants par kilomètre carré.

Durant l'entre-deux-guerres, la région du nord de la Lituanie a connu un rapide développement agricole. Les bonnes conditions naturelles et la proximité des grandes villes (Siauliai, Panevezys, Riga) ont favorisé le développement d'une agriculture marchande constituée d'exploitations de bonne taille (en moyenne 19,2 hectares contre 11 hectares en moyenne en Lituanie). 12 185 fermes dispersées y avaient été créées.

Après le retour de l'occupant soviétique, le 24 mars 1948, le Soviet suprême et le Comité central du Parti communiste de Lituanie adoptèrent l'arrêté sur « l'organisation des exploitations collectives ». Pour accélérer la collectivisation, le pouvoir soviétique recourut à des déportations massives de paysans. La plupart des paysans aisés qualifiés de « koulaks » furent déportés en Sibérie. Un vieil agriculteur de la région se souvient : « Tous mes voisins, les gros paysans, ont disparu. Les jeunes sont partis vers la forêt pour faire la résistance. Je ne sais plus rien de mes anciens voisins ». La destruction brutale de la paysannerie a permis d'achever la collectivisation dans cette région. En 1950, les kolkhozes regroupaient 90 à 100 % des paysans dans le district de Joniskis, par rapport à un taux moyen de 62,5 % dans le reste de la Lituanie <sup>2</sup>. Le kolkhoze de Skaistgiris (son ancien nom, « *Pergale* », signifie « la Victoire ») a été créé en 1948. Une trentaine de petits paysans ou de paysans sans terre sont entrés dans le kolkhoze. Pendant la première année de son activité, le kolkhoze exploitait 351 hectares de terres. Les biens et la terre des

1. Pour l'analyse au niveau local, nous avons retenu l'ancien territoire de l'exploitation collective où se déroulait la vie économique et sociale des ruraux. Le kolkhoze (ou le sovkhoe) formait en effet une entité totale : cadre de gestion de la production et du travail, d'animation de la vie socioculturelle, de l'aménagement de l'espace, sous le contrôle du pouvoir politique. C'était la maille territoriale élémentaire du modèle collectiviste. Au lendemain du rétablissement de l'indépendance nationale, les projets de privatisation des biens, de restitution foncière et d'installation des exploitations indépendantes ont été établis dans le cadre territorial de l'ancienne exploitation collective.

2. Gregorauskas M., *Tarybu Lietuvos zemes ukis 1940-1960*, Politines ir mokslines literaturos leidykla, Vilnius, 1960, pp.112.

paysans entrant dans le kolkhoze et ceux des familles déportées ont constitué la base matérielle du kolkhoze. Une station de machines et de matériel agricole a été créée sur le territoire du kolkhoze. Au début des années soixante, le kolkhoze atteignait une superficie de 2 500 hectares. D'importants investissements de l'État, des dirigeants compétents et des conditions naturelles favorables pour l'agriculture ont permis d'obtenir de bons résultats économiques. Le kolkhoze « *Pergale* » figurait parmi les entreprises agricoles les plus performantes selon les normes soviétiques.

Durant cette époque, le paysage agricole a été réaménagé. Avant la collectivisation, les paysans exploitaient chacun environ une vingtaine de parcelles, les limites de l'exploitation étaient marquées par des rangées de pierres, le réseau des routes et des fossés était très dense. Cette diversité du paysage, caractéristique des exploitations privées, fut remplacée par d'immenses champs. Des travaux de bonification ont été réalisés. Les fermes dispersées, considérées comme des obstacles au remembrement, ont été massivement détruites et à leur place le kolkhoze a construit un « habitat central », Skaisgiris, reconnu dès 1967 comme le meilleur « habitat central » en Lituanie. En 1971-1981, les kolkhozes de Alsiai, Reibiniai et Lankaiciai furent rattachés au kolkhoze « *Pergale* ».

La transformation des rapports de propriété, le nouveau mode d'organisation et de gestion du travail, la restructuration de l'habitat et les efforts d'éducation du régime soviétique ont créé un nouveau type d'agriculteur — une personne dépourvue du sens de la propriété. Ce changement radical était inacceptable pour les agriculteurs qui avaient autrefois possédé leur propre exploitation. Le premier directeur du kolkhoze se souvient : « Souvent l'agriculteur ne travaillait pas sur les champs parce que quelqu'un d'autre avait pris sa charrue ou son cheval. Je lui disais, prends-en un autre. La réponse était que cela ne lui appartenait pas ». Mais avec les années, le sens de la propriété privée a été détruit et la nouvelle conception de « propriété de tous », c'est-à-dire qui n'appartient à personne en propre, s'est enracinée chez les kolkhoziens.

Le profit réalisé par le kolkhoze a permis de satisfaire les besoins sociaux des travailleurs : les vacances dans les meilleures maisons de repos, les excursions et les visites des théâtres en ville, la crèche pour les enfants, les activités de la maison de la culture, les divers services rendus aux ménages.

La bonne situation financière du kolkhoze, les possibilités d'avoir un bon logement et les divers avantages sociaux ont attiré les jeunes des autres régions pour y travailler. Par exemple, de 1980 à 1985, 14 familles sont venues de la ville au kolkhoze et au total 378 personnes ont trouvé un emploi dans le kolkhoze.

À la veille de la transformation, le kolkhoze « *Pergale* » exploitait 6 091 hectares de terres, dont 4 576 hectares de terres arables destinées aux céréales, à la betterave à sucre et aux cultures fourragères. L'activité principale du kolkhoze était la polyculture-élevage. Le rendement céréalier atteignait 47,3 quintaux/ha et celui des betteraves à sucre 271 quintaux/ha. Le kolkhoze élevait 4 158 têtes de bovins dont 1 265 vaches laitières et 4 719 porcs. Le rendement moyen en lait s'élevait à plus de 4 200 litres par an et la teneur en matière grasse à 4,24 %.

Au lendemain de l'indépendance, le modèle collectiviste fut remis en cause. Le kolkhoze « *Pergale* », comme les autres exploitations collectivistes, dut être réorganisé. Les biens de l'entreprise, divisés en onze unités productives appelées « complexes

technologiques de production », furent mis en examen par l'assemblée générale du kolkhoze. Les membres du kolkhoze avaient le choix entre le maintien de l'ancien cadre de l'entreprise ou la séparation des biens en plusieurs unités. Au mois de décembre 1991, l'assemblée générale a choisi le démantèlement du kolkhoze, c'est-à-dire la privatisation des biens sur la base de plusieurs unités. Quatre associations furent formées sur la base des anciens kolkhozes qui avaient alors fusionnés en 1971-1981. Dans la pratique, les équipes territoriales de l'ancien kolkhoze « *Pergale* » ont été réorganisées sous le nom d'associations agricoles et les biens répartis entre leurs membres (Reibiniai, 242 membres ; Alsiiai, 128 membres ; Lankaiciu, 173 membres ; Skaistgiris, 455 membres). D'autres unités ont été formées sur la base des activités liées à l'agriculture ou des services socio-culturels (construction, matériel agricole, services communaux, maison de la culture, services courants). Au total, 1 039 personnes ont participé à la privatisation des biens de l'ancienne entreprise agricole.

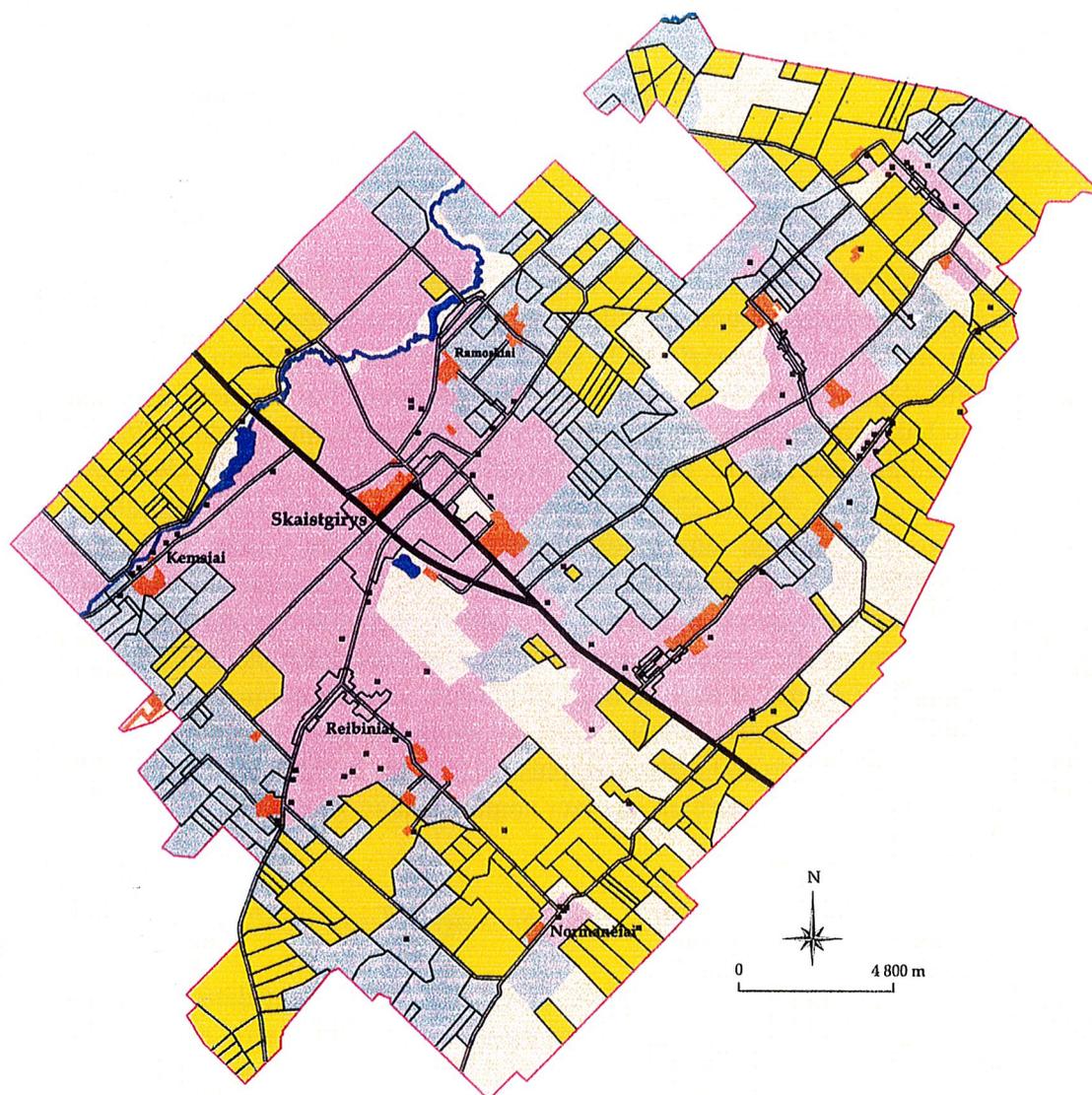
L'association agricole de Skaistgiris, issue de la transformation de l'ancienne entreprise collective « *Pergale* », garde la même activité économique et la même organisation du travail que l'équipe territoriale précédente. Elle utilise 1 739 hectares de terres, dont 406 hectares pour les céréales, 33 hectares pour les betteraves à sucre, 77 hectares pour le colza et 733 hectares pour les cultures fourragères. L'association élève un troupeau de 1 011 bovins dont 344 vaches laitières et 1 204 porcs. L'association agricole groupe 455 propriétaires-membres dont 244 sont actifs, mais seulement 155 d'entre eux travaillent dans l'association. L'organisation du travail, héritée du kolkhoze, est fondée sur une structure par branches de production .

L'association agricole de Skaistgiris demeure parmi les plus importantes exploitations néo-collectivistes ; mais cette façade extérieure de stabilité cache des problèmes financiers et des conflits sociaux. Avec le changement macro-économique, l'association n'est pas en mesure de faire de grands investissements pour le développement de la production. Elle n'a pas de dettes ; mais le bénéfice a diminué considérablement par rapport à la période soviétique.

Les relations entre les exploitations individuelles (les lopins issus de l'exploitation auxiliaire de la période soviétique) et l'association agricole sont très étroites. Car l'association fournit à bon marché une large gamme de services : culture des céréales et des betteraves à sucre sur des champs en commun, réalisation des labours et des travaux à façon sur les terrains qui se prêtent à l'utilisation des tracteurs et des machines, vente de la production, assistance vétérinaire. En même temps, l'association agricole a recours à la masse de main-d'œuvre que représentent les propriétaires des lopins, ce qui renforce leur interdépendance. Les revenus complémentaires significatifs (presque un deuxième salaire) tirés des lopins par les travailleurs de l'association freinent la paupérisation des ménages. Mais cette double activité des travailleurs agricoles aggrave la situation de l'association agricole. Les propriétaires de lopins essaient de passer la plupart de leur temps sur leur propre exploitation et, si la possibilité se présente, « d'emporter » des biens chez eux.

La réforme agraire est en train de changer les structures de la propriété foncière. Sur le territoire étudié, 1 300 ayants droit ont demandé la restitution de leurs terres (une superficie de 6 200 hectares de terres), 120 ayants droit ont préféré la compensation en argent ou en forêt. Jusqu'au 1997, la terre a été rendue à 226 anciens propriétaires ou à leurs descendants, ce qui représente 2 395 hectares de terres.

Figure 52  
Le changement de la propriété foncière sur le territoire  
de l'ex-kolkhoze Skaistgirys en 1996



Terre privée	Bâtiment d'exploitation
Terre privée louée à l'association agricole	Forêt
Lopin	Habitat central
Terre d'Etat louée par l'association agricole	Ferme dispersée
Terre d'Etat	Route
	Limite d'ex-kolkhoze

Source : Ministère d'Agriculture -  
Institut d'aménagement foncier, Vilnius - 1996

**Tableau 32**  
**Répartition de la propriété foncière selon les groupes d'utilisateurs**  
**sur le territoire de l'ancien kolkhoze de Skaistgiris (1996)**

Utilisateurs	Nombre	Superficie en propriété de l'État (en ha)	Superficie en propriété privée (en ha)	Superficie totale (en ha)
Bénéficiaires de lopins	723	396	1 251	1 647
Anciens propriétaires ou leurs descendants	226		2 395	2 395
Associations agricoles (nombre de membres par exploitation) :				
Alsiai	128	488	263	751
Lankaiciai	173	525	481	1 006
Reibiniai	242	432	817	1 249
Skaistgiris	455	981	758	1 739

Source : Skaistgirio agrines reformos tarmyba, Skaistgiris, 1996.

Dans le nord de la Lituanie, comme aussi dans notre « observatoire » de Skaistgiris, le processus de reconstitution d'une agriculture de producteurs indépendants se heurte aux contraintes liées à l'histoire régionale de la société rurale. Dans la région, la plupart des familles ont été déportées ou sont parties en ville. Aujourd'hui, le tiers des anciens propriétaires ou leurs enfants habitent en ville. Pendant les cinquante ans de soviétisation, ils ont perdu tout lien avec la terre. Pour eux, la restitution foncière a valeur de réparation des injustices historiques. Parmi 226 propriétaires fonciers, grâce à la restitution, 22 seulement cultivent la terre en faire-valoir direct ; les autres les louent. L'absence de candidats susceptibles de reprendre le modèle familial et les fortes traditions collectivistes jouent en faveur des associations agricoles. Des petites exploitations vivrières selon la logique de production ou les « attachés aux lopins » selon les modèles idéels demeurent les formes dominantes parmi les exploitations familiales, au nord comme au centre de la Lituanie. Cependant, si le modèle familial n'est pas dominant dans la région, la part des grandes exploitations (plus de 50 hectares ou plus de 15 % de la SAU du district) est plus élevée par rapport au reste du pays bien que leur nombre soit encore faible.

*Suginčiai et Civyliai : l'échec des associations agricoles néo-collectivistes*

Les « observatoires » de Suginčiai et de Civyliai se trouvent dans le district de Moletai et appartiennent à l'ensemble géographique de l'Est, l'aire ethnoculturelle d'Aukštaitija. La région s'étend sur les croupes baltes dont l'altitude est assez basse (150-200 mètres). En raison de leur caractère morainique, les sols, acides, sont le plus souvent assez pauvres (32 points sur l'échelle de fertilité établie pour évaluer les qualités pédologiques des sols agricoles). Les pentes assez raides (5-10°) facilitent l'érosion des sols. Cette région est donc peu propice à l'agriculture. Les sols dernovo-podzoliques dominent dans la région. Un autre élément caractérise ce milieu naturel : l'abondance de l'eau. Les lacs y sont nombreux, de même que les dépressions marécageuses. La région se distingue par une faible densité de la population rurale (19,5 habitants par kilomètre carré) et par un fort processus de vieillissement (32 % de la population rurale sont des retraités). La zone est très peu industrialisée et la population rurale constitue 72 % de la population du district.

Durant l'entre-deux-guerres, les petites exploitations agricoles dominaient dans cette région. En 1948, les petits paysans sont entrés dans les kolkhozes de Suginciai et de Civyliai. L'Est de la Lituanie n'a pas connu de déportations aussi massives que la région précédemment étudiée. En 1958, le territoire des kolkhozes a été élargi par la fusion avec les kolkhozes voisins.

Le kolkhoze de Civyliai comptait 220 actifs. Ce kolkhoze couvrait 2 100 hectares dont 1 343 hectares de SAU. Sur 732 hectares de terres arables, le kolkhoze produisait des céréales (370 hectares), des pommes de terre (42 hectares), des cultures fourragères (320 hectares) et élevait 963 bovins dont 230 vaches laitières, 1 500 porcs et 29 000 volailles. Le rendement céréalier moyen était de 29 quintaux/ha et le rendement laitier de 3 425 litres par vache et par an. Le kolkhoze fabriquait des pièces en plastique pour l'industrie. Grâce aux subventions de l'État (les régions peu favorables à l'agriculture touchaient les primes supplémentaires), ce kolkhoze parvenait à un niveau économique légèrement supérieur à la moyenne nationale. Il a construit deux villages où logeaient 237 personnes (soit 47 % de la population).

Le kolkhoze de Suginciai occupait 4 487 hectares de terres dont 2 664 hectares de SAU. Deux cent quarante personnes travaillaient dans ce kolkhoze. Les terres arables (1 259 hectares) étaient consacrées aux céréales (750 hectares), aux pommes de terres (65 hectares) et aux cultures fourragères (444 hectares). Le cheptel comprenait 1 667 bovins dont 313 vaches et 3 700 porcs. Le rendement céréalier atteignait 28 quintaux/ha et le rendement laitier 3 196 litres par vache et par an. Un élevage de renards et une tannerie constituaient une branche d'activité secondaire.

En 1992, les kolkhozes de Suginciai et de Civyliai n'ont pas été démantelés et ont été transformés en associations agricoles. Les actifs matériels ont été répartis sous la forme de parts de propriété entre les propriétaires-membres faisant en quelque sorte de ces derniers des actionnaires de leurs entreprises : 471 dans l'association de Suginciai et 346 dans celle de Civyliai dont une partie travaille au sein de ces exploitations. En 1996, il y avait 388 propriétaires-membres dont 149 membres actifs dans l'association de Suginciai et 226 dont 150 membres actifs dans l'association de Civyliai.

Depuis le début de la transition économique, ces deux exploitations doivent affronter de sérieuses difficultés : elles ne sont plus en mesure d'investir ni de verser les dividendes à leurs membres. Tant en ce qui concerne la structure de la production (polyculture-élevage) que du point de vue de l'organisation du travail, elles ont conservé les anciens modes de fonctionnement. Les rendements ont diminué. La fabrication d'objets en plastique est aujourd'hui l'activité la plus rentable dans l'association de Civyliai.

Si elles avaient adopté au départ un même schéma de privatisation, elles auraient dû très vite procéder à un changement d'itinéraire. L'association de Suginciai n'a diminué ni sa superficie exploitée ni son niveau de production. Le nombre des membres de l'association est sensiblement resté le même que celui enregistré lors de sa création (388 membres en 1996 dont 149 actifs). Cette stabilité est liée aux efforts des dirigeants pour empêcher la restitution des terres sur le territoire de l'ancien kolkhoze et faire obstacle aux membres qui veulent en sortir. L'association cultive 1 477 hectares de terres appartenant à l'État et seulement 40 hectares de terres privées en location. Les membres sortants ont la possibilité de récupérer leurs parts sur une période de cinq ans, mais ce faisant, ils perdent certains avantages en matière de services agricoles offerts par l'association. Les prix des

services agricoles sont deux fois plus élevés pour les non-membres qui, en outre, ne peuvent bénéficier de ces services que lorsque les travaux de l'association (y compris sur les lopins des membres) sont terminés. Le petit nombre d'exploitants individuels offrant leurs services aux voisins, ainsi que l'absence d'autres entreprises d'agro-services, posent des problèmes aux agriculteurs qui voudraient quitter l'association. L'association agricole et les lopins des travailleurs de l'exploitation néo-collectiviste restent donc la forme prédominante sur le territoire de l'ancien kolkhoze de Suginciai.

Après la privatisation, l'association de Civyliai a subi, elle, des changements dus, entre autres, au départ des membres qui se sont installés comme exploitants indépendants. La superficie cultivée par l'association a été réduite de moitié et ne couvre plus que 472 hectares de terres. L'association a vendu une partie du matériel pour rembourser les parts de ceux qui sortaient de l'association. En 1995, 40 personnes ont demandé de retirer leurs biens de l'association. Le nombre des exploitations indépendantes sur des terres restituées progresse. Le président de l'association pense que la faiblesse de cette forme sociale de production est due aux rapports de travail ainsi qu'au statut juridique qui limite l'effort de restructuration (chaque membre ne dispose que d'une seule voix à l'assemblée générale, quels que soient le nombre et montant de ses parts). En 1997, l'association de Civyliai a été liquidée en laissant la place aux petites exploitations familiales. La transformation des associations agricoles en petites exploitations familiales est un processus très répandu dans l'est du pays <sup>1</sup>. Comme le démontre l'analyse des exploitations familiales (décrite ci-dessus), dans cette zone, l'importance de l'agriculture de type paysan et vivrière selon la logique de production, ainsi que « refusante de l'agriculture indépendante » selon le modèle idéal, se renforce.

**Tableau 33**  
**Répartition de la SAU selon le type d'exploitation en 1996**

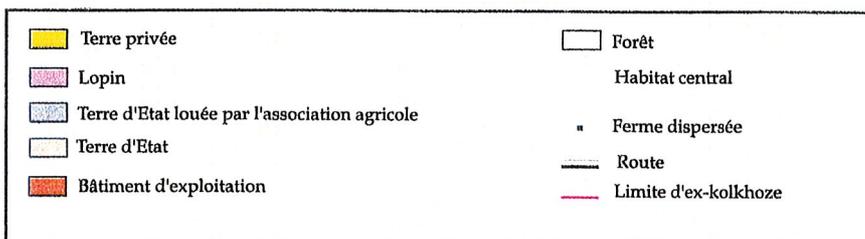
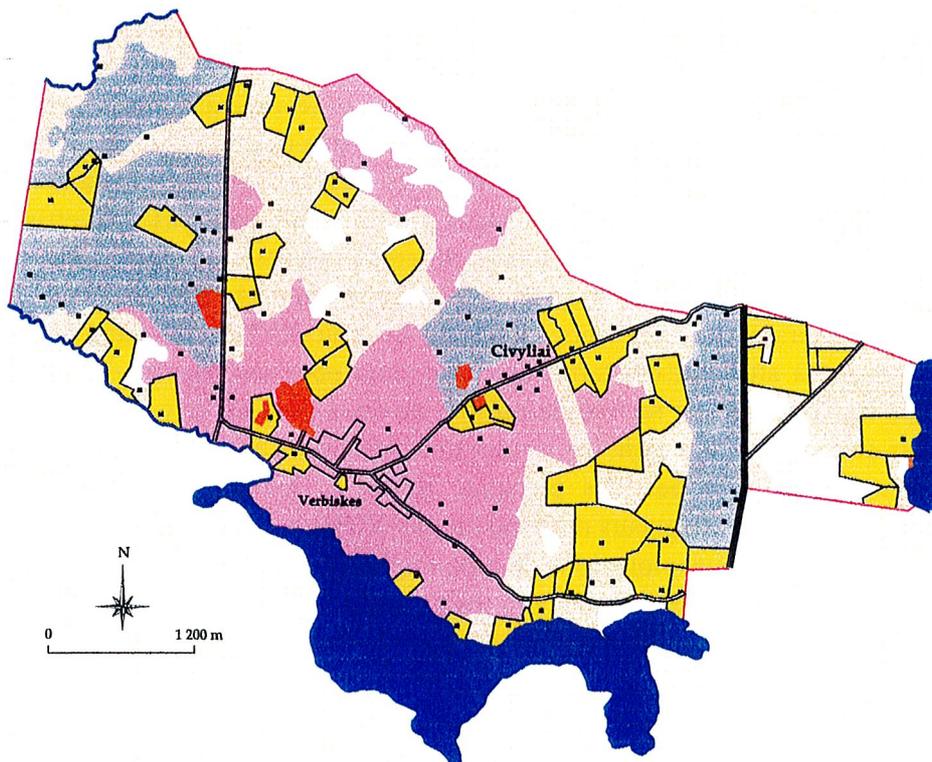
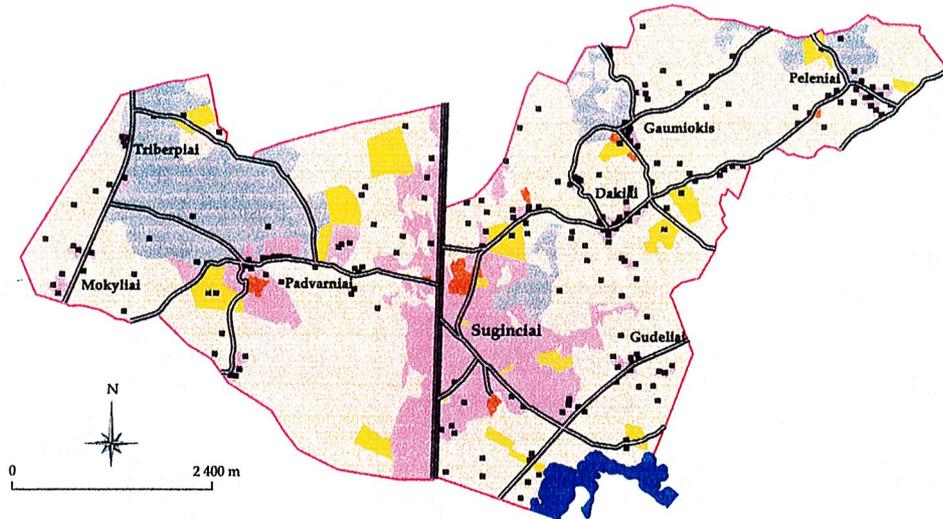
	Civyliai	Suginciai
Terre cultivée par l'association agricole (en ha)	420	1 517
dont : terres d'État	345	1 477
terres privées	75	40
Terre cultivée par les exploitants indépendants		
Superficie (en ha)	421	256
Nombre d'agriculteurs	59	14
Terre cultivée par les utilisateurs des lopins		
Superficie (en ha)	591	854
Nombre de familles	200	332

**Tableau 34**  
**Taille des exploitations individuelles créées sur la terre restituée dans les anciens kolkhozes de Suginciai et Civyliai en 1996**

Taille des exploitations familiales	Nombre d'exploitants
Moins de 5 hectares	32
5-10 hectares	29
10-20 hectares	9
Plus de 20 hectares	3

1. Depuis la décollectivisation, sur district de Moletai il ne reste que quelques associations agricoles, parmi elles l'association agricole de Suginciai.

Figures 53 et 54  
Le changement de la propriété foncière sur le territoire  
de l'ex-kolkhoze Suginciai et sur le territoire de l'ex-kolkhoze de Civylliai en 1996



Source : Ministère d'Agriculture -  
Institut d'aménagement foncier, Vilnius - 1996

*Plunge : le renouveau d'une agriculture familiale moderne*

Situé à l'ouest du pays, « l'observatoire » de Plunge s'inscrit dans la région ethno-culturelle de Zemaitija (Samogitie) qui occupe une partie de l'Ouest du pays jusqu'au fleuve Nevezis et se caractérise par des originalités historiques de développement politique, économique et social <sup>1</sup>.

Dans le district de Plunge, la phase de transition des formes collectives aux exploitations privées s'est réalisée relativement plus vite que dans les autres régions de la Lituanie. Après la privatisation, 79 associations agricoles ont été créées en remplacement des 21 kolkozoes et 4 sovkhoozes. Mais en 1996, il ne subsistait que onze associations agricoles ayant une activité de production agricole. En 1999, on compte 3151 exploitations indépendantes dont la taille moyenne est 11,6 hectares. La volonté de renouer avec le modèle de l'exploitation familiale généralisé par la réforme agraire de l'entre-deux-guerres s'y révèle plus clairement affirmée. Cette transition rapide vers le modèle familial peut s'expliquer par les fortes traditions paysannes et l'existence d'acteurs sociaux susceptibles de renouer avec l'agriculture familiale.

La région de Zemaitija a connu un développement différent de la société paysanne. Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle la plupart des paysans étaient libres et avaient le droit foncier total. Les diverses réformes économiques et administratives visant à diminuer les droits des paysans et l'autonomie de la région ont rencontré une forte résistance des paysans de Zemaitija qui évolua en révoltes (en 1418, en 1535-1537). La réforme de *Valaku* a achevé le processus de servage dans la région. Cependant, le servage n'a pas la même forme que dans le reste du pays et dans les autres pays d'Europe orientale. Les rapports agraires du type appelé *seinjorinis* s'établissent dans la région. Si les paysans dépendaient personnellement du seigneur et étaient jugés par lui ils n'étaient pas assujettis à la corvée. La formation de tels rapports est liée à diverses raisons. La classe des seigneurs de Zemaitija a été constituée par les petits propriétaires fonciers qui n'avaient pas assez de terre pour utiliser des serfs sur leurs domaines. Déjà au XV<sup>e</sup> siècle quand les Grands Ducs ont commencé à attribuer des terres aux seigneurs pour services rendus à la guerre, les seigneurs de Zemaitija ne recevaient qu'une ou deux familles paysannes. La plupart des seigneurs de la région n'avaient pas de serfs ou étaient des petits propriétaires fonciers qui se différenciaient très peu des paysans. Selon J. Ochmanski, les petits seigneurs constituaient 92 % des seigneurs de Zemaitija au XVIII<sup>e</sup> siècle <sup>2</sup>. À côté, quelques familles possédaient de grandes exploitations de type *latifundia* : au XVII<sup>e</sup> siècle dix-neuf familles possédaient 44 % des terres. Cependant, les paysans des grands seigneurs et des domaines des Grands-ducs et de l'Église n'étaient pas non plus assujettis aux corvées et payaient leur contribution en argent.

1. C'est une des dernières régions en Europe à avoir été convertie au catholicisme (en 1413). La région de Zemaitija a été incorporée à la Grande Principauté lituanienne qu'au XV<sup>e</sup> siècle à cause des longues luttes contre les chevaliers. Depuis le XV<sup>e</sup> siècle les gentilshommes de Zemaitija obtenaient des privilèges des grands-ducs qui garantissaient à la noblesse beaucoup de droits et l'autonomie de la région, appelée aussi la « principauté ». La Zemaitija avait son propre tribunal et le staroste de la principauté était élu par les gentilshommes de la région. Au XIX<sup>e</sup> siècle les gentilshommes et l'Église catholique ont participé au mouvement culturel dont le but principal était la conservation de la langue et de la culture lituanienne. Les diverses publications en lituanien, les écoles primaires près des églises le rappellent. La région se distingue également par son histoire agraire.

2. Ochmanski J., « Szlachta zmudzka w XVII wieku », in *Gospodarsza przelanki historii spolcznej*, Poznan, 1982, p. 111.



Durant cette époque, les paysans de Zemaitija ont été bien nantis en terre. L'exploitation moyenne était d'environ une *valakas*, soit 21,36 hectares. Une partie des paysans exploitait de 2 à 3 *valakas* de terre. Les paysans de cette région pouvaient facilement remplir leurs obligations envers les seigneurs et développaient des exploitations marchandes. L'historien L. Zytkowicz (« Rozwarstwienie chłopstwa a gospodarka na Zmudzi w 2 połowie XVII i w XVIII wieku », in *Spoleczenstwo staropolskie*, Studia i szkice, W. 1979, tome 2, pp. 229-314) explique la prospérité des paysans de Zemaitija par leur situation près des grands marchés urbains, Riga, Liepoja, Karaliaucius, Klaipeda, où les paysans vendaient leurs produits directement sans l'intermédiaire des grands seigneurs.<sup>1</sup> Le lin était le produit principal commercialisé par les paysans et son transport était moins cher et moins difficile que celui des céréales, produit des grandes exploitations seigneuriales. Ainsi, les exploitations paysannes de bonne taille et marchandes se développent dans la région depuis le Moyen Age.

Durant l'entre-deux-guerres la région était constituée par d'exploitations grandes et moyennes (28,8 % des exploitations étaient de 30 hectares et plus). Lors de la collectivisation, la paysannerie a été moins touchée par les déportations et les fermes dispersées y ont été plus préservées que dans le nord du pays (en 1985, le district de Plunge comptait 3 470 fermes dispersées contre 1 630 dans le district de Joniskis).

En 1994, grâce à son grand nombre d'exploitations familiales, le district de Plunge a été choisi par le gouvernement français pour réaliser un projet de type CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole). Quatre millions de dollars ont été octroyés par le gouvernement français pour l'achat de matériel agricole. Le but de ce projet a été d'aider des agriculteurs indépendants et de leur montrer les avantages de la coopération. Les bénéficiaires des dons de matériel ont dû former des coopératives. Le nombre d'adhérents n'était pas limité mais la superficie de chaque CUMA devait atteindre au moins 200 hectares de terres. Chaque année les adhérents de la coopérative devaient apporter un minimum de 12 000 litas destinés à l'amortissement du matériel. Les débuts du projet n'ont pas été faciles. Il a fallu expliquer aux gens que la coopérative n'était pas le kolkhoze et que les fonds versés pour l'amortissement étaient indispensables pour le renouvellement du matériel. En 1998, on dénombre 28 coopératives d'utilisation du matériel en commun, dont le nombre d'adhérents varie de 5 à 11 personnes. Les coopératives se sont réunies dans l'association des coopératives Varkaliai qui emploie deux techniciens pour l'entretien du matériel<sup>2</sup>.

Cet équipement est complété par un système d'encadrement sous la responsabilité d'un expert français qui travaille en relation avec les conseillers du service agricole (conseils agronomiques, parcelles expérimentales, séjours chez des agriculteurs français). L'accès au matériel et le bon encadrement ont permis d'obtenir des résultats de production plus élevés. Si au début ce chemin est apparu risqué et prétentieux, après quelques années il a donné des résultats positifs non seulement dans le développement des exploitations indépendantes mais aussi dans le changement de comportement des agriculteurs vis-à-vis

1. Zytkowicz L., « Rozwarstwienie chłopstwa a gospodarka na Zmudzi w 2 połowie XVII i w XVIII wieku », in *Spoleczenstwo staropolskie*, Studia i szkice, W. 1979, tome 2, pp. 229-314.

2. Chaque coopérative a reçu un tracteur « Renault », une charrue « Kuhn », un semoir « Kuhn Nodet », une faucheuse, une faneuse, un râteau « Kuhn », un pulvérisateur « Tecnomat » (un pour deux coopératives) et une moissonneuse-batteuse « Class » (une pour quatre coopératives). Le matériel supplémentaire est constitué par plusieurs presses à lin et une presse pour l'ensilage.

de la coopération. Notre enquête, menée dans ces coopératives, a montré que quarante-huit personnes interrogées ont fait déjà l'achat du matériel ou des bâtiments dans le cadre de leur coopérative. Une partie des coopérateurs envisage dans l'avenir un achat de matériel coûteux ou des bâtiments avec d'autres membres de la coopérative. On peut constater qu'après cinquante ans de collectivisation, les agriculteurs découvrent les bienfaits de la coopération et ceci constitue la plus grande victoire et l'avantage de ce projet français. C'est dans « l'observatoire » de Plunge qu'on rencontre le plus grand nombre d'exploitations marchandes et « d'entrepreneurs » selon les projets du développement. Les fortes traditions paysannes issues du Moyen Age, l'accès au matériel et le bon encadrement ont favorisé le décollage de ces exploitations.

**Tableau 35**  
**Trajectoires socio-historiques locales**

Lieux d'observation	Situation géographique	Structures agraires durant l'entre-deux-guerres	Événements majeurs lors de la collectivisation	Constitution et évolution de l'exploitation collective	Itinéraire de décollectivisation
Kolkhoze de Skaistgiris (« Pergale »).	Nord de la plaine centrale, district de Joniskis.	Grandes exploitations familiales.	Déportation massives des paysans et nationalisation de leur bien.	Création du kolkhoze (1947) progressivement élargie (2 100 ha). Fusion des kolkhozes Skaistgiris, Alsiai, Reibiniai et Lankaiciai.	Démantèlement en unités et privatisation des actifs non fonciers. Création des associations indépendantes sur la base des équipes territoriales. Reconstitution limitée d'exploitations familiales.
Kolkhozes de Suginciai et de Civyliai.	Collines Baltiques, district de Moletai.	Petites exploitations familiales.	Nationalisation des biens.	Création des kolkhozes (1948) agrandie (1951).	Privatisation des actifs non fonciers sur la base d'une seule unité. Retraits significatifs de terres et de biens par les exploitants privés de Civyliai et nombreuses installations de petites exploitations familiales. Dissolution de l'association agricole de Civyliai et création d'entreprise privée. Survie difficile d'association Suginciai.
Association des coopératives de Varkaliai.	Collines de Zemaitijos, district de Plunge.	Anciennes traditions paysannes. Grandes et moyennes exploitations familiales.	Nationalisation des biens et déportations des paysans.	Création des kolkhozes (1948 et 1949).	Courte durée d'existence des associations agricoles. Développement rapide vers l'agriculture familiale. Création des coopératives de matériel (à partir de 1994).

## IV

### TERRITOIRES RURAUX DÉSTABILISÉS

Le bouleversement économique a entraîné l'écroulement du modèle collectiviste qui globalisait l'organisation de la société rurale et sur lequel l'espace rural a été réaménagé. Depuis ce changement de cours, les mutations qui intéressent l'économie agricole et la population rurale dans un contexte macro-économique renouvelé, aussi bien dans ses bases que dans ses orientations, affectent les structures spatiales des campagnes et mettent en cause le fonctionnement et la gestion d'une grande partie du territoire national.

La réappropriation des terres et la réaffectation des sols en vue de leur utilisation par l'agriculture entraînent inévitablement de lourdes conséquences sociales et provoquent des phénomènes de différenciation régionale qui appellent ou imposent la définition d'une nouvelle politique applicable aux zones rurales. Cependant, au-delà des difficultés et des hésitations d'une politique agricole visant la seule production, il apparaît bien que la Lituanie ne dispose pas encore d'une politique rurale intégrée : d'une telle politique, qui doit tenir compte des potentialités pédologiques, de la conservation des sols, des conditions de vie de la population et de l'orientation de la production agricole, la société lituanienne et ses représentants n'ont encore proposé que des essais discontinus et des esquisses toujours en discussion.

## 1. Crises rurales

Avec l'effondrement du modèle collectiviste, la vie socioculturelle des ruraux a été remise en cause. Pendant l'époque soviétique, à l'échelle locale, les divers services et équipements socioculturels (cantine, équipements de service courant, crèche, maison de culture, dispensaire médical, équipements sportifs, etc.) étaient concentrés dans l'habitat central, le siège principal d'une exploitation collective. Le développement et la gestion de la desserte socioculturelle dépendaient de l'administration des exploitations collectives et entre 70 et 80 % des équipements étaient la propriété des kolkhozes ou des sovkhozes. Au moment de la privatisation des exploitations collectives, ces activités économiques et sociales furent dissociées. Une partie de ces équipements fut transférée aux collectivités locales qui n'avaient que des moyens insuffisants pour leur entretien et leur développement. Dans le même temps, les équipements les plus porteurs furent privatisés par des opérateurs privés en changeant leurs activités initiales. Selon les informations du ministère de l'Agriculture, à la veille de la privatisation, la valeur de la desserte socioculturelle était de 6,2 milliards de litas. Après la privatisation, les entreprises agricoles ont reçu 15 % des équipements pour la somme de 0,9 milliard de litas, les communautés locales ont eu 38 % des anciens services socioculturels pour la somme de 2,4 milliards de litas et le reste, soit 47 %, d'une valeur de 2,9 milliards de litas, est devenu la propriété des personnes physiques et juridiques. À cause de la privatisation, le manque de moyens financiers des communautés locales et la baisse des revenus chez les agriculteurs, le nombre des services socioculturels et les effectifs des personnels qui y travaillaient ont diminué considérablement. Si, en 1991, 30 282 personnes travaillaient dans les services socioculturels, en 1998, leur nombre n'atteint plus que 17 600 personnes. Actuellement, la population rurale reçoit seulement 58 % des services assurés pendant l'époque soviétique et la plus grande partie des territoires ruraux se trouve actuellement sans services courants, sans établissements de bain et sans cantines. Au contraire, le commerce de détail ainsi que la restauration ont connu un net développement grâce à l'initiative privée. Pendant la période de 1990 à 1997, le nombre des magasins a augmenté de 5 300 à 10 500 à la campagne et en trois ans la circulation des marchandises par habitant a augmenté de 1 557 litas à 2 436 litas<sup>1</sup>. Les habitats centraux comme anciens centres importants de services socioculturels perdent leur sens. Les habitats centraux n'ont plus aucun statut administratif et le développement des équipements socioculturels qui y sont concentrés est remis en question. On remarque que la tendance de la population rurale commence à s'orienter vers les services socioculturels des villes où l'on peut accéder à un service plus complet et de meilleure qualité. Les études sociologiques montrent que les agriculteurs soulignent l'importance des voies de communication et préfèrent les services socioculturels des villes voisines<sup>2</sup>. Cependant, les possibilités d'accès aux établissements de services socioculturels des villes sont dégradées à cause de la diminution des moyens de transport en commun à la campagne.

---

1. « Kaimo socialine raida », Statistikos departamentas, Vilnius, 1998.

2. Zalienene L., « Lietuvos kaimo socialines infrastruktūros pertvarkymo mechanizmas », Vilnius 1993.

L'éducation et la formation à la campagne ont connu les plus grands changements. La jeunesse de la campagne reçoit une éducation de niveau inférieur par rapport à la jeunesse des villes. La plupart des enfants de la campagne ne vont pas à l'école maternelle à cause de la diminution du travail des femmes ainsi que de la baisse des revenus des familles rurales. Pendant la période 1990-1997, le nombre des écoles maternelles a diminué de 868 à 233 et le nombre des enfants scolarisés, de 26 000 à 10 000. Les effets négatifs de la transition n'ont pas influencé la diminution des écoles primaires et des écoles secondaires. Le nombre des écoles primaires diminue depuis les années soixante-dix à cause de l'extension de l'habitat et du processus de vieillissement. Le niveau de connaissance et de formation des campagnards est plus bas que celui des citadins. Les écoles rurales sont moins bien équipées et une partie des élèves ne peut pas avoir les manuels indispensables à cause de la mauvaise situation matérielle de leurs familles. Le niveau de l'éducation s'est surtout dégradé pendant les dernières années, depuis que les instituteurs ruraux doivent travailler en même temps leurs lopins pour avoir des revenus complémentaires. Le mauvais niveau de préparation dans les écoles rurales, ainsi que la situation financière difficile des parents, font que la plupart des jeunes ruraux ne peuvent pas suivre des études supérieures.

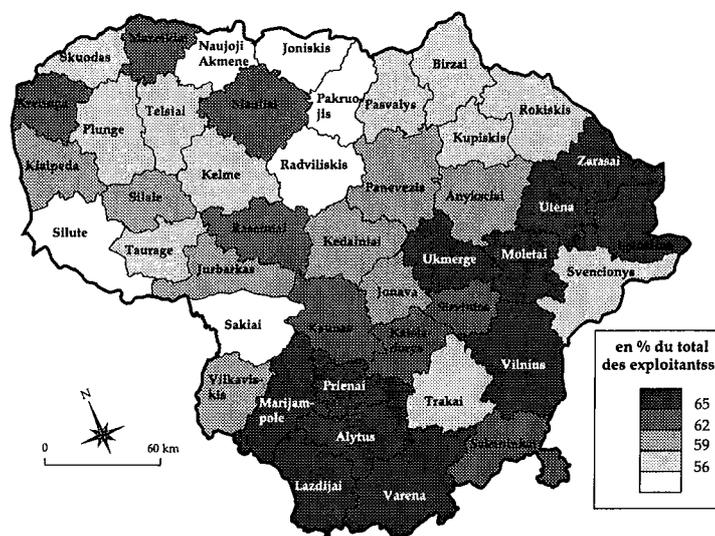
Depuis la restauration de l'indépendance, la vie culturelle des ruraux a connu un déclin. Le changement de l'organisation du travail (désormais les agriculteurs consacrent plus de temps aux exploitations individuelles) fait diminuer le temps consacré aux loisirs et aux besoins spirituels. Depuis sept ans, le nombre des bibliothèques a diminué de 1 439 à 1 230, celui des maisons de la culture de 1 045 à 849, celui des cinémas de 881 à 53. Le nombre des lecteurs dans les bibliothèques a été divisé par 4, la fréquentation des bibliothèques a baissé de 7 millions à 54 000 entrées par an<sup>1</sup>. Pendant l'époque soviétique, la vie culturelle des agriculteurs était organisée par les responsables d'union des jeunes communistes ou par le syndicat avec l'aide des exploitations collectives (visites communes de théâtres, invitations de divers groupes artistiques, excursions, etc.). Désormais, les exploitations néo-collectivistes ne s'investissent plus dans l'organisation et l'animation de la vie culturelle des travailleurs. Cependant, la vie culturelle à la campagne prend une autre tournure. De nouvelles unions (par exemple, l'union des jeunes exploitants, l'union des femmes agricultrices, l'union des femmes catholiques, etc.) sont créées à la campagne et essaient de renouveler les anciennes traditions communautaires rurales.

Après l'indépendance, sur les territoires ruraux certaines constantes démographiques jusqu'ici stables ont changé. Le processus de vieillissement est très manifeste à la campagne : ceux qui ont 60 ans et plus constituent 23 % de la population par rapport à 15 % dans les villes. Une telle pyramide des âges est la conséquence de la migration des jeunes vers les villes dans les décennies 1960-1990. Cette grande proportion d'habitants d'âge avancé pose des problèmes sociaux et économiques : les postes de travail y sont créés plus difficilement, la reprise d'une partie des exploitations indépendantes est difficile, et les besoins augmentent non seulement pour la sécurité sociale mais aussi en services médicaux.

---

1. « Kaimo socialine raida », Statistikos departamentas, Vilnius, 1998.

Figure 56  
Répartition des exploitants indépendants de 60 ans et plus en 1998



Les changements économiques et sociaux ont provoqué à la campagne une baisse importante du niveau de vie. À l'époque soviétique, le modèle collectiviste garantissait aux agriculteurs la sécurité de l'emploi et un niveau de vie relativement élevé. À la veille de la décollectivisation, les revenus des habitants de la campagne étaient équivalents à ceux des citadins. Le salaire mensuel moyen des kolkhoziens était de 302 roubles, celui des employés des sovkhoses de 277 roubles, et celui des ouvriers et des employés en ville de 283 roubles. En outre, leurs lopins offraient aux agriculteurs jusqu'à un tiers de revenus supplémentaires. Mais après la chute du système économique soviétique les villageois ont été touchés plus rapidement et d'une manière plus grave par les conséquences négatives de la période transitoire : une baisse importante du niveau de vie, le chômage et une forte différenciation sociale sont manifestes. Déjà durant les premières années de la privatisation, à cause de la diminution de la production et de la nécessité d'optimiser celle-ci, ainsi que d'abaisser les prix de revient, beaucoup d'associations agricoles ont diminué leur nombre de travailleurs. Mais la plus considérable vague de perte de travail à la campagne est liée aux faillites en masse des associations agricoles. La plupart des associations agricoles n'ont pas été restructurées sous d'autres formes économiques mais ont arrêté définitivement leur activité. En 1991, dans les exploitations collectivistes 335 717 personnes travaillaient comme salariés, et les branches qui desservaient l'agriculture comptaient 67 915 travailleurs. Pendant la mise en pratique de la réforme agraire, 245 705 postes de travail ont été supprimés : 61 % des travailleurs se sont retrouvés au chômage<sup>1</sup>. Malgré la disparition des associations agricoles et le licenciement des salariés, le nombre de ceux travaillant dans l'agriculture n'a pas diminué. Les anciens employés des exploitations néo-collectivistes sont restés à la campagne, soit ils ont créé des exploitations individuelles sur la terre restituée, soit ils cultivent les lopins attribués par l'État. De ce fait, la Lituanie se distingue, dans l'Europe de l'Est, par un pourcentage

1. Alenavicius P. (sous la dir.), *Agarines reformos ivertinimas*, Vilnius, 1996.

très grand de travailleurs dans le secteur agricole. Le nombre total de personnes employées dans l'agriculture est 316 000, soit 20,1 % de la population active totale.

Si l'on s'appuie sur les données de la bourse du travail, le chômage à la campagne n'atteignait que 5 %, mais d'après le sondage effectué par le Département de la statistique, il s'élèverait jusqu'à 10 %. La statistique officielle ne reflète pas la situation réelle à la campagne en ce qui concerne le chômage car les villageois évaluent eux-mêmes leurs possibilités et leur situation dans le marché du travail et évitent de s'adresser aux bourses du travail. Par comparaison avec les chômeurs des villes, les chômeurs de la campagne sont moins demandés, leur niveau d'éducation étant inférieur (seulement 2 % de chômeurs de la campagne ont fait des études supérieures) et leur âge plus élevé (la moyenne d'âge des chômeurs de la campagne est plus de 45 ans). L'offre d'emplois de salariés agricoles, qui pourrait convenir aux ex-travailleurs des exploitations collectivistes, d'après leur métier, est très faible. Pour apaiser le chômage, les travaux saisonniers et à terme sont proposés aux chômeurs de la campagne tandis que dans les villes sont le plus souvent proposés des travaux permanents.

**Tableau 36**  
**Licenciement des salariés agricoles de 1991 à 1994 en Lituanie**

Catégories socioprofessionnelles de travailleurs agricoles	Nombre de travailleurs en 1991	Nombre de travailleurs en 1994	Nombre de personnes licenciées	% de personnes licenciées
<i>Total des salariés dans l'agriculture, dont</i> .....	330 472	122 413	208 059	63
Spécialistes et techniciens .....	36 234	12 090	24 144	67
Chauffeurs .....	26 939	8 974	17 965	67
Tractoristes .....	49 356	19 443	29 913	61
Ouvriers du bâtiment .....	19 386	2 214	17 172	89
Travailleurs dans l'élevage .....	82 300	26 387	55 913	68
Travailleurs des services à l'agriculture .....	67 915	30 422	37 493	55
Travailleurs inter-entreprises .....	5 245	4 496	749	14

Source, Griovimo kaime kaina - 35 milijardai litu, « Diena », 1996, n° 190 (616).

**Tableau 37**  
**Structure du revenu des familles rurales en 1997**

	Campagne		Ville	
	en litas	en %	en litas	en %
<i>Revenu total</i> .....	298,1	100,0	403,2	100,0
Salaires .....	94,4	31,6	239,0	59,3
Revenus de l'exploitation .....	91,8	30,8	13,8	3,4
Pensions, bourses et autres avantages issus des fonds sociaux ..	76,8	25,8	73	18,1
Autres sources .....	35,1	11,8	77,4	19,2

Source : Kaimo socialine raida, Statistikos departamentas, Vilnius 1998.

La population agricole se distingue donc par le plus bas revenu du pays : les revenus mensuels disponibles comptés pour une personne sont de 403 litas dans les villes et seulement 289 litas à la campagne. L'analyse réalisée par le Département de la statistique en 1998 a démontré que le plus grand niveau de misère est à la campagne : 26 % de ruraux et 16,6 % de citadins vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Une grande partie des familles de la campagne vit des allocations et des pensions qui procurent en général 40 % des revenus financiers. Ceux qui ont perdu leur travail dans les associations agricoles et qui ne vivent que des lopins ont les revenus les plus bas. L'accès inégal au

capital foncier a entraîné une grande différenciation sociale à la campagne. À côté de la couche la plus pauvre des utilisateurs des lopins, apparaît une couche d'exploitants indépendants aisés.

## **2. Le développement des activités non agricoles à la campagne : l'exemple du district de Plunge**

Durant l'époque soviétique, dans le contexte de manque des produits agro-alimentaires, l'agriculture était une activité dominante du milieu rural : 65 à 80 %, selon les districts, de la population rurale travaillaient dans l'agriculture. Les services paragrriques et les activités non agricoles étaient très peu développés dans les exploitations collectives. Seulement 270 entreprises non agricoles fonctionnaient sur le territoire de 131 exploitations collectives. Au moment de la transition économique, la baisse de la demande des marchés extérieurs ainsi que du marché local a remis en question l'activité agricole. La privatisation des exploitations collectives et la décentralisation de l'activité économique au sein de l'exploitation ont offert une possibilité de développer des activités non agricoles en milieu rural. La création d'emplois non agricoles en milieu rural apparaît très importante pour amortir les conséquences économiques et sociales de la transition agraire.

Les divers programmes du gouvernement pour encourager le développement du secteur privé et l'émergence de petites et moyennes entreprises n'ont pas encore donné de résultats perceptibles. L'activité agricole reste dominante à la campagne. Selon l'étude du Département de la statistique, en 1998, 475 500 personnes travaillaient dans le milieu rural dont 58 % dans l'agriculture.

Pour analyser la diversification de l'activité économique en milieu rural nous avons choisi le district de Plunge et la *seniunija*<sup>1</sup> de Stalgenu comme cadre de nos enquêtes. Le district de Plunge, situé à l'Ouest du pays, occupe 1 691 kilomètres carrés et compte 56 453 habitants. Le centre du district de Plunge est une ville moyenne de 24 690 habitants. Les industries du bois, du textile, du lin, du cuir, des produits agro-alimentaires ont été développées pendant l'époque soviétique à Plunge. Depuis l'indépendance, l'industrie a connu une chute de la production et une partie des anciens salariés ont perdu leurs emplois. Cependant, après l'indépendance, le commerce, les divers services et les petites entreprises artisanales privées ont prospéré en offrant des emplois à une grande partie de la population de la ville.

Le district reste très rural et 49 % de la population, en comparaison avec les 32 % de la moyenne nationale, habitent en milieu rural. L'agriculture continue de rester une activité principale en milieu rural. 79 753 hectares de terres soit 47 % du territoire sont consacrés à l'agriculture. Après la privatisation, il y avait 79 associations agricoles ; mais, en 1998, il ne reste que 9 associations agricoles dans le district qui exploitent 4 245 hectares de terres. 3 252 exploitations indépendantes travaillant 38 016 hectares de terres agricoles ont été créées à la place des exploitations néo-collectivistes.

---

1. La plus petite unité administrative.

Les nouvelles entreprises non agricoles s'installent difficilement dans le milieu rural. On estime que dans le milieu rural du district de Plunge seulement 2 % de la population active travaillent hors de l'agriculture et tirent des revenus supplémentaires d'autres activités non agricoles. Le travail du bois est une des principales activités non agricoles grâce à la proximité de la matière première : les forêts couvrent 65 073 hectares du district ; mais la surface des forêts diminue et les entreprises ont des problèmes d'approvisionnement. Les plus nombreuses sont de petites entreprises artisanales (textile, produits du cuir, travail du bois, etc.) qui offrent des revenus complémentaires aux agriculteurs. Après l'indépendance, le commerce fut la seule activité qui se soit beaucoup développée par rapport à l'époque soviétique ; actuellement les petites boutiques d'approvisionnement sont réparties dans tous les petits villages.

*L'usine de transformation de viande « Burgis », créée en 1993, se trouve à six kilomètres de Plunge, dans la campagne profonde et est la plus grande entreprise non agricole du milieu rural du district. C'est une société anonyme créée par un groupe d'entrepreneurs de Plunge. Des bâtiments que l'on pouvait acquérir à bas prix (une ancienne école) et la possibilité d'associer cette activité à l'agriculture furent des facteurs qui ont joué favorablement pour la création de l'usine en milieu rural. Cependant, le directeur de l'entreprise souligne qu'il éprouve des difficultés dans le recrutement de son personnel et que le mauvais état des routes augmente encore les coûts du transport qui sont élevés. Depuis l'installation, la boucherie a développé sa production. Le nombre des salariés est passé de 20 personnes en 1993 à 50 personnes en 1998. L'entreprise s'approvisionne dans le district et une partie de la matière première (les animaux) provient du parc national, ce qui assure une bonne qualité de production due à un éloignement des zones industrielles et à la restriction de l'usage des additifs chimiques. La production est commercialisée dans tout le pays. L'entreprise possède des magasins dans les villes voisines.*

Également, dans la *seniunija* de Stalgenai dont le centre se trouve à douze kilomètres de Plunge, l'agriculture reste une activité principale. Pendant l'époque soviétique, le territoire de *seniunija* était constitué de deux exploitations collectives (kolkhoze de Minija et sovkhoze de Milasaiciu) qui n'avaient qu'une activité agricole. Au moment de la privatisation les exploitations agricoles ont été transformées en associations agricoles dont l'une a fait faillite en 1995. Grâce à la restitution, 426 personnes ont récupéré leurs terres mais seulement 120 personnes les travaillent en faire-valoir direct. La taille moyenne des exploitations n'atteint que sept hectares. Les terres privées couvrent 3 135 hectares. À côté des exploitations familiales on compte 250 mini-exploitations de deux à trois hectares qui occupent 1 302 hectares de terre agricole. La *seniunija* compte 1 800 habitants dont 864 sont en âge actif. La majorité des habitants vivent grâce à l'agriculture qui leur apporte de petits revenus. Depuis la transition économique, le commerce et les petites entreprises artisanales ont été développées dans la *seniunija* ; mais leur poids économique et social reste très faible.

**Tableau 38**  
**Les nouvelles entreprises non agricoles créées dans le seniunija de Stalgenai**  
**depuis 1991 à 1998**

Activités de l'entreprise	Nombre d'entreprises	Nombre de salariés dans l'entreprise
Travail du bois.....	2	20
Moulin.....	1	2
Commerce.....	6	de 1 à 2
Exploitations forestières.....	6	de 2 à 5
Production de monuments funéraires.....	1	3
Travail du cuir.....	5	2
Service vétérinaire.....	1	1
Objets artisanaux.....	2	de 1 à 2
Réparation des télévisions.....	1	1

Source : J. Maciulyte.

*La scierie créée en 1992 est une des plus grandes entreprises non agricoles sur le territoire de la seniunija. L'entreprise utilise les anciens bâtiments du kolkhoze qui ont été rachetés par l'entrepreneur A.S. Dix salariés travaillent dans l'entreprise. Le propriétaire de l'entreprise rencontre des problèmes de recrutement de main-d'œuvre à la campagne et, pour cette raison, la plupart des travailleurs viennent du centre du district. Le bas prix des bâtiments et la proximité de la matière première (le bois) ont joué dans le choix de la localisation de l'entreprise. L'entreprise est approvisionnée par les bois des forêts du district. Les bois de construction sont vendus principalement à l'Europe de l'Ouest (Allemagne, Pays-Bas, Angleterre) et seulement 5 % de la production sont destinés au marché local. Depuis sa création, l'entreprise a amélioré la qualité de la production en fonction des exigences de sa clientèle. L'entreprise paraît rentable et ses bénéfices sont réinvestis dans la production. Le propriétaire songe à diversifier la production et à créer un service de réparation des véhicules. Cependant, les variations fréquentes du marché freinent le développement de la production : ces dernières années le prix du bois a baissé à cause de l'augmentation de l'offre en provenance de la Russie. À l'avenir, l'entreprise risque de rencontrer des problèmes d'approvisionnement en bois, car la quantité de bois a diminué considérablement dans les forêts du district ces dernières années.*

L'installation des entreprises non agricoles s'annonce difficile. Si le coût de la main-d'œuvre est faible, les niveaux de formation et de qualification des ruraux sont inadaptés. Les nouveaux entrepreneurs rencontrent un problème de recrutement de la main d'œuvre à la campagne. Comme le montre notre étude, la plupart des salariés des nouvelles entreprises non agricoles sont des habitants des petites villes voisines. Les infrastructures insuffisantes, surtout du réseau routier, freinent l'installation de nouvelles entreprises à la campagne, alors que pour des raisons techniques (proximité des matières premières, activités induites par l'agriculture) ainsi que les coûts d'installation plus faibles par rapport à la ville et l'existence d'une base matérielle héritée du passé (les anciens bâtiments des fermes collectives) sont des facteurs favorables pour l'installation en milieu rural. Dans le même temps, il existe un marché pour le développement des services privés et du commerce, secteur peu développé durant l'époque soviétique en milieu rural. L'aide

financière prévue dans le cadre du programme SAPARD pourrait encourager le développement et la diversification des activités économiques à la campagne.

### 3. La bonification des terres agricoles en question

Pendant l'époque soviétique les travaux de bonification ont occupé une place centrale dans le réarrangement des territoires ruraux. Le système des travaux de bonification a englobé une large gamme de travaux qui visaient la réorganisation de l'espace agricole selon les principes du modèle collectiviste (remembrement des champs et destruction des fermes isolées, travaux de drainage, création de pâturages irrigués, construction des routes dans le territoire réaménagé, etc.). Le changement macro économique, ainsi que le processus de la décollectivisation agraire et l'apparition des nouveaux acteurs sociaux dans l'espace rural, a mis en question l'ancienne politique de la bonification.

Si les travaux de bonification effectués pendant la période soviétique ont été l'objet de beaucoup de critiques à cause de la destruction du paysage, des fermes isolées, le drainage des sols reste de première importance dans les conditions naturelles du pays. La gestion et l'utilisation des 3 045 996,2 hectares de terres drainées, soit 77 % du territoire national ainsi que l'entretien et le renouvellement des équipements de drainage estimé à 7,4 milliards de litas, ont été remis en question. En 1997, le ministère de l'Agriculture a approuvé « des directions principales du développement de la bonification » qui décrivent le rôle et la politique de la bonification des sols. Par rapport à l'époque soviétique le champ des travaux de bonification a été diminué et leur principe est de ne plus s'intéresser qu'à l'entretien du système de drainage et au chaulage des sols acides. L'État ne prévoit pas le drainage de nouvelles terres et en revanche, il prévoit la « renaturalisation » d'une partie des terres déjà drainées. Pendant la période de transition, à la différence des voisins baltes qui ont privatisé une partie des équipements de drainage, en Lituanie, l'État prend en charge l'entretien du système de drainage. En 1997, 128 000 000 litas ont été accordés pour les travaux de bonification. La plus grande partie du financement (environ 58 %, soit 67 982 600 litas) a été utilisée pour la réparation et l'entretien du système de drainage. L'État a décentralisé la gestion ainsi que la distribution des moyens financiers pour la bonification en accordant ces droits au chef d'*apskritis*. Celui-ci demeure responsable vis-à-vis de l'État pour la gestion et l'entretien des systèmes de drainage dans son *apskritis*. Au niveau du district (*rajonas*) le service de la bonification est chargé d'effectuer le contrôle et l'entretien des équipements ainsi que de prévoir les travaux de réparation chez les exploitants indépendants et dans les associations agricoles. Les travaux de drainage sont confiés à cinq grandes sociétés issues des anciens instituts de bonification et à environ cent sociétés par actions ou à des sociétés personnelles.

La restauration de la propriété de la terre a mis en question l'utilisation et la gestion du système de drainage. La séparation de la propriété foncière de la propriété des équipements de bonification, qui restent la propriété de l'État, entraîne le mauvais entretien des systèmes de drainage par les utilisateurs actuels de la terre. Le programme de bonification des terres prévoit la privatisation du système de drainage et leur remise aux propriétaires fonciers. La nouvelle loi de la bonification des terres, en cours de préparation

pour être soumise à l'examen de la Diète à la fin de 1998, prévoit la privatisation des équipements de drainage ainsi que l'irrigation des terres privées par les propriétaires privés. Les systèmes de bonification qui servent pour plusieurs propriétaires deviendront la propriété de la communauté des propriétaires fonciers (de groupement d'intérêt économique). L'État gardera le droit de propriété sur les équipements importants (les principaux canaux de drainage et les installations sur ces canaux). Après la privatisation, les propriétaires fonciers et les communautés d'utilisation des systèmes de drainage seront chargés de l'entretien et de la réparation ainsi que de la construction des nouveaux systèmes de bonification en autofinancement. Cependant, l'État prévoit une aide du Fonds de bonification aux opérateurs privés ou aux communautés d'utilisateurs. La privatisation du système de bonification doit être terminée avant 2005. L'appropriation des systèmes de bonification par les agriculteurs devrait assurer un meilleur entretien et une meilleure utilisation du système ainsi que libérer l'État d'une charge importante pour l'entretien des systèmes de bonification.

**Tableau 39**  
**Travaux de bonification en 1997 (en milliers de litas)**

Apskritis	Financement total en 1997	Financement des travaux de bonification	dont entretien et réparation des équipements	dont reconstruction des équipements	dont nouvelles constructions	dont chaulage des sols acides
Alytaus	5 330,0	4 989,1	2 048,4	2 232,4	36,0	672,3
Kauno	16 820,0	15 137,2	6 915,5	6 352,8	715,6	1 153,3
Klaipėdos	18 390,0	16 965,8	10 903,2	3 559,4	804,8	1 698,4
Marijampolės	9 130,0	8 690,2	4 242,4	3 115,2	230,8	1 101,8
Panevezio	16 880,0	15 476,6	11 826,6	2 394,4	494,7	760,9
Siauliu	17 820,0	15 975,8	9 652,2	4 766,4	917,5	639,7
Tauragės	8 320,0	7 741,9	3 698,0	2 521,4	817,8	704,7
Telsiu	8 700,0	7 982,7	3 517,0	2 927,4	498,2	1 040,1
Utenos	12 680,0	11 846,0	7 362,9	2 575,0	824,3	1 083,8
Vilniaus	13 930,0	13 013,3	7 816,4	2 515,1	861,0	1 820,8
Total	128 000,0	117 818,8	67 982,6	32 959,6	6 200,8	1 0675,8

Remarque : 9 880,77 milliers de litas ont été utilisées pour le remboursement des travaux de 1996.

Source : Melioracijos ir kalkinimo darbai 1997-1998 metais, *Zemtvarka ir melioracija*, 1998, n° 1.

Avant la mise en place du programme de privatisation, depuis 1994, l'État a commencé l'attribution des équipements de bonification aux propriétaires fonciers sous la forme d'un contrat d'utilisation. Selon ce contrat, les utilisateurs actuels des systèmes de bonification s'engagent à faire les petits travaux d'entretien de ces systèmes en autofinancement. En 1997, 19 800 contrats d'utilisation des systèmes de bonification ont été signés et ils couvrent 128 800 hectares de terres drainées. Si ce système de contrat d'utilisation aurait pu jouer un rôle important vers la privatisation, il n'a pas donné les résultats escomptés. La majorité des nouveaux propriétaires ne respectent pas leurs obligations de bon entretien des systèmes de bonification qu'ils considèrent encore comme la propriété de l'État. Le manque de moyens financiers (en 1998, l'État a attribué 80 millions de litas à la place des 450 millions nécessaires à la bonification) ainsi que le mauvais entretien du système par les agriculteurs font que le système de bonification se dégrade. En 1998, sur 23 300 hectares de terre l'état des systèmes de drainage est mauvais

et sur 139 900 hectares de terres il est passable. Par rapport à 1996, la superficie des terres drainées en mauvais état a augmenté de 3 800 hectares.

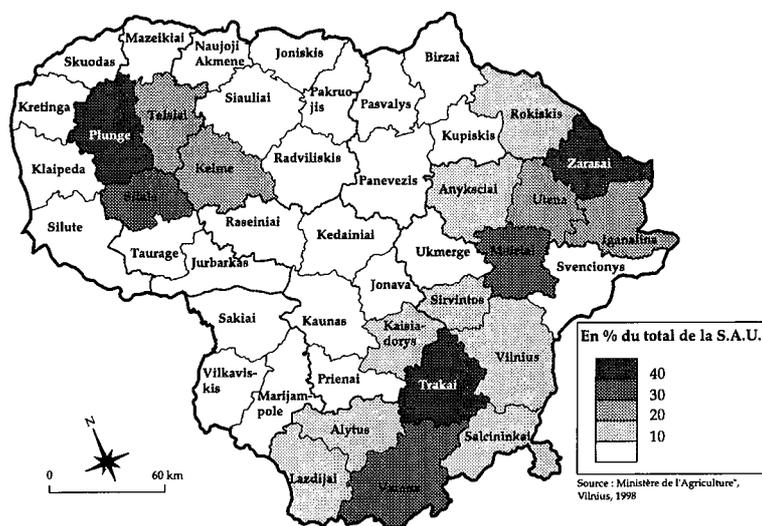
#### **4. La naissance d'une politique régionale rurale lituanienne**

Les autorités centrales ont pris tardivement conscience de la complexité des opérations qui conduisent au développement régional. Pendant les premières années après l'indépendance, le gouvernement s'est préoccupé avant tout de garantir l'équilibre macro-économique et de mener des réformes structurelles et fonctionnelles ; ainsi le développement économique régional et local fut laissé aux entreprises et acteurs locaux. L'apparition des disparités économiques et sociales au sein du territoire national ainsi que le besoin d'accès aux prés-fonds structurels nécessitent l'élaboration d'une politique régionale pour le développement rural. Les priorités dans le développement régional des territoires ruraux portent sur les régions peu favorables à l'agriculture et sur la région karstique.

Le programme de « Tatula » qui peut être considéré comme le premier programme régional dans les territoires ruraux, mis en place en 1993, est destiné aux régions qui subissent le processus karstique (les districts de Birzai et Pasvalys). Il tend à une limitation de l'activité agricole, l'agriculture intensive contribuant à la formation des assises karstiques et à la pollution des eaux souterraines qui, dans la région, ne sont pas protégées par la couche morainique. Dans le même temps, le passage de la forme collective à un grand nombre de petites exploitations privées a aggravé la situation écologique dans cette région. Le développement de l'agriculture biologique a été considéré comme un moyen de passer de l'agriculture intensive à l'agriculture moins polluante et plus adéquate aux conditions particulières de la région. Le programme est mis en œuvre par une organisation « Tatula », qui regroupe divers producteurs agricoles et fonctionne sur le principe d'autogestion. En 1998, l'organisation regroupe 153 membres dont 104 sont des exploitants indépendants de la région karstique. L'organisation (nous préférierions l'appeler coopérative) s'occupe de la réalisation et de la transformation de la production biologique certifiée. Elle finance les recherches sur les nouvelles techniques et représente les intérêts de ses membres dans diverses institutions. Ce projet pilote marque le début de l'agriculture biologique en Lituanie mais est également un bon exemple de coopération agricole. Cependant, les producteurs de la région ainsi que de la coopérative sont privilégiés par rapport aux autres agriculteurs et la mise en place du projet demande de grands efforts financiers de la part de l'État. Entre 1993 et 1996, les producteurs ont bénéficié de crédits gratuits de 250 000 litas à 50 000 litas. Depuis 1997, les producteurs ont les mêmes conditions d'aide pour les investissements que les autres agriculteurs du pays mais l'organisation reçoit une aide supplémentaire du budget ainsi que le remboursement des crédits passés. En 1998, l'organisation a bénéficié d'environ deux millions de litas destinés au développement de l'agriculture biologique, aux réseaux de commercialisation et de transformation des produits, aux recherches scientifiques et à la consultation des agriculteurs ainsi qu'aux subventions directes aux producteurs lancées dans le cadre de l'agriculture biologique (la subvention varie de 100 à 700 litas par hectare selon le type de culture). Le gouvernement essaie de promouvoir l'agriculture biologique dans les autres

régions du pays. Mais sans organisation structurée et sans financement supplémentaire, ces tentatives aboutissent très peu pour l'instant (en 1997, seulement 0,3 % des moyens de financement prévus pour le développement de l'agriculture biologique ont été utilisés).

**Figure 57**  
Les terres peu favorables à l'agriculture par district en 1996



Le deuxième programme du développement est consacré aux terres peu favorables à l'agriculture. Les terres de faible productivité agricole constituent 360,7 milliers d'hectares, soit 10,3 % des terres agricoles et sont situées dans les régions du sud-est, de l'est et de Zemaitija et englobent la zone des collines et du sandr (la plaine de sable morainique). Ce sont les terres agricoles dont le niveau de productivité agricole des sols est égal ou inférieur à 30 selon les estimations des sols réalisées à partir de 1992. La zone de faible productivité coïncide avec la zone des sols très sensibles à l'érosion. Si ces régions impliquées dans le programme sont déterminées en fonction de critères pédologiques, elles subissent un fort déclin socio-économique. Dans les régions peu favorables à l'agriculture, habitent 315 000 habitants, soit environ un quart de la population rurale. Le taux d'accroissement naturel est négatif et un quart de la population a atteint l'âge de la retraite. Ces régions sont caractérisées par une faible densité de population (14,9 habitants par kilomètre carré, contre 18,4 habitants par kilomètre carré pour la moyenne du pays). Malgré le faible potentiel agronomique de la zone, l'agriculture reste une activité principale sur le territoire. La suppression des subventions supplémentaires accordées durant l'époque soviétique aux régions à faible potentiel agricole a remis en question l'activité agricole. Le rendement dans la zone est le plus bas du pays (par exemple, le rendement de céréales n'est que de 11 quintaux à l'hectare contre 19,9 quintaux en moyenne dans le pays). De ce fait, les revenus des agriculteurs sont deux fois moins élevés que dans les autres régions rurales. La crise socio-économique et écologique dans les régions défavorisées de l'agriculture a exigé de définir une politique régionale pour ces territoires ruraux. En 1998, le ministère de l'Agriculture a préparé le programme sur la

restructuration de l'activité dans les terres peu favorables à l'agriculture. Le programme vise à amortir la disparité régionale et à augmenter l'efficacité économique dans ces régions. Le programme prévoit une série de mesures qui visent à la transformation de la production traditionnelle de masse (polyculture-élevage) vers l'agriculture dite « secondaire » ou régionale qui pourrait mieux répondre aux conditions naturelles et socio-économiques des régions en s'adaptant plus facilement au marché. Le programme prévoit une aide financière d'État pour le développement de la production agricole non traditionnelle ainsi que pour l'installation des entreprises non agricoles dans les régions non favorables à l'agriculture. Dans la perspective d'une réduction de la superficie peu apte à l'agriculture, le programme encourage la transformation des terres agricoles en forêt en appliquant une aide au boisement. Pour diminuer les écarts entre les régions agricoles et éviter l'abandon massif des territoires en question, le programme prévoit des primes pour les exploitants. Cependant depuis 1998, la mise en place du programme est en retard. En attendant la politique efficace de développement régional, l'État intervient pour aider les agriculteurs des régions peu favorables à l'agriculture en attribuant des subventions supplémentaires en fonction de la superficie des terres à faible potentiel agronomique. La réalisation du programme visant à la réorientation de l'agriculture traditionnelle de masse vers l'agriculture « secondaire » ou vers une autre activité économique demande d'importants moyens financiers qui nécessiteront un engagement important de l'État. Dans le même temps, la définition de la politique régionale de la campagne et ses modalités d'application se heurtent aux problèmes entre les ministères et à l'absence d'une institution intermédiaire, ainsi qu'au manque de compétences des différentes administrations.

## CONCLUSION

Depuis la restauration de son indépendance politique, la Lituanie est un laboratoire original de la transition agraire en cours dans les territoires européens sortis de l'emprise des modèles d'économie centralisée justifiée par des intentions à finalités socialistes. Les singularités de la transition agraire sont dues à sa situation géographique entre l'Europe centrale et le monde slave. Comme ses voisins de l'Europe centrale, le monde rural lituanien a connu la réforme agraire, promulguée en 1922, qui a consacré le rôle éminent de la paysannerie en tant que base sociale du nouvel État. Pendant quelques décennies, le pays a créé une couche sociale de paysannerie moderne et marchande qui a assuré la renaissance de l'État durant l'entre-deux-guerres. En Lituanie, comme dans les deux autres pays baltes, le développement de ce modèle a été brutalement interrompu par l'occupation soviétique et un contre-modèle — le modèle collectiviste — a été imposé à la société rurale durant cinquante années.

Le retour à l'indépendance nationale et la décollectivisation agraire peuvent être examinés comme deux événements inséparables. La transformation actuelle du droit de propriété foncière renvoie à la longue histoire des dépossessions et des réappropriations foncières traversées par les Litvaniens. De même la conception de la réforme foncière s'appuie-t-elle sur les sentiments forts du retour à l'indépendance : le premier Parlement dominé par la majorité des indépendantistes de *Sajudis* a reconnu les injustices de la nationalisation foncière mise en œuvre par la Russie communiste et autorisé la restitution foncière aux anciens propriétaires, victimes de ce régime. Si l'itinéraire de la décollectivisation qui est, aujourd'hui, en partie accomplie en Lituanie demeure comparable à celui de l'Europe centrale, la sortie du collectivisme agricole s'avère moins certaine.

Les premières difficultés du processus de transition d'une économie administrée dans le cadre d'un plan centralisé à une économie de marché libérale étaient liées à l'intégration politique et économique du pays dans l'URSS. En étant incorporée à l'espace économique de l'URSS, l'agriculture lituanienne entretenait d'importantes relations économiques avec la Russie : elle exportait vers elle ses produits agricoles et agro-alimentaires et recevait en échange des intrants, du matériel et des carburants. Tant le blocus économique organisé par la Russie pour répondre après 1990 à l'indépendance

politique de la Lituanie que la libéralisation des prix en Russie un peu plus tard ont entraîné une forte hausse des prix des produits pétroliers et des intrants. De même, pendant la période soviétique, le pays ne disposait ni de ses propres institutions ni des moyens de sa politique commerciale. Bien que depuis sa séparation de l'Union soviétique la politique commerciale de la Lituanie ait été modifiée du fait de l'établissement de nouveaux liens commerciaux avec l'Europe centrale et avec l'Union européenne, la Russie continue à rester un des principaux acheteurs des produits agricoles lituaniens. Cependant, la récente crise de 1998 qui a affecté la Russie, fait que le marché à l'exportation s'est considérablement réduit et en conséquence le secteur agro-alimentaire lituanien en a énormément souffert (de 35 à 95 % de la production non vendue).

Les spécificités de la voie nationale de la transition résident également dans la forte prédominance des considérations politiques sur les considérations économiques. Préoccupées surtout par la rupture politique avec Moscou, les nouvelles autorités nationales tiennent les réformes économiques pour secondaires, les mettant après les impératifs politiques.

La privatisation des moyens de production commencée en 1991 est restée comme l'objectif premier de la réussite de la transition économique alors que les réformes macro-économiques passaient au second plan. Les exploitations collectives, privatisées rapidement en quelques mois, ont accédé au nouvel environnement économique devenu instable. Le secteur agricole surmonte difficilement les effets des réformes fonctionnelles : suppression des subventions et des crédits à bon marché, ouverture des « ciseaux » entre les prix agricoles et les prix des intrants. Dès les premières années de la transition économique, beaucoup des exploitations collectives ont cessé leur activité. Touchée par un recul aussi rapide que massif de la production agricole, l'agriculture ne connaît pas une crise excédentaire semblable à celle qui a affecté les autres économies d'Europe centrale. La destruction massive de son potentiel agricole a permis à la Lituanie d'échapper à l'apparition des surplus agricoles (entre 1990 et 1994 la production agricole a baissé de 60 %). Une thérapie de choc en matière de réforme macro-économique a entraîné de lourdes conséquences sociales et un violent mouvement de protestation des ruraux.

Depuis 1994, la Lituanie est passée à une politique agricole protectionniste qui prévoit, pour remédier à cette dégradation, l'intervention directe de l'État ainsi que des mesures de protection du marché intérieur. Si ces mesures très coûteuses pèsent sur le budget de l'État, elles apportent une certaine stabilité sociale et amortissent les effets de la transition à la campagne.

La restitution des terres aux anciens propriétaires et la privatisation des biens non fonciers des exploitations agricoles ont modifié radicalement les rapports sociaux de production et ont fait apparaître de nouvelles formes de production. Trois formes structurelles d'exploitation agricole coexistent aujourd'hui en Lituanie : les associations agricoles en partenariat issues des restructurations des exploitations collectives, les exploitations familiales créées sur la terre restituée et les mini-exploitations de trois hectares proches des exploitations auxiliaires de l'époque soviétique.

Les premières demeurent très proches des kolkhozes et des sovkhozes tant par leur fonctionnement que par leur gestion. Il semble bien qu'il ne s'agisse que d'une forme transitoire qui entretient des conflits internes entre des groupes d'acteurs aux intérêts divergents : d'une part, les travailleurs-membres, intéressés par l'emploi et, d'autre part, les

retraités-membres qui constituent la majorité, intéressés par le retrait de leurs parts sociales et le service d'assistance sur leur lopin. Cette forme d'association agricole est marquée par une articulation ambiguë entre la terre, le capital et le travail. Le principe de la restitution des terres aux anciens propriétaires a remis en question le droit des associations agricoles à la propriété foncière ; si bien que les associations agricoles, comme personnes juridiques, ne possèdent pas de terre : la terre qu'elles cultivent est louée à divers propriétaires fonciers ou à l'État. La superficie exploitée par les exploitations néo-collectivistes se trouve réduite à cause de la restitution et de l'attribution des lopins, au point qu'une partie d'entre elles souffre d'un manque de terre. Les actifs matériels répartis sous la forme de parts aux membres partenaires sont restés en indivision comme auparavant ; cela entraîne bien souvent que personne n'est vraiment responsable à l'égard de ces biens. L'attribution de biens aux salariés agricoles n'a pas encore suffi à créer des rapports concrets de propriété et à faire évoluer le comportement des travailleurs. La participation aux décisions se fait selon le principe qui accorde à chaque membre une « voix ». Les gestionnaires des associations agricoles jouent aisément un rôle important dans la voie d'une restructuration plus profonde. La stratégie de transformation la plus courante repose sur la concentration du capital dans les mains de quelques dirigeants. Cette stratégie appelée « deuxième vague de la privatisation » modifie radicalement les rapports entre le bien, le travail et la gestion. Cependant, le plus grand nombre des associations agricoles, déchirées par des conflits internes ou dirigées par des gestionnaires peu compétents et de comportement conservateur, ont fait faillite et ont été liquidées. Depuis le début de la décollectivisation, ces structures agricoles qui avaient hérité de trop des « défauts » des formes collectivistes ont cédé progressivement une partie de leur place aux exploitations familiales.

Les exploitations familiales se sont formées parmi les familles des anciens propriétaires ou parmi leurs héritiers qui, grâce aux dispositions légales organisant la restitution foncière, ont pu récupérer le patrimoine. La renaissance de l'agriculture familiale se heurte à quantité de difficultés « matérielles », et notamment au manque de capital de départ (absence de procédure de restitution du cheptel ou du matériel), ainsi qu'à quantité de difficultés du capital culturel se traduisant par l'insuffisance de savoir-faire et par l'incapacité à gérer une exploitation indépendante. Les anciens techniciens et les spécialistes agricoles forment cependant une élite qui se distingue par des projets cohérents et réfléchis de mise en valeur de la terre.

À côté d'un petit nombre d'exploitations marchandes de bonne taille et bien équipées, les exploitations familiales lituaniennes peuvent être considérées comme de type paysan vendant leur surplus sur le marché, ou de type vivrier, produisant uniquement pour l'autoconsommation. La plupart de ces dernières viennent de l'attribution de trois hectares dans le cadre de l'extension et de la généralisation des exploitations auxiliaires de l'époque soviétique. Inspirée par une forme de justice distributive, l'attribution de lopins à tous les ménages sans terre remplit le rôle d'une mesure d'accompagnement permettant d'amortir les effets les plus durs du démantèlement du modèle collectiviste. Cette petite agriculture vivrière, qui constitue une originalité de la Lituanie dans l'Europe en transition, est officiellement ignorée par le gouvernement (les lopins ne sont pas considérés comme des exploitations familiales et ne peuvent pas réellement prétendre à une aide directe pour le développement) et est déjà exclue des circuits de marché et a peu de possibilité d'accéder à la couche des « entrepreneurs » agricoles en voie de développement.

Le processus de décollectivisation et l'importance relative des nouvelles formes de production varient selon les régions. La localisation de l'analyse à l'échelle locale dans les diverses régions permet d'apprécier l'importance des facteurs historiques qui jouent sur la différenciation territoriale de la recomposition de l'agriculture en cours. La région de Zemaitija est en tête pour la renaissance des exploitations familiales. Cette importance prise par la transition d'exploitations collectives vers des exploitations individuelles doit beaucoup aux fortes traditions de la paysannerie marchande et relativement libre qui existaient depuis le Moyen Age et qui avaient été renforcées par la réforme agraire de l'entre-deux-guerres et dont le souvenir n'avait pas été perdu depuis 1940. Au contraire, les exploitations néo-collectivistes restent la principale forme de production dans la région de la plaine centrale. La disparition de la couche des anciens propriétaires à la campagne, du fait des déportations massives au lendemain de la mise en œuvre de la collectivisation et la prospérité des exploitations collectives pendant l'époque soviétique, grâce au soutien privilégié de l'État, de cette zone fertile, jouent en faveur du maintien des associations agricoles instituées depuis la restauration de l'indépendance. Dans la région de l'Est, région de collines, constituée par des exploitations peu prospères avant la collectivisation, le processus de transformation agricole en cours tend vers de petites exploitations paysannes ou vivrières. Si pendant l'époque soviétique l'activité agricole existait là grâce aux subventions supplémentaires, cette région de collines, dont l'agriculture est devenue non rentable depuis le retour à l'économie de marché, demande actuellement une politique particulière de développement rural.

La transition a entraîné la déstructuration de l'organisation socio-territoriale de l'espace rural qui correspondait au fonctionnement d'un modèle collectiviste. Cette organisation visait à l'intégration de l'ensemble des activités sociales et économiques à la campagne : le projet collectiviste de l'organisation du travail et de la production paraissait inséparable des projets visant les services utiles à la population rurale. Le modèle collectiviste assurait la sécurité de l'emploi, garantissait des revenus réguliers et apportait l'assistance sociale et culturelle à l'ensemble du monde rural. Le processus de la transformation du modèle collectiviste est marqué par de lourdes conséquences économiques et sociales qui infléchissent la trajectoire de décollectivisation. Les liquidations massives des associations agricoles, la réduction de la main-d'œuvre dans l'activité para-agricole et dans le service socioculturel ont fait disparaître de nombreux emplois dans la campagne. En quelques années, les agriculteurs se retrouvent dans la catégorie sociale la plus paupérisée du pays. La crise rurale se manifeste également par la disparition du service socioculturel sur une vaste partie des territoires ruraux. De même, sous les effets de l'économie de marché, une partie des régions demeure désormais peu apte à l'activité agricole.

La reconversion économique de l'espace rural nécessite l'élaboration d'une nouvelle politique complexe pour le développement de la campagne. La Lituanie manifeste un retard dans le développement rural et régional. La politique de l'État vis-à-vis de la campagne reste purement agricole et ne se limite qu'à l'activité agricole. Cependant, dans la perspective de l'intégration dans l'Union européenne et vu le besoin d'accès aux fonds structurels, il faudrait mettre en œuvre une politique de développement rural intégré. Les conséquences de la crise économique et sociale provenant de l'effondrement du modèle collectiviste rendent cette politique urgente. La différenciation

entre activités agricole et non agricole englobées dans les exploitations collectivistes favorise le développement de la pluri-activité en milieu rural. La situation actuelle dans la campagne lituanienne devrait pousser à élaborer une nouvelle politique du développement rural, où l'espace rural ne serait plus considéré comme uniquement consacré à la production agricole, mais utilisé aussi à des activités relevant d'autres secteurs économiques comme le tourisme vert ou l'installation de petits établissements industriels qui permettraient de valoriser des ressources jusque-là négligées.

## BIBLIOGRAPHIE

### Transition économique, décollectivisation. Généralités

- BLANCHET J., REVEL A., *Élargissement de l'Europe à l'Est*, Paris, Éditions France Agricole, 1996.
- CHAVANCE B., *La fin des systèmes socialistes : crise, réforme et transformation*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- HIRSCHHAUSEN B. VON, *Les nouvelles campagnes roumaines : paradoxes d'un « retour » paysan*, (préf. de V. REY), Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 1997.
- LA VIGNE M., *Capitalisme à l'Est : un accouchement difficile*, Paris, 1994.
- LA VIGNE M., *L'Europe de l'Est : du plan au marché*, Paris, Liris, 1992.
- LACQUEMENT G., *La décollectivisation dans les nouveaux Länder allemands. Acteurs et territoires face au changement de modèle agricole*, thèse Lettres, Université Montpellier III, 1995.
- LAMARCHE H. (sous la dir.), *L'agriculture familiale*, tomes 1 et 2, Paris, L'Harmattan, 1992.
- LAMARCHE H., MAUREL M.-C., « Transitions agraires en Europe centrale », in *Études rurales*, n° 138-140, 1995, pp. 117-131.
- LAVIGNE M., *L'Europe de l'Est : du plan au marché*, Paris, Liris, 1992.
- LHOMEL E., « Privatisation et politiques agricoles en Europe centrale et orientale », in *Le Courrier des Pays de l'Est*, n° 367, 1992, pp. 3-30.
- LHOMEL E., « Structure agricole en Europe centrale et orientale : une transformation inachevée », in *Le Courrier des Pays de l'Est*, n° 416, 1997, pp. 40-56.
- MAUREL M.-C., « La naissance des nouveaux acteurs sociaux sur la scène locale », in *Revue d'Études comparatives Est-Ouest*, vol. 25, n° 4, 1994, pp. 131-145.
- MAUREL M.-C., « La recomposition post-collectiviste des agricultures hongroise et tchèque », in *Revue d'Études comparatives Est-Ouest*, vol. 26, n° 3, 1995, pp. 53-89.
- MAUREL M.-C., « Récurrences de la question agraire en Europe centrale, ou la rivalité des modèles », in *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 63, fasc. 2, 1992-1993, pp. 187-217.
- MAUREL M.-C., « Terre, capital, travail vers de nouveaux rapports sociaux en Europe centrale », in *Cahier internationaux de sociologie*, vol. XCVI, 1994.
- MAUREL M.-C., *Anciens et nouveaux propriétaires : stratégies d'appropriation en Europe centrale et orientale*, Prague, Centre français de recherche en sciences sociales, 1996.
- MAUREL M.-C., *La transition post-collectiviste. Mutations agraires en Europe centrale*, Paris, L'Harmattan, coll. « Pays de l'Est », 1994.
- POULIQUEN A., « Agriculture post-communiste en Europe centrale: récession, protection, restructuration lente », in *Économie rurale*, n° 214-215, 1993.
- POULIQUEN A., « L'agriculture des pays d'Europe centrale et orientale : quelles productions pour quels marchés ? », in *Le Courrier des Pays de l'Est*, n° 391, 1994, pp. 35-43.
- REY V. (sous la dir.), *Les nouvelles campagnes de l'Europe centre orientale*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Espaces et milieux », 1996.
- SIVIGNON M., « La diffusion des modèles agricoles : essai d'interprétation des agricultures de l'est et du sud de l'Europe », in *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 63, fasc. 2, 1992-1993, pp. 133-154.

SIVIGNON M., « La géographie devant les mutations des agricultures et des espaces ruraux dans l'Europe médiane », in *Bulletin de l'Association des géographes français*, n° 4, 1997, pp. 415-422.

ZRINSCAK G., *Mutations des campagnes tchèques : une décollectivisation pragmatique*, (préf. de V. REY), Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 1997.

### **L'agriculture lituanienne de l'entre-deux-guerres**

ALEKNAVICIUS P., SKUODZIUNAS V., *Zemes tvarkymo darbai Lietuvoje nuo seniausiu laiku iki 1990 metu*, Kaunas, 1996.

ALEKSA J., « Ukininko ukis ir ukininkas XX amz. viduryje », Zemes ukio ministerija, Kaunas, 1932.

ALEKSA J., « Musu zemes ukio reikalai », V.D.M., Kaunas, 1930.

ESBERGAS S., *Lietuvos zemes reforma*, Vytauto Didziojo universiteto teisiu fakulteto leidinys, Kaunas, 1935.

GRESKA J., « Lietuvos ukio raida XX amziaus pirmoje puseje ir jos problemos », Lietuvos informacijos institutas, Vilnius, 1993.

GRESKA J., *Lietuvos ukio raida XX a. pirmoje puseje ir jos problemos*, Vilnius, 1993.

JURGINIS J., *Lietuvos valstieciu istorija*, Mokslas, Vilnius, 1978.

KAZRAGYTE A., « Zemes reformu istorine reiksme », in *Zemes reformos teoriniai ir praktiniai aspektai*, LZUA, Kaunas, 1992.

KIAUPIENE J., *Kaimas ir dvaras Zemaitijoje XVI-XVIII a.*, Mokslas, Vilnius, 1988.

KNIURAITIENE V., « Zemes reforma », in *Agrarines reformos biuletinis*, n° 23, 1994.

KRISCIUNAS J., « Lietuvos zemes ukis 1935-1939 metais », Zemes ukio tyrimu istaigos darbai, Kaunas, 1939.

KRISCIUNAS J., « Zemes ukis », in *Pirmas nepriklausomas Lietuvos desimtmetis*, Kaunas, 1930.

Lietuvos kooperacija 1932-1938, Finansu ministerija, Kaunas, 1939.

Lietuvos kooperatyvu kongresai, Kaunas, 1939.

Lietuvos zemes ukis ir zemes reforma, Kaunas, 1922.

MILIUS J., « Zemevalda Lietuvoje 1930 metais », in *Zemetvarka ir melioracija*, n° 2, 1997, pp. 82-87.

MUSTEIKIS A., « Lietuvos zemes ukis ir statistika », Musu kelias, Dillingen, 1948.

POVILAITIS B., *Lietuvos zemes ukis 1918-1940*, Torontas, 1988.

RAGEVISIUS M., *Zemes ukio kreditavimas*, Kaunas, 1932.

RIMKA A., *Stambusis ir smulkusis zemes ukis nuosavybes ir bendrojo valdymo santykiais*, Kaunas, 1920.

Visuotinis Lietuvos zemes ukio surasymas, Tomas 1-2, Kaunas, 1930.

Zemes reformos istatymas, Kaunas, 1936.

Zemes ukio rumu darbu apyskaita, Kaunas, 1937.

### **La période soviétique**

ADOMAITIS A., « Pergale » kolukis, Mokslas, Vilnius, 1988.

ALEKNAVICIUS P., « Soderzaniya i metodi mezhozeistvenovo zemleustroistva celskohozajstvenih predpriyatij v asnavnih prirodnih zonah Litovskoj SSR » kandidatines mokslu disertacijos rankraštis, Moskva, 1982.

ASKINIS A., *Socialines strukturos raida*, Mintis, Vilnius, 1985.

BALTUSIS A., « Gyventoju perkeltimo is vienkiamiu i gyvenvietes organizavimas », Periodika, Vilnius, 1975.

GRABAUSKAS B., *Lietuvos TSR zemes ukio socialine raida*, Mokslas, Vilnius, 1983.

GREGORAUSKAS M., *Tarybu Lietuvos zemes ukis 1940-1960*, Politines ir mokslines literaturos leidykla, Vilnius, 1960.

KAVALIUSKAS P., BUCAS J., *Formirovanija celskovo landsavta Litovskoj SSR*, Vilnius, 1982.

*Lietuvos gyventoju tremimai 1941, 1945-1952 m.* (dokumentu rinkinys), Mokslo ir enciklopediju leidykla, Vilnius, 1994.

MAUREL M.-C., « La filiation du modèle agricole soviétique : rétrospective sur les grands tournants agraires », in *Historiens et Géographes*, n° 351, 1996, pp. 2-18.

MAUREL M.-C., *Société et espace rural en Russie d'Europe*, thèse Lettres, Université Paris I, 1978.

- MUZICKIN V.-I., *Planorovka i zastroika selskih nasilionih mest v SSSR*, Stroisdat, Moskva, 1980.
- POSKUS B. (sous la dir.), *Tarybu Lietuvos zemes ukio gamybos intensyvinimas*, Mokslas, Vilnius, 1993.
- POVILIUNAS A. (sous la dir.), « Lietuvos zemes ukio specializavimas ir koncentravimas », Mokslas, Vilnius, 1982.
- RUPAS V., VAITEKUNAS S., *Lietuvos kaimo gyventojai ir gyvenvietes*, Mintis, Vilnius, 1980.
- SONGAILA R., *Lietuvos TSR zemes ukio vystymo uzdaviniai*, Mokslas, Vilnius, 1983.
- STUIKYS V. (sous la dir.), *Lietuvos TSR zemes ukio tvarkymo sistema*, Mokslas, Vilnius, 1985.
- TAMOSIUNAS J., *Lietuvos zemes ukio raida ir jos problemos*, Mintis, Vilnius, 1973.

### La décollectivisation en Lituanie

- ALEKNAVICIUS P., RAIZYS A., STALIUNAS S., « 1990 metu Lietuvos ukininkas », in *Zemes ukis*, n° 7, 1990, p. 15.
- ALEKSIENE A., BITINAITE R., « Kaimas agrarines reformos isvakarese », in *Zemes ukis*, n° 4, 1991, pp. 10-11.
- ALEKSIENE A., KLUPSAS F., ZALIMIENE L., « Didziausi ukininko ir bendroves rupesciai », in *Zemes ukis*, n° 6, 1993, pp. 11-12.
- ALENAVICIUS P. (sous la dir.), *Agrarines reformos ivertinimas*, Vilnius, 1996.
- DIAZ K., *Dépendance et / ou indépendance des Pays baltes : les enjeux du secteur agricole*, mémoire de maîtrise, Université Montpellier I, 1994.
- Examen des politiques agricole : Lituanie*, Paris, OCDE, 1996.
- KILIUS A., « Lietuvos uzsienio prekyba zemes ukio ir maisto produktais », in *Zemes ukis*, n° 6, 1998, pp. 3-4.
- KLIMASAUSKAS E., « Zemes ukio strukturiniai pokyciai ir pletojimosi tendencijos », in *Zemes ukis*, n° 3, 1998, pp. 8-9.
- KNASYS V., « Lietuvos kaimas: siandienos ir rytdienos problemos », in *Zemes ukis*, n° 7, 1997, pp. 3-6.
- KRAUJELIS J., « Zemes ukio bendroviu asociacijos veikla ir budai jai tobulinti rinkos ekonomikos salygomis », pranesimas LZUBA V suvaziavime, Vilnius, 1997.
- KRAUJELIS J., « Zemes ukio bendroviu reorganizavimas », rankrastis, Vilnius, 1998.
- MACIULYTE J., « Kokie musu ukininkai ? », in *Zemes ukis*, n° 8, 1997, pp. 11-12.
- MACIULYTE J., « Ukininku ukiu formavimosi ir teritorines pletros analize », LZUU, Kaunas, 1997.
- MACIULYTE J., « Une troisième réforme agraire en Lituanie ? », in *Revue d'Etudes comparatives Est-Ouest*, vol. 26, n° 3, 1996, pp. 177-196.
- MACIULYTE J., MAUREL M.-C., « Décollectivisation et indépendance. La trajectoire agraire lituanienne », in *Bulletin de l'Association des géographes français.*, n° 4, 1998, pp. 455-469.
- MAKELIS E., « Visiems uzteks vietos po saule », in *Zemes ukis*, n° 8, 1998, pp. 3-4.
- MAUREL M.-C., « Décollectivisation agraire et mutations des espaces ruraux en Europe centrale », in *Norais*, tome 44, n° 173, 1997, pp. 39-60.
- MAUREL M.-C., MACIULYTE J., « Le retour de l'agriculture familiale en Lituanie », in *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*, tome 31, fascicule 1-2, 1997, pp. 153-199.
- PECIULIAUSKAS G., « Kooperacija zemes ukyje: dabarties ir ateities perspektyvos », in *Zemes ukis*, n° 4, 1995, pp. 6-7.
- Politiques, marchés et échanges agricoles dans les Pays d'Europe centrale et orientale*, Paris, OCDE, 1996.
- PURVINSKAS K., « Agrarine reforma ir Lietuvos zemes ukio ateitis », in *Atgimimas*, n° 4, 1993.02.02., pp. 6-7.
- REY V., « Défis agricoles et ruraux en Europe médiane », in WACKERMANN G., *Mutation en Europe médiane*, Paris, SEDES, 1997.
- ZVINKLIENE A., « Réformes agraires en Lituanie : fidélité à la tradition ? », in *Etudes rurales*, n° 138-140, 1995, pp. 103-115.
- « Lietuvos zemdriubi sajudzio programiniai dokumentai », Lietuvos Persitvarkymo Sajudis, Vilnius-Kaunas, 1989.
- « Lietuvos zemes ukio bendroviu asociacijos V suvaziavimo dalyviui : faktai, skaciai, komentarai », LZUBA, Vilnius, 1997.

### La réforme foncière

- ALEKNAVICIUS P. (sous la dir.), *Zemes reformos sudarytojai, vykdytojai ir kritikai*, Vilnius, 1996.
- GRAKAUSKAS E., *Kelias i agrarine reforma*, Lietveršlas, Vilnius, 1992.
- KARAZIJA R., « Reformos strategija », in *Zemes ukis*, n° 6, 1993, pp. 1-2.
- PASKEVICIUS J., « Zemes reformos vykdytoju problemos », in *Zemetvarka ir melioracija*, n° 1, 1998, pp. 10-13.
- PREISWERK S., *Ein litauisches Landneuordnungsverfahren*, thèse de Troisième cycle, 1998.
- RAUDONIUS A., « Nuosavybes teisiu i zeme atkurimas ir zemes reforma », in *Zemetvarka ir melioracija*, n° 2, 1998, pp. 1-6.
- RAUGALAS E., « Nauja zemes reformos vykdymo tvarka » in *Zemetvarka ir melioracija*, n° 4, 1997, pp. 1-3.
- « Zemes ir kito nekilnojamo turto grazinimo problemos », Lietuvos teisininku draugijos ir Lietuvos zemes savininku sajungos Vilniaus skyriaus konferencijos medziaga, Vilnius, 1994.

### Crises ruraux et développement régional

- GARNELIS P., « Apie melioracijos ir kalkinimo darbus 1997 ir 1998 metais », in *Zemetvarka ir melioracija*, n° 1, 1998, pp. 31-32.
- GRUCE V., « Ka daryti su melioracijos turtu ? », in *Zemetvarka ir melioracija*, n° 2, 1998, pp. 75-77.
- KISIELIAUSKAS A., « Melioruotos zemes ir melioracijos irenginiai », in *Zemetvarka ir melioracija*, n° 2, 1998, pp. 18-19.
- LHOMEL E., « Nouvelles politiques de développement régional en Europe centrale et orientale », in *Le Courrier des Pays de l'Est*, n° 432, 1998.
- MAZILIAUSKAS A., « Pagrindines melioracijos vystymo kryptys », in *Zemetvarka ir melioracija*, n° 4, 1997, pp. 25-27.
- SMILGEVICIUS J., « Melioracijos irenginiu savininku pakeitimo problemos », in *Zemetvarka ir melioracija*, n° 2, 1998, pp. 12-15.
- « Del Lietuvos regionines politikos metmenu », LR Vyriausybes nutarimas, 1998 m. liepos 21 d. n° 902.

### Statistiques

- « Darbas Lietuvoje », Statistikos departamentas, Vilnius, 1992.
- « Demografijos metraštis 1994, 1996 », Statistikos departamentas, Vilnius, 1997.
- « Duomenys apie iregistruotas zemes ukio imones », ZUM, Vilnius, 1992-1994.
- « Gyventoju skaicius miestuose ir rajonuose 1992-1993 metu pradžioje », Statistikos departamentas, Vilnius, 1993.
- « Kaimo socialine raida », Statistikos departamentas, Vilnius, 1998.
- « Kooperatines bendroves », ZUM, Vilnius, 1998.
- « Lietuvos apskritys », Statistikos departamentas, Vilnius, 1995.
- « Lietuvos gyventojai », Finansu ministerija ir Statistikos biuras, Kaunas, 1923.
- « Lietuvos miestu ir rajonu socialine ir ekonomine raida », I dalis, Statistikos departamentas, Vilnius, 1994.
- « Lietuvos Respublikos zemes reformos fondas 1993, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000 m. », Zemes tarnyba prie Zemes ir misku ukio ministerijos, Vilnius.
- « Lietuvos Respublikos zemes ukis 1993, 1994, 1997, 1988, 1999 m. », Statistikos departamentas, Vilnius.
- « Lietuvos socialine raida 1990 », Statistikos departamentas, Vilnius, 1991.
- « Lietuvos statistikos metraštis 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999 », Statistikos departamentas, Vilnius.
- « Lietuvos TSR liaudies ukis 1974 metais », Statistikos departamentas, Vilnius, 1975.
- « Lietuvos TSR liaudies ukis 1978 metais », Statistikos departamentas, Vilnius, 1979.
- « Lietuvos TSR liaudies ukis per 40 metu », Statistikos departamentas, Vilnius, 1980.
- « Lietuvos TSR rajonu ekonomine ir socialine raida », I-II dalis, Statistikos departamentas, Vilnius, 1989.
- « Lietuvos zemes ukio bendroviu asociacijos nariu 1993 metu veiklos pagrindiniai rodikliai », Informacijos ir leidybos centras, Vilnius, 1994.

- « Melioruotos zemes ir melioracijos irenginiai 1998 », Lietuvos Respublikos Zemes ukio ir Misku ukio ministerija, Vilnius, 1998.
- « Ukininku ukio veiklos rodikliai 1993,1994, 1997, 1998, 1999 », Statistikos departamentas, Vilnius, 1995-1999.
- « Valstybinio zemes kadastro pagrindiniai rodikliai », ZUM, Vilnius, 1994-1998.
- « Zemes ukio bendroviu 1994 metu veiklos rezultatai », Lietuvos Zemes ukio bendroviu asociacija, Vilnius, 1995.
- « Zemes ukio respondentiniu imoniu 1997 metu duomenys », Lietuvos agrarines ekonomikos institutas, Vilnius, 1998.

### **Programmes**

- ADAMKUS A., « Zemes ukio prioritetai », in *Zemes ukis*, n° 7, 1998, pp. 3-4.
- STANIKUNAS D., « Lietuvos nederlingu zemiui naudojimo dabartis ir rytdiena: ekonominiai, ekologiniai ir socialiniai aspektai », in *Zemes ukis*, n° 8, 1997, pp. 3-4.
- « Agroserviso pltojimo programa », LZUM, Vilnius, 1996.
- « Del melioracijos vystymo strateginiu krypciu », LZUM, Vilnius, 1997.
- « Kaimo remimo fondas », LZUM, Vilnius, 1997.
- « Kaimo socialines raidos ir gyventuju uzimtumo programa », LZUM, Vilnius, 1995.
- « Lietuvos socialines raidos ir gyventuju uzimtumo programa », LRZUM, Vilnius, 1995.
- « Lietuvos zemes ukio bendroviu asociacijos 1995 metu veiklos programa », LZUBA, Vilnius, 1995.
- « Lietuvos zemes ukio kooperacijos pltojimo programa 1995-2000 », LZUM, Vilnius, 1995.
- « Nacionaline zemes ukio pltojimo programa », LZUM, Vilnius, 1993.
- « Vyriausybes programa », 1994, pp. 19 -21.
- Zemes reformos kaimo vietoveje programa, LZUM, Vilnius, 1996.

### **Documents, rapports d'études**

- ALEKSIENE A., « Zemes ukio bendroviu sociologiniai tyrimai », LAEI, Vilnius, 1992.
- Joniskio rajono « Pergales » kolukio vidaus zemetvarkos projektas, Respublikinis zemetvarkos projektavimo institutas, 1983.
- Komisijos nuomone apie Lietuvos paraiska narystei Europos Sajungoje, Vilnius, 1998.
- Lietuvos Respublikos derybine pozicija Nr. 7 « Zemes ukis » projektas 2000 12 11. LZUM, Vilnius, 2000.
- Lietuvos zemes ukio bendroviu asociacijos 1994 metu pagrindines veiklos apzvalga, LZUBA, Vilnius, 1995.
- MAUREL M.-C., PÉCHOUX P.-Y., SIVIGNON M., *La décollectivisation agraire en Lituanie*, rapport de mission d'étude, 1995.
- Moletu rajono Civyliu kolukio vidaus zemetvarkos projektas, Respublikinis zemetvarkos projektavimo institutas, 1988.
- Moletu rajono P.Cvirkos kolukio vidaus zemetvarkos projektas, Respublikinis zemetvarkos institutas, 1988.
- P. Cvirkos, Civyliu, Skaisgirio kolukiu suvestiniu metines apyskaitos 1989 metu, LZUM.
- « Lietuvos Zemes ukio sektoriaus integracijos i ES strategijos gaires », LZUM, Vilnius, 1997.
- « Namu ukio biudzetu tyrimo 1996 m. I pusmetyje rezultatai », Statistikos departamentas, Vilnius, 1996.
- « Pazymos apie zemes reformos darbus 1994, 1995, 1996, 1997 metais », LZUM, Zemes tvarkymo departamentas, Vilnius, 1994-1997.
- Rapport d'études (sous la dir. de Hugues Lamarche), Programme Copernicus, Bruxelles, 1996.
- Vienkiemiu ivertinimas, LR Zemetvarkos institutas, Vilnius, 1986.
- « Zemes naudojimo ekonominis ivertinimas zemes reformos salygomis », I dalis, Lietuvos zemes ukio akademijos zemetvarkos ir geodezijos katedra, Kaunas, 1994.

### Lituanie, généralités

- BACKIS R., *La place de la Lituanie et des Pays baltes dans l'Europe*, allocution prononcée le 16 juin 1997 au cours du 979<sup>e</sup> déjeuner au restaurant du Sénat, Paris, 1997.
- BAYOU C., « Lituanie 1997 : à la recherche d'une place en Europe », in *Le Courrier des Pays de l'Est*, n° 428-429, 1998.
- CABOURET M., « Aperçu sur l'identité et l'indivudualité des États baltes », in *Norois*, n° 177, 1998, pp. 17-31.
- DAUGIRDAITE-SRUOGIENE V., *Lietuvos istorija*, Vyturys, Vilnius, 1990.
- DAUGIRDAITE-SRUOGIENE V., *Zemaiciu bajoru ukis XIX amziaus pirmoje puseje*, Baltos lankos, 1995.
- JURGINIS J., *Lietuvos valstieciu istorija*, Mokslas, Vilnius, 1978.
- KOUBÉ M., « La diversité balte », in *La Nouvelle Alternative*, n° 47, septembre 1997, pp. 4-6.
- KOWZAN T., « Pologne-Lituanie : je t'aime, moi non plus », in *Géo-histoire de l'Europe médiane : mutations d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, La Découverte, 1998, pp. 132-148.
- KUBILIUTE V., « Problèmes sociaux en Lituanie », in *La Nouvelle Alternative*, n° 47, 1997, pp. 15-16.
- L'État du Monde 1999. Annuaire économique géopolitique mondial*, Paris, La Découverte, 1998.
- LE MARCQ G., CROSNIER M.-A., « Pays baltes », in FERRO M. (sous la dir.de), *L'état de toutes les Russie, États et nations de l'ex-URSS*, Paris, La Découverte, 1993.
- LE MARCQ G., « L'indépendance des États baltes et la question des nationalités », in *Hérodote*, n° 64, 1992, pp. 136-147.
- LEONZI C., « La transition économique dans les États baltes, une marché à trois temps vers l'Occident », in *Le Courrier des Pays de l'Est*, n° 403, 1995, pp. 3-24.
- LHOMEL E., SCHREIBER T. (sous la dir.), *L'Europe centrale, orientale et balte*, Paris, La Documentation française, coll. « Les Études de la Documentation française », 1998.
- LOROT P., *Le réveil balte*, Paris, Hachette, 1991.
- MEILLET A., « Pologne et Lituanie », in *Travaux du Comité d'études*, Imprimerie nationale, Paris, 1919, pp. 4-11.
- PÉCHOUX P.-Y., « La Lituanie post-soviétique : nation, territoire, mutation économique », in *Bulletin Association des géographes français*, n° 1, 1998, pp.66-75.
- PÉCHOUX P.-Y., « La Lituanie aujourd'hui : la restauration d'un État national dans son territoire », in *Slavica occitania*, Toulouse, 3, 1996, pp. 59 -86.
- PÉCHOUX P.-Y., « Redécouvrir la Lituanie », in *Bulletin de la Société de géographie de Toulouse*, n° 115, 1997, pp. 4-17.
- PLASSERAUD Y., *Les États baltes*, Paris, Montchrestien, 1996.
- RADVANYI J., *L'U.R.S.S. : régions et nations*, Paris, Masson, 1990.
- SAPOKA A., *Lietuvos istorija*, Kaunas, 1936.
- Tarybu Lietuvos enciklopedija, 1 - 4 tomas, Vyriausioji enciklopediju redakcija, Vilnius, 1985.
- TEIBERIS Z., *La Lituanie*, Paris, Karthala, 1995.
- VADROT C.-M., « Tensions nationales dans les Pays baltes », in *Hérodote*, n° 54/55, 1989, pp. 46-58.
- WYBORCZA G., « Lituanie entre la Pologne et la Russie, comment peut-on être lituanien ? », in *Le Courrier International*, n° 383, 1998, p. 26.
- « Europe centrale et orientale, Communauté des États indépendants en 1997 : acquis et disparités économiques », in *Le Courrier des Pays de l'Est*, n° 428-429, 1998.
- « Les États baltes », in *Géographie universelle*, Paris, 1932, pp. 17-32.
- Les relations de la CE avec les pays d'Europe centrale et orientale*, Assemblée consultative économique et sociale, Bruxelles, 1993, pp. 21-38.
- Lietuvos atlasas 9 klasei*, Briedis, Vilnius, 1997.
- Lietuvos TSR atlasas*, GUGK, Maskva, 1981.

## LISTE DES FIGURES

1. Les districts de Lituanie en 1998 .....	10
2. Les grands ensembles du relief.....	11
3. Les régions historiques .....	11
4. La demande de terres par les paysans « sans terre » en 1918 .....	19
5. La demande de terres par les petits paysans en 1918.....	19
6. La réappropriation des grands domaines 1919-1940 .....	21
7. Part des exploitations de moins 10 hectares dans la SAU en 1930 .....	22
8. Part des exploitations de 10 à 30 hectares dans la SAU en 1930.....	22
9. Part des exploitations de 30 à 50 hectares dans la SAU en 1930.....	23
10. Part des exploitations de plus de 50 hectares dans la SAU en 1930 .....	23
11. Évolution des fermes dispersées 1919-1939.....	25
12. Les produits exportés par la Lituanie en 1938.....	27
13. Les principaux pays à l'exportation en 1938 .....	27
14. Attribution des crédits par la Banque de la Terre » et des coopératives de crédits en 1932.....	30
15. La déportation des paysanneries en 1948-1949.....	35
16. La force de travail des kolkhozes au lendemain de la collectivisation en 1952 .....	36
17. Le niveau de collectivisation par district en 1950.....	36
18. Occupation agricole en 1990.....	47
19. L'intensivité de la mise en valeur par district en 1988.....	48
20. La charge en cheptel par district en 1988.....	48
21. Répartition des kolkhozes en 1990.....	52
22. Répartition des sovkhoses en 1990.....	52
23. Niveau d'équipement des kolkhozes par district en 1988 au travers du fonds indivis par kolkhozien.....	54
24. Niveau d'équipement des kolkhozes par district en 1988 au travers du fonds indivis pour 100 hectares de SAU .....	54
25. Le niveau d'équipement des sovkhoses par district en 1988 au travers du fonds indivis par travailleur.....	55
26. Le niveau d'équipement des sovkhoses par district en 1988 au travers du fonds indivis pour 100 ha de SAU .....	55
27. La force de travail des exploitations collectives en nombre d'actifs par kolkhoze en 1988 .....	56
28. La force de travail des exploitations collectives en nombre de travailleurs par sovkhose en 1988 ..	56
29. Le nombre de fermes dispersées en 1986.....	60
30. Part de la population habitant les fermes dispersées en 1986 .....	60
31. Indice des prix alimentaires de détail et des prix des intrants et des produits agricoles bruts.....	69
32. Exportations et importations de produits agricoles et alimentaires de 1993 à 1997.....	74
33. Processus du rétablissement de la propriété foncière à la campagne du 18.01.1991 au 01.06.1998 .....	84
34. Évolution de l'utilisation des terres agricoles depuis 1996 .....	85
35. Répartition des terres agricoles selon les groupes d'utilisateurs en 1998 .....	85
36. Demande de restitution du droit de propriété foncière en 1997.....	86

37. Les entreprises issues des exploitations collectives en 1994 .....	93
38. Les associations agricoles par district en 1995.....	95
39. Les associations agricoles par district en 1998.....	95
40. Part des associations agricoles en 1995 .....	96
41. Part des associations agricoles en 1998 .....	96
42. Les membres de la Société des associations agricoles en 1997.....	110
43. Les exploitations familiales par district en 1992.....	112
44. Les exploitations familiales par district en 1997.....	112
45. Part des exploitations de 5,1 à 10 hectares dans la superficie totale occupée par les exploitations familiales en 1997 .....	118
46. Part des exploitations de 20,1 à 30 hectares dans la superficie totale occupée par les exploitations familiales en 1997 .....	118
47. Part des exploitations de 50,1 hectares et plus dans la superficie totale occupée par les exploitations familiales en 1997 .....	119
48. Répartition du soutien pour l'installation des agriculteurs indépendants en 1997 .....	121
49. Le modèle idéal et les projets du développement .....	128
50. Les coopératives agricoles en 1998 .....	139
51. Les lopins dans les districts en 1997.....	143
52. Le changement de la propriété foncière sur le territoire de l'ex-kolkhoze Skaisgiris 1997 .....	147
53. Le changement de la propriété foncière sur le territoire de l'ex-kolkhoze Suginciai en 1997.....	151
54. Le changement de la propriété foncière sur le territoire de l'ex-kolkhoze Civyliai en 1997.....	151
55. Localisation des coopératives de matériel dans le district de Plunge en 1998 .....	153
56. Répartition des exploitants indépendants de 60 ans et plus en 1998 .....	161
57. Les terres peu favorables à l'agriculture par district en 1996.....	169

## LISTE DES TABLEAUX

1. Le Fonds de la réforme foncière .....	18
2. La distribution des terres de Fonds de la réforme foncière .....	18
3. Attribution de terre aux volontaires de la guerre pour l'indépendance 1920-1937 .....	21
4. Les exploitations agricoles (en 1930).....	21
5. Évolution des fermes dispersées 1919-1939 .....	25
6. Emprunts auprès de la Banque de la Terre et des coopératives de crédits. ....	30
7. Fonds foncier de l'État en 1940 et en 1948 .....	33
8. Livraisons obligatoires par hectares en 1945-1946 selon la taille des exploitations.....	33
9. Indicateurs de développement des Républiques baltes et de l'ensemble de l'Union en 1988. ....	39
10. Comparaison des conditions de logement en ville par rapport à la campagne (en % de tous logements) .....	44
11. La production agricole dans les exploitations auxiliaires .....	45
12. L'utilisation des sols dans les exploitations auxiliaires en 1990.....	45
13. Évolution du nombre des kolkhozes 1948-1952.....	50
14. Évolution des kolkhozes et des sovkhoses 1950-1989.....	51
15. Évolution de la production agricole brute, 1989-1999 .....	70
16. Part des produits agricoles et alimentaires dans le commerce total, 1990-1999.....	72
17. Évolution des dispositifs juridiques encadrant la privatisation des terres .....	79
18. Le Fonds de la réforme foncière en 1998.....	82
19. Évolution des entreprises agricoles dans le district de Moletai .....	92
20. Évolution des associations agricoles entre 1991 et 1999 .....	94
21. La restitution foncière dans les territoires des associations agricoles de 1992 à 1998.....	98
22. Structure foncière des associations agricoles .....	98
23. Répartition des parts de propriété dans l'association agricole de Suginciai en 1996.....	101
24. Répartition des parts de propriété dans l'association agricole de Skaisgiris en 1997.....	101
25. Structure foncière des exploitations indépendantes.....	117
26. Taille des exploitations familiales en Lituanie (en 1997) .....	117
27. Taille des exploitations familiales en Lituanie (en 1999) .....	117
28. Définition du type d'exploitation à partir de quelques critères .....	122
29. Répartition par terrain des exploitations selon les logiques productives .....	122
30. Répartition par terrain des exploitants selon les modèles idéels.....	134
31. La distribution du Fonds pour l'aide à la campagne en 1997 et en 1998.....	136
32. Répartition de la propriété foncière selon les groupes d'utilisateurs sur le territoire de l'ancien kolkhoze de Skaistgiris (1996).....	148
33. Répartition de la SAU selon le type d'exploitation .....	150
34. Taille des exploitations individuelles créées sur la terre restituée .....	150
35. Trajectoires socio-historiques locales .....	155
36. Licenciement des salariés agricoles de 1991 à 1994 en Lituanie.....	162
37. Structure du revenu des familles rurales en 1997 .....	162
38. Les nouvelles entreprises non agricoles créées sur le <i>seniunija</i> de Stalgenai depuis 199 .....	165
39. Travaux de bonification en 1997 .....	167

Numéros disponibles « *Espace rural* » — jusqu'en décembre 1996 —

- 19 COLLECTIF — *Etudes camargaises*, 1989, 133 p., 90 F.
- 20 COLLECTIF — *Pouvoirs, territoires, identités dans les sociétés rurales européennes (mélanges)*, 1989, 150 p., 100 F.
- 21 Thomas CURT, Lucette DAVY, Richard LAGANIER — *Etudes hydrologiques méditerranéennes*, 1990, 180 p., 100 F.
- 22 COLLECTIF — *Deux visages de l'agriculture familiales : France-Pologne*, 1990, 120 p., 80 F.
- 24 Jean LE COZ — *Socialisme et localité. Le deuxième cycle agraire de la Chine et de l'Algérie. 2. L'Algérie. Décennie 1980 : les étapes de la désocialisation*, 1991, 95 p., 80 F.
- 25 COLLECTIF — *Aspects de l'agriculture irriguée au Maroc*, 1991, 150 p., 100 F.
- 27 Saâdia BAHIR — *Le changement spatial, économique et social dans les communes rurales de la wilaya de Casablanca*, 1992, 255 p., 100 F.
- 29 Salah Eddine CHERRAD — *Elections municipales et législatives en Algérie. Les scrutins du 12 juin 1990 et du 26 décembre 1991*, 1992, 100 p., 100 F.
- 32 Hosni BOUKERZAZA, Salah-Eddine CHERRAD — *Activités économiques et organisation territoriale dans l'Algérie du Nord-Est*, 1993, 155 p., 120 F.
- 34 Olivier DESLONDES — *Entreprise familiale, société et territoire dans les milieux ruraux méditerranéens. France, Italie, Grèce, Albanie*, 1995, 101 p., 70 F.
- 36 Michel DRAIN (sous la direction de) — *Les conflits pour l'eau en Europe méditerranéenne*, 1996, 265 p., 180 F.
- 37 Hosni BOUKERZAZA — *Maillage territorial et pouvoir dans l'Algérie du nord-est*, 1996, 230 p., 150 F.

Nouvelle collection « *Territoires en Mutation* » — depuis janvier 1997 —

- 1 Alain BERGER — *Nouveaux espaces ruraux en Languedoc-Roussillon*, 1997, 151 p., 120 F.
- 2 Michel ROUX — *Frontières, territoires et échanges dans les Balkans dans la perspective de l'intégration européenne*, 1997, 105 p., 110 F.
- 3 Michel DRAIN (sous la direction de) — *Régulation de l'eau en milieu méditerranéen. Risques et tensions*, 1998, 262 p., 200 F.
- 4 Marc COTE (sous la direction de) — *Dynamiques rurales dans le Maghreb profond*, 1999, 203 p., 150 F.
- 5 Jacques ROUZIER — *Les trajectoires régionales en Europe. Des dynamismes imprévus*, 2000, 229 p., 180 F.
- 6 HU Dongsheng — *Développement local et PME en France et en Chine*, 2000, 232 p., 150 F.
- 7 Anne RIVIÈRE-HONEGGER et Thierry RUF (sous la dir. de) — *Approches sociales de l'irrigation et de la gestion collective de l'eau. Démarches et expériences en France et dans le monde*, 2000, 230 p., 150 F.

---

Les commandes doivent être adressées à :  
Service des Publications  
Université Paul Valéry  
34199 Montpellier Cedex 5

Les règlements doivent être effectués au compte du :  
Régisseur des Recettes des Publications  
C.C.P. Montpellier 523942 - Y

Directeur de la publication : Marie-Claude Maurel

ISBN 2-84269-444-9  
ISSN 1278-4249



160FRF  
24,39EUR